ARGUMENT
DE LA SECONDE EPISTRE
DE SAINT PAUL
AUX CORINTHIENS.

SAINT PAUL étoit en peine de l'effet que ſa premiére Lettre auroit produit dans l'eſprit des Corinthiens. Il leur envoya Tite avec un autre Diſciple, qui n'eſt point connu, (*a*) pour en apprendre des nouvelles. Lorſque Tite fut arrivé à Corinthe, les Fidéles le reçûrent avec un reſpect mêlé de crainte, tant la premiére Epitre de S. Paul les avoit ébranlé, & avoit réveillé leur vigilance, & leur attention à mériter ſon eſtime, & ſon affection. Pendant ce tems Paul fut obligé de ſortir d'Ephéſe, par une ſédition des Orfévres, excitée par un Ephéſien, nommé Démétre. Il vint d'Ephéſe à Troade, ſur les côtes de l'Helleſpont, eſperant y rencontrer Tite de retour de Corinthe; mais comme il ne l'y trouva pas, l'inquiétude où il étoit du ſuccez de ſa premiére Lettre, ne lui permit pas de s'y arrêter, quelque heureuſe diſpoſition qu'il y trouvât pour l'Evangile.

Il paſſa donc la mer, & vint en Macédoine, où il eut beaucoup à ſouffrir: (*b*) Mais Dieu qui conſole les humbles & les affligez, le conſola par l'arrivée de Tite, qui lui rapporta le bon état de l'Egliſe de Corinthe. Tous les Fidéles s'étoient ſéparez de l'inceſtueux, & demandoient à ſaint Paul, qu'il lui pardonnât. Ils avoient éloignez, ou du moins réprimez les auteurs de la diviſion; & on avoit commencé chez eux à ramaſſer les aumônes que l'on devoit envoyer à Jéruſalem. (*c*) Mais ſi ces

(*a*) 2. *Cor.* XII. 18.
(*b*) 2. *Cor.* VII. 5.
(*c*) 2. *Cor.* VIII. 6. IX. 12.

bonnes

bonnes nouvelles le réjoüirent, il eut la douleur d'apprendre que l'Eglise de Corinthe n'étoit pas encore bien purgée des désordres de l'impureté. (*a*) Que de faux Apôtres venus de parmi les Juifs, y faisoient de grands ravages, & détruisoient ce qu'il avoit édifié avec tant de soin : Ils enseignoient qu'il falloit observer la Loi de Moyse, & le décrioient lui-même, comme un destructeur de la Loi, & un homme qui n'avoit ni caractére, ni mission ; disant qu'il n'avoit pas été envoyé par JESUS-CHRIST, ni par les premiers Apôtres. (*b*)

Saint Paul comprit par ce récit, la nécessité d'apporter un prompt remède à ces maux. Il écrivit donc cette seconde Lettre aux Corinthiens, & pria saint Tite de la leur porter. Il lui donna pour ajoints deux freres, dont il reléve le mérite par de grands éloges. (*c*) Il témoigne d'abord aux Corinthiens, que s'il n'est pas venu les voir aussi-tôt qu'il l'avoit promis, c'est que sa tendresse ne le lui avoit pas permis, craignant qu'il ne fût obligé d'user envers quelques-uns d'eux, de plus de sévérité qu'il n'eut voulu. (*d*) Il leur marque ensuite la satisfaction qu'il a de la conduite qu'ils ont tenuë envers l'incestueux, & dit, qu'à leur considération, il lui pardonne volontiers. (*e*) Il fait sa propre Apologie contre les faux Apôtres, d'une maniére si sage, & si modeste, que le témoignage qu'il se rend, tombe moins sur sa personne, que sur ses collégues, & sur le ministére dont il étoit chargé. Il exhorte les Corinthiens, (*f*) à contribuer aux aumônes que l'on devoit porter à Jérusalem ; & il les y porte par toutes les considérations qui les pouvoient toucher. (*g*) Enfin il reprend sa défense contre les faux Docteurs ; il les fait connoître pour ce qu'ils sont, & traite la sotte crédulité de ceux qui les écoutoient, avec une véhémence & une liberté toute Apostolique. Il est obligé pour sa justification, de parler de lui-même avec avantage ; mais il le fait d'une maniére qui fait bien voir la violence qu'il faisoit à sa propre humilité, & à sa modestie.

On croit que l'Epître fut écrite de Philippes en Macédoine. C'est ainsi que le marquent la plûpart des Exemplaires Grecs. Quelques Exemplaires Latins portent, que ce fut de Troade, dans l'Asie Mineure. Mais il est certain que ce fut de Macédoine. (*h*) Quoiqu'il n'y ait aucune autorité certaine qui nous oblige à croire que ce fut à Philippes, plûtôt que dans une autre ville de ce pays. Les souscriptions qui se lisent à la fin

(*a*) 2. *Cor.* XII. 21.
(*b*) 2. *Cor.* XI. 21. 22. *&c.*
(*c*) 2. *Cor* VIII. 18. 22.
(*d*) 2. *Cor.* I. 15. 23.
(*e*) 2. *Cor.* II. 13. *&c.*
(*f*) 2. *Cor* VII. 2. 6.
(*g*) 2. *Cor.* VIII. IX.
(*h*) 2. *Cor.* VII. 5. 6. VIII. 1. . . 5. . . 8. . . . 11.

Digitized by Google

des Epitres de ſaint Paul, n'étant ni authentiques, ni uniformes. (a) De trés-anciens Manuſcrits ne les liſent point. D'autres portent que ce furent Tite & ſaint Luc qui la portérent. D'autres, Tite ſeul. D'autres, Tite & Timothée. D'autres, Tite, Barnabé & Luc. On ſait certainement que Tite fut accompagné par deux Diſciples fort recommandables. On croit que l'un étoit ſaint Timothée; mais pour l'autre on ignore ſon nom, & ſes qualitez.

Ce fut vers le milieu de l'année 57. de JESUS-CHRIST que cette Lettre fut écrite, prés d'un an aprés la premiére.

(a) Voyez les variétez de Leçon de M. Mille.

Digitized by Google

COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA II. ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Afflictions que saint Paul a souffertes en Asie. Tout cela contribuë à la consolation des Corinthiens. L'Apôtre s'excuse de ce qu'il n'a pas été les voir. Vérité invariable de l'Evangile.

℣. 1. *Paulus Apostolus Jesu Christi, per voluntatem Dei, & Timotheus frater, Ecclesiæ Dei, quæ est Corinthi, cum omnibus Sanctis, qui sunt in universa Achaïa.*

℣. 1. Paul, Apôtre de Jesus-Christ, par la volonté de Dieu; & Timothée son frere, à l'Eglise de Dieu, qui est à Corinthe, & à tous les Saints qui sont dans toute l'Achaïe.

COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS Apostolus, et Timotheus, Ecclesiæ quæ est Corinthi, et omnibus Sanctis, &c. *Paul Apôtre de Jesus-Christ, & Timothée, à l'Eglise qui est à Corinthe, & à tous les Saints qui sont dans l'Achaïe.* Tite étant arrivé de Corinthe en Macédoine, y rendit compte à l'Apôtre du bon effet qu'avoit produit dans les esprits sa premiére Lettre aux Corinthiens; ce qui détermina saint Paul à

Digitized by Google

2. *Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.*

3. *Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, Pater misericordiarum, & Deus totius consolationis,*

4. *Qui consolatur nos in omni tribulatione nostra: ut possimus & ipsi consolari eos qui in omni pressura sunt, per exhortationem, qua exhortamur & ipsi à Deo.*

2. Que Dieu nôtre Pere, & Jesus-Christ nôtre Seigneur, vous donnent la grace & la paix.

3. Béni soit le Dieu & le Pere de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, le Pere des misericordes, & le Dieu de toute consolation,

4. Qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolez de Dieu.

COMMENTAIRE.

leur en écrire une seconde, qu'il leur envoya par Timothée, & par Tite. (*a*) Il ne parle que de Timothée dans le titre de la lettre, mais il est certain que Tite étoit de la compagnie, comme on l'a vû dans la Préface, avec un autre frere que les Eglises leur avoient associez, pour recevillir les aumônes des fidéles. Il vouloit apparamment que Timothée fût considéré comme le Chef de cette députation. Il l'appelle *son frere*, pour lui concilier plus d'estime & de considération de la part des Corinthiens, chez qui il avoit été envoyé l'année précédente, & où il n'arriva qu'aprés la premiére Epître. Celle-ci est adressée non-seulement aux fidéles de la ville de Corinthe, mais aussi à toute l'Achaïe, dont Corinthe étoit la Capitale, afin qu'on en répandit des copies, & qu'on la communiquât à tous les freres. (*c*)

℣. 3. BENEDICTUS DEUS, ET PATER DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI. *Béni soit Dieu le Pere de Jesus-Christ nôtre Seigneur.* Le Grec & la Vulgate à la lettre: (*d*) *Béni soit le Dieu, & le Pere de nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Mais Théodoret, Oecumenius, & Théophylacte veulent qu'on lise: *Béni soit Dieu, & le Pere de nôtre Seigneur.* Tertullien: (*e*) *Béni soit le Dieu de nôtre Seigneur.* En omettant *le Pere:* mais la Vulgate n'enferme aucun danger. Le Seigneur est le Dieu de JESUS-CHRIST comme homme, & selon l'humanité, il est son Pere selon la divinité.

℣. 4. UT POSSIMUS ET IPSI CONSOLARI. *Afin que nous puissions aussi consoler les autres.* Saint Paul savoit que sa premiére lettre avoit frappé & affligé les Corinthiens, ici il les console, & il dit que le Dieu

(*a*) *Vide* 2. *Cor.* VII. VIII. 6. 16. 17. IX. 3. 5.
(*b*) 1. *Cor* IV. 17. XVI. 10.
(*c*) *Vide Est. Grot.*
(*d*) Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς καὶ πατὴρ. *Alii*: Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς, καὶ πατὴρ, &c.
(*e*) *Tertull. lib.* 5. *contra Marcion. cap.* 11.

Digitized by Google

5. *Quoniam sicut abundant passiones Christi in nobis : ita & per Christum abundat consolatio nostra.*

6. *Sive autem tribulamur pro vestra exhortatione & salute, sive consolamur pro vestra consolatione, sive exortamur pro vestra exhortatione & salute, quæ operatur tolerantiam earumdem passionum, quas & nos patimur.*

5. Car à mesure que les souffrances de JESUS-CHRIST s'augmentent en nous, nos consolations aussi s'augmentent par JESUS-CHRIST.

6. Or soit que nous soyons affligez, c'est pour vôtre instruction, & pour vôtre salut; soit que nous soyons consolez, c'est aussi pour vôtre consolation; soit que nous soyons encouragez; c'est encore pour vôtre instruction, & pour vôtre salut, qui s'accomplit dans la souffrance des mêmes maux que nous souffrons.

COMMENTAIRE.

de consolation l'a comblé de joye spirituelle, afin qu'il pût consoler les autres : insinüant qu'il leur imputoit toute la consolation qu'il avoit reçûë de Dieu, comme s'il ne l'avoit reçûë que pour la leur communiquer. Cela marque une grande tendresse, & une Charité bien parfaite & bien épurée.

PER EXHORTATIONEM QUA EXHORTAMUR ET IPSI A DEO. *Par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolez de Dieu.* La Vulgate dit : *Par l'exhortation que Dieu nous fait pour nous encourager.* Mais le Grec (*a*) est plus conforme à nôtre traduction, quoiqu'on puisse aussi l'entendre dans l'autre sens.

℣. 5. SICUT ABUNDANT PASSIONES CHRISTI, &c. *A mesure que les souffrances de Jesus-Christ s'augmentent en nous*, ses consolations s'augmentent aussi. Dieu proportionne ses consolations aux souffrances que l'on souffre pour lui; (*b*) il donne des graces proportionnées aux tentations qu'il permet qui arrivent. (*c*)

℣. 6. SIVE TRIBULAMUR, PRO VESTRA EXHORTATIONE ET SALUTE. *Soit que nous soyons affligez, c'est pour vôtre instruction & pour vôtre salut.* Tout ce qui nous arrive, tourne à vôtre avantage, affliction, consolation, soufrances, bonheurs, tout cela contribuë à vôtre instruction, à vôtre consolation, à vôtre salut. Les textes Grecs & Latins soufrent quelques diversitez. Le Grec imprimé porte : (*d*) *Soit*

(*a*) Διὰ τὴν παρακλήσεως ἧς παρακαλούμεθα ἡμεῖς ὑπὸ τοῦ Θεοῦ.

(*b*) *Psal.* XCIII. 19. *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.*

(*c*) 1. *Cor.* X. 13. *Fidelis Deus qui non patietur vos tentari supra ad quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.*

(*d*) Εἴτε δὲ θλιβόμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως καὶ σωτηρίας, τῆς ἐνεργουμένης ἐν ὑπομονῇ τῶν αὐτῶν παθημάτων, ὧν καὶ ἡμεῖς πάσχομεν. Εἴτε παρακαλούμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως καὶ σωτηρίας. *Vide Mill. in hunc locum*

7. *Ut spes nostra firma sit pro vobis: scientes quòd sicut socii passionum estis, sic eritis & consolationis.*

8. *Non enim volumus ignorare vos, fratres, de tribulatione nostra, quæ facta est in Asia, quoniam supra modum gravati sumus, supra virtutem, ita ut taederet nos etiam vivere.*

7. Ce qui nous donne une ferme confiance pour ce qui vous touche, sachant qu'ainsi que vous avez part aux souffrances, vous aurez part aussi à la consolation.

8. Car je suis bien aise, mes freres, que vous sachiez l'affliction qui nous est survenuë en Asie, qui a été telle que les maux dont nous nous sommes trouvez accablez, ont été excessifs, & au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse.

COMMENTAIRE.

que nous soyons affligez, c'est pour vôtre instruction & pour vôtre salut, qui s'opére par les mêmes souffrances, que nous souffrons nous-mêmes; soit que nous soyons consolez, c'est pour vôtre consolation & vôtre salut. Mais un trés grand nombre de manuscrits Grecs lisent: *Soit que nous soyons affligez, c'est pour vôtre instruction*, (ou exhortation, ou consolation) *& pour vôtre salut, dans la souffrance des mêmes maux que nous souffrons, & nous avons une ferme confiance pour vous. Soit que nous soyons consolez, c'est pour vôtre consolation & pour vôtre salut.* Enfin il y en a d'autres qui sont plus courts que ni la Vulgate, ni les autres exemplaires Grecs: *Soit que nous soyons consolez, c'est pour vôtre consolation, qui opére dans la patience des mêmes maux que nous souffrons, & nôtre confiance pour vous est entiére.* Et peut-être que cette derniére leçon est la plus pure, (*a*) L'Apôtre veut dire que soit qu'il souffre, où qu'il soit consolé, tout contribuë à la consolation, & au bonheur des Corinthiens, qui compatissent aux peines qu'il souffre.

℣. 7. UT SPES NOSTRA FIRMA SIT PRO VOBIS. *Ce qui nous donne une ferme confiance pour ce qui vous touche.* Puisque vous souffrez comme nous, j'ai une ferme confiance que Dieu répandra dans vos cœurs comme dans les nôtres, la douceur de sa consolation; & que vous aurez part aux consolations, comme vous aurez eu part aux souffrances. Ou plûtôt; puisque vous avez compati à nos maux, j'espére que vous prendrez part à nôtre bonheur, & que comme vous vous êtes interessez à nos souffrances, vous aurez de la joye d'apprendre que nous sommes comblez de consolation. (*b*)

℣. 8. DE TRIBULATIONE NOSTRA, QUÆ FACTA EST IN

(*a*) Voyez Est. Brug. & Mill. & comparez les Editions de Sixte V. & de Clément VIII.

(*b*) *Vide Grot. & Est. & Theodoret. Theophyl. hîc.* Ὥσπερ διακαμνόντων ἡμῶν ἀλγεῖτε, οὕτω καὶ παρακλήσεως τύχοι. Οὕτως ἴσασιν ὅτι καὶ παρακληθήσεσθε, οὕτω τῆς παρακλήσεως ἀπολαύσατε ὑμεῖς εἰτε.

9. *Sed ipſi in nobiſmetipſis reſponſum mortis habuimus, ut non ſimus fidentes in nobis, ſed in Deo, qui ſuſcitat mortuos;*

9. Mais nous avons comme entendu prononcer en nous-mêmes l'arrêt de nôtre mort, afin que nous ne mettions point nôtre confiance en nous; mais en Dieu qui reſſuſcite les morts;

COMMENTAIRE.

ASIA. *L'affliction qui nous eſt ſurvenuë en Aſie*, a été ſi exceſſive, qu'elle nous a rendu la vie ennuieuſe. Saint Chryſoſtome, & Théophylacte, (*a*) croyent qu'il veut parler des mêmes adverſaires, qu'il a déja touché dans la premiére Epitre: (*b*) *Dieu m'ouvre ici une grande porte, mais il s'éleve contre moi pluſieurs ennemis.* Théodoret l'explique de la ſédition excitée à Ephéſe par l'Orfévre Demetrius. (*c*) Et ſaint Chryſoſtome ſur les Actes, y rappelle ce que ſaint Paul dit en cet endroit. (*d*) D'autres l'entendent en général de toutes les peines & perſécutions qu'il eut à ſouffrir pendant les trois ans qu'il demeura à Ephéſe, & aux environs. (*e*) L'Apôtre dit que ces maux ont été ſi exceſſifs, qu'ils étoient au-deſſus de ſes forces: *Supra modum, ſupra virtutem*; non au-deſſus de ſes forces ſurnaturelles, puiſque lui-même nous apprend (*f*) que *Dieu ne permet pas que nous ſoyons tentez au-deſſus de nos forces*; mais au deſſus de ſes forces naturelles; il ajoûte qu'ils ont été *juſqu'à lui rendre la vie ennuieuſe.* Ou ſuivant le Grec: (*g*) *Juſqu'à nous faire* en quelque ſorte *déſeſpérer de nôtre vie.* Je ne croyois pas ſortir de tant de dangers.

℣. 9. IN NOBISMETIPSIS RESPONSUM MORTIS HABUIMUS. *Nous avons comme entendu prononcer l'arrêt de nôtre mort.* (*h*) D'autres traduiſent: (*i*) *Nous avons en au-dedans de nous-mêmes un preſſentiment de mort.* (*k*) Heinſius (*l*) ſoûtient qu'il faut traduire: *Nous avions eu en nous-mêmes une caution de mort*, qui nous répondoit que nous ne mourions point: ce qui ſemble revenir à *reſponſum mortis*, de la Vulgate. Toutefois les premiéres traductions ſont bien plus ſuivies. Nous avons reçû la réponſe de mort, comme des malades, à qui on déclare qu'ils doivent mettre ordre à leurs affaires; ou comme des priſonniers à qui l'on annonce qu'ils ſont condamnez à la mort.

(*a*) *Chryſoſt. & Theophyl.*
(*b*) 1. *Cor.* XVI. 9.
(*c*) *Act.* XIX. 24. *& ſeq.*
(*d*) *Chryſoſt. in Act. homil.* 41. *pag.* 368.
(*e*) *Act.* XX. 18. 19. *Vos ſcitis à prima die qua ingreſſus ſum in Aſiam qualiter vobiſcum per omne tempus fuerim, ſerviens Deo cum omni humilitate, & lacrymis, & tentationibus.*
(*f*) 1. *Cor.* X. 13.
(*g*) Ὥστε ἐξαπορηθῆναι ἡμᾶς καὶ τοῦ ζῆν. *Ambroſiaſt. Ita ut deſperaremus nos etiam vivere.*
(*h*) *Chryſoſtom. Theophyl. Theodoret. Grot. Eraſm. Alii plures confer* 1. *Cor.* XV. 32. *ad Beſtias pugnavi Epheſi.*
(*i*) *Vat. Eſt. Tir. Men.*
(*k*) Ἀλλ' αὐτοὶ ἐν ἑαυτοῖς τὸ ἀπόκριμα τοῦ θανάτου ἐσχήκαμεν. *Theophyl.* Μικρὸν τῆς ὑπονοίας τῆς ἡμετέρας ἦεν ἡ τοῦ θανάτου μαντοσύνη.
(*l*) *Heinſ. Exercit. ſacr. p.* 394.

10. *Qui de tantis periculis nos eripuit, & eruit : in quem speramus quoniam & adhuc eripiet.*

11. *Adjuvantibus & vobis in oratione pro nobis : ut ex multorum personis, ejus quæ in nobis est donationis, per multos gratia agantur pro nobis.*

12. *Nam gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ, quod in simplicitate cordis & sinceritate Dei, & non in sapientia carnali, sed in gratia Dei, conversati sumus in hoc mundo : abundantius autem ad vos.*

10. Qui nous a délivrez d'un si grand péril ; qui nous en délivre *encore*, & nous en délivrera à l'avenir, comme nous l'espérons de sa bonté.

11. Et les prières que vous faites pour nous, y contribuëront aussi ; afin que la grace que nous avons reçûë en considération de plusieurs personnes, soit aussi reconnuë par les actions de graces que plusieurs en rendront pour nous.

12. Car le sujet de nôtre gloire, est le témoignage que nous rend nôtre conscience, de nous être conduits dans ce monde, & sur tout à vôtre égard, dans la simplicité de cœur, & dans la sincérité de Dieu, non avec la sagesse de *la* chair, mais dans la grace de Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 10. QUI DE TANTIS PERICULIS NOS ERIPUIT. *Qui nous a délivré d'un si grand péril.* Le Grec : (*a*) *D'une si grande mort*, d'un si grand danger de mort. La mort se met souvent dans l'Ecriture, pour un péril éminent. (*b*)

℣. 11. ADJUVANTIBUS ET VOBIS IN ORATIONE PRO NOBIS. *Les prières que vous faites pour nous, y contribuëront aussi ;* elles contribuëront à me garantir de tous ces malheurs. Le Grec : (*c*) *Vous tous y aiderez aussi de vôtre part, par les prières que vous ferez pour nous*, vous coopérerez à nôtre délivrance.

UT EX MULTORUM PERSONIS, &c. (*d*) *Afin que la grace que nous avons reçûë en considération de plusieurs personnes, soit aussi reconnuë par les actions de graces que plusieurs en rendront pour nous.* Quelques exemplaires Grecs lisent : *En rendront pour vous*, qui m'avez procuré ce bonheur par vos prières. Mais le sens de la Vulgate est fort bon, & la traduction Françoise en développe assez bien l'obscurité. Plus il y a de personnes qui s'intéressent à ma conservation, plus il en reviendra de gloire

(*a*) Ὃς ἐκ τηλικούτου θανάτου ἐῤῥύσατο ἡμᾶς *Alii* : Ἐκ τηλικούτων θανάτων *Ex tantis mortibus. Ita Chrysost. Theodoret. Clarom. & S. Germ. Lat. Ambrof.*

(*b*) *Exod.* x. 17. 4. *Reg.* iv. 40. *Pſal.* xxx. 21. lxxxvii. 6. 7. *Iſai.* xxvi. 19. *Matth.* v. 22. 2. *Cor.* xi. 23.

(*c*) Συν ὑπουργοῦντων καὶ ὑμῶν ὑπὲρ ἡμῶν τῇ δεήσει.

(*d*) Les anciennes éditions Latines, même celle de Sixte V. portoient : *Ex multarum personis factarum.* Mais la Vulgate imprimée est conforme au Grec : *Ut ex multorum personis.* Ἵνα ἐκ πολλῶν προσώπων τὸ εἰς ἡμᾶς χάρισμα διὰ πολλῶν εὐχαριστηθῇ ὑπὲρ ἡμῶν. *Ut à multis personis, ou factibus, de gratiâ in nos collatâ, gratiæ habeantur.*

13. *Non enim alia scribimus vobis, quàm quæ legistis, & cognovistis. Spero autem quòd usque in finem cognoscetis.*

13. Je ne vous écris que des choſes que vous avez déja lû & reconnu. Et j'eſpére qu'à l'avenir vous connoîtrez entiérement,

COMMENTAIRE.

à Dieu, lorſque on lui rendra graces de ma délivrance.

℣. 12. NAM GLORIA NOSTRA HÆC, EST. *Le ſujet de nôtre gloire, eſt celui que nous rend notre conſcience*, que nous nous ſommes conduits *dans la ſimplicité, & dans la ſincérité de Dieu*; (*a*) c'eſt-à-dire, dans une trés-grande droiture, & dans la plus parfaite ſincérité. Le nom de *Dieu;* exaggére & reléve ces vertus, comme dans pluſieurs autres exemples de l'Ecriture. Nous ne nous ſommes pas conduits *par la ſageſſe de la chair*, par les lumiéres de la prudence humaine, ni ſuivant les principes d'une dangereuſe politique, ni enfin dans la malice, la ruſe, la duplicité, *mais dans la grace de Dieu:* nous avons tâché de nous rendre agréables premiérement à Dieu, puis à vous. Ou: ce n'eſt ni la ſageſſe du ſiécle, ni la prudence humaine qui nous ont donné entrée dans vos cœurs, ç'a été la grace de Dieu, ſon attrait puiſſant & intérieur, l'inſpiration de ſon Saint, accompagnée des dons ſurnaturels que Dieu a daigné mettre en nous. (*b*) Il attaque indirectement les faux Docteurs & les impoſteurs qui avoient ſuivi des voies toutes différentes, pour s'inſinuer dans l'eſprit des Corinthiens. (*c*)

℣. 13. NON ALIA SCRIBIMUS VOBIS. *Je ne vous écris que des choſes que vous avez déja lû, & reconnu.* Je vous ai déja dit la même choſe dans ma premiére Epître, & vous ne ſauriez diſconvenir de la vérité de ce que je vous en dis. Il fait apparemment alluſion à ces paroles de ſa premiére lettre: (*d*) *Et lorſque je vins chez vous, ce ne fut point avec la ſublimité du langage, ou de la ſageſſe que je vins vous faire part du témoignage qu'a rendu Jeſus-Chriſt, car je n'ai point fait état étant parmi vous de rien ſavoir, ſinon Jeſus-Chriſt, & Jeſus-Chriſt crucifié, &c.*

Le Grec: (*e*) *Nous ne vous écrivons rien autre choſe, que ce que vous ſavez, & ce que vous liſez*; vous voyez & reconnoiſſez dans mes Epîtres la vérité de ce que je vous ai dit autrefois. Ou, vous reconnoiſſez dans ma conduite paſſée toute la vérité de ce que je vous dis aujourd'hui. (*f*) J'oſe vous prendre à témoin de la vérité de mes diſcours, & de la droiture de ma conduite: *Et j'eſpére que vous la reconnoîtrez tous les jours de plus en plus ſpe-*

(*a*) Gr. Ἐν ἁπλότητι, καὶ εἰλικρινείᾳ Θεοῦ. *Alii:* Ἐν ἁγιότητι καὶ εἰλικρινείᾳ. *In ſanctitate & ſinceritate Dei. Ita Alexand. Clem. Alex. Cophr. Origen. Vide Mill. Confer infra 2. Cor. II. 17.*

(*b*) *Vide Eſt. Grot, Men, Tirin. Theophyl.*

(*c*) *Theodoret.*

(*d*) 1. *Cor.* II. 1. *& ſeq.*

(*e*) Οὐ γὰρ ἄλλα γράφομεν ὑμῖν, ἀλλ' ἢ ἃ ἀναγινώσκετε, ἢ καὶ ἐπιγινώσκετε.

(*f*) *Vide Syr. Grot. Eſt. Men.*

Digitized by Google

14. *Sicut & cognovistis nos ex parte quòd gloria vestra sumus, sicut & vos nostra, in die Domini nostri Jesu Christi.*

15. *Et hac confidentia volui priùs venire ad vos, ut secundam gratiam haberetis.*

14. Ainſi que vous l'avez déja reconnu en partie, que nous ſommes vôtre gloire, comme vous ſerez la nôtre au jour du Seigneur JESUS-CHRIST.

15. C'eſt dans cette confiance que j'avois réſolu auparavant de vous aller voir; afin que vous reçûſſiez une ſeconde grace.

COMMENTAIRE.

ro autem quod uſque in finem cognoſcetis. Vous m'avez connu pendant le tems que j'ai été chez vous; j'oſe appeller à vôtre témoignagne de ma conduite; & j'eſpere qu'un jour, lorſque vous me connoîtrez encore mieux, vous me rendrez auſſi plus de juſtice. Les Grecs le joignent au ℣. ſuivant: (*a*) *J'eſpére que vous nous connoîtrez parfaitement à la fin, comme juſqu'ici vous nous avez connu en partie.*

℣. 14. SICUT ET COGNOVISTIS ME EX PARTE. *Ainſi que vous l'avez déja reconnu en partie, que nous ſommes vôtre gloire.* J'ai une ferme confiance que quelque jour vous reviendrez du préjugé avantageux, que vous avez conçû des faux Docteurs qui ſe ſont gliſſez parmi vous, (*b*) & qu'à la fin vous avouërez que vous ne me connoiſſiez pas aſſez: *Et que je ſuis vôtre gloire, comme vous êtes la mienne.* Vous vous ferez une gloire de m'avoir eû pour maître, comme je m'en fais une de vous avoir eû pour diſciples; mais cela ne ſe fera parfaitement *qu'au jour de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt*, au jour de ſon avénement. Ce ſera alors que chacun paroîtra ce qu'il eſt, & que la vanité, l'hypocriſie, la duplicité ſeront découvertes: c'eſt-là où nous nous rendrons mutuellement la juſtice que nous nous devons.

℣. 15. ET HAC CONFIDENTIA VOLUI PRIUS VENIRE AD VOS. *C'eſt dans cette confiance que j'avois réſolu de vous aller voir.* Plein de la confiance dont je viens de vous parler, j'avois deſſein de vous aller voir, pour me renouveller dans vôtre ſouvenir, & dans vôtre amitié; je vous l'avois déclaré dans ma premiére Epitre; (*c*) & je l'aurois exécuté: *Afin que vous reçûſſiez cette ſeconde grace* de ma préſence, *aprés la premiére*, qui eſt celle de ma lettre: (*d*) ou bien, je voulois vous faire ce ſecond plaiſir de vous aller viſiter, aprés la premiére grace que vous aviez reçûë de moi

(*a*) Ἐλπίζω ὅτι καὶ ἕως τέλους ἐπιγνώσεσθε, καθὼς καὶ ἐπεγνώτε ἡμᾶς ἀπὸ μέρους.

(*b*) *Chryſoſtom. Theophyl. Theodoret. Eſt. Men.*

(*c*) 1. *Cor.* XVI. 5. *& ſeq. Veniam autem ad vos cum Macedoniam pertranſiero: nam Macedoniam pertranſibo; apud vos autem forſitan manebo, vel etiam hyemabo, &c.*

(*d*) *Chryſoſt.* Ἵνα δευτέραν χάριν ἔχητε. Τὴν ἐν δευτέρᾳ; ἵνα διπλῆν χάριν ἔχητε, καὶ τὴν διὰ τῆς ἐπιστολῆς, καὶ τὴν διὰ τῆς παρουσίας. *Ita & alii Græci.*

16. Et per vos transire in Macedoniam, & iterùm à Macedonia venire ad vos, & à vobis deduci in Judeam.

16. Je voulois passer par chez vous en allant en Macédoine; revenir ensuite de Macédoine chez vous, & de là me faire conduire par vous en Judée.

17. Cùm ergo hoc voluissem, numquid levitate usus sum? Aut quæ cogito, secundùm carnem cogito, ut sit apud me est & non?

17. Ayant donc pour lors ce dessein, est-ce par inconstance que je ne l'ai point éxécuté? Ou quand je prends une résolution, cette résolution n'est-elle qu'humaine, & trouve-t'on ainsi en moi le oüi, & le non?

COMMENTAIRE.

par la prédication. Ou enfin, je voulois vous faire une double grace dans ce même voyage, en allant d'abord chez vous, puis en Macédoine, & de Macédoine revenir chez vous. Voyez le ℣. suivant. Mais il m'est survenu des empêchemens qui ne m'ont pas permis d'exécuter ma résolution.

℣. 16. PER VOS TRANSIRE IN MACEDONIAM. *Je voulois passer par chez vous en allant en Macédoine, & revenir ensuite de Macédoine chez vous.* Le premier dessein de saint Paul étoit donc de venir directement d'Ephése à Corinthe, (*a*) & de Corinthe d'aller en Macédoine, pour y recüeillir les aumônes qu'on y avoit amassées, & aprés cela retourner à Corinthe, pour s'y embarquer & aller à Jérusalem. Mais il ne leur avoit pas déclaré ce dessein dans la lettre précédente. Il leur promet simplement de les aller voir, aprés avoir passé par la Macédoine, comme il le fit en effet. (*b*) Quelques-uns conjecturent qu'il leur avoit fait cette promesse dans une autre premiére lettre qui s'est perduë; ou qu'il le leur avoit fait dire par Tite; ou enfin qu'il avoit dessein de faire plus qu'il n'avoit promis. (*c*) Quoiqu'il en soit, au lieu de venir d'Ephése droit à Corinthe, il étoit allé d'Ephése à Throade, & de Throade en Macédoine. Ce changement auroit pû faire soupçonner aux Corinthiens l'une de ces deux choses: ou que saint Paul avoit conçû quelque indisposition contre eux, ou qu'il étoit un homme inconstant, & sans fermeté dans ses résolutions. Il détruit ici ces deux faux soupçons, en les assûrant 1°. que son premier dessein étoit véritablement de les venir voir. Et 2°. que la même charité qui lui avoit inspiré le désir de les visiter, l'en avoit empêché, de peur qu'il ne fût obligé d'agir envers les pécheurs, avec plus de sévérité qu'il n'auroit voulu.

℣. 17. CUM ERGO HOC VOLUISSEM, (*d*) NUMQUID LEVITATE USUS SUM. *Ayant donc pour lors ce dessein, est-ce par inconstan-*

(*a*) *Vide* 1. Cor. XVI. 5. *& seq.*
(*b*) *D. Thom. Liran.*
(*c*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret. Oecumen.*
(*d*) *Græc. impress.* Τῦτο ὖν βελόμενος. *Alii;* βελόμενος. *Hoc igitur volens.*

Digitized by Google

18. *Fidelis autem Deus, quia ſermo noſter, qui fuit apud vos, non eſt in illo eſt & non?*

19. *Dei enim Filius Jeſus Chriſtus, qui in vobis per nos prædicatus eſt, per me & Silvanum, & Timotheum, non fuit eſt & non, ſed eſt in illo fuit.*

18. Mais Dieu qui eſt véritable, *m'eſt témoin* qu'il n'y a point eu de oüi & de non dans la parole que je vous ai annoncée.

19. Car en JESUS-CHRIST Fils de Dieu, qui vous a été prêché par nous, *c'eſt-à-dire*, par moi, par Silvain, & par Timothée, il n'y a point le oüi & le non; mais tout ce qui eſt en lui eſt trés-ferme.

COMMENTAIRE.

ce que je ne l'ai point exécuté? Suis-je donc un homme qui forme des propoſitions & des deſſeins en l'air, ſans avoir une envie ſincére de les exécuter? Suis-je de ces gens qui forment des projets *ſelon la chair*, qui n'ont pour regles de leurs actions & de leurs deſſeins, que la chair & le ſang, la paſſion, les intérêts, le plaiſir? étoit-ce un ſimple compliment de ma part, & de ces promeſſes que l'on n'a nulle envie d'exécuter? Enfin: *Trouve-t'on en moi le oüi & le nom?* Suis-je menteur, inconſtant, double, hypocrite, ſans parole? Les exemplaires Grecs liſent: (*a*) *Enſorte qu'il y ait chez moi oüi oüi, & non non.* Ce qui ſembleroit dire que chez lui il n'y a que le oüi ou le non, comme JESUS-CHRIST l'ordonne dans l'Evangile à ſes Diſciples. (*b*) C'eſt à dire qu'il aſſûre les choſes ſimplement, ſans employer d'autres précautions que la ſincérité & la vérité, pour ſe faire croire. Mais la leçon de la Vulgate eſt ſuivie par quelques Manuſcrits, (*c*) & elle nous repréſente ſûrement le vrai ſens de l'Apôtre en cet endroit; & ſi l'on ſuit la leçon commune du Grec, qui eſt autoriſée preſque par tous les Manuſcrits, les Peres, & les verſions Orientales, il faudra toûjours l'expliquer dans le ſens que nous avons exprimé dans la verſion Françoiſe: *Trouve-t'on en moi le oüi & le non ſur* le même ſujet.

℣. 18. FIDELIS DEUS. *Dieu qui eſt véritable, m'eſt témoin qu'il n'y a point eu de oüi & de non* dans ce que je vous ai dit. Il prend Dieu à témoin (*d*) de la ſincérité de ſes promeſſes. Autrement, comme Dieu eſt fidéle dans ſes paroles, ainſi ce que je vous ai dit eſt vrai & ſincére. (*e*) Le texte Latin porte d'une maniére aſſez obſcure: *Sermo noſter qui fuit apud vos, non eſt in illo eſt & non*; à quoi quelques Exemplaires ajoûtent: *Sed eſt in illo eſt.* Mais le Grec (*f*) eſt plus court, & plus clair: *Sermo noſter qui fuit ad vos, non fuit eſt & non.* Il n'y a point eu de oüi & de non dans ce que je vous ai dit.

(*a*) Γένε ὁ παρ' ἡμῖν τὸ ναὶ, ναὶ, καὶ τὸ οὒ, οὔ.
(*b*) *Matth.* v. 37. & *Jacob.* v. 12.
(*c*) *Ita Cod. Vet. Beza, Velez. Pechel. Ieronymiaſt.*
(*d*) *Vat. Bez. Mcn. Tir.*
(*e*) *Vat. Vide Eſt.*
(*f*) Ὁ λόγος ἡμῶν ὁ πρὸς ὑμᾶς, ὃν ἐγένετο τὸ οὒ.

Digitized by Google

20. *Quotquot enim promissiones Dei sunt, in illo est : ideò & per ipsum Amen Deo ad gloriam nostram.*

20. Car c'eſt en lui que toutes les promeſſes de Dieu ont leur vérité ; & c'eſt par lui auſſi que tout s'accomplit à l'honneur de Dieu : ce qui fait la gloire de nôtre miniſtére.

COMMENTAIRE.

℣ 19. DEI FILIUS QUI PER NOS PRÆDICATUS EST..... NON FUIT EST ET NON. *En Jeſus-Chriſt que nous vous avons prêché, il n'y a point de oüi & de non.* L'Evangile que nous vous avons annoncé n'eſt point une doctrine douteuſe, inconſtante, & où ſe trouve le oüi & le non ; (*a*) nous ne vous avons pas dit tantôt une choſe, & tantôt une autre : la conduite que nous avons tenuë envers vous à cet égard, vous doit être une preuve de ce que nous ſommes, & de la certitude de nos paroles. Il met *Sylvain* & *Timothée* comme ſes aydes, & ſes Coapôtres dans la prédication de l'Evangile, parce qu'en effet Sylvain nommé autrement *Silas* l'avoit accompagné dans la plus grande partie de ſes voyages, & que Timothée lui étoit auſſi attaché depuis aſſez long-tems, & qu'il ſouhaitoit que les Corinthiens priſſent beaucoup de confiance en lui. Silas & Timothée étoient venus trouver l'Apôtre pendant qu'il étoit à Corinthe, (*b*) & ils lui avoient beaucoup ſervi dans les travaux de la prédication dans cette ville, & dans toute l'Achaïe.

℣. 20. QUOTQUOT ENIM PROMISSIONES DEI SUNT, IN ILLO EST. *C'eſt en lui que les promeſſes de Dieu ont leur vérité.* Le Grec à la lettre : (*c*) *C'eſt dans ce oüi, & dans cet Amen* que ſont fondées *toutes les promeſſes de Dieu, pour contribuer à la gloire de Dieu par vôtre moyen.* Ce qui fait un ſens fort aiſé : mais quelques Manuſcrits liſent comme la Vulgate : (*d*) *In illo eſt ; ideo & per ipſum amen, &c.* Toutes les promeſſes que Dieu nous a faites au ſujet de JESUS-CHRIST, ſe vérifient en JESUS-CHRIST : c'eſt pourquoi *nous diſons amen à Dieu par Jeſus-Chriſt, afin qu'il ſoit glorifié par nous.* Nous reconnoiſſons en diſant *amen*, que dans JESUS-CHRIST ſont accomplies toutes les promeſſes & toutes les Prophéties, & nous rendons gloire au Pere qui a fait ces promeſſes, & qui les a ſi parfaitement exécutées.

(*a*) *Theodoret. hic.* Ὁ περὶ τῦ υἱυ Θεῦ λόγος ἀδίκημα ἴχε διχόνοιας, ἀλλ' ἐστὶ μὲν ἓν τὸ, περὶ δὲ ἑνὸς σκοπὸν ἔθεμεν, ἀλλὰ τὸν αὐτὸν ὑμῖν διδασκαλίαν παρεσκευάζομεν.

(*b*) *Act.* XVIII. *ſ.* 6

(*c*) Ὅσαι γὰρ ἐπαγγελίαι Θεῦ, ἐν αὐτῷ τὸ ναὶ, καὶ ἐν αὐτῷ τὸ ἀμὴν, τῷ Θεῷ πρὸς δόξαν δι' ἡμῶν.

(*d*) *Alii* : Ἐν αὐτῷ τὸ ναὶ, διὸ καὶ δι' αὐτῦ τὸ ἀμὴν. *Ita Alex. Steph. in Lin. Barber.* 1. *Cophi.* 7. *Born. G. L. alii.*

Digitized by Google

21. *Qui autem confirmat nos vobiscum in Christo, & qui unxit nos Deus.*

22. *Qui & signavit nos, & dedit pignus Spiritus in cordibus nostris.*

23. *Ego autem testem Deum invoco in animam meam, quòd parcens vobis, non veni ultrà Corinthum: non quia dominamur fidei vestræ, sed adjutores sumus gaudii vestri, nam fide statis.*

21. Or celui qui nous confirme & nous affermit avec vous en JESUS-CHRIST, & qui nous a oints *de son onction*, c'eſt Dieu même.

22. Et c'eſt lui auſſi qui nous a marquez de ſon ſceau, & qui pour arrhes nous a donné le Saint Eſprit dans nos cœurs.

23. Pour moi, je prends Dieu à témoin, au péril de mon ame, que ç'a été pour vous épargner, que je n'ai point encore voulu aller à Corinthe. Ce n'eſt pas que nous dominions ſur vôtre foi; mais nous tâchons au contraire de contribuer à vôtre joye, puiſque vous demeurez fermes dans la foi.

COMMENTAIRE.

℣. 21. QUI AUTEM CONFIRMAT NOS VOBISCUM, &c. *Or celui qui nous confirme en Jeſus-Chriſt, & qui nous a oint* de ſon onction, *c'eſt Dieu-même.* De crainte qu'on ne s'imagine que ſaint Paul vouloit ſe relever dans tout ce qu'il vient de dire de la vérité de la prédication, il en rend ici gloire à Dieu, & déclare que s'il a eu l'honneur de prêcher JESUS CHRIST, & de faire des merveilles en ſon nom, c'eſt à Dieu ſeul qu'en eſt duë toute la gloire, (*a*) que c'eſt lui qui l'a affermi dans la Foi, & qui lui a donné l'onction de ſon Eſprit-Saint, & de ſa grace, (*b*) ſans laquelle il ne ſeroit rien.

℣ 22. QUI ET SIGNAVIT NOS, ET DEDIT PIGNUS SPIRITUS. *C'eſt lui auſſi qui nous a marqué de ſon ſceau, & qui nous a donné pour arrhes le ſaint Eſprit.* Dieu par un pur effet de ſa bonté, nous a imprimé le ſceau de la juſtice & de la grace dans le Baptême, & il nous a donné ſon Eſprit Saint avec ſes dons ſurnaturels, comme un gage du bonheur du Ciel qu'il nous a promis. Celui qui tient des arrhes, a des aſſûrances de la choſe, mais il ne la poſſede pas encore; & celui qui a une promeſſe bien ſcellée & confirmée, ne joüit pas encore de ce qui lui eſt promis, mais il a de juſtes prétentions & des eſpérances bien fondées d'en joüir un jour. (*c*)

℣. 23. TESTEM DEUM INVOCO. *Je prens Dieu à témoin au péril de mon ame*, ou de ma vie, *que ça été pour vous épargner que je n'ai point*

(*a*) *Chryſoſt.* Ὁ δὲ βεβαιῶν ἡμᾶς, Θεὸς τυγχάνει, ἀ μὴ ἐν ἡμῖν παρεγκλίσεως ὂν τῆς πίστεως τῆς εἰς τὸν Χριστόν.

(*b*) 1. *Joan.* II. 20. 27. *Rom.* I. 5. 1. *Cor.* XV. 10.

(*c*) *Vide Chryſoſt. Theodoret.*

encore voulu aller à Corinthe. Car ſi j'étois allé vous voir dans la diſpoſition où étoient les choſes, je n'aurois pû me diſpenſer de me ſervir de mon autorité, & d'uſer de rigueur envers l'inceſtueux, & les autres dont j'ai relevé les déſordres dans ma premiére lettre. (*a*) Quand je vous parle ainſi, ne croyez point que je prétende *éxercer une domination ſur vôtre Foi*, ni vous impoſer des obligations nouvelles, ou vous propoſer autre choſe à croire, que ce que JESUS-CHRIST nous a enſeigné. (*b*) Ou bien, je n'ai garde de m'ériger en maître, parce que Dieu vous a appellez à la Foi par mon miniſtére. (*c*) Je me regarde au contraire comme *uniquement obligé de contribuer à vôtre joye*, & à vôtre bonheur, *puiſque vous demeurez fermes dans vôtre Foi.* Je ne me ſervirai jamais de vôtre attachement à l'Evangile, pour prendre ſur vous une autorité capable de vous faire de la peine: je n'aurai d'attention qu'à vous procurer des ſujets ſolides & légitimes de vous réjoüir en JESUS-CHRIST, & c'eſt ce que je crois avoir fait dans ma premiére Epître, qui ne vous a affligé pour un moment que pour vous remplir enſuite d'une ſolide conſolation, par la correction de ceux qui s'étoient éloignez de leurs devoirs, & pour vous affermir dans la Foi: *Nam Fide ſtatis.* Ou en le joignant à *Dominari Fidei veſtræ.* Nous ne prétendons pas exercer ſur vous toute nôtre autorité Apoſtolique, puiſque vous demeurez fortement attachez à la Foi: nous prenons part à vôtre bonheur, & nous nous en réjoüiſſons avec vous: *Sed adjutores ſumus gaudii veſtri.*

(*a*) *Chryſoſt. Theodoret. alii.*
(*b*) *Grot. Bez. Sclater.*
(*c*) *Theodoret. Photius, apud Oecumen. Eſt. Mey. Eraſm. Gagn.*

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Saint Paul n'eſt point venu à Corinthe, de peur d'affliger les Fidéles de cette Egliſe. Il pardonne à l'inceſtueux. Il a fort déſiré le retour de Tite. Odeur de vie, odeur de mort. Faux Docteurs.

℣. 1. *Statui autem hoc ipſum apud me, ne iterum in triſtitia venirem ad vos.*

2. *Si enim ego contriſto vos: & quis eſt, qui me lætificet, niſi qui contriſtatur ex me?*

℣. 1. JE réſolus donc en moi-même de ne vous aller point voir de nouveau, de peur de vous cauſer de la triſteſſe.

2. Car ſi je vous avois attriſtez, qui me pourroit réjoüir; puiſque vous qui le devriez faire, ſeriez vous-mêmes dans la triſteſſe que je vous aurois cauſée?

COMMENTAIRE.

℣. 1. STATUI NE ITERUM IN TRISTITIA VENIREM AD VOS. *Je réſolus de ne vous point aller voir, de peur de vous cauſer de la triſteſſe.* Saint Paul continuë à ſe juſtifier de ce qu'il n'étoit point venu voir les Corinthiens, comme il le leur avoit promis. Il a dit à la fin du Chapitre précédent qu'il ne prétendoit point dominer ſur eux, ſous prétexte qu'ils étoient fidéles, mais qu'il ne ſongeoit qu'à contribuer à leur joye, puiſque Dieu leur avoit fait la grace de demeurer fermes dans la Foi; ici il déclare qu'il n'a pas voulu les aller voir tandis qu'il y a eu parmi eux quelque choſe à réformer, de peur que ſon arrivée ne leur cauſât quelque nouvelle triſteſſe, aprés celle que ſa lettre y avoit cauſée.

℣. 2. SI EGO CONTRISTO VOS, QUIS EST QUI ME LÆTIFICET. *Si je vous avois attriſté, qui me pourroit réjoüir?* Et ſi j'étois allé chez vous, pour vous cauſer de la triſteſſe, (*a*) quelle ſatisfaction y aurois-je reçu moi-même? puiſque vous êtes les ſeuls qui pouvez m'y recevoir, & m'y donner quelque plaiſir. C'auroit donc été m'expoſer moi-même à faire un voyage déſagréable, que de m'y trouver dans ces circonſtances.

℣. 3. ET HOC IPSUM SCRIPSI VOBIS. *C'eſt ce que je vous ai*

(*a*) Ἐλθὼν δὲ πάλιν. Chryſoſt. Πλέον ἐπιτιμῶν, ἀναγκαῖον, ἀπεριφλόγως.

écrit

4. Et hoc ipſum ſcripſi vobis, ut non cùm venero, triſtitiam ſuper triſtitiam habeam de quibus oportuerat me gaudere: confidens in omnibus vobis, quia meum gaudium, omnium veſtrùm eſt.

3. C'eſt auſſi ce que je vous avois écrit; afin que venant vers vous, je ne reçûſſe pas triſteſſe ſur triſteſſe, de la part même de ceux qui me devoient donner de la joye: ayant cette confiance en vous tous, que chacun de vous trouvera ſa joye dans la mienne.

4. Nam ex multa tribulatione & anguſtia cordis ſcripſi vobis per multas lacrymas, non ut contriſtemini: ſed ut ſciatis, quam charitatem habeam abundantiùs in vobis.

4. Et il eſt vrai que je vous écrivis alors dans une extrême affliction, dans un ſerrement de cœur, & avec une grande abondance de larmes, non dans le deſſein de vous attriſter; mais pour vous faire connoître la charité toute particuliére que j'ai pour vous.

5. Si quis autem contriſtavit, non me contriſtavit, ſed ex parte, ut non onerem omnes vos.

5. Que ſi l'un de vous m'a attriſté, il ne m'a pas attriſté entiérement, mais ſeulement en partie, pour ne vous pas charger tous.

COMMENTAIRE.

écrit, afin que venant vers vous je n'eûſſe pas triſteſſe ſur triſteſſe. (*a*) Voilà la vraye raiſon que je viens de vous écrire, & qui m'a empêché de vous venir voir. Ou bien, c'eſt pour vous porter à corriger ces abus, & à punir ces déſordres, que je vous ai écrit ma premiére lettre, (*b*) afin que quand je viendrois vers vous je ne fuſſe pas accablé de triſteſſe, ni obligé à vous traiter avec ſévérité.

℣. 4. EX MULTA TRIBULATIONE SCRIPSI VOBIS. *Je vous écrivis alors dans une extrême affliction.* Je vous ai écrit ma premiére Epître avec une extrême douleur, & ſi j'ai uſé d'expreſſions un peu fortes, ce n'a été ni par aigreur, ni dans la vûë de vous affliger, mais de vous corriger, par l'amour tendre que j'ai pour vous.

℣. 5. NON ME CONTRISTAVIT, (*c*) SED EX PARTE. *Il ne m'a pas attriſté entiérement, mais ſeulement en partie, pour ne vous pas charger tous.* J'avouë que lorſque je vous écrivis, j'étois dans la douleur à cauſe du crime de l'inceſtueux: (*d*) mais ma douleur étoit modérée par la conſidération du reſte de l'Egliſe, qui étoit demeurée ferme dans la Foi & dans la vertu. Je n'ai garde de vous imputer à tous la faute d'un

(*a*) *Græc. impreſſ. Ἵνα μὴ λύπην λύπην ἔχω. Ut non triſtitiam habeam. Alii: Λύπην ἐπὶ λύπῃ. Triſtitiam ſuper triſtitiam. Ita plures apud Mill.*

(*b*) *Eſt. Grot. Men. Tirin.*

(*c*) *Edit. Sixti V. Si quis contriſtavit me.*

(*d*) *Origen. homil 1. Pſal. XXXVII. Pacian. Ep. 3. ad Sympron. Ambroſ. & lib. 1. de Pœnit. cap. ult. Greg. lib. 33. Moral. cap. 8. Auguſt. lib. 3. contra Epiſt. Parmen. cap. 1. & Interp. paſſim.*

Digitized by Google

6. Sufficit illi, qui ejuſmodi eſt, objurgatio hæc, quæ fit à pluribus :

7. Ita ut è contrario magis donetis, & conſolemini, ne fortè abundantiori triſtitiâ abſorbeatur qui ejuſmodi eſt.

8. Propter quod obſecro vos, ut confirmetis in illum charitatem.

6. Il ſuffit pour lui, en l'état où il eſt, que ſa réprimande ait été faite par pluſieurs perſonnes.

7. Et vous devez plûtôt le traiter maintenant avec indulgence, & le conſoler, de peur qu'il ne ſoit accablé par un excez de triſteſſe.

8. C'eſt pourquoi je vous prie de lui donner des preuves effectives de vôtre charité.

COMMENTAIRE.

ſeul. Grotius l'entend ainſi : ce n'eſt pas toute l'Egliſe de Corinthe qui m'a cauſé de la triſteſſe, c'eſt un ſimple particulier : ce que je dis afin que vous ne croyiez pas que je veüille vous charger tous de ce reproche. Hammond : ce n'eſt pas moi ſeul qu'il a affligé, mais vous tous, au moins en quelque choſe ; ce que je dis pour ne le point ſurcharger par de nouveaux reproches ; ou pour ne pas vous accabler tous de ce reproche.

℣. 6. SUFFICIT ILLI OBIURGATIO, &c. *Il ſuffit pour lui que ſa réprimande ait été faite par pluſieurs perſonnes.* C'eſt aſſez que l'inceſtueux ait été corrigé, & repris par toute l'Egliſe, ſans ajoûter de nouveaux reproches à ſa peine. (*a*) D'autres traduiſent ainſi le Grec ; (*b*) c'eſt aſſez pour cet homme, d'avoir ſouffert ce qu'il a ſouffert juſqu'ici, ſoit qu'on l'entende de l'excommunication, (*c*) comme s'il diſoit : il a été aſſez long-tems ſéparé de l'Egliſe, qu'il ſoit rétabli dans la communion : ſoit qu'on l'explique de ſa maladie : il a été aſſez puni de ſon crime par la maladie dont il a été frappé ; (*d*) il faut à préſent demander à Dieu ſa guériſon.

℣. 7. UT MAGIS DONETIS. *Le traiter avec indulgence*, lui faire grace, lui pardonner. Il parle aux Chefs de l'Egliſe, & avec eux aux fidéles, qui s'étoient joints à eux pour donner plus de poids à l'excommunication, ou du moins aux réprimandes des Chefs. Recevez-le dans la communion, & le conſolez par l'eſpérance du pardon, de peur qu'il ne ſoit accablé par un excez de triſteſſe. Théodoret admire ici la force de l'éloquence de ſaint Paul. Ce faiſeur de tentes, avoit ſçû remuer tous les eſprits & tous les cœurs, juſques au point que l'on voit ici : enſorte qu'il eſt obligé de les conſoler, & de les prier d'uſer d'indulgence envers

---

(*a*) *Theodoret. Bez. Eraſm.*

(*b*) Ἱκανὸν τῷ τοιούτῳ ἡ ἐπιτιμία αὕτη ἡ ὑπὸ τῶν πλειόνων.

(*c*) *Eſt. Men, alii.*

(*d*) *Vide* 1. *Cor.* v. 4. *Tradere hujuſmodi ſathanæ in interitum carnis. Vide Grot. Hammond.*

Digitized by Google

9. *Ideò enim, & scripsi ut cognoscam experimentum vestrum, an in omnibus obedientes sitis.*

9. Et c'est pour cela même que je vous en écris, afin de vous éprouver, & de reconnoître si vous êtes obéïssans en toutes choses.

10. *Cui autem aliquid donastis, & ego: nam & ego quod donavi, si quid donavi, propter vos in persona Christi;*

10. Ce que vous accordez à quelqu'un par indulgence, je l'accorde aussi. Car si j'use moi-même d'indulgence, j'en use à cause de vous, *au nom* & en la personne de Jesus Christ;

11. *Ut non circumveniamur à Satana: non enim ignoramus cogitationes ejus.*

11. Afin que Satan ne nous surprenne point: car nous n'ignorons pas ses desseins.

COMMENTAIRE.

ce pécheur, de peur qu'il ne tombe dans le déséspoir.

℣. 8. Ut confirmetis in illum charitatem. *De lui donner des preuves effectives de vôtre charité*, en le consolant, en priant pour lui, en le recevant à la communion, en le traitant désormais comme un frere, avec une parfaite charité.

℣. 9. Ut cognoscam experimentum vestrum. *Afin de vous éprouver, & de reconnoître si vous êtes obéïssans.* Une autre raison qui m'a porté à vous écrire ma premiére Epître comme j'ai fait, a été d'éprouver vôtre attachement à la Foi, & vôtre obéïssance; & pour m'assurer si vous aviez approuvé la peine de l'incestueux, & si le partage de sentiment qui régnoit parmi vous, n'avoit point alteré vôtre soûmission, & vôtre piété. D'autres l'expliquent ainsi; je vous ai écrit cette seconde lettre pour éprouver vôtre obéïssance, & pour savoir, si vous aviez la même déférence à mes ordres, lorsque je vous dis de recevoir l'incestueux dans vôtre communion, que vous en avez eu à l'en séparer. (*a*)

℣. 10. Cui aliquid donastis, et ego. *Ce que vous accordez à quelqu'un par indulgence, je l'accorde aussi.* Les Corinthiens avoient fait prier saint Paul par saint Tite, qui vint à Corinthe quelque tems aprés l'arrivée de la premiére lettre, d'user d'indulgence envers celui qu'il avoit livré à Sathan; (*b*) il leur répond ici que trés-volontiers il accorde le pardon à celui auquel ils veulent pardonner; qu'il reçoit celui pour lequel ils s'intéressent. Il ajoûte que s'il pardonne à cet homme: *C'est à cause d'eux, & en la personne*, au nom, par l'autorité *de Jesus-Christ*. J'agis en cela comme Ministre & Apôtre de Jesus-Christ, (*c*) & je veux bien user de mon pouvoir pour lui pardonner en vôtre considération.

(*a*) *Theodoret. Est.*
(*b*) *Vide Theodoret. Tirin.*
(*c*) *Matth. xvi. 19. Quodcumque solveris super terram, erit solutum in cœlis, &c. Theophyl.* Ὡς ἀντιπροσωπῳ Χριστου ὢν. *Vide & Theodoret.*

Digitized by Google

12. *Cùm veniſſem autem Troadem propter Evangelium Chriſti, & oſtium mihi apertum eſſet in Domino.*

12. Or étant venu à Troade pour prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une entrée *favorable*,

COMMENTAIRE.

℣. 11. UT NON CIRCUMVENIAMUR A SATHANA. *Afin que ſathan ne nous ſurprenne point.* Nous devons de concert uſer d'indulgence envers ceux qui ſont tombez, & qui ont fait pénitence, de peur que le démon ne nous ſurprenne. Vous autres, en nous portant à uſer d'une ſévérité exceſſive, & les pécheurs, en les portant au découragement & au déſeſpoir. (*a*) nous devons craindre que les remédes que nous employons, ne donnent matiére de triomphe à ſathan: *Ne remedium noſtrum fiat ſathanæ triumphus;* dit ſaint Ambroiſe. (*b*) On peut traduire le Grec: (*c*) *De peur que nous ne ſoyons ſaiſis* & arrêtez *par ſathan*, comme par un maître injuſte & violent. Autrement, de peur que nous ne ſoyons vaincus & aſſujettis par ſathan. Il paroît par tout ceci que toute l'Egliſe avoit concouru à la peine de l'inceſtueux, & que ſaint Paul vouloit de même qu'elle concourût à ſon rétabliſſement & à ſa réconciliation. Elle avoit eu part à l'un & à l'autre par ſon obéiſſance, par ſes priéres, par ſon interceſſion auprés de l'Apôtre. Elle s'étoit ſéparée du coupable, elle s'étoit affligée de ſon malheur, elle avoit demandé & obtenu pour lui quelque indulgence auprés de ſaint Paul.

℣. 12. CUM VENISSEM TROADEM. *Etant venu à Troade.* Saint Paul quitta Ephéſe aprés la ſédition excitée par l'Ofévre Demetrius, & vint à Troade ville de Phrygie pour s'y embarquer, & pour paſſer de là en Macédoine, comme nous l'avons vû dans les Actes. (*d*) Il ſouhaitoit d'y trouver ſaint Tite, qu'il avoit envoyé à Corinthe, & par lequel il attendoit des nouvelles du ſuccez de ſa premiére lettre: ainſi il auroit voulu ne pas paſſer en Macédoine ſans lui. Il y paſſa toutefois, quoique Dieu lui eût ouvert une entrée favorable pour la Prédication de l'Evangile dans la Phrygie: *Et oſtium mihi apertum eſſet in Domino.* Dieu avoit tellement béni mes premiers travaux, que j'avois tout lieu d'eſpérer de faire un grand fruit dans ce pays-là. (*e*) Dieu avoit ouvert le cœur de ces peuples, & j'avois trouvé en eux une merveilleuſe diſpoſition à m'écouter. (*f*)

℣. 13. EO QUOD NON INVENERIM TITUM. *Je n'y ai point eu*

(*a*) Eſt. *Menoc. Tirin. alii.*
(*b*) *Ambroſ. lib. 1. de Pœnitent. cap. ult.*
(*c*) Ἵνα μὴ πλεονεκτηθῶμεν ὑπὸ τοῦ σατανᾶ. *Vide Bez. & Lud. de Dieu.*
(*d*) *Act.* xx. 1. *ſq.*
(*e*) *Ieronym. Ep.* 150. *qu.* 11. *& ſequ. D. Thom. Primaſ. Sedul. Eſt. hic.*
(*f*) *Primaſ. Sedul. Arias Montan. Eſt. alii.*

13. *Non habui requiem spiritui meo, & quòd non invenerim Titum fratrem meum, sed valefaciens eis, profectus sum in Macedoniam.*

13. Je n'ai point eu l'esprit en repos, parce que je n'y avois point trouvé mon frere Tite. Mais ayant pris congé d'eux, je m'en suis allé en Macédoine.

COMMENTAIRE.

l'esprit en repos, parce que je n'y ai point trouvé Tite, que j'attendois de Corinthe, & par le moyen duquel j'espérois de vos nouvelles, & je désirois savoir comment vous aviez reçû ma premiére lettre. Saint Jerôme (*a*) a cru que S. Tite étant l'Interpréte de S. Paul, l'Apôtre n'alloit pas volontiers sans lui; comme il prévoyoit qu'il pourroit avoir besoin de son secours en Macédoine, son absence lui donna de l'inquiétude. Mais on ne conçoit pas aisément quel besoin l'Apôtre pouvoit avoir d'un Interpréte. Les uns croyent que le don des Langues n'étoit pas perpétuel dans les Apôtres. D'autres, que saint Paul, quoiqu'il eût la connoissance de la Langue Grecque, ne la parloit pas aisément; quelques-uns s'imaginent que quand les Apôtres parloient devant les assemblées nombreuses, composées de peuples de différentes Langues, leur Interpréte expliquoit par exemple en Latin, ce que l'Apôtre disoit en Grec, ou en Grec ce qu'il disoit en Latin. D'autres conjecturent que l'emploi de ces Interprétes étoit d'expliquer d'une maniére intelligible, les Mystéres que les Apôtres prononçoient d'une maniére trop relevée.

Mais Estius montre au long qu'aucune de ces raisons n'est convaincante, & qu'il n'y a nulle apparence que saint Paul ait eû un Interpréte; cet Apôtre nous dit lui-même qu'il n'y avoit aucune Langue qu'il ne parlât. (*b*) 1°. Avec les seules Langues Grecque & Syriaque, qu'il savoit sans miracle, il pouvoit prêcher presque dans tout l'Orient & l'Occident. Et avec la Langue Latine seule dans presque tout l'Occident. 2°. Dans la Macédoine & dans la Gréce où il alloit, il n'avoit nul besoin d'Interpréte, puisqu'étant natif de Tharse, le Grec étoit sa Langue maternelle. 3°. Pour la délicatesse de cette Langue, & la finesse de la prononciation, il ne l'a jamais recherchée; il déclare qu'il n'est point venu prêcher avec l'éloquence des Orateurs, & la subtilité des Philosophes, (*c*) mais dans la simplicité & l'humilité de l'Evangile. 4°. Enfin les Apôtres prêchoient avec tant de sagesse, qu'ils s'efforçoient toûjours de proportionner leurs instructions, & leurs discours à la portée de leurs auditeurs; (*d*) & s'ils avoient quelques Mystéres à leur découvrir, ils les leur expliquoient eux-mêmes, sans user pour cela d'Interprétes.

(*a*) *Ieronym. Ep. 150. qu. 11.*
(*b*) *1. Cor. XIV. 18. Omnium vestrum linguis loquor.*
(*c*) *1. Cor. II. 1. & seq.*
(*d*) *2. Cor. III, 1. & sequ.*

Digitized by Google

14. *Deo autem gratias qui semper triumphat nos in Christo Jesu, & odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco:*

15. *Quia Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt, & in iis qui pereunt;*

14. Je rends graces à Dieu, qui nous fait toûjours triompher en JESUS CHRIST, & qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoissance de son nom.

15. Car nous sommes devant Dieu la bonne odeur de JESUS CHRIST, soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent;

COMMENTAIRE.

℣. 14. QUI SEMPER TRIUMPHAT NOS IN CHRISTO JESU. *Je rends graces à Dieu, qui nous a fait triompher en Jesus-Christ*, qui nous a toûjours donné la victoire contre nos ennemis, par le secours de JESUS-CHRIST. Qui (*a*) a assujetti sous nos pieds & les Juifs & les Gentils, pour les rendre fidéles à l'Evangile; ou pour charger de confusion ceux qui sont demeurez dans leur infidélité, & dans leur endurcissement. D'autres (*b*) le prennent à la lettre: *Triumphat nos*, il triomphe de nous; il nous a heureusement assujettis à la Foi, & il nous mene en triomphe, comme des ennemis vaincus par la force de son esprit & de sa grace.

ODOREM NOTITIÆ SUÆ MANIFESTAT PER NOS. *Il répand par nous en tout lieu l'odeur de la connoissance de son nom.* La bonne odeur, marque la bonne réputation, (*c*) comme la mauvaise odeur, la mauvaise réputation. (*d*) Les Apôtres étoient la bonne odeur de JESUS-CHRIST, parce qu'ils annonçoient par tout sa religion, sa morale, sa vie, sa Résurrection, sa Divinité, & que soûtenant cela par leur bonne vie, par leur doctrine, & par leurs miracles, ils rendoient pour ainsi dire, la vie aux morts en les tirant des ténébres de l'infidélité, & en les conduisant à la lumiére de la Foi; mais à l'égard des incrédules, & des infidéles, *ils étoient une odeur de mort.* ℣. 16. Parce que ceux-là n'écoutant l'Evangile que pour le contredire, & pour le combattre, ils périssoient par leur faute, & demeurant volontairement dans la mort; ils se rendoient encore plus coupables par le mépris qu'ils faisoient de la vérité, qui leur étoit annoncée. (*e*) Il y a des odeurs qui font revenir le cœur, & qui soulagent ceux qui les sentent, il y en a d'autres qui sont dangereuses, qui portent trop à la tête, & qui sont capables de causer la mort. C'est à quoi l'Apôtre fait ici allusion.

℣. 16. ET AD HÆC QUIS TAM (*f*) IDONEUS? *Et qui est ca-*

(*a*) *Ambrosiast. Qui triumphat per nos. Est. Grot. Men. Tirin. & Graci.*

(*b*) *Est Drus. Lud. de Dieu.* Τῷ θριαμβεύοντι ἡμᾶς ἐν τῷ Χριστῷ.

(*c*) *Jerem.* XL. III. 11. *Osee* XIV. 7.

(*d*) *Genes.* XXXIV. 30. *Exod.* V, 21.

(*e*) *Vide Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est. Men. alios.*

(*f*) *Tam, non legitur in Græc. Syr. Ambrosiast. Sedul. &c. Sed legunt S. Germ. & Clarom. Lat. Iconymiast. Vide Est & Mill.*

Digitized by Google

16. *Aliis quidem odor mortis in mortem ; aliis autem odor vitæ in vitam. Et ad hæc quis tam idoneus ?*

17. *Non enim sumus sicut plurimi, adulterantes verbum Dei : sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.*

16. Aux uns une odeur de mort, qui les fait mourir ; & aux autres une odeur de vie, qui les fait vivre. Et qui eſt capable d'un tel miniſtére ?

17. Car nous ne ſommes pas comme pluſieurs, qui corrompent la parole de Dieu ; mais nous la prêchons avec une entiére ſincérité, comme de la part de Dieu, en la préſence de Dieu, & dans *la perſonne de* JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

pable d'un tel miniſtére ? De prêcher l'Evangile, & d'être aux méchans une odeur de mort, & aux bons une odeur de vie ? Si Dieu par ſa miſéricorde ne nous avoit choiſis pour cet emploi, & ne nous avoit donné les graces pour nous en acquitter comme il faut, comment aurions-nous pû en remplir les obligations ? car nous ne nous y ſommes pas ingerez de nous-mêmes. ℣. 17. Et *nous ne ſommes pas comme pluſieurs qui corrompent la parole de Dieu ;* ce ne ſeroit pas une grande affaire de prêcher l'Evangile, ſi l'on vouloit le faire comme quelques-uns qui le corrompent, qui en affoibliſſent les véritez, qui en déguiſent les obligations, qui mêlent à la parole de Dieu leurs propres inventions ; (*a*) comme ceux qui mêlent le vin avec l'eau, au lieu de le vendre pur. (*b*) D'autres traduiſent le Grec par : (*c*) *Qui trafiquent*, qui cherchent à s'enrichir par la parole de Dieu. Il attaque les faux Apôtres, qui ne prêchoient l'Evangile que pour vivre plus à leur aiſe, & qui pour éviter les perſécutions, ne manquoient guéres de déguiſer, ou de corrompre la vérité Chrétienne.

℣. 17. SED EX SINCERITATE. *Mais nous la prêchons avec une entiére ſincérité.* Il oppoſe la droiture, le déſintéreſſement, la ſincérité, la verité qui accompagne ſa prédication, à l'hypocriſie, aux détours, à l'amour du gain, qui font le caractére des faux Apôtres, contre leſquels il invective en pluſieurs endroits.

(*a*) *Chryſoſt.* Καπηλεύοντες τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ. Τὰ ἀυτῶ ἀναμιγνύοντες τῆς θείας. *Ita Theodoret. & alii plures.*

(*b*) *Iſai.* I. 22.

(*c*) *Vide Eſt. Tirin. Men.* Καπηλεύω. *Heſych.* Πραγματεύεσθαι. *Confer* I. *Timoth.* VI. 5. *Tit.* I. 11. I. *Petri* II. 3.

CHAPITRE III.

Saint Paul n'a pas besoin de Lettres de recommandation, il est assez recommandé par la conversion des Corinthiens. La nouvelle Alliance est plus honorable que l'ancienne. Voile étendu sur la Loi de Moyse. Ce voile est levé par ceux qui croyent à l'Evangile.

℣. 1. *Incipimus iterùm nosmetipsos commendare: aut numquid egemus (sicut quidam) commendatitiis epistolis ad vos, aut ex vobis?*

℣. 1. Commençons-nous de nouveau à nous relever nous-mêmes; & avons-nous besoin, comme quelques-uns, que d'autres nous donnent des lettres de recommandation envers vous, ou que vous nous en donniez *envers les autres?*

COMMENTAIRE.

℣. 1. INCIPIMUS ITERUM NOSMETIPSOS COMMENDARE? *Commençons-nous de nouveau à nous relever nous-mêmes?* Saint Paul pour soûtenir la dignité de son ministére contre les faux Apôtres, & les faux Docteurs (*a*) qui le rabaissoient, & qui cherchoient à lui ravir son autorité, avoit été obligé en plusieurs endroits de sa premiére Epître (*b*) de dire quelque chose à son avantage; il est obligé de nouveau de relever ici l'excellence de son emploi, & de soûtenir la supériorité de l'Evangile au-dessus de la Loi de Moyse. Il prévient là-dessus les Corinthiens, en leur témoignant que ce n'est que par nécessité qu'il est obligé d'en venir là.

AUT EGEMUS (*c*) SICUT QUIDAM, COMMENDATITIIS EPISTOLIS. *Ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation envers vous?* Les faux Apôtres pour se concilier du crédit, & pour être mieux reçûs dans les Eglises, demandoient des lettres de recommandation aux lieux d'où ils sortoient, afin qu'on leur donnât l'hospitalité, & les autres choses de la vie, & qu'on eût confiance en eux, comme en personnes reconnuës & éprouvées. Saint Paul & les vrais

(*a*) *Chrysost. Theodoret.*

(*b*) *Vid.* 1. *Cor.* I. 11. 23. *& seq. &* II. 5. 6. 12. 1. 2. XIV. 18. 37.

(*c*) Εἰ μὴ χρῄζομεν. *Nisi egeamus. Alii:* ἢ μὴ χρῄζομεν. *Aut an indigemus? Ita Steph. 1. S. Germ. & Clarom. G. L. Syr. Arab. Theod. Ambrosiast.*

Apôtres

2. *Epiſtola noſtra vos eſtis, ſcripta, in cordibus noſtris, quæ ſcitur & legitur ab omnibus hominibus;*

3. *Manifeſtati quòd epiſtola eſtis Chriſti, miniſtrata à nobis, & ſcripta non atramento ſed Spiritu Dei vivi: non in tabulis lapideis, ſed in tabulis cordis carnalibus.*

2. Vous êtes vous-mêmes nôtre lettre *de recommandation*, qui eſt écrite dans nôtre cœur, qui eſt reconnuë & lûë de tous les hommes;

3. *Vos actions faiſant* voir que vous êtes la lettre de Jeſus-Chriſt, dont nous n'avons été que les miniſtres; & qui eſt écrite, non avec de l'encre; mais avec l'Eſprit de Dieu vivant; non ſur des tables de pierres, mais ſur des tables de chair, qui ſont vos cœurs.

COMMENTAIRE.

Apôtres n'avoient que faire de ſemblables lettres de recommandation. Les prodiges & les dons du ſaint Eſprit qui les accompagnoient par tout, rendoient aſſez témoignage à leur prédication, & à leur mérite. Il y a une eſpéce d'ironie dans tout ceci.

℣. 2. EPISTOLA NOSTRA VOS ESTIS. *Vous êtes vous-mêmes nôtre lettre de recommandation.* Nous n'avons qu'à dire que nous ſommes les Apôtres des Corinthiens, que nous avons fondé cette Egliſe, pour nous faire aſſez connoître. Vôtre religion, vôtre piété, vôtre vertu ſont célebres par tout le monde. (*a*) Ce ſont là les témoins qui dépoſent en nôtre faveur. Cette lettre eſt écrite non au dehors, *mais dans mon cœur*, d'une maniére liſible & intelligible *aux yeux de tous les hommes*; mais comment étant écrite dans mon cœur, peut-elle être lûë de tout le monde? C'eſt que quand je n'en dirois rien, & que j'en retiendrois la connoiſſance au fond de moi-même, les effets parleroient. Tout le monde ſait la converſion de l'Egliſe de Corinthe, & perſonne n'ignore que je n'en ſois l'Apôtre. Ainſi je n'ai que faire de lettres de recommandation de vôtre part.

℣. 3. MANIFESTATI QUOD EPISTOLA ESTIS CHRISTI. *Vous êtes la lettre de Jeſus-Chriſt, dont nous n'avons été que les Miniſtres.* Saint Paul ne s'attribuë que la moindre partie de cette lettre, qui lui fait tant d'honneur, je veux dire, de la converſion des Corinthiens. Il ne dit pas qu'il l'ait écrite, mais ſimplement qu'il l'a préparée, qu'il l'a diſpoſée: *miniſtrata à nobis*: C'eſt le S. Eſprit lui même qui l'a écrite: *Scripta non atramento, ſed Spiritu Dei vivi.* Nous n'y avons pas eu plus de part, que Moyſe aux Tables de la Loi. Il les tira de la carriére, il les polit, il les diſpoſa: (*b*) mais ce fut le doigt de Dieu qui y grava les dix Commandemens de la Loi.

(*a*) *Theodoret. hic.* Ἐπιστολὴ ἔμψυχον ἔχομεν ἣν παρ' ὑμῶν συνιστῶσιν ἅπαντες, τὴν πίστιν τὴν ὑμετέραν, τὴν παρρησίαν τῆς ψυχῆς ἣν διαλάμπει.

(*b*) *Deut.* X. 1. 3. *Dixit Dominus ad me: Dora tibi duas tabulas lapideas, & ſcribam in tabulis verba quæ fuerunt in his quas antè confregiſti.*

Digitized by Google

4. *Fiduciam autem talem habemus, per Christum ad Deum:*

5. *Non quòd sufficientes simus cogitare aliquid à nobis quasi ex nobis: sed sufficientia nostra ex Deo est.*

4. C'eſt par Jeſus-Chriſt, que nous avons une ſi grande confiance en Dieu;

5. Non que nous ſoyons capables de former de nous mêmes comme de nous mêmes; mais c'eſt Dieu qui nous en rend capables.

COMMENTAIRE.

℣. 4. FIDUCIAM TALEM HABEMUS. *C'eſt par Jeſus-Chriſt que nous avons une ſi grande confiance en Dieu.* Je reconnois avec la plus ſincére humilité, que je ſuis indigne du miniſtére que j'exerce, & que les effets de vôtre Foi, & de ma prédication, que la propagation de l'Evangile, & le progrez que vous y avez fait, ſont fort au-deſſus de mes forces; (*a*) auſſi j'en rapporte toute la gloire à Dieu, & je reconnois que c'eſt par JESUS-CHRIST, que j'oſe en parler comme j'en parle. Si vous êtes le ſceau de ma prédication, (*b*) & ma lettre de recommandation; c'eſt un pur effet de la bonté de JESUS-CHRIST, & de Dieu ſon pere.

℣. 5. NON QUOD SUFFICIENTES SIMUS COGITARE ALIQUID A NOBIS. *Non que nous ſoyons capables de former de nous mêmes aucune bonne penſée.* Et comment aurions-nous pû ouvrir vos eſprits & vos cœurs, pour vous faire recevoir la parole de ſalut, puis que nous ne pouvons de nous-mêmes, & par nos propres forces, former aucune ſainte réſolution, aucune bonne penſée agréable à Dieu, & méritoire d'une récompenſe ſurnaturelle. (*c*) C'eſt une ſentence de la vérité même, que ſans Dieu nous ne pouvons aucun bien: (*d*) *Sine me nihil poteſtis facere.* Sans la grace de JESUS-CHRIST, ſans la Foi, ſans le ſecours ſurnaturel de Dieu, nous ſommes à l'égard du bien moral & méritoire, ce qu'eſt le ſep à l'égard de la vigne; auſſi-tôt qu'il en eſt ſéparé, il n'eſt plus bon à rien. (*e*) Mais ſi nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous pouvons tout avec le ſecours de Dieu, dit le Concile de Trente, (*f*) & l'Apôtre lui-même: (*g*) *Omnia poſſum in eo qui me confortat.*

Quand on dit ici que nous ne pouvons de nous-mêmes former aucune bonne penſée, il faut l'entendre des penſées ſaintes & méritoires qui nous menent à la Foi, au ſalut, à la converſion; & non pas des penſées ſpéculatives, & d'un ordre naturel, qui n'ont pour fin qu'un bien de même

(*a*) *Vide Sup.* 2. *Cor.* II. 16.
(*b*) 1. *Cor.* IX. 2. *Signaculum Apoſtolatûs mei vos eſtis in Domino.*
(*c*) *Vide Auguſt. de Dono perſever. cap.* 13. *Concil. Araufic.* 2. *can.* 7.
(*d*) *Joan.* XV. 5.
(*e*) *Joan.* XV. 4.
(*f*) *Concil. Trident. ſeſſ.* XIV. *cap.* 8. *Qui ex nobis tamquam ex nobis nihil poſſumus; eo cooperante qui nos confortat, omnia poſſumus.*
(*g*) *Philipp.* IV. 13.

Digitized by Google

6. *Qui & idoneos nos fecit ministros novi Testamenti : non litterâ, sed Spiritu : littera enim occidit, Spiritus autem vivificat.*

6. Et c'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'Esprit; car la lettre tuë, & l'Esprit donne la vie.

COMMENTAIRE.

ordre & de même nature. Telles ont été les bonnes pensées des anciens Philosophes, & celles des peuples qui ne reconnoissent point JESUS-CHRIST, ni la vraie religion, ou de ceux qui la connoissant, ne s'occupent des véritez qu'elle enseigne, que pour repaître vainement leurs esprits, ou leur vanité. (*a*)

℣. 6. SUFFICIENTIA NOSTRA EX DEO EST, QUI ET IDONEOS NOS FECIT. *C'est Dieu qui nous rend capables d'être les Ministres de la nouvelle Alliance.* Ceci a rapport à ce qu'il a dit ci-devant : (*b*) *Et ad hæc quis idoneus ?* Qui est capable d'un tel ministére ? nous n'en sommes pas capables de nous-mêmes, ni par nous-mêmes : mais c'est Dieu seul qui nous en rend capables, qui nous donne les lumiéres, la grace, la force pour y réüssir. Je n'ai garde de faire un partage injuste en attribuant à Dieu une partie du bien, & une autre partie à moi même; dit saint Chrysostome, (*c*) je reconnois que tout vient de lui.

NON LITTERA SED SPIRITU. *Ministre de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit.* Les Apôtres sont les Ministres de la nouvelle Alliance, de l'Evangile, du Royaume de Dieu : *Non de la lettre*, non de la Loi de Moyse écrite sur la pierre : *mais de l'esprit*, & de la Loi nouvelle, qui nous donne le saint Esprit, & la grace pour nous faire observer ce qu'elle nous commande. La Loi de Moyse enseignoit le bien & le mal, mais elle ne fournissoit pas la force pour pratiquer l'un & éviter l'autre. La Loi de JESUS-CHRIST, enseigne plus parfaitement ce qu'on doit faire & éviter, & donne de plus puissans secours pour remplir ces devoirs. (*d*)

LITTERA ENIM OCCIDIT, SPIRITUS AUTEM VIVIFICAT. *Car la lettre tuë, & l'esprit donne la vie.* La lettre, ou la Loi de Moyse condamnoit à mort les transgresseurs de ses principaux commandemens, (*e*)

(*a*) *Est. Menoc. Augustin. loco citato, & alibi sæpius.*

(*b*) 2. *Cor.* II. 16.

(*c*) *Chrysost. homil. 6. in 2. Cor. hic* Οὐκ ἴσον πεποίηκεν ἐχομὲν, ὃς τὸ μὲν ἐφ' ἡμῖν ἐργάζεσθαι ἐστι, τὸ δὲ τῷ Θεῷ, ἅπαν τὸ παρ' ἐκεῖνῳ ἀναθέντες ἐγὼ λογίζομαι.

(*d*) *Vide Rom.* VII. 7. 8. 9. *& seq. Et Aug. passim lib. de Spiritu & littera & contra adversar. Legis & Prophet. & lib. 3. contra duas Epist. Pelag. cap. 7. &c.*

(*e*) *Chrysost. hic.* Γράμμα δ' οὐχ ἁπλῶς τὸν νόμον φησὶ, τὸν κελεύοντα τὰ πλημμελήματα. Πτῶμα δὲ, τῶν χάριν τὸ διὰ τῆς ἀκριβείας τοῦ νόμου θεῖον ἁμαρτῶν νεκρούμενος ζωοποιεῖται. *Ita & Theodoret. & Theophyl. & Vatab. Zeger. Grot.*

Digitized by Google

7. *Quòd si ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus, fuit in gloria: ita ut non possent intendere filii Israël in faciem Moysi, propter gloriam vultûs ejus, quæ evacuatur.*

7. Que si le ministére de la lettre gravée sur des pierres, qui étoit un ministére de mort, a été accompagné d'une telle gloire, que les enfans d'Israël ne pouvoient regarder le visage de Moyse, à cause de la gloire dont il éclatoit, qui devoit néanmoins finir;

COMMENTAIRE.

comme la violation du Sabbath, l'adultére, l'homicide, &c; mais l'esprit ou la loi nouvelle donne la vie de l'ame & la grace par le Baptême, à ceux qui la professent. L'opposition qu'il y a entre la vie de l'esprit, que la Loi nouvelle nous procure, & la mort dont la Loi ancienne nous menace, fait juger avec plus de raison, qu'il sagit ici de la mort de l'ame. Mais comment la Loi donne-t'elle la mort à l'ame? Ce n'est pas sans doute par un effet direct, & par une intention formelle de Dieu, qui en est l'Auteur, ou de Moyse qui l'a publiée, mais par occasion ou par accident, en ce qu'elle irrite la concupiscence, qui se porte naturellement à ce qui lui est défendu, (*a*) & en ce qu'elle donne des lumiéres pour connoître le mal, sans fournir les graces nécessaires pour résister à la cupidité, & pour remplir les obligations qu'elle impose. (*b*)

On peut aussi l'entendre en ce sens: *La lettre tuë*; l'Ecriture prise à la lettre, conduit quelquefois à l'erreur, & nuit souvent au Lecteur peu instruit: (*c*) *Mais l'esprit vivifie*; Les mêmes Ecritures prises dans le vrai sens, & expliquées dans l'esprit de l'Eglise, en suivant l'analogie de la Foi, donnent la vie à l'ame, l'édifient, l'affermissent dans la Foi, & dans la piété: ce qui est à peu prés la même chose que ce que JESUS-CHRIST dit de l'Evangile: (*d*) *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien.* Mais ces explications ne sont pas les plus littérales de cet endroit.

℣. 7. QUOD SI MINISTRATIO MORTIS LITTERIS DEFORMATA. *Que si le ministére de la lettre gravée sur des pierres.* Si la Loi de Dieu publiée par Moyse, & écrite sur des tables de pierres, qui n'a jamais pû par elle-même que donner la mort, dans le sens que nous le venons de dire; si cette Loi a été accompagnée d'un si grand éclat de gloire, que Moyse étoit obligé de mettre un voile sur sa face; (*e*) Que doit on penser *du ministére de l'esprit*, ℣. 8. & du glorieux emploi de l'A-

(*a*) *Vide Rom.* VII 8. 9. 10. *& sequ. & Rom* IV 15. *Ubi non est Lex, nec prævaricatio. Et* V. 13. *Peccatum non imputabatur cum Lex non esset.* 20. *Lex subintravit ut abundaret delictum.*

(*b*) *Vide August. de Spiritu & litt. cap.* 4. *& seq. & lib.* 15. *contra Faust. cap.* 8. *& alibi sæpius Est. hic.*

(*c*) *August. lib.* 3. *de Doctrina Christ. cap.* 5, 6. 7. *& alibi non rarò.*

(*d*) *Joan.* VI 63.

(*e*) *Exod.* XXXIV. 30.

Digitized by Google

8. *Quomodo non magis ministratio Spiritûs erit in gloria?*

9. *Nam si ministratio damnationis gloria est: multò magis abundat ministerium justitiæ in gloria.*

10. *Nam nec glorificatum est, quod claruit in hac parte propter excellentem gloriam.*

11. *Si enim quod evacuatur, per gloriam est: multò magis quod manet, in gloria est.*

12. *Habentes igitur talem spem, multâ fiduciâ utimur;*

8. Combien le ministére de l'Esprit doit-il être plus glorieux?

9. Car si le ministére de la condamnation a été accompagné de gloire, le ministére de la justice *en* aura incomparablement davantage.

10. Et cette gloire même *de la Loi* n'est point une véritable gloire, si on la compare avec la sublimité de celle *de l'Evangile.*

11. Car si le ministére qui devoit finir a été glorieux, celui qui durera *toujours*, le doit être beaucoup davantage.

12. Ayant donc une telle espérance, nous *vous* parlons avec toute sorte de liberté;

COMMENTAIRE.

postolat? Quelle doit être nôtre gloire, & qui de nous pourra se croire capable d'en remplir tous les devoirs? *Ad hæc quis idoneus?* Ainsi mes freres, si je reléve l'excellence de mon ministére, ne croyez pas que je m'en impute quelque chose: je reconnois que je ne l'ai point mérité, & que j'en suis fort indigne, & vous devez avoüer en le comparant à celui de Moyse, qu'il est fort au-dessus des éloges que je puis lui donner.

QUÆ EVACUATUR. *La gloire de son visage qui devoit finir.* L'éclat du visage de Moyse ne devoit durer qu'un tems; elle devoit finir à sa mort, & l'éclat passager de cette gloire, étoit une figure de la Loi de Moyse, qui devoit être abrogée dans ses observations purement cérémonielles. A cette Loi passagére devoit succéder l'Evangile, dont la lumiére demeure éternellement.

℣. 10. NAM NEC GLORIFICATUM EST QUOD CLARUIT IN HAC PARTE. *Et cette gloire même de la Loi n'est pas une véritable gloire,* à comparer à celle de l'Evangile. (*a*) Ce qu'il y a de plus glorieux dans Moyse, n'est rien en comparaison de ce qui se trouve dans la Loi nouvelle, & dans les Apôtres de JESUS-CHRIST. Mais en quoi consiste l'excellence de l'Evangile au-dessus de la Loi? en ce que les graces y sont plus abondantes, les dons du saint Esprit plus excellens, la perfection plus éminente, les préceptes plus relevez, les récompenses plus grandes, & plus magnifiques.

℣. 12. HABENTES IGITUR TALEM SPEM. *Ayant donc une telle espérance, nous parlons avec toute sorte de liberté.* Ceci a rapport au ℣. 4.

(*a*) *Chrysost hic.* Ἐν τῷ μέρει τούτῳ, τουτέστι, ἐν τούτῳ τῷ τῆς συγκρίσεως λόγῳ. Ἢ οὐ συγκρίσεως ἀλλὰ | ἁπλῶς εἰπεῖν, μᾶλλον δὲ ἐν τούτῳ τῷ μέρει τῆς παρὰ τὸν τῆς συγκρίσεως λόγον. Ἢ οὐ συγκρίσεως ἀλλὰ

13. *Et non ſicut Moyſes ponebat velamen ſuper faciem ſuam, ut non intenderent filii Iſraël in faciem ejus, quod evacuatur,*

14. *Sed obtuſi ſunt ſenſus eorum. Uſque in hodiernum enim diem idipſum velamen in lectione veteris Teſtamenti manet non revelatum, (quoniam in Chriſto evacuatur.)*

13. Et nous ne faiſons pas comme Moyſe, qui ſe mettoit un voile ſur le viſage, afin que les enfans d'Iſraël ne viſſent point la lumiére paſſagére de ſa face.

14. Et ainſi leurs eſprits ſont demeurez endurcis & aveuglez. Car juſqu'aujourd'hui même, lorſqu'ils liſent le vieux Teſtament, ce voile demeure toûjours ſur leur cœur, ſans être levé, parce qu'il ne s'ôte que par Jeſus-Chriſt.

COMMENTAIRE.

où il a dit: *C'eſt par Jeſus-Chriſt que nous avons une telle confiance en Dieu.* C'eſt là ce qui nous donne la confiance de relever ainſi nôtre miniſtére, & de parler de cette ſorte de la Loi ancienne, comparée à la nouvelle. Ce n'eſt point une vaine préſomption; c'eſt une aſſurance bien fondée ſur la parole de JESUS-CHRIST, & ſur les promeſſes du Pere. Ces loüanges ne ſe terminent point à ma perſonne; elles ont pour objet la gloire du Seigneur, & pour fondement la vérité.

℣. 13. UT NON INTENDERENT FILII ISRAEL IN FACIEM EIUS, QUOD EVACUATUR. *Afin que les enfans d'Iſraël ne viſſent point la lumiére paſſagére de ſon viſage.* Ce Texte eſt fort clair: Mais le Grec, (*a*) & pluſieurs anciens Peres Latins (*b*) liſent: *Ut non intenderent filii Iſraël in finem quod evacuatur.* Ce qui paroît la meilleure leçon. L'Apôtre veut dire que les Miniſtres de la Loi Evangélique parlent avec confiance, & ſans voile, découvrant aux hommes les myſtéres de la Religion, inconnus juſques là; au lieu que Moyſe ne parloit aux Hébreux que le voile ſur le viſage; *Afin qu'ils ne pûſſent découvrir le foible de cette Loi, & ſa courte durée*, qui étoit repréſentée par cette lumiére paſſagére qui devoit finir, & par le voile dont il ſe couvroit. Saint Paul donne ici l'explication allégorique du voile, & de l'éclat du viſage de Moyſe, & en fait voir la fin, & la véritable cauſe. (*c*) Quand il dit: *Afin qu'ils ne pûſſent découvrir la fin de cette Loi qui devoit être abrogée;* il n'entend pas que ç'ait été là ſa véritable & premiére intention: (*d*) mais ſeulement que l'événement a fait voir que cela n'étoit pas ſans myſtére, & ſans un deſſein ſupérieur de la part de Dieu, qui avoit ménagé ces circonſtances, pour nous faire faire attention à la vérité que l'Apôtre nous développe ici.

(*a*) Πρὸς τὸ μὴ ἀτενίσαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ εἰς τὸ τέλος τοῦ καταργουμένου. Sed Alex. Vet. ez. aliqui Graci: Εἰς τὸ πρόσωπον.

(*b*) *Auguſt. contra adverſ. Leg. & Prophet. lib. de Spiritu & litt. cap.* 17. *& aliis locis. Beda coll. Hil. Ambroſiaſt. Ieronymiaſt Sedul. Primaſ. Graci plerique omnes S. Germ. & Claromont. Latin.*

(*c*) *Vat. Eſt Grot.*

(*d*) *Forſt. Glaſſ. Sclater, alii.*

15. *Sed usque in hodiernum diem, cùm legitur Moyses, velamen positum est super cor eorum.*

16. *Cùm autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen.*

15. Ainſi juſqu'à cette heure, lorſqu'on leur lit Moyſe, ils ont un voile ſur le cœur.

16. Mais quand il ſera converti au Seigneur, alors le voile ſera ôté.

COMMENTAIRE.

℣. 14. SED OBTUSI SUNT SENSUS EORUM. *Ainſi leurs eſprits ſont demeurez endurcis & aveuglez.* Les Juifs ne voyent les choſes qu'à travers un voile épais; la Loi eſt à leur égard comme un livre fermé, ils n'en ont que le corps, ſans en poſſéder l'eſprit; ils en liſent la lettre, ſans en pénétrer le ſens. Le voile qui couvroit le viſage de Moyſe, eſt demeuré juſqu'à préſent étendu ſur leur cœur, parce qu'n'ayant point JESUS-CHRIST ils n'ont ni la clef des Prophéties, ni la vraye connoiſſance des loix morales, ni en général l'intelligence des Livres ſaints. Ils s'aveuglent volontairement, leur incrédulité eſt le voile qui leur couvre les yeux. (*a*) Les Prophétes, JESUS-CHRIST, & les Apôtres ont ſouvent reproché aux Juifs leur aveuglement, & la dureté de leurs cœurs. (*b*)

℣. 16. CUM AUTEM CONVERSUS FUERIT AD DOMINUM, (*c*) AUFERETUR VELAMEN. *Mais quand il ſera converti au Seigneur, le voile ſera ôté.* On donne pour nominatif au verbe *il ſera converti*, ou Iſraël, ou le cœur du peuple, ou Moyſe, ou la Loi: mais tout cela revient à peu prés au même. Lorſque Dieu à la fin des ſiécles rappellera les Iſraëlites de leur erreur, & de leur endurciſſement, il leur ôtera ce voile qui leur couvre le cœur. (*d*) Ou lorſqu'il leur révélera le vrai ſens de Moyſe, ou de la Loi, alors il levera le voile, qui juſques là leur en a dérobé la parfaite intelligence. Il ſemble qu'il auroit dû dire que le voile ſera ôté, avant que de mettre leur converſion, parce que naturellement les obſtacles doivent être levez, avant que l'effet ſuive. Mais dans le diſcours ordinaire on n'a pas toûjours cette exactitude, ſur tout quand il s'agit de choſes qui ſe rencontrent en même-tems, & qui concourent inſéparablement au même effet.

℣. 17. DOMINUS AUTEM SPIRITUS EST: UBI AUTEM SPIRITUS DOMINI, IBI LIBERTAS. *Or le Seigneur eſt Eſprit: Et où eſt l'Eſprit, là eſt auſſi la liberté.* Il faut ſe ſouvenir qu'il a dit ci-devant,

---

(*a*) *Vide Juſtin. Dialog cum Tryphone. Origen. homil. 14. in Jerem. & homil. 12. in Exod. Theodoret. hic.*

(*b*) *Vide Iſai.* VI. 10. *Matth.* XIII. 14. *Marc.* IV. 12. *Joan.* IX. 39. XII. 40. *Act.* XXVIII. 26. 27. *Rom.* XI. 7. 8. *&c.*

(*c*) Ἡνίκα δ' ἂν ἐπιστρέψῃ πρὸς Κύριον, περιαιρεῖται τὸ κάλυμμα.

(*d*) *Rom.* XI. 26. *Donec plenitudo gentium intraret, & ſic omnis Iſraël ſalvus fieret.*

Digitized by Google

17. *Dominus autem Spiritus est : Ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas.*

17. Or le Seigneur est Esprit : & où est l'Esprit, là est aussi la liberté.

COMMENTAIRE.

que la lettre tuë, & que l'esprit donne la vie ; que la Loi est la lettre, & que l'Evangile est l'esprit ; que Moyse a été le ministre de la Loi, & que les Apôtres sont les ministres de l'Esprit. Ici il veut dire que Dieu est cet Esprit opposé à la lettre, qu'il est auteur de la liberté des enfans de l'Evangile ; que c'est lui qui convertit le cœur du Juif, & qui lui ôte le voile de dessus les yeux ; que c'est lui qui change en cœur de chair, le cœur de pierre qui étoit en lui. En un mot, que dans la Réligion Chrétienne se trouvent les vrais adorateurs en esprit, & en vérité ; les enfans de Dieu, vraiment libres, par opposition à l'esprit de servitude qui animoit les Juifs. L'Esprit qui vivifie, opposé à la lettre qui tuë. Moyse étoit comme le corps, JESUS-CHRIST est comme l'esprit. (*a*)

Les Peres Grecs, & les Théologiens Catholiques employent ordinairement ce passage, pour prouver la divinité du saint Esprit. *Dieu est Esprit*, ou *Dieu est l'Esprit* de Dieu vivant, (*b*) qui nous est communiqué dans le Baptême, qui est répandu dans nos cœurs, qui nous inspire, & qui nous fait crier : Mon Pere, mon Pere. C'est cet Esprit Saint qui distingue la nouvelle Alliance de l'ancienne. Israël se convertit au Seigneur, & le Chrétien se convertit au saint Esprit : l'un & l'autre se convertissent à Dieu, parce que *le Saint Esprit est Dieu*. Israël est esclave, tandis qu'il demeure sous la Loi, & le Chrétien est libre, aussi-tôt qu'il est sous l'Esprit ; parce que *où est l'Esprit, là est aussi la liberté*.

M. Graverol Prêtre de l'Eglise Anglicane, (*c*) prétend que la Leçon ordinaire de ce passage est corrompuë, & qu'il faut la restituer de cette sorte : *Où est le Seigneur, là est l'Esprit ;* (*d*) au lieu de, *le Seigneur est Esprit*. Voici ses raisons. 1°. Le verset précédent fait voir que par *le Seigneur*, il faut entendre JESUS-CHRIST. Or il n'est dit en aucun endroit de l'Ecriture qu'il soit Esprit, & beaucoup moins qu'il soit cet Esprit, c'est-à-dire, le saint Esprit, la troisiéme Personne de la Sainte Trinité ; & de tous les passages que l'on cite pour prouver le contraire, (*e*) il n'y en a, selon lui, aucun qui prouve que le Fils soit appellé Esprit. 2°. Quand JESUS-CHRIST pourroit être appellé l'Esprit saint, l'Esprit

(*a*) *Vide* Erasm. Mon Tirin. Est.

(*b*) Ὁ δὲ Κύριος τὸ πνεῦμα ἐστιν. *Vide infra* ℣. 18 *A claritate in claritatem, tanquam a Domini Spiritu.*

(*c*) Tome 9. Bibliot. Universf. pag. 203.

(*d*) Il lit : Οὗ δὲ Κύριος, τὸ πνεῦμα ἐστι ; au lieu de, ὁ δὲ Κύριος τὸ πνεῦμα ἐστι.

(*e*) Voyez *Marc.* II. 8. *Rom.* I. 3. 4. & 1. *Timot.* III. 16. *Hebr.* IX. 14. 1. *Petri* III. 18. 19. 20. *Joan.* VI. 63. comparé avec le ℣. 6.

divin

18. *Nos verò omnes, revelata facie gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamur à claritate in claritatem, tamquam à Domini Spiritu.*

18. Pour nous qui n'avons point de voile sur le visage, & contemplant la gloire du Seigneur, nous sommes transformez en la même image, nous avançant de clarté en clarté par l'illumination de l'Esprit du Seigneur.

COMMENTAIRE.

divin, l'Esprit de lumiére; le sentiment qu'il propose n'en seroit pas moins vrai-semblable. Il n'y a qu'à lire le texte de saint Paul: *Quand Israël sera converti au Seigneur, le voile sera ôté. Or le Seigneur est Esprit; or où est l'Esprit, là est la liberté.* Quel rapport y a-t'il entre ces paroles; *Quand Israël sera converti au Seigneur, le voile sera ôté.* Et celles-ci: *Or le Seigneur est Esprit?* Au lieu qu'en suivant sa version, le sens est tout-à-fait clair: *Quand Israël sera converti au Seigneur, le voile sera ôté. Or où est le Seigneur, là est l'Esprit; & où est l'Esprit, là est la liberté.* L'Auteur ne change rien au Texte; il prend simplement le pronom ὃ, *hoc*, pour la particule ὃπ, *ubi*. Les Anciens, & particuliérement les Lacédémoniens mettoient souvent cette lettre *O*, pour *ou*. (*a*)

Una fuit tantùm quâ respondêre Lacones
Littera, & irato regi placuêre negantes.

℣. 18. REVELATA FACIE GLORIAM DOMINI SPECULANTES. *Pour nous qui n'avons point de voile sur le visage.* Le Juif sous les ombres de la Loi, ne voit qu'à travers un voile, & ne se repaît que de la lettre qui tuë; au lieu que nous considérons les véritez saintes à découvert, & que nous sommes instruits par l'onction du saint Esprit, des mystéres les plus cachez, qui sont ici nommez, *la gloire du Seigneur.* (*b*) On peut traduire le Grec par: (*c*) *Nous considérons comme dans un miroir & la face découverte, la gloire du Seigneur.* Ou, selon les Peres Grecs: (*d*) Nous exprimons, *nous représentons comme dans un miroir, la gloire du Seigneur.* Les Ministres de Dieu, les saints Apôtres, tous les Chrétiens, sont comme des miroirs dans lesquels JESUS-CHRIST est peint; sa charité, sa modestie, sa patience, son humilité, sa douceur doivent briller dans nous-mêmes: *Glorificate & portate Deum in corpore vestro.* (*e*)

(*a*) *Auson. Vide Scalig. in eundem. Joan Gerard Voss Aristarch. lib. 1 cap. 13. Salmas. not. ad consecrat. templi in Agon. Herod. Attic. pag. 57. & in Addend. pag. 217. & de transubstant. contra Grot. pag. 31.*

(*b*) *Est. Tirin. alii.*

(*c*) Ἀνακεκαλυμμένῳ προσώπῳ κατοπτριζόμενοι.

(*d*) *Chrysost. homil. 7. Theodoret. hic.* Ἔστιν γὰρ τὸ διαφανὲς ὕδωρ σαφῆ τὴν ὄψιν τοῖς ὁρῶσι, καὶ τὴν ὑγρὰν ἐν κύτει. Οὕτω καὶ ἡμᾶς χρὴ τὰς θείας δόξας οἷον τι ὁρμητήριον, καὶ κατόπτρου γίνεσθαι.

(*e*) 1. *Cor.* VI. 20.

Digitized by Google

IN EAMDEM IMAGINEM TRANSFORMAMUR. *Nous ſommes tranſformez en la même image ;* ſoit que nous ſoyons des miroirs dans leſquels JESUS-CHRIST eſt repréſenté ; ſoit que nous conſidérions ſa gloire le viſage découvert, & comme dans un miroir : Nous ſommes tranformez en lui, ſon image réjaillit ſur nous, nous le portons dans nous-mêmes, & ſur nous-mêmes, par l'imitation de ſes vertus, & de ſes perfections, autant que cela eſt poſſible à une créature : *& nous nous avançons de clarté en clarté, par l'illumination de l'Eſprit du Seigneur.* La clarté de l'Humanité ſainte de JESUS-CHRIST, & la gloire du Pere qui brille dans lui, réjailliſſant ſur nous, comme autrefois la gloire de la préſence de Dieu réjailliſſoit ſur la face de Moyſe, nous deviendrons glorieux & éclatans, & ainſi nous nous avancerons de clarté en clarté ; de la clarté de Dieu, en la nôtre ; celle-là paſſera juſqu'à nous : nous ſerons modeſtes, patiens, doux, charitables comme lui ; comme il eſt céleſte, nous ſerons auſſi céleſtes. (*a*) Si nous participons à ſes ſouffrances, nous auront part à ſa gloire, & à ſon regne. (*b*) *Si ſuſtinebimus, & regnabimus.* Tout cela eſt opéré dans nous *par l'illumination de l'Eſprit Saint*, qui nous tranſforme en JESUS-CHRIST, & qui nous revêt de cette clarté, & de cette gloire, dont nous venons de parler ; qui étant commencée en ce monde par la conformité que nous avons avec JESUS-CHRIST, s'achéve & ſe perfectionne dans l'autre, où nous ſommes revêtus de l'immortalité, & couronnez d'une gloire éternelle.

Au lieu de ces mots : *Tamquam à Domini Spiritu*, pluſieurs liſent conformément au Grec : (*c*) *Tamquam à Domino Spiritu.* Comme par le ſaint Eſprit qui eſt Dieu. Cette conſtruction extraordinaire n'eſt pas ſans raiſon de la part de l'Apôtre ; il veut appuyer ce qu'il a dit en paſſant dans le ℣. 17. *Le Seigneur eſt Eſprit.* Mais la verſion de la Vulgate, qui eſt ſuivie par les Peres, & les Interprétes Latins, n'eſt point oppoſée au Grec, & revient au même ſens quant au fond, puiſque l'Eſprit ſaint, la troiſiéme Perſonne de la ſainte Trinité, qui nous ſanctifie, & nous tranſforme en JESUS-CHRIST par ſa grace, eſt indubitablement Dieu, comme le Pere & le Fils.

Tertullien lit : (*d*) *Tamquam à Domino Spirituum ;* ce qui eſt conforme à la leçon de quelques Interprétes, qui porte, *à Domino Spiritûs*, par le Seigneur de l'Eſprit ; parce qu'en effet le ſaint Eſprit eſt le Seigneur &

(*a*) 1. *Cor.* XV. 48.
(*b*) 2. *Timoth.* II. 12.
(*c*) Ἀπὸ Κυρίου πνεύματος. *Ita Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. hic. Baſil. lib. de Spiritu Sancto, cap.* 21. *Bez. Valla. Eſt. Gloſſ. Eraſm.*
(*d*) *Tertull. lib.* 5. *contra Marcion. cap.* 11.

le maître de ſes dons ſurnaturels, qu'il communique comme il veut, & à qui il veut, ſuivant les loix de ſa Sageſſe, & de ſa Providence.

CHAPITRE IV.

Miniſtére Evangélique exercé par les Apôtres au milieu des perſécutions. Incrédulité des réprouvez. Force des Apôtres au milieu de leurs perſécutions. Récompenſe éternelle pour les peines de cette vie, qui ſont ſi courtes.

℣. 1. *Διὸ ἔχοντες τὴν διακονίαν ταύτην, καθὼς ἠλεήθημεν, οὐκ ἐγκακοῦμεν.*

℣. 1. C'Eſt pourquoi ayant reçû un tel miniſtére, ſelon la miſéricorde qui nous a été faite, nous ne nous laiſſons point abattre;

COMMENTAIRE.

℣. 1. HABENTES ADMINISTATIONEM, (a) JUXTA QUOD MISERICORDIAM CONSECUTI SUMUS. *Ayant reçû un tel miniſtére, ſelon la miſéricorde qui nous a été faite.* Aprés avoir relevé l'excellence du ſacré miniſtére de l'Evangile, au-deſſus de celui de la Loi, dans tout le Chapitre précédent; il va dans celui-ci rendre compte aux Corinthiens des travaux qu'il a enduré dans la prédication, & de la force dont Dieu l'a revêtu au milieu de ſes ſouffrances. Dans tout ceci il tend à ſes fins, qui ſont de détruire le crédit que les faux Apôtres avoient acquis parmi les Corinthiens, & de précautionner les Fidéles contre les ſurpriſes de ces dangereux docteurs, qui détruiſoient ce que ſaint Paul avoit bâti avec tant de peine, & qui enſeignoient que les pratiques de la Loi étoient néceſſaires au ſalut. Vous ne devez pas être ſurpris de nous entendre parler avec tant de confiance, ni attribuer à vanité ou à préſomption l'éloge que nous faiſons de nôtre miniſtére; c'eſt que nous en connoiſſons toute la grandeur, & que nous ſommes sûrs que c'eſt Dieu même qui nous a envoyé, & qui a verſé ſur nos travaux des bénédictions ſi abondantes. C'eſt ce qui nous remplit de force & de courage au milieu de nos afflictions. Pour ce qui eſt des faux Apôtres,

(a) Διὰ τὸ ἔχοντες τὴν διακονίαν ταύτην. *Habentes igitur hanc adminiſtrationem.*

2. *Sed abdicamus occulta dedecoris, non ambulantes in astutia, neque adulterantes verbum Dei, sed in manifestatione veritatis commendantes nosmetipsos, ad omnem conscientiam hominum coram Deo.*

2. Mais nous rejettons loin de nous les passions qui se cachent, comme étant honteuses, ne nous conduisant point avec artifice, & n'altérant point la parole de Dieu; mais n'employant pour nôtre recommandation envers tous les hommes, qui jugeront de nous selon le sentiment de leur conscience, que la sincérité avec laquelle nous prêchons devant Dieu, la vérité de son Evangile.

COMMENTAIRE.

où est celui dont ils tiennent leur mission? Quelles sont les Eglises qu'ils ont fondées? Quelles sont les persécutions qu'ils ont endurées?

NON DEFICIMUS. *Nous ne nous laissons point abattre.* Nous ne succombons point à nos peines; ou, selon quelques Interprétes: (*a*) *Nous ne succombons point dans la nonchalance*, nous ne fuyons pas le danger, comme ces mauvais ouvriers, qui font un trafic de la prédication de l'Evangile, & qui n'y cherchent que leur commodité temporelle.

℣. 2. SED ABDICAMUS OCCULTA DEDECORIS. *Nous rejettons loin de nous ces passions qui se cachent, comme étant honteuses.* On croit que ce trait regarde les faux Apôtres, (*b*) qui par des intentions basses & intéressées, prêchoient l'Evangile pour y trouver leur avantage, & leur intérêt temporel; (*c*) ou même qui réglez au dehors, nourrissoient au-dedans d'eux-mêmes des passions honteuses & cachées. (*d*)

NON AMBULANTES IN ASTUTIA. *Ne nous conduisant point avec artifice*, comme ces mauvais Prédicateurs, dont je vous ai parlé, qui séduisent les simples par les apparences de la piété, & *qui altérent la parole de Dieu*, en y mêlant leurs propres pensées; (*e*) qui déguisent & affoiblissent les véritez saintes, pour éviter les persécutions, qui sont inévitables, lorsqu'on veut attaquer avec zéle & avec force, les abus, les erreurs, & les passions des hommes charnels. (*f*) Nous n'avons garde d'employer comme eux des artifices humains, pour nous rendre recommandables, ni de mandier comme ils font, des lettres de recommandation pour les Fidéles des lieux où nous allons: (*g*) Nous ne cherchons

(*a*) Οὐκ ἐκκακοῦμεν. *Non segnescimus. Grot. Bez. Pag. Pisc.*

(*b*) *Theodoret. Grot Est. Menoc.*

(*c*) 1. *Petri.* v. 2. & *Tit* I. 11. *Docentes quæ non oportet turpis lucri gratiâ.*

(*d*) *Ephes.* v. 12. *Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis, turpe est & dicere.*

(*e*) 2. *Cor.* II. 17. *Non enim sumus sicut plerique adulterantes verbum Dei. Græc.* Καπηλεύοντες. *hic, dolum facientes, dolo tractantes.*

(*f*) *Vide Philipp.* III. 18. *Multi enim ambulant, quos sæpe dicebam vobis, nunc autem & flens dico, inimicos crucis Christi, quorum finis interitus, quorum Deus venter est.*

(*g*) 2. *Cor.* III. 1.

Digitized by Google

3. *Quòd si etiam opertum est Evangelium nostrum; in iis qui pereunt, est opertum:*

4. *In quibus Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio Evangelii gloriæ Christi, qui est imago Dei.*

3. Que si l'Evangile que nous prêchons, est encore voilé, c'est pour ceux qui périssent qu'il est voilé,

4. Pour ces infidéles, dont le Dieu de ce siécle a aveuglé les esprits, afin qu'ils ne soient point éclairez par la lumiére de l'Evangile de la gloire de Jesus-Christ, qui est l'image de Dieu.

COMMENTAIRE.

point d'autre recommandation auprés des hommes, que la droiture, la sincérité de nôtre conduite, & la vérité de nôtre prédication. *In manifestatione veritatis commendantes nosmetipsos ad omnem conscientiam hominum coram Deo.* L'hypocrisie, le déguisement, l'artifice se découvrent tôt ou tard. La vérité, la sincérité, la droiture, sont à l'épreuve du tems & de l'inconstance des jugemens humains. Saint Paul en appelle *à la conscience des hommes devant Dieu.* C'est là où il souhaite d'être jugé; il n'y a là ni faveur, ni prévention, ni crainte, ni respect humain.

℣. 3. QUOD SI ETIAM OPERTUM EST EVANGELIUM. *Que si l'Evangile que nous prêchons est encore voilé, c'est pour ceux qui périssent.* Il vient de dire qu'une preuve certaine de sa mission, est la manifestation de la vérité, & le succez de sa prédication. Ici il prévient une objection qu'on lui pourroit faire. Cette manifestation de la vérité peut bien vous faire connoître aux lieux où elle a été prêchée: mais comment peut-elle vous servir de témoignage où elle ne l'a pas été? A la bonne heure que vous ne preniez point de lettre de recommandation pour les lieux où vous avez fondé des Eglises. Mais il n'en est pas de même de ceux où vous n'avez jamais été. Saint Paul répond, que l'Evangile n'est inconnu qu'à ceux qui demeurent volontairement dans l'incrédulité. En effet, il n'y avoit alors aucune Province de l'Empire Romain où l'Evangile n'eût été porté. Par tout où il y avoit des Juifs, on savoit l'Histoire de JESUS-CHRIST. Les Apôtres ou leurs Disciples s'étoient répandus dans toutes les parties du monde. On y connoissoit les vrais, les anciens Apôtres. Leur réputation étoit grande en tout lieu. Si les hommes avoient autant d'envie d'apprendre la vérité, & d'écouter l'Evangile, que nous apportons de soins à l'annoncer, il y a long-tems qu'il n'y auroit plus d'infidéles, & d'incrédules. (*a*) Tout ceci doit s'entendre principalement des Juifs, du nombre desquels étoient les faux Apôtres, dont parle ici saint Paul.

℣. 4. IN QUIBUS DEUS HUJUS SÆCULI EXCÆCAVIT, &c.

(*a*) *Vide Theodoret. Est. Mon. Tirin.*

Digitized by Google

Pour ces infidéles dont le Dieu de ce ſiécle a aveuglé les eſprits. Il n'y a que ceux-là pour qui l'Evangile eſt encore voilé ; ces Juifs endurcis, dont les Prophétes ont prédit l'aveuglement, en diſant : (*a*) *Allez, dites à ce peuple : Ecoûtez, & ne comprenez point : Voyez, & n'ayez point l'intelligence ; aveuglez le cœur de ce peuple ; fermez ſes yeux, & rendez ſourdes ſes oreilles, de peur qu'il ne voye, qu'il n'entende, qu'il ne comprenne, & qu'il ne ſe convertiſſe, & que je ne le guériſſe.* Dieu n'a pas cauſé leur endurciſſement ; il ne l'a pas ordonné, il ne l'a pas approuvé, il ne l'a pas voulu ; mais il l'a permis par un effet ſecret de ſa Juſtice, & de ſa ſageſſe incompréhenſible. (*b*)

Quelques uns (*c*) par le *Dieu du ſiécle*, entendent le démon, qui *aveugle les eſprits des infidéles, afin qu'ils ne ſoient pas éclairez par la lumiére de l'Evangile.* Dans l'Ecriture Sathan eſt aſſez ſouvent nommé, *le prince de ce ſiécle.* (*d*) Il ſe donne pour le maître de tous les Empires, & de toutes les richeſſes. (*e*) Il s'eſt fait adorer pendant pluſieurs ſiécles par une infinité de peuples. Il exerce ſa domination ſur les méchans, ſur les infidéles, ſur les incrédules ; il eſt l'auteur, le promoteur, l'approbateur du crime, du déſordre, de l'idolâtrie, de l'erreur. Ce ſens eſt aſſez ſuivi. Mais les Peres (*f*) ont favoriſé la premiére explication, en prenant le paſſage comme s'il y avoit : *Deus excæcavit mentes infidelium hujus ſeculi* ; au lieu de, *Deus hujus ſeculi excæcavit, &c.* Ou en mettant la virgule aprés *Deus*, pour le ſéparer de, *hujus ſeculi.*

ILLUMINATIO EVANGELII GLORIÆ CHRISTI, QUI EST IMAGO DEI. *La lumiére de l'Evangile de la gloire de Jeſus-Chriſt, qui eſt l'image de Dieu.* Dieu a permis que les Juifs tombaſſent dans l'endurciſſement & l'incrédulité, & qu'ils fermaſſent volontairement les yeux à l'Evangile de JESUS-CHRIST, qui eſt la gloire & l'image du Pere. (*g*) Ou bien : Ils ont rejetté l'Evangile, qui eſt la gloire de JESUS-CHRIST, puiſqu'il renferme l'hiſtoire, les miracles, la doctrine, la mort & la réſurrection de ce divin Sauveur, *qui eſt l'image du Pere*, entant que Fils de Dieu, engendré de toute éternité, & conſubſtantiel à celui qui l'a engendré avant tous les ſiécles ; égal à lui en vertu, en pouvoir, en ſageſſe. Il eſt auſſi l'image du Pere entant que Dieu-Homme, & médiateur, puiſque dans lui nous connoiſſons le Pere, comme dans ſa plus bel-

(*a*) *Iſai.* VI. 9 10.

(*b*) *Chryſoſt. Theodoret. Ambroſ. Primaſ. Sedulius, &c.*

(*c*) *Eraſm Eſt. Grot. Menoc. Tirin. Zeger. Bez. Camerar. alii. Vide & Angelib. 21. contra Fauſt. cap. 9.*

(*d*) *Joan.* XII. 31. XIV. 30. 1. *Joan.* V. 19. *Epheſ.* VI. 12.

(*e*) *Matth.* IV. 8. 9.

(*f*) *Vide Patres ſupra citatos, & Iren. lib* 3. *cap.* 7. *& lib.* 4 *cap* 48. *Tertull. lib.* 5. *contra Marcion. cap.* 11. *Auguſt. lib.* 21. *contra Fauſt. cap* 2. *& contra adverſ Legis & Prophet. lib.* 2. *cap.* 7. 8. *apud Eſt. Mic.*

(*g*) *Vide Coloſſ* I. 15. *Qui eſt imago Dei inviſibilis, primogenitus omnis creaturæ. Et Hebr.* I. 3. *Qui cum ſit ſplendor gloriæ, & figura ſubſtantiæ ejus, &c.*

Digitized by Google

5. Non enim nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum; nos autem servos vestros per Jesum:

6. Quoniam Deus qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie Christi Jesu.

5. Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons JESUS-CHRIST nôtre Seigneur; & quant à nous, nous nous regardons *comme* vos serviteurs pour Jesus;

6. Parce que le même Dieu, qui a commandé que la lumiére sortît des ténébres, *est celui qui* a fait luire sa clarté dans nos cœurs; afin que nous puissions éclairer *les autres* par la connoissance de la gloire de Dieu, selon qu'elle paroît en JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

le & plus parfaite image, (a) représentant admirablement toutes ses divines perfections. Les Hébreux appellent le Messie, *l'image de Dieu.* (b)

℣. 5. NON ENIM NOSMETIPSOS PRÆDICAMUS. *Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes.* Nous ne cherchons ni à nous faire connoître, ni à nous attirer du respect par nôtre prédication, ni à procurer nos intérêts temporels, comme font ceux dont je vous ai parlé ci-devant. Je suis toujours assez connu, & assez bien reçû, pourvû que JESUS CHRIST soit annoncé, & que son Evangile fructifie dans les lieux où je me trouve: *Je ne me regarde que comme vôtre serviteur pour Jesus-Christ*, (c) trop heureux si par mes travaux, je puis contribuer à sa gloire, & à vôtre sanctification.

℣. 6. DEUS QUI DIXIT DE TENEBRIS LUCEM SPLENDESCERE. *Le même Dieu qui* au commencement du monde (d) *a commandé que la lumiére sortît des ténébres, a fait luire sa clarté dans nos cœurs.* Comme nous avons reçû gratuitement le don de la foi, nous devons de même la prêcher gratuitement. Dieu qui a créé dans le monde la lumiére sensible, a créé dans nos cœurs la lumiére de la foi: & comme il fait lever sans distinction son soleil sur les bons, & sur les méchans, (e) nous devons à son exemple répandre en tout lieu *la connoissance de la gloire de Dieu, selon qu'elle paroît en Jesus-Christ*, c'est-à-dire, la vie, les miracles, la doctrine, qui ont éclaté en la personne de JESUS-CHRIST; (f) ou bien les mystéres, & les perfections de Dieu, selon que JESUS-CHRIST nous les a révélées: ou enfin, nous publions la puissance, & la gloire de Dieu, *in personâ Christi*: au nom, & avec l'autorité

(a) *Joan.* I. 18. *Deum nemo vidit unquam; unigenitus Filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit. Vide & 1. Timoth.* III. 16.
(b) אל בלעם *In Zohar. &c.*
(c) Διὰ Ἰησοῦν, *propter Jesum.*
(d) *Genes.* I. 3.
(e) *Matth.* v. 45.
(f) *Grot. Men. Tirin.*

Digitized by Google

7. Habemus autem thesaurum istum in vasis fictilibus : ut sublimitas sit virtutis Dei, & non ex nobis.

7. Or nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin que nous *reconnoissions* que ce qu'il y a de sublime en nous, vient de la vertu de Dieu, & non pas de nous.

8. In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur : aporiamur, sed non destituimur :

8. Nous sommes pressez de toutes sortes d'afflictions ; mais nous n'en sommes pas accablez : nous nous trouvons dans des difficultez insurmontables, mais nous n'y succombons pas :

COMMENTAIRE.

de JESUS-CHRIST, dont nous sommes les Ambassadeurs & les Ministres, (*a*) & de qui nous devons uniquement chercher la gloire, & les intérêts.

℣. 7. HABEMUS THESAURUM ISTUM IN VASIS FICTILIBUS. *Nous portons ce trésor dans des vases de terre.* Tout ce que je viens de dire à l'avantage du ministére Evangélique, ne doit pas m'enfler d'orgüeil ; je confesse que je suis fort indigne de ce glorieux emploi : (*b*) *Et ad hæc quis idoneus ?* C'est un trésor ; mais un trésor placé dans un vase de terre ; *afin que nous reconnoissions que ce qu'il y a de sublime en nous, vient de Dieu,* (*c*) *& non pas de nous.* Ne croyez donc pas que ce que j'en dis, soit pour me faire valoir. Si j'honore mon ministére, c'est pour en rapporter la gloire à Dieu, & pour confondre les faux Apôtres, qui le déshonorent par leur indigne conduite.

℣. 8. IN OMNIBUS PERSECUTIONEM PATIMUR, SED NON ANGUSTIAMUR. *Nous sommes pressez de toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes pas accablez.* Ou : *Nous n'en sommes pas réduits à l'extrémité.* A la lettre : *dans le resserrement du cœur* ; maniére de parler connuë parmi les Hébreux, être à l'étroit, être resserré, pour marquer le danger, l'accablement, la tristesse. L'Apôtre fait ici le dénombrement des maux qu'il souffre pour JESUS-CHRIST ; non pour se vanter, mais pour confondre la vanité, & la délicatesse des faux Apôtres, & pour relever la force & la puissance de Dieu, qui le soûtient au milieu de ses persécutions & de ses maux.

APORIAMUR, SED NON DESTITUIMUR. *Nous nous trouvons dans des difficultez insurmontables, mais nous n'y succombons point.*

(*a*) *Est Primas. Sedul. alii.*

(*b*) 2. *Cor.* II. 16. III. 6.

(*c*) Ἵνα ἡ ὑπερβολὴ τῆς δυνάμεως ᾖ τοῦ Θεοῦ, καὶ μὴ ἐξ ἡμῶν. *Ut sublimitas, excellentia, excessus virtutis, sit Domini, & non ex nobis.* Afin que la grande puissance qui est en nous soit de Dieu, & non de nous. C'est ainsi que lisent la plûpart des anciens Peres Grecs. Mais Tertullien, & les Latins sont conformes à la Vulgate. Voyez Estius.

Le

9. *Persecutionem patimur, sed non derelinquimur: dejicimur, sed non perimus:*

10. *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut & vita Jesu manifestetur in corporibus nostris.*

11. *Semper enim nos qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum: ut & vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali.*

12. *Ergo mors in nobis operatur, vita autem in vobis.*

9. Nous ſommes perſécutez, mais non pas abandonnez : nous ſommes abattus ; mais non pas entiérement perdus :

10. Portant toûjours en nôtre corps la mort de Jeſus, afin que la vie de Jeſus paroiſſe auſſi dans nôtre corps.

11. Car nous qui vivons, nous ſommes à toute heure livrez à la mort pour Jeſus, afin que la vie de Jeſus paroiſſe auſſi dans nôtre chair mortelle.

12. Ainſi la mort imprime ſes effets en nous, & la vie en vous.

COMMENTAIRE.

Le Grec à la lettre : (*a*) *Nous ſommes dans la perplexité, mais nous ne perdons point courage ;* Nous nous voyons ſouvent dans des dangers d'où il ne paroît pas que nous puiſſions naturellement nous tirer : mais Dieu ne nous abandonne point juſqu'à nous laiſſer tomber dans le déſeſpoir, & juſqu'à nous refuſer entiérement ſon ſecours.

℣. 10. SEMPER MORTIFICATIONEM JESU IN CORPORE NOSTRO, (*b*) CIRCUMFERENTES. *Portant toûjours en nôtre corps la mort de Jeſus.* Nous repréſentons dans nous-mêmes les ſouffrances & la Croix de JESUS-CHRIST ; nous mourons, pour ainſi dire, tous les jours avec lui, & pour lui : *afin que la vie de Jeſus paroiſſe auſſi dans nôtre chair mortelle* ; & que comme nous avons eu part à ſa paſſion, nous ayons auſſi part à ſa gloire & à ſa réſurrection. (*c*) *Si ſuſtinebimus, & conregnabimus.*

℣. 12. ERGO MORS IN NOBIS OPERATUR. *Ainſi la mort imprime ſes effets en nous, & la vie en vous.* La prédication de l'Evangile que nous entreprenons d'une maniére ſi déſintéreſſée, & au travers de tant de dangers, eſt donc pour nous un ſujet de mort, & pour vous un ſujet de vie. Elle nous attire mille diſgraces, & elle vous procure toutes ſortes de biens. Vous joüiſſez tranquillement du fruit de nos travaux, mais nous ne vous envions pas ce bonheur, puiſque nous eſpérons auſſi joüir un jour de la récompenſe promiſe à nos ſouffrances. C'eſt ce qu'il dit au ℣. 14.

(*a*) Ἀπορούμενοι, ἀλλ' οὐκ ἐξαπορούμενοι. *Theodoret.* Ἐν ἀπορίαις περίεσμεν πάντοτε, ἀλλ' οὐκ ἐξαπορούμεθα τελέως.

(*b*) Le Grec ne lit pas *noſtro.* Τὸ νέκρωσιν τῇ Κυρίᾳ ἡμῶν ἐν τῷ σώματι περιφέροντες. Mais la plûpart des Peres, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, les anciens Manuſcrits de Clermont, de Saint Germain, liſent, *noſtro*, ἡμῶν.

(*c*) 2. *Timoth.* II. 12. *Vide & Rom.* VIII, 17.

Digitized by Google

13. *Habentes autem eumdem spiritum fidei, sicut scriptum est : Credidi propter quod locutus sum, & nos credimus, propter quod & loquimur,*

14. *Scientes quoniam qui suscitavit Jesum, & nos cum Jesu suscitabit, & constituet vobiscum.*

15. *Omnia enim propter vos : ut gratia abundans, per multos in gratiarum actione, abundet in gloriam Dei.*

13. Et parce que nous avons un même esprit de foi, selon qu'il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé : nous croyons aussi nous autres, & c'est aussi pourquoi nous parlons,

14. Sachant que celui qui a ressuscité Jesus, nous ressuscitera aussi avec Jesus, & nous fera comparoître avec vous *en sa présence.*

15. Car toutes ces choses sont pour vous, afin que plus la grace se répand avec abondance, il en revienne aussi à Dieu plus de gloire, par les témoignages de reconnoissance qui lui en seront rendus par plusieurs.

COMMENTAIRE.

℣. 13. HABENTES AUTEM EUNDEM SPIRITUM FIDEI. *Et parce que nous avons le même esprit de Foi.* Mais comme le même saint Esprit qui vous a donné la Foi, nous anime aussi, & nous fait parler, *selon qu'il est écrit, j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé*, nous espérons qu'après avoir annoncé les véritez saintes, & avoir conservé jusqu'à la fin le dépôt de la Foi, ℣. 14. *Celui qui a ressuscité Jesus, nous ressuscitera aussi avec lui*, (*a*) *& nous fera comparoître avec vous* devant Dieu, dans une vie bien heureuse & éternelle, pour y recevoir tout ensemble la récompense de nos travaux & de nôtre fidélité. (*b*)

℣. 15. OMNIA ENIM PROPTER VOS. *Car toutes choses sont pour vous.* Soit que nous prêchions, que nous souffrions, que nous soyons persécutez, que nous remportions la victoire sur nos ennemis, ou que nous paroissions succomber à leurs efforts, tout cela est pour vous, & contribuë à vôtre avantage, & à vôtre salut. (*c*) Il contribuë aussi à la gloire de Dieu, puisque *plus la grace de Dieu se répand avec abondance, il en revient aussi à Dieu plus de gloire, par les témoignages de reconnoissance qui lui en sont rendus par plusieurs.* (*d*) En sorte qu'ayant ainsi travaillé & pour Dieu, & pour vous, nous avons lieu d'espérer que nos travaux ne serons point inutiles, & que Dieu nous en tiendra compte dans son Ju-

(*a*) *Rom.* VIII. 11. *Quod si spiritus ejus qui suscitavit Jesum à mortuis, habitat in vobis, qui suscitavit J. C. à mortuis, vivificabit & mortalia corpora vestra, &c.*

(*b*) *Vide Est. Men. Tirin. Grot. Zeger.*

(*c*) 2. *Cor.* I. 6. *Sive autem tribulamur, pro vestra exhortatione & salute; sive consolamur, pro vestra consolatione, &c. Et* 2. *Timot.* II 10. *Omnia sustinco propter electos, ut & ipsi salutem consequantur.*

(*d*) Comparez ce passage à celui-ci, 2. *Cor.* I. 11. *Ut ex multorum personis, ejus quæ in nobis est donationis, per multos gratia agantur pro nobis.*

Digitized by Google

16. *Propter quod non deficimus : sed licet is, qui foris est, noster homo corrumpatur : tamen is, qui intùs est, renovatur de die in diem.*

17. *Id enim, quod in præsenti est momentaneum & leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis.*

16. C'est pourquoi nous ne perdons point courage ; mais encore que dans nous l'homme extérieur se détruise, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour :

17. Car le moment si court & si leger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire.

COMMENTAIRE.

gement. On pourroit donner ce sens au Grec : (*a*) *Je souffre volontiers toutes choses pour l'amour de vous, afin que la grace de* l'Evangile *se répande de plus en plus parmi un plus grand nombre de peuple, avec actions de graces, & pour la gloire de Dieu.*

℣. 16. PROPTER QUOD NON DEFICIMUS. *C'est pourquoi nous ne perdons point courage.* L'espérance des récompenses éternelles, & la confiance que nous avons que le Seigneur versera ses bénédictions sur nos travaux, par la conversion des peuples, nous font souffrir toutes choses avec joye, en sorte que *quoique dans nous l'homme extérieur*, & ce corps mortel (*b*) *se détruisent, néanmoins l'homme intérieur*, l'ame, l'esprit, cette partie de nous-mêmes qui est capable de connoissance & de béatitude, de mérite & de démérite, *se renouvelle de jour en jour*, & acquiert au milieu des souffrances de nouvelles forces, & un nouveau courage ; il se renouvelle par une Foi plus vive, une espérance plus ferme, & une charité plus ardente. (*c*)

℣. 17. ID ENIM QUOD IN PRÆSENTI EST. (*d*) *Car le moment si court, & si leger des afflictions que nous souffrons en cette vie.* L'ardeur & le zéle de saint Paul est capable d'inspirer du courage aux plus lâches. Une vie toute de croix, de travaux, de persécutions, de mauvais traitemens, n'est pour lui qu'un moment d'affliction, qui doit être recompensé dans l'autre vie, *par le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire.* Ces termes sont pompeux, & font voir la haute idée qu'il avoit de ce que Dieu lui préparoit : Le poids immense de la gloire éternelle comparée au moment d'une legére affliction, fait un bel

(*a*) Τὰ γὰρ πάντα δι' ὑμᾶς, ἵνα ἡ χάρις πλεονάσασα, διὰ τῶν πλειόνων τὴν εὐχαριστίαν περισσεύσῃ εἰς τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ

(*b*) *Vide Rom.* VII. 22. 24. VIII. 10. *Ephes* IV. 22. 24. *Colos.* III. 9. 10.

(*c*) *Chrysost.* Ἀγαπητοὶ, τῇ πίστει, τῇ ἐλπίδι, τῇ προθυμίᾳ.

(*d*) *Græc. impress.* Τὸ γὰρ παραυτίκα ἐλαφρὸν τῆς θλίψεως. *Sed S. Germ. Clarom. & Borner. G. L. sic* ; τὸ γὰρ παραυτίκα πρόσκαιρον τῆς ἐλαφρᾶς. *Et ita Vulg. August. Tertull. Ambros. alii.*

Digitized by Google

18. *Non contemplantibus nobis quæ videntur, ſed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia ſunt, quæ autem non videntur, æterna ſunt.*

18. Tandis que nous ne conſidérons point les choſes viſibles, mais les inviſibles; parce que les choſes viſibles ſont temporelles; mais les inviſibles ſont éternelles.

COMMENTAIRE.

effet en cet endroit. Dans les Langues Hébraïque, & Caldaïque, le même terme qui ſignifie la gloire, ſignifie auſſi la peſanteur; & dans les Auteurs ſacrez: *Peſant*, ſe met pour abondant, nombreux, puiſſant, riche.

℣. 18. NON CONTEMPLANTIBUS NOBIS, &c. *Pendant que nous ne conſidérons point les choſes viſibles, mais les inviſibles.* Ce qui fait que nous regardons tous les maux de cette vie, comme rien ou trés peu de choſe, comparez aux peines éternelles, c'eſt que nous avons les yeux de l'eſprit élevez non aux choſes ſenſibles, & paſſagéres, mais à celles qui ſont inviſibles & éternelles. La vie préſente comparée à l'autre vie, eſt plûtôt une mort qu'une vraie vie. Les biens de ce monde comparez aux biens éternels, ſont plûtôt un poids embaraſſant, qu'un ſecours & un avantage. (*a*) *Terrena ſubſtantia ſuperna felicitati comparata, pondus eſt, non ſubſidium. Temporalis vita æterna vitæ comparata, mors eſt potiùs dicenda, quàm vita.*

(*a*) *Gregor. Magn. homil. 17. in Evangel.*

CHAPITRE V.

L'espérance du bonheur céleste fait mépriser la vie. Nous devons nous rendre agréables à JESUS-CHRIST *comme à nôtre Juge. Nous ne devons vivre que pour lui. Les Apôtres sont ses Ambassadeurs. C'est par lui que nous sommes réconciliez avec Dieu.*

℣. 1. *Scimus enim, quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quòd ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cœlis.*

℣. 1. AUssi nous savons que si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le Ciel une autre maison, une maison qui ne sera point faite de main d'homme, & qui durera éternellement.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SCIMUS ENIM QUONIAM SI TERRESTRIS DOMUS NOSTRA. *Aussi nous savons que si cette maison de terre où nous habitons, vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le Ciel une autre maison.* Saint Paul continuë dans ce Chapitre, à nous exposer quels sont les sujets de sa confiance au milieu de ses travaux, & à nous tracer dans sa personne un modéle d'un parfait Chrétien, qui ne tient à ce monde que par la nécessité où Dieu l'a mis d'y demeurer, pour travailler à sa propre sanctification, & à la gloire de son Créateur. Dégagé de toute attache à la créature, ne soûpirant qu'aprés la béatitude éternelle, attentif à se rendre agréable à son Juge, & à ne vivre que pour lui. La maison de terre, dont il parle, est le corps mortel: *La maison qui n'est pas faite de la main des hommes, & qui doit demeurer éternellement*, est le même corps ressuscité: (*a*) ou la demeure des bienheureux dans le Ciel, (*b*) dont il est écrit: (*c*) *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Pere.* Le Grec. Au lieu de *la maison de terre où nous* habitons, porte: (*d*) *Si nôtre maison terrestre de cette tente vient à se dissoudre*, ou à être abbattuë; pour nous

(*a*) *Tertull. de Resurrect. carnis, cap. 41. Cajet. M n. Est. Vat. alii Vide* 1. *Cor.* XV. 44. 46. 48. 49.

(*b*) *Photius apud Oecumen. Hervæ. D. Th. Turin.*

(*c*) *Joan.* XIV 1.

(*d*) Ἐὰν ἡ ἐπίγειος ἡμῶν οἰκία τοῦ σκήνους καταλυθῇ. *Tertull. Hujus tabernaculi.*

Digitized by Google

2. *Nam & in hoc ingemiſcimus, habitationem noſtram, quæ de cœlo eſt ſuperindui cupientes :*

3. *Si tamen veſtiti, non nudi inveniamur.*

2. C'eſt ce qui nous fait ſoupirer dans le déſir que nous avons d'être revêtus de cette maiſon céleſte ;

3. Si toutefois nous ſommes trouvez vêtus, & non pas nuds.

COMMENTAIRE.

inſinuer que nos corps ne ſont que comme des tentes qu'on renverſe en un moment, & dont il ne reſte pas le moindre veſtige. (*a*) Il ſemble dans tout ce Chapitre, avoir principalement en vûë ceux d'entre les Corinthiens, qui nioient la réſurrection. Voyez 1. *Cor.* xv. 12. & ſuivant. Et ici verſets 6. 7.

℣. 2. NAM ET IN HOC INGEMISCIMUS. *C'eſt ce qui nous fait ſoûpirer dans le déſir que nous avons d'être revêtus de cette maiſon céleſte* de nôtre corps glorieux, immortel & reſſuſcité. Il ſe ſert du verbe *ſuperindui*, être revêtu par-deſſus, (*b*) parce que le corps immortel n'eſt pas eſſentiellement différent du corps que nous portons ; c'eſt le même corps, auquel eſt ajoûtée la forme d'immortalité, & de gloire, qui ſont comme des habits ſurajoûtez au corps. Car il faut comme il dit ailleurs : (*c*) *Que ce corps corruptible ſoit revêtu d'incorruption, & que ce corps mortel ſoit revêtu d'immortalité.*

℣. 3. SI TAMEN VESTITI, NON NUDI INVENIAMUR. *Si toutefois nous ſommes trouvez vêtus & non pas nuds.* Pour avoir part à l'immortalité bienheureuſe, & à la réſurrection des Saints, il ne ſuffit pas d'être mort, & de quitter la demeure de ce corps corruptible : il faut de plus ſe touver riche en mérite, & revétu de la robbe de la charité, & des bonnes œuvres ; (*d*) ſans cela le corps reſſuſcitera, mais il demeurera dans la nudité, & n'aura aucune part ni à la gloire, ni au bonheur des enfans de Dieu. (*e*) Son immortalité ſera la ſource & le ſujet de ſon malheur, & de ſon déſeſpoir éternel.

Quelques-uns (*f*) l'expliquent autrement : nous ſerons revêtus de nôtre maiſon céleſte ſans ſouffrir la mort : *Si toutefois nous nous trouvons* au jour du Jugement *au nombre de ceux qui ſont* encore *revêtus* de leurs corps, *& non pas au nombre de ceux qui ſont nuds*, & dépoüillez de leur corps par la mort naturelle. On prétend que ſaint Paul fait ici attention à ce qu'il

---

(*a*) *Chryſoſt. Theodoret. Ieronymiaſt. Grot. alii.*

(*b*) *Theodoret. hic. Οὐκ ἁπλῶς δὲ ἐκδύσασθαι, ἀλλ' ἐπενδύσασθαι, ἐπειδὴ οὐκ ἴσμεν ἐνδύσεται τοῦτο, ἀλλὰ τὸ φθαρτὸν τοῦτο τῷ ἀφθαρσίᾳ ἐπιτιθέντες.*

(*c*) 1 *Cor.* xv. 53.

(*d*) *Coloſſ.* III. 12 *Apoc.* XIX. 8.

(*e*) *Theodoret. Πάντες μὲν γὰρ ἀναστησόμεθα τῇ ἀθανασίᾳ ἐνδυσάμενοι, οὐ πάντες δὲ τῆς θείας μεταλήψονται δόξης.*

(*f*) *Cajet. Grot. Men. Eſt. Piſcat. Sclat.*

Digitized by Google

a dit dans la premiére aux Corinthiens, (*a*) que ceux qui ſe trouveront encore en vie au ſecond avénement de JESUS-CHRIST, ne mourront pas comme les autres, & ne reſſuſciteront pas comme ceux qui ſont pourris dans le tombeau, mais qu'ils ſeront changez: *Et nos immutabimur.* Ce qui eſt équivalent à ce que l'Apôtre appelle ici, être ſurhabillé de l'immortalité: *Superindui immortalitate.*

D'autres voudroient (*b*) lire ce ℣. en paranthéſe, & comme une eſpéce d'aſpiration. Et plût à Dieu qu'alors nous nous trouvions bien vêtus, & remplis de bonnes œuvres, & non pas dans une affreuſe nudité des vertus! Ou plûtôt, Et Dieu veüille qu'en ce jour nous ayons le bonheur d'être revêtus de l'immortalité, & que nous ne ſoyons pas dans une entiére nudité, comme ceux qui ne reſſuſciteront que pour être éternellement malheureux.

Enfin quelques anciens Manuſcrits Grecs & Latins (*c*) & quelques Peres comme Tertullien, (*d*) ſaint Paulin, (*e*) Primaſius, & d'autres, (*f*) liſent ici d'une maniére différente de la Vulgate corrigée par ſaint Jérôme: (*g*) *Et quand même nous ſerions dépoüillez, nous ne ſerions pas nuds pour cela*, ce qui fait un fort bon ſens en le joignant à ce qui précéde & à ce qui ſuit, ℣. 2. *Nous ſoûpirons dans le déſir d'être revêtus de cette maiſon céleſte*, qui eſt comme un habit dont ce corps doit être couvert. Nous déſirerions non de mourir, mais de vivre juſqu'à l'avénement du Sauveur, afin que ſans goûter les amertumes de la mort, & ſans éprouver la pourriture du tombeau, nous ſoyons revêtus de la robbe de l'immortalité, & que nous paſſions tout d'un coup d'une vie mortelle à une vie immortelle. Voilà quel eſt nôtre déſir: Mais ℣. 3. *Quand même nous ſerions dépoüillez* de nôtre corps, & réduits en l'état de ceux qui dorment dans la pouſſiére du tombeau, cela ne devroit pas nous affliger; puiſque *nous ne ſerons pas pour cela dans la nudité.* Dieu nous reſſuſcitera, & nous revêtira de l'immortalité, & de la robbe d'une gloire éternelle. ℣. 4. A préſent que nous ſommes dans ce corps: *Nous ſoûpirons ſous ſa peſanteur, parce que nous ne déſirons pas d'en être dépoüillez, mais d'être revêtus pardeſſus, en ſorte que ce qu'il y a de mortel en nous, ſoit abſorbé par la vie.* Saint (*h*) Chryſoſtome a propoſé le ſens que nous venons de marquer, & M. Mille ſoûtient que la Leçon qu'on lit dans les anciens Manuſcrits qu'on a citez, eſt la véritable.

(*a*) 1. *Cor.* xv. 51. 52.

(*b*) *Vide Knatchull.*

(*c*) *Clarom. G. L. S. Germ. Berner.* ἐκδυσάμενοι, *expoliati. Codd. aliqui Graci teſtib. Chryſ. & Oecumen. & quidd Lat. teſte Ambroſiaſtro.*

(*d*) *Tertull. de Reſurrect. carnis, cap. 41. Lib. 5. contra Marcion. cap. 12.*

(*e*) *Paulin. Ep. 5. ad Severi.*

(*f*) *Primaſ. Macar. hic.*

(*g*) Εἰγε καὶ ἐκδυσάμενοι, ἀ γυμνοὶ ὑπολειφθησόμεθα.

(*h*) Εἰγε καὶ ἐκδυσάμενοι. Τυτέστι, κὰν ἀποθάνωμεν τὸ σῶμα, ἀ χωρὶς σώματος ὦμεν παραπεμφθησόμεθα, ἀλλ' οὐ μὴν τῦ αὐτῦ ἀφθάρτε γενώμεθα.

4. *Nam & qui sumus in hoc tabernaculo, ingemiscimus gravati : eò quòd nolumus expoliari, sed supervestiri ; ut absorbeatur quod mortale est, à vita.*

4. Car pendant que nous sommes dans ce corps, comme dans une tente, nous soûpirons sous sa pesanteur, parce nous ne désirons pas d'en être dépoüillez, mais d'être revêtus par-dessus, en sorte que ce qu'il y a de mortel en nous, soit absorbé par la vie.

5. *Qui autem efficit nos in hoc ipsum, Deus qui dedit nobis pignus Spiritus.*

5. Or c'est Dieu qui nous a formez pour cela, & qui nous a donné pour arrhes son Esprit.

6. *Audentes igitur semper, scientes quoniam dum sumus in corpore, peregrinamur à Domino ;*

6. Nous sommes donc toûjours pleins de confiance : & comme nous savons que pendant que nous habitons dans ce corps, nous sommes éloignez du Seigneur, & hors de nôtre patrie,

COMMENTAIRE.

℣. 4. EO QUOD NOLUMUS EXPOLIARI, SED SUPERVESTIRI. *Nous soûpirons sous la pésanteur de ce corps, parce que nous ne désirons pas d'en être dépoüillez, mais d'être revêtus par-dessus.* Les Chrétiens les plus parfaits désirent la gloire & l'immortalité, mais ils craignent aussi la mort, dont la nature a horreur, comme du plus grand de tous les maux. Entre ces deux mouvemens l'un de crainte, & l'autre d'amour, on voudroit passer en un moment de l'état de mortalité & d'infirmité, à celui d'immortalité & de gloire, (*a*) & éprouver cette heureuse transmutation, dont S. Paul a parlé dans sa premiére Epître aux Corinthiens, (*b*) & qu'éprouveront les justes, qui se trouveront en vie au jour de son second avénement. Tout ceci prouve évidemment que ce sera le même corps que nous animons, & où nous demeurons comme dans une tente, qui ressuscitera au dernier jour. (*c*)

℣. 5. QUI AUTEM EFFICIT NOS IN HOC IPSUM, DEUS. *C'est Dieu qui nous a formé pour cela*, pour l'immortalité, pour la beatitude, pour la résurrection. Ne nous demandez donc point comment & pourquoi la résurrection arrive, c'est Dieu qui la promet, & qui l'exécute. C'est lui qui a mis dans nous des gages de ce bonheur : *Il nous a donné pour arrhes son Esprit-Saint.* Les dons surnaturels qu'il répand dans nous-mêmes, les lumiéres & les graces dont il nous remplit, les prodiges qu'il opére dans les fidéles, sont autant de preuves de la vérité des promesses du Seigneur, & de la résurrection future. (*d*)

(*a*) *Vide Est. Grot. Men. Castal. alios.*
(*b*) 1. *Cor.* xv. 51. 52.
(*c*) *Chrysost. Theophyl. alii.*
(*d*) Comparez 2. *Cor.* I. 22. *Signavit. nos, & dedit pignus Spiritûs in cordibus nostris.*

℣. 6.

Digitized by Google

7. *(Per fidem enim ambulamus , & non per ſpeciem.)*

8. *Audemus autem , & bonam voluntatem habemus magis peregrinari à corpore , & præſentes eſſe ad Dominum.*

9. *Et ideò contendimus , ſive abſentes , ſive præſentes , placere illi.*

7. Parce que nous marchons encore par la foi , & non par la claire vûë des choſes.

8. Dans cette confiance que nous avons , nous aimons mieux ſortir *de la maiſon* de ce corps , pour aller habiter avec le Seigneur.

9. C'eſt pourquoi toute nôtre ambition eſt d'être agréables à Dieu , ſoit que nous habitions dans le corps , ou que nous en ſortions pour aller à lui ;

COMMENTAIRE.

℣. 6. AUDENTES IGITUR. *Nous ſommes donc toûjours pleins de confiance* , avec de telles promeſſes & de telles eſpérances de reſſuſciter un jour ; & d'être revêtus de l'immortalité , pouvons-nous craindre les dangers , ou les perſécutions ? (a) Nous nous regardons en ce monde comme dans un exil , nous conſidérons nos corps comme une priſon , nous gémiſſons comme étant éloignez de Dieu , qui fait toute nôtre félicité & nôtre eſpérance ; aprés cela nous craindrions quelque choſe , ou nous demeurerions attachez à cette vie ?

℣. 7. PER FIDEM ENIM AMBULAMUS , ET NON PER SPECIEM. *Car nous marchons encore par la Foi , & non par la claire vûë des choſes.* C'eſt la preuve de ce qu'il vient de dire , que nous ſommes éloignez du Seigneur , & hors de nôtre patrie : *Peregrinamur à Domino.* Nous y tendons , mais ſans la voir des yeux du corps ; nous ne la conſiderons que des yeux de la Foi.

℣. 8. AUDEMUS AUTEM... MAGIS PEREGRINARI A CORPORE. *Dans cette confiance , nous aimons mieux ſortir de la maiſon de ce corps.* Dans la confiance d'être un jour revêtu de l'immortalité , & de revoir nôtre patrie céleſte , nous préférons la mort à la vie , & nous mépriſons tout ce que le monde a de plus flatteur , ou de plus terrible , perſuadez que tous ſes maux ou ſes biens ne ſont rien aux prix des recompenſes que nous attendons dans l'éternité.

℣. 9. ET IDEO CONTENDIMUS. *C'eſt pourquoi toute nôtre ambition eſt de plaire à Dieu.* Dans cette vie nous n'avons qu'un ſeul objet , qui eſt de nous rendre agréables à Dieu , & de mériter par nôtre bonne vie la gloire de la réſurrection & de l'immortalité bienheureuſe , ſoit qu'il veüille nous tirer de ce monde , ſoit qu'il veüille nous y laiſſer ; à la vie & à la mort ; dans la proſpérité , ou l'adverſité ; dans la paix , ou dans la perſécution nous ſommes à lui , & nous ne cherchons qu'à lui plaire : *Contendimus ſive abſentes , ſive præſentes placere illi.*

(a) *Chryſoſt. hic.* Θαῤῥῶμεν , πρὸς τὰς ἐπαγγελίας , πρὸς τὰς ἐλπίδας , πρὸς τὸν θάνατον τὸν σωτήριον.

10. *Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum.*

11. *Scientes ergo timorem Domini, hominibus suademus, Deo autem manifesti sumus. Spero autem & in conscientiis vestris manifestos nos esse.*

10. Car nous devons tous comparoître devant le tribunal de JESUS-CHRIST, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites, pendant qu'il étoit revêtu de son corps.

11. Sachant donc ce que c'est que la crainte du Seigneur, nous l'enseignons aux hommes: mais Dieu connoît qui nous sommes; & je veux croire que nous sommes aussi connus de vous dans le secret de vôtre conscience.

COMMENTAIRE.

℣. 10. OMNES ENIM NOS MANIFESTARI OPORTET ANTE TRIBUNAL CHRISTI. *Car nous devons tous comparoître devant le Tribunal de Jesus-Christ.* Il rend raison de ce qu'il vient de dire, que nous devons tâcher de plaire à Dieu, soit dans la vie, ou dans la mort: *Sive absentes, sive præsentes.* Et pourquoi cela? c'est qu'aprés nôtre mort nous devons paroître devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, pour y rendre compte de toutes les actions de nôtre vie, & pour y subir la sentence de condamnation, ou d'absolution; pour y recevoir ou la recompense de nos bonnes actions, ou la peine de nos péchez. Cette vérité est répanduë dans toute l'Ecriture. (*a*) *Propria corporis.* (*b*) Signifie ce qu'il a fait pendant qu'il étoit revêtu de son corps; & non pas les seules actions corporelles, à l'exclusion de celles de l'ame.

℣. 11. SCIENTES ERGO TIMOREM DOMINI. *Sachant donc ce que c'est que la crainte du Seigneur, nous l'enseignons aux hommes.* Persuadez de ces terribles véritez que je viens de vous dire, sur le Jugement que nous devons tous subir, nous tâchons de les inspirer aux hommes, & Dieu est le témoin du sentiment de nos cœurs. Autrement: sachant donc en quoi consiste la vraie religion, que l'Ecriture exprime d'ordinaire sous le nom de *la crainte du Seigneur;* nous nous efforçons d'en instruire les autres; (*c*) & Dieu est témoin de nôtre bonne volonté. Enfin on peut l'entendre ainsi: sachant combien le Seigneur est redoutable dans ses Jugemens, nous tâchons de presuader les hommes de nôtre innocence;

(*a*) *Matth.* XXV. 32. *Rom.* XIV. 10. 12. *Act.* X. 42. XVII. 31. *Job.* XXXIV. 11. *Psal.* LXI. 13. *Eccle.* XII. 14. *Jerem.* XVII, 10. XXXII. 19. *&c.*

(*b*) Le Grec imprimé, Τὰ διὰ τῦ σώματος. Ce qu'il a fait par son corps. Mais *Origen. homil.* 19. *in Jerem. Ambros. in Psal.* 1. *Cyprian. lib.* 2. *&* 3. *Testim. ad Quirin. Theodoret. serm.* 12. *de Virtute Activa. Fulgent. de Fide ad Petrum cap.* 3. *Calaritan. Rufin. Genn. d Iconimiast. Ambrosiast. Clarom S. Germ Borner. Lat. Propria corporis. Edit. Complut.* Τὰ ἴδια τῦ σώματος.

(*c*) *Grot. Menoc. &c.*

Digitized by Google

12. *Non iterum commendamus nos vobis, sed occasionem damus vobis gloriandi pro nobis, ut habeatis ad eos qui in facie gloriantur, & non in corde.*

12. Nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-mêmes à vôtre égard: mais seulement vous donner occasion de vous glorifier à nôtre sujet, afin que vous puissiez répondre à ceux qui mettent leur gloire dans ce qui paroît, & non dans ce qui est au *fond du* cœur.

COMMENTAIRE.

mais Dieu sait le fond de nos cœurs: je crois même *que nous sommes connus de vous dans le fond de nôtre conscience.* Ce dernier sens paroît le meilleur. (*a*) On voit au ỳ. suivant que l'Apôtre est obligé de se justifier & de se défendre contre les faux Apôtres, qui affectoient de le rabbaisser, pour s'élever au-dessus de lui. C'est ce qui l'a obligé jusqu'ici de relever la gloire de son Apostolat, & de parler de lui même avec avantage, quoi qu'il l'ait fait d'une maniére qui montre assez la répugnance qu'il y avoit, & qu'il ne le faisoit que par pure nécessité.

ỳ. 12. NON ITERUM COMMENDAMUS NOS VOBIS. *Nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-mêmes à vôtre égard.* Vous croirez peut-être que je cherche encore à me loüer, & à me faire valoir auprés de vous; nullement: je ne veux autre chose *que vous donner occasion de vous glorifier à nôtre sujet*, afin que comparant vôtre Apôtre, & vôtre premier maître, avec ces nouveaux Docteurs qui viennent vers vous avec des lettres de recommandation, *Vous puissiez répondre à ces gens qui mettent leur gloire dans ce qui paroît, & non dans ce qui est au fond du cœur.* Ces traits désignent les faux Apôtres, qui étoient venus à Corinthe, & qui vouloient établir leur crédit sur la ruine de celui de saint Paul, & renverser ce qu'il avoit établi dans cette Eglise, en y introduisant de nouvelles pratiques & une doctrine étrangére.

Ce tour: si nous sommes obligez de nous loüer, *c'est afin de vous donner occasion de vous glorifier à nôtre sujet*, est tout à fait délicat & spirituel: je veux vous fournir de quoi faire mon Apologie; je sai l'affection sincére que vous me portez: je n'ai que faire de défense auprés de vous: mais j'ai besoin que vous me défendiez; dites donc à ceux qui viennent pour me décrier; que vous connoissez vôtre Apôtre, que c'est un homme irréprehensible: *Ut habeatis adversùs eos.* Afin que vous ayez de quoi me justifier, ou de quoi répondre, ou même de quoi vous glorifier devant ces nouveaux Docteurs. (*b*)

(*a*) *Est. Zeger Hamm* Comparez *Galat* I. 10. *Modò enim hominibus suadeo, an Deo?* Et voyez saint Chrysostome sur cet endroit, & sur le passage cité des Galates.

(*b*) *Ostenum.* Ἵνα ἔχητε τι ἀπολογεῖσθαι, λέγω, καυχᾶσθαι. *Chrysost.* Ἔχητε καλλωπίζεσθαι. *Vide & Theodoret. &c.*

13. *Sive enim mente excedimus, Deo: sive sobrii sumus, vobis;*

13. Car soit que nous soyons emportez comme hors de nous mêmes, c'est pour Dieu : soit que nous nous tempérions, c'est pour vous ;

14. *Charitas enim Christi urget nos: æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt :*

14. Parce que l'amour de JESUS-CHRIST nous presse : considérant que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts ;

COMMENTAIRE.

℣. 13. SIVE ENIM MENTE EXCEDIMUS, DEO. *Soit que nous soyons emportez comme hors de nous-même, c'est pour Dieu.* Les Prophétes & les Apôtres lorsqu'ils étoient ravis en extase, & transportez par l'inspiration actuelle du saint Esprit, paroissoient comme hors d'eux-mêmes, & comme d'autres hommes ; leur air, leur visage, leurs yeux, leur parole étoient toute différente d'eux-mêmes, comparez aux autres tems où ils étoient de sens rassis, & sans inspiration. Saint Paul pour excuser ce qu'il avoit été obligé de dire aux Corinthiens, à son avantage, insinuë ici deux choses : la premiére, qu'il l'avoit fait dans un transport, & une espéce d'extase, emporté par l'inspiration de l'Esprit divin : la seconde, qu'il ne l'avoit fait que pour procurer la gloire de Dieu, & pour les empêcher de se laisser surprendre aux faux Apôtres ; (*a*) soit donc que nous semblions nous loüer avec quelque sorte d'excez, c'est uniquement pour Dieu que nous le faisons : *Soit que nous nous tempérons, c'est pour vous. Sive sobrii sumus vobis :* Soit que nous soyons plus retenus & plus sobres à parler de nous-mêmes, soit que nous en parlions avec éloge ; nous n'avons en vûë que l'honneur de Dieu, ou vôtre avancement spirituel. Ou bien, soit que nous nous rabbaissions à vôtre portée, & que nous vous parlions d'une maniére humaine ; soit que nous nous élevions, & que nous vous découvrions des mystéres les plus cachez, & les plus relevez ; (*b*) c'est toûjours la gloire de Dieu, & vôtre avantage que nous cherchons.

℣. 14. CHARITAS ENIM CHRISTI URGET NOS. *Parce que l'amour de Jesus-Christ nous presse.* C'est l'amour que nous avons pour JESUS-CHRIST, qui nous presse, & qui nous oblige à parler & à agir comme nous faisons ; tantôt en nous élevant avec quelque espé-

(*a*) *Chrysost. Κἂν τι μέγα φθέγξώμεθα, (ἴσασιν γὰρ τῶν καλῶν, ὅτι πᾶν ἐν τῷ ἀληθεῖ μέτρῳ κόσμος.) Vide 2. Cor. XI. 1. 16. XII. 11. 1 Διὰ σὲ δὲ τοῦτο ποιοῦμεν, ἵνα μὴ ὑμᾶς τι μεῖζον πάθωμεν ἡμᾶς ὀπτικὸς, καὶ φρενήρεις, ἢ ἀπλῶς. Ἐὰν δὲ μέτριόν τι καὶ ἰσωτικὸν, δι' ὑμᾶς, ἵνα μηδὲν ἰσωτικὸν πάθητε. Vide Est. Grot. & Theodoret.*

(*b*) *Vide August. tract. VII. in Joan. lib. XII. contra Faust. cap. 26. in Psalm. XXX. conc. 1. Beda, Hervæ. alii.*

15. *Et pro omnibus mortuus est Christus : ut & qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei, qui pro ipsis mortuus est & resurrexit.*

15. Et que JESUS-CHRIST eſt mort pour tous ; afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux mêmes ; mais pour celui qui eſt mort, & qui eſt reſſuſcité pour eux.

COMMENTAIRE.

ce d'excez, & tantôt en nous abbaiſant au-deſſous de tous les hommes ; tantôt affrontant les plus grands dangers, & tantôt cédant avec ſoûmiſſion à une force ſupérieure ; tantôt réſiſtant aux ennemis de la vérité, & tantôt nous humiliant aux pieds de tout le monde. C'eſt la charité qui nous fait faire ces divers perſonnages.

ÆSTIMANTES HOC, QUOD SI (*a*) UNUS PRO OMNIBUS MORTUUS EST. *Conſidérant que ſi un eſt mort pour tous, donc tous ſont morts.* Si JESUS eſt mort pour tous, donc tous étoient morts ; car il ne ſeroit pas mort pour des perſonnes qui auroient été ſaines & vivantes : (*b*) c'eſt pourquoi la charité que nous avons pour Dieu, nous preſſe à prouver le ſalut de tous, & à nous proportionner aux beſoins de chacun, ſoit en employant les voyes de douceur, ou celles de rigueur ; ſoit en nous humiliant, ou en nous relevant.

Autrement ; ſi JESUS-CHRIST eſt mort pour tous, donc tous doivent mourir à eux-mêmes, au vieil homme, au péché, pour ne vivre plus que de la vie de JESUS-CHRIST, de la vie de la Juſtice & de la grace. (*c*) *Nul de nous ne vit, ni ne meurt pour ſoi*, dit-il dans l'Epître aux Romains : (*d*) *Soit que nous vivions, c'eſt pour le Seigneur ; ſoit que nous mourrions, c'eſt pour le Seigneur ; ainſi ſoit que nous vivions, ou que nous mourrions, nous ſommes au Seigneur. Auſſi Jeſus-Chriſt eſt-il mort & reſſuſcité, afin d'exercer ſon empire ſur les morts & ſur les vivans.* Et ailleurs : (*e*) *Nous avons été enſevelis dans le Baptême avec Jeſus-Chriſt pour mourir, afin que comme il eſt reſſuſcité par la gloire du Pere, de même nous marchions dans une vie nouvelle, &c.* La ſuitte de cet endroit-ci de ſaint Paul eſt tout à fait favorable à cette explication. ℣. 15. *Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui eſt mort & reſſuſcité pour eux.*

Or voici comme on peut entendre le raiſonnement de ſaint Paul. La gloire de Dieu, & l'utilité du prochain ſont le ſeul objet de toutes nos actions ; la charité dont nous ſommes remplis, & l'Eſprit-Saint qui nous anime, nous portent à nous proportionner aux différentes diſpoſitions des

(*a*) Pluſieurs Manuſcrits Grecs omettent le ſi ; Ὅτι εἷς, ὑπὲρ πάντων ἀπέθανεν. *Quoniam unus pro omnibus mortuus eſt. Vide Mill. Var. Lect.*

(*b*) *Ita plerique in Eſt. Zeger. Vat. Men.*
(*c*) *Ita D. Thom. Lir. Eſt. Grot. Zeger.*
(*d*) *Rom.* XIII. 7. 8.
(*e*) *Rom.* VI. 4. 5. 6.

Digitized by Google

16. *Itaque nos ex hoc neminem novimus secundùm carnem. Et si cognovimus secundùm carnem Christum: sed nunc jam non novimus.*

16. C'eſt pourquoi nous ne connoiſſons plus déſormais perſonne, ſelon la chair. Et ſi nous avons connu JESUS-CHRIST ſelon la chair, maintenant nous ne le connoiſſons plus de cette ſorte.

COMMENTAIRE.

perſonnes avec qui nous traitons, pour les gagner toutes à JESUS-CHRIST. Ce divin Sauveur étant mort pour tous les hommes, il eſt juſte que tous meurent avec lui au péché, & à l'injuſtice, & qu'ils ne vivent plus que de la vie de la grace. Je veux dire qu'ils lui conſacrent leurs ſentimens, leur eſprit, leur cœur, & leurs actions.

℣. 16. ITAQUE NOS EX HOC NEMINEM NOVIMUS SECUNDUM CARNEM. *C'eſt pourquoi nous ne connoiſſons plus déſormais perſonne ſelon la chair.* Nous nous regardons comme des gens morts en JESUS-CHRIST, & reſſuſcitez avec lui; qui ne ſont plus de ce monde, qui n'y connoiſſent plus perſonne ſelon la chair. Nous avons d'autres ſentimens, d'autres vûës, d'autres inclinations qu'autrefois; nous n'aimons que J. C. nous ne cherchons que ſa gloire, nous déſirons étendre ſon Empire ſur tous les eſprits, & ſur tous les cœurs. La chair, le ſang, la faveur, la diſgrace, la proſpérité, l'adverſité, rien ne nous touche, qu'autant qu'il peut contribuer, ou s'oppoſer au progrez de l'Evangile, & à la gloire du Seigneur. (*a*)

ET SI COGNOVIMUS SECUNDUM CARNEM CHRISTUM. *Et ſi nous avons connu Jeſus-Chriſt ſelon la chair, nous ne le connoiſſons plus de cette ſorte.* Avant que Dieu nous ait appellez à la Foi par un effet de ſa grace, nous étions comme la plûpart des Juifs, dans l'erreur ſur le ſujet du Meſſie. (*b*) Nous ne le connoiſſions que ſelon la chair, nous l'attendions comme un Héros, & comme un Monarque, qui devoit ſubjuguer toutes les nations, & rétablir l'Empire d'Iſraël dans un état infiniment plus floriſſant qu'autrefois; mais je ne le connois plus de cette ſorte: j'en ai des idées plus relevées, plus juſtes, & plus nobles.

Autrement, (*c*) quand nous aurions autrefois connu JESUS-CHRIST ſelon la chair, pendant qu'il étoit vivant & mortel, nous ne le connoîtrions plus à préſent de cette ſorte. Nous l'adorons comme nôtre Dieu, nous ſavons qu'il eſt reſſuſcité & dans la gloire; nous mettons toute nôtre application à l'imiter, à vivre d'une vie nouvelle, à procurer ſon

(*a*) *Auguſt. lib.* XI. *contra Fauſt. cap.* 7. 8. *Leon. Magn. ſerm.* 1. *de Reſurrect. Domini. D. Thom. Lombard. Vide Eſt. Vat. Grot., Men. alios.*

(*b*) *Cajet. Sclater. Dicſon. Martiana.*

(*c*) *Grot. Vat. Le Clerc.*

Digitized by Google

17. *Si qua ergo in Christo nova creatura : vetera transierunt : ecce facta sunt omnia nova.*

18. *Omnia autem ex Deo, qui nos reconciliavit sibi per Christum : & dedit nobis ministerium reconciliationis.*

17. Si donc quelqu'un appartient à JESUS-CHRIST, *il est devenu* une nouvelle créature; ce qui étoit vieux est passé, & tout est devenu nouveau.

18. Et le tout vient de Dieu, qui nous a reconciliez avec lui-même par JESUS-CHRIST, & qui nous a confié le ministére de la réconciliation.

COMMENTAIRE.

honneur en tout lieu. Il semble que saint Paul en cet endroit réfute indirectement les faux Apôtres, qui se vantoient d'avoir vû JESUS-CHRIST dans sa chair, au lieu que saint Paul ne l'avoit point connu. (*a*) Il répond que quand il l'auroit vû durant sa vie mortelle, il auroit voulu l'oublier alors, pour ne penser qu'à le connoître régnant dans le Ciel, & pour s'appliquer à retracer dans soi-même les vertus de ce divin Sauveur.

℣. 17. SI QUA ERGO IN CHRISTO NOVA CREATURA. *Si donc quelqu'un appartient à Jesus-Christ* par la régénération, & par la Foi, *il est devenu une nouvelle créature;* ce n'est plus cet homme charnel, corrompu, superbe; c'est un homme tout nouveau : *Ce qui étoit vieux est passé, tout est devenu nouveau.* Nouvelles connoissances, nouveaux penchans, nouvelles vûës. Il ne vit plus qu'en JESUS-CHRIST, & pour JESUS-CHRIST. Le Christianisme est en quelque chose une nouvelle création. Le Baptême est une espéce de résurrection; (*b*) c'est ce qui devroit paroître dans tous les Chrétiens. *Si quis in Christo est, nova creatura est, non naturæ novitate formetur, sed gratiæ,* dit saint Ambroise. (*c*) Et cette nouvelle création, dit S. Augustin, (*d*) est plus miraculeuse & plus difficile que celle du Ciel & de la terre. *Quod majus opus est ut ex impio justus fiat, quàm creare cælum & terram.*

℣. 18. OMNIA AUTEM EX DEO. *Le tout vient de Dieu, qui nous a reconcilié avec lui-même par Jesus-Christ.* De peur qu'on ne crût qu'il veüille s'attribuer quelque chose de ce qu'il vient de dire à l'avantage de son misére, & à la gloire de la Religion Chrétienne; il déclare que le tout vient de Dieu : que c'est par sa miséricorde que nous sommes une nouvelle créature en JESUS-CHRIST : que nous ne vivons plus selon la chair,

(*a*) Saint Paul avoit vû Jesus-Christ depuis sa Résurrection, comme il le dit lui-même, 1. *Cor* xv. 8. & IX. 1. Il s'étoit apparu à lui dans le chemin de Damas. Voyez *Act.* IX. 3. 17. XVIII. 9. XXII. 14. 17. 18. XXIII. 11. XXVI. 16. Mais il ne l'avoit pas connu converſant parmi les hommes.

(*b*) *Theodoret.* Περιέκοπη τοίνυν τὸ τῆς ἀρχαίας πατρικῆς ἀκάνθης, καὶ ἐν καινῇ τῇ πολιτείᾳ τῷ κτίσαντι συνῳκείωται· διὰ τοῦτο βαπτίσματος τὴν τῆς ἀναστάσεως ἀντεδώκαμεν γάριν.

(*c*) *Ambros* Ep. 8. *ad Fusc.*

(*d*) *Aug. in Joan. tract.* 72.

19. *Quoniam quidem Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi, non reputans illis delicta ipsorum, & posuit in nobis verbum reconciliationis.*

20. *Pro Christo ergo legatione fungimur, tamquam Deo exhortante per nos. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo,*

19. Car Dieu a reconcilié le monde avec soi en JESUS-CHRIST, ne leur imputant point leurs péchez ; & c'eſt lui qui a mis en nous la parole de reconciliation.

20. Nous faiſons donc la charge d'ambaſſadeurs pour JESUS-CHRIST, & c'eſt Dieu *même* qui vous exhorte par nôtre bouche. Ainſi nous vous conjurons au nom de JESUS-CHRIST, de vous reconcilier avec Dieu,

COMMENTAIRE.

mais ſelon l'eſprit : que nous ſommes morts à l'injuſtice & à l'impiété Tout ce qu'il y a de bien en nous, vient de Dieu ; à lui ſeul gloire, honneur, & action de graces dans tous les ſiécles. Il nous a rachettez & reconciliez à lui-même par JESUS-CHRIST, & nous a appellez à l'Apoſtolat : *Et nous a confié le miniſtére de la reconciliation, & de la nouvelle Alliance.*

℣. 19. QUONIAM QUIDEM DEUS ERAT, IN CHRISTO MUNDUM RECONCILIANS SIBI. *Dieu a reconcilié le Monde avec ſoi en Jeſus-Chriſt.* Ou, *par Jeſus-Chriſt*, ainſi qu'il faut traduire ſelon Théodoret, (*a*) en mettant une virgule aprés *Deus erat*. On peut toutefois ſuivre la Vulgate à la lettre, en diſant que Dieu étoit en JESUS-CHRIST, comme JESUS-CHRIST étoit en Dieu, (*b*) dans tout l'ouvrage de l'Incarnation, & de nôtre Rédemption. Le Pere nous a donné ſon Fils pour nous racheter. (*c*) *Sic Deus dilexit Mundum, ut Filium ſuum unigenitum daret.* Il ne l'a point quitté, il a toûjours été avec lui, opérant avec lui : (*d*) *Pater in me manens, ipſe facit opera.* Il a reconcilié le Monde avec ſoi par JESUS-CHRIST ; *en ne leur imputant point leurs péchez ;* en les leur pardonnant, pourvû qu'ils cruſſent en lui, & qu'ils embraſſaſſent les moyens qu'il leur a fourni pour ſe ſauver. Car c'eſt là la condition de cette reconciliation, comme les Apôtres nous l'ont appris, eux dans qui *Dieu a mis la parole de la reconciliation* ; à qui il a ordonné de la prêcher, & d'en expliquer les moyens, la cauſe, & les effets, & à qui il a confié le pouvoir de reconcilier avec Dieu, ceux qui retourneroient à lui, & qui croiroient en JESUS-CHRIST. (*e*)

℣. 20. PRO CHRISTO ERGO LEGATIONE FUNGIMUR. *Nous faiſons donc la charge d'Ambaſſadeurs pour Jeſus-Chriſt.* Par ces ter-

(*a*) Ὅτι ὅτι Θεὸς ἦν, ὁ Χριστῷ κόσμον καταλλάττων ἑαυτῷ. *Ita Theod.*

(*b*) *Joan.* I. 1. & X. 38. XIV. 10.

(*c*) *Joan.* III. 16.

(*d*) *Joan* XIV. 10.

(*e*) *Vide Eſt. Grot. Men. Caſtal.*

mes

21. *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur justitia Dei in ipso.*

21. Puiſque pour l'amour de nous il a traité comme pécheur, celui qui ne connoiſſoit point le péché; afin qu'en lui nous devinſſions *juſtes de* la juſtice de Dieu.

COMMENTAIRE.

mes il relève ſon miniſtére, & fait ſentir la dépendance où il eſt à l'égard de JESUS-CHRIST, qui l'envoie. Puis donc que nous vous parlons au nom & par l'autorité de JESUS-CHRIST, qui nous a envoyé comme ſon Pere l'a envoyé lui-même; (*a*) vous devez nous écouter avec un profond reſpect, & renvoyer ceux qui n'ont pas de ſa part les mêmes lettres de créance, & les mêmes caracteres de vérité que vous avez dû remarquer dans nous. Reconciliez-vous donc avec Dieu, faites pénitence de vos fautes, appaiſez ſa juſtice: c'eſt Dieu-même qui vous y exhorte par nôtre bouche: nous vous en conjurons au nom de JESUS-CHRIST.

℣. 21. EUM QUI NON NOVERAT PECCATUM, PRO NOBIS PECCATUM FECIT. *Pour l'amour de nous il a traité comme pécheur, celui qui ne connoiſſoit point le péché, afin qu'en lui nous devinſſions juſtes de la juſtice de Dieu.* Ou bien: *Il a rendu victime pour nôtre péché, celui qui ne connoiſſoit point le péché.* JESUS-CHRIST qui eſt la ſainteté & l'innocence même, a été traité comme un ſcélérat, (*b*) attaché à la Croix, & expoſé aux outrages & aux malédictions des Juifs; lui qui étoit la victime d'expiation pour tous les péchez du Monde; (*c*) l'Agneau ſans tâche immolé dès le commencement des ſiécles, (*d*) qui nous a tous lavé dans ſon Sang, & qui a pris ſur lui toutes nos iniquitez, pour nous rendre un peuple pur, ſaint & agréable à Dieu: *Ut nos efficeremur juſtitia Dei in ipſo.* Afin que par ſon moyen la juſtice nous ſoit communiquée, & que nous ſoyons juſtes & innocens aux yeux de Dieu. On ſait que dans l'Ecriture *le péché* ſe met ſouvent pour la victime d'expiation; (*e*) & que, *ne connoître pas le péché*, ſe prend pour ne l'avoir jamais commis, le déſapprouver, le condamner: être parfaitement innocent: ce ſont des Hébraïſmes communs.

(*a*) *Joan.* XX. 21.

(*b*) *Chryſoſt.* Ἁμαρτίαν ἐποίησεν, ἀντὶ ἁμαρτωλὸν καὶ κεκολασθέντα ἀγήπατε, ἀντὶ ἐπικατάρατον ἀνεδάκευεν. *Theodoret.* Τὸν κληθεὶς ὑπὲρ ἡμῶν ἡμεῖς, ἀνάθεμα ἐκάλεσεν ἡμᾶς, ὑπὲρ ὑπῆρχεν αὐτὸς. *Vide Oecumen. Grot. alios paſſim.*

(*c*) *Ambroſiaſt. Sedul. Primaſ. Haymo, Aug. plurib. locis. Eſt. Menoc. Tir. Vatab. Eraſm. alii paſſim.*

(*d*) *Apocal.* XIII. 8.

(*e*) *Levit.* IV 3. 25 29. V. 6. VII. 2. *&c. Pſalm.* XXXIX. 7 *Rom.* VIII. 3. *Hebr.* X. 6. XIII. 11.

CHAPITRE VI.

Ne pas recevoir en vain la grace de Dieu. Saint Paul a dignement rempli son ministére. Il défend le mariage des Fidéles avec les infidéles. Les Chrétiens sont le temple, le peuple, & les enfans de Dieu.

℣. 1. *ADjuvantes autem exhortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

2. *Ait enim: Tempore accepto exaudivi te, & in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

℣. 1. ETant donc les coopérateurs *de Dieu*, nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grace de Dieu.

2. Car il dit lui même: Je vous ai éxaucé au tems favorable, & je vous ai aidé au jour du salut. Voici maintenant le tems *favorable*; voici maintenant le jour du salut.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ADJUVANTES AUTEM EXHORTAMUR. (*a*) *Etant les Coopérateurs de Dieu*, & ses Ambassadeurs, comme il l'a dit à la fin du Chapitre précédent. Nous nous acquittons des devoirs de nôtre légation, en vous conjurant de profiter des graces que Dieu vous fait, & du tems qu'il vous donne pour vous sanctifier & pour vous sauver, & des lumiéres de l'Evangile, & des instructions que vous recevez. Faites usage de toutes ces choses, & ne les rendez point inutiles par vôtre négligence & vôtre paresse. *La grace* en cet endroit, ne marque point tant la grace actuelle ou habituelle, que le saint Esprit répand dans nos ames: (*b*) que la grace de la rédemption, & les secours extérieurs que Dieu nous fournit pour le salut. Plusieurs anciens (*c*) entendent ainsi ce ℣. *Nous qui sommes vos coopérateurs, nous vous exhortons.* Mais le sens que nous avons suivi est meilleur. Voyez 1. *Cor.* III. 9. *Dei enim sumus adjutores.*

℣. 2. AIT ENIM: TEMPORE ACCEPTO EXAUDIVI TE. *Car il dit lui-même: je vous ai exaucé au tems favorable.* Ce passage est tiré

(*a*) *Grac.* Συνεργοῦντες δὲ παρακαλοῦμεν. *Plures omittunt* Καὶ. *Ambrosiast Clarom Germ. Lat Mss. 6. Levan retinent. Iterum plures legunt* παρακαλοῦντες, *pro* παρακαλοῦμεν; *Adjuvantes autem & exhortantes Ita Germ. Clarom. Borner. Lat. & alii ex Latinis.*

(*b*) *Cajet. Erasm. Est. Grot. alii.*

(*c*) *Ita Latini veteres plerique.*

Digitized by Google

3. *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum.*

4. *Sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustia;*

3. Et nous prenons garde aussi nous-mêmes de ne donner en quoi que ce soit aucun sujet de scandale, afin que nôtre ministére ne soit point déshonoré.

4. Agissons en toutes choses comme des ministres de Dieu; en nous rendant recommandables par une grande patience dans les maux, dans les nécessitez *présentes*, & dans les extrêmes afflictions;

COMMENTAIRE.

d'Isaïe. (*a*) Le tems favorable est, ou le tems de cette vie, où nous pouvons mériter le bonheur éternel par nos bonnes œuvres; ou le tems de la prédication de l'Evangile, comparé à celui du Paganisme, ou même de la Loi, avant que Jesus-Christ eut paru dans le Monde. On pourroit traduire le Grec (*b*) par: *Le tems agréables* ce qui reviendroit mieux à l'original Hébreu. Comme rien ne pouvoit être plus agréable aux Juifs captifs à Babylonne, que la nouvelle de leur délivrance, & que leur retour dans leur pays; ainsi rien ne peut être plus consolant pour des hommes, qui jusqu'alors avoient vêcu dans les ombres de la mort, & dans les ténébres de l'ignorance, que d'entendre la bonne nouvelle de leur salut, de leur rédemption par Jesus-Christ. *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

℣. 3. Nemini dantes ullam offensionem. *Nous prenons garde de ne donner en quoi que ce soit, aucun sujet de scandale.* Le Grec: (*c*) *Nous ne donnons à personne aucun sujet de chûte*; nous n'offensons personne ni par nos paroles, ni par nôtre conduite; nous ne donnons aucun sujet de scandale, ni moi, ni Timothée, ni ceux qui travaillent avec moi à l'œuvre de l'Evangile: de peur d'attirer sur nous quelque reproche qui retombe sur nôtre ministére. *Ut non vituperetur ministerium nostrum.* Rien n'est plus capable de décrier la sainteté de la religion, que la mauvaise vie de ceux qui l'annoncent, & qui en sont les Ministres. Si ce qu'ils prêchent étoit vrai, vivroient-ils comme ils vivent? disent les libertins, & les foibles.

℣. 4. In omnibus exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei Ministros. *Agissons en toutes choses comme les Ministres de Dieu.* Le Grec (*d*) est plus naturel: il limite ceci à l'Apôtre, & à ses as-

(*a*) *Isai.* xlix 8.
(*b*) Καιρῷ δεκτῷ. נעת רצון
(*c*) Μηδεμίαν ἐν μηδενὶ διδόντες προσκοπήν; *Sed Vulg. Syr. Ambrosiast. Ieronymiast. Nemini. Clarom. & S. Germ. In nullo.*
(*d*) Ἐν παντὶ συνιστῶντες ἑαυτοὺς ὡς Θεοῦ διάκονοι. *Chrysost. Συνίστησι, Ἀποδεικνύει.*

Digitized by Google

5. *In plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis:*

6. *In castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in charitate non ficta:*

5. Dans les playes, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes:

6. Par la pureté, par la science, par une douceur persévérante, par les *fruits du* Saint Esprit, par une charité sincére:

COMMENTAIRE.

sociez dans la prédication de l'Evangile: *Nous montrans en toutes choses:* ou, *Nous rendans recommandables en tout, tels que doivent être des Ministres de Dieu.* La suite fait voir que ceci ne s'entend point des Corinthiens.

℣. 5. IN SEDITIONIBUS. *Dans les séditions* ausquelles nous sommes exposez, comme à Antioche de Pisidie, (*a*) à Icone, (*b*) à Thessalonique, (*c*) à Corinthe, (*d*) à Ephése. (*e*) Le Grec, (*f*) se prend pour l'instabilité, la nécessité de changer souvent de demeure, & de fuir de lieu en lieu, à quoi sont exposez ceux qui souffrent persécution, & qui, suivant le conseil du Sauveur, (*g*) fuient d'une ville en une autre, pour se dérober aux recherches de leurs ennemis.

IN LABORIBUS. *Dans les travaux* inséparables de la prédication, sur tout lorsqu'on est dans la pauvreté, & qu'on prêche une doctrine nouvelle, odieuse, austére, & qu'on se refuse, par un esprit de pénitence & de désintéressement, les choses qui seroient nécessaires pour passer la vie plus doucement. Saint Paul joignoit à la fatigue des voyages & de la prédication, le travail des mains pour gagner sa vie. (*h*)

℣. 6. IN CASTITATE. *Par la pureté.* Non-seulement saint Paul vivoit dans une exacte chasteté, mais il éloignoit même tout soupçon d'incontinence, en ne se permettant pas ce que le Sauveur lui-même s'étoit permis, (*i*) & ce que se permettoient les autres Apôtres, (*k*) de mener avec lui quelques femmes pieuses, pour pourvoir à ses besoins; il mortifioit son corps & le réduisoit en servitude, (*l*) gémissant sous le poids de la concupiscence, dont comme homme, il ressentoit & combattoit les impressions. (*m*)

Les Peres Grecs (*n*) l'entendent aussi du désintéressement de saint Paul,

(*a*) *Act.* XIII. 50.
(*b*) *Act.* XIV. 2. *& seq.*
(*c*) *Act.* XVII. 5.
(*d*) *Act.* XVIII. 12. *& seq.*
(*e*) *Act.* XIX. 28.
(*f*) Ἐν ἀκαταστασίαις. *Theophyl.* Τυλίξει διαγωμοῖς, ὅταν μὴ ἔχῃ τις πῦ τὴ κεφαλὴν ἐπικλίνῃ ἐν τόπῳ ἀλ τίνῳ. Ita *Chrysost.* Oecumen.
(*g*) *Matth.* X. 23.
(*h*) *Chrysost. Theodoret.* Περιζόμενος δὲ τῶν ἀναγκαίων, ἢ τῆς ἀνδραποδώδους κόπου.
(*i*) *Matth* XXVII. 55. *Luc.* XXIV. 22.
(*k*) 1. *Cor.* IX. 5.
(*l*) 1. *Cor.* IX. 27.
(*m*) 2. *Cor.* XII. 7. 8. 9.
(*n*) *Theodoret.* Λογιέται δὲ καλῶς τὰ θεῖα χαρίσματα ἀπεργάζεσθαι. Ita *Chrysost.* & *Theophyl.* Εβ.

Digitized by Google

7. In verbo veritatis, in virtute Dei, per arma justitiæ à dextris, & à sinistris;

7. Par la parole de vérité, par la force de Dieu, par les armes de la justice, à droit & à gauche:

COMMENTAIRE.

qui non-seulement s'abstenoit de tout gain bas & honteux, mais qui ne voulut pas recevoir des Corinthiens, les choses mêmes nécessaires à la vie. Le terme de l'original marque généralement la pureté, soit celle du corps, des mœurs, ou des mains, le désintéressement, le mépris des richesses.

IN SCIENTIA. *Par la science.* Rien n'est plus nécessaire à un Prédicateur, que la science des choses divines, & des Mystéres de la religion. Saint Paul ne fait pas difficulté d'avoüer, qu'il avoit de la science; (*a*) & quand il ne l'auroit pas dit, ses écrits en sont une bonne preuve. Il joignoit la charité qui édifie, à la science, & il en rapportoit à Dieu toute la gloire, & au prochain tout le profit, en la répandant avec un zéle infini, & toûjours nouveau.

IN SPIRITU SANCTO. (*b*) *Par les fruits du Saint Esprit.* Par l'abondance de ces dons spirituels, que Dieu a daigné mettre en nous, comme la Prophétie, le don des Langues, celui des miracles, de la science, le discernement des esprits; sans parler des dons intérieurs de la grace, de la justice, de l'innocence, de la charité, de la douceur, de la modestie; toutes vertus si nécessaires à un Apôtre.

℣. 7. IN VERBO VERITATIS. *Par la parole de vérité.* Incapable de mentir, de tromper, de déguiser la vérité; de corrompre la pureté, & la sainteté de la parole de Dieu: (*c*) *Non adulterantes verbum Dei*, comme il dit ailleurs. (*d*)

IN VIRTUTE DEI, PER ARMA JUSTITIÆ. *Par la force de Dieu, par les armes de la justice, à droite & à gauche.* Un Prédicateur Evangélique, doit être armé de la vertu de Dieu, d'une force toute divine, & toute surnaturelle; ses armes doivent être la justice, la droiture, la sincérité; il doit porter à la droite l'épée de l'equité, & à la gauche le bouclier de la force. L'épée attaque, le bouclier défend. Il doit attaquer l'impiété, l'irreligion, le crime, l'erreur; il doit défendre la vérité, la justice, l'innocence au péril de sa vie. Dieu lui donne pour cela des armes offensives & défensives: *A dextris, & à sinistris.* La droite marque la prospérité, la gauche, l'adversité. En quelque état que nous soyons,

(*a*) 2. *Cor.* XI. 6. *Etsi imperitus sermone, sed non scientiâ.*

(*b*) Ἐν πνεύματι ἁγίῳ. *Chrysost.* Ἐν τοῖς πνευματικοῖς χαρίσμασι.

(*c*) *Chrysost.* Οὐ δολοῦντες τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ, ἀλλὰ τοῦναντίον διατιλεφῶντες.

(*d*) 2. *Cor.* II. 17. IV. 2.

Digitized by Google

8. Per gloriam, & ignobilitatem; per infamiam, & bonam famam: ut seductores, & veraces; sicut qui ignoti, & cogniti:	8. Parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaise & la bonne réputation; comme des séducteurs, quoique sincéres & véritables; comme inconnus, quoique trés-connus;
9. Quasi morientes, & ecce vivimus: ut castigati, & non mortificati;	9. Comme *toûjours* mourans, & vivans néanmoins; comme châtiez, mais non jusqu'à être tuez;

COMMENTAIRE.

nous devons demeurer inébranlables dans la pratique & l'amour de la justice. (*a*)

℣. 8. PER GLORIAM, ET IGNOBILITATEM. *Parmi l'honneur & l'ignominie.* Nous nous soûtenons, & nous remplissons les devoirs de Ministres de JESUS-CHRIST, dans l'adversité, comme dans la prospérité; dans l'ignominie, comme dans l'honneur: *Dans la mauvaise, comme dans la bonne réputation:* soit qu'on nous rende justice, ou qu'on nous traite indignement; soit qu'on nous fasse passer pour des séducteurs, ou qu'on reconnoisse nôtre droiture, & nôtre sincérité. *Ut seductores, & veraces.* Les Juifs traitoient JESUS-CHRIST, & ses Apôtres de séducteurs. (*b*)

SICUT QUI IGNOTI, ET COGNITI. *Comme inconnus, quoi que trés-connus.* On nous traite de gens inconnus, & sans aveû; gens méprisables, & sans nom: mais nous ne sommes que trop connus, à ceux qui veulent savoir qui nous sommes. Nous avons paru en tant d'endroits, on peut s'informer qu'elle est nôtre maniére de vie; les conversions que nous avons faites dans toutes les villes où nous avons passé, les miracles qui nous accompagnent par tout, rendent témoignage en nôtre faveur; nous ne sommes inconnus qu'à ceux qui ne nous veulent pas connoître. Les faux Apôtres qui affectent de nous traiter d'inconnus, ne parleroient pas ainsi, s'ils étoient sincéres.

℣. 9. QUASI MORIENTES, ET ECCE VIVIMUS. *Comme toûjours mourans, & vivans néanmoins;* exposez continuellement aux derniers dangers; voyans toûjours pour ainsi dire, la mort devant nos yeux, comme des criminels condamnez aux derniers supplices, & qui n'attendent que le moment de leur exécution. Les Hébreux donnent le nom de mort aux grands dangers, à l'affliction, à toutes les fâcheuses extrémitez. Dieu par sa puissance nous tire des plus terribles épreuves; il nous ressuscite en quelque sorte, & nous délivre des bras de la mort.

(*a*) *Vide Theodoret. Grot. Est. Menoc. J. Capell. alios.*

(*b*) *Vide Justin. Dialog. cum Tryphon. Origen. contra Celf. lib. 1. l. 3. & l. 6. & 6.*

Digitized by Google

10. *Quasi tristes, semper autem gaudentes: sicut egentes, multos autem locupletantes: tanquam nihil habentes, & omnia possidentes.*

11. *Os nostrum patet ad vos, ô Corinthii, cor nostrum dilatatum est.*

10. Comme triſtes, & toûjours dans la joye; comme pauvres, & enrichiſſant pluſieurs; comme n'ayant rien, & poſſédant tout.

11. O Corinthiens, ma bouche s'ouvre, & mon cœur ſe dilate par l'affection que je vous porte.

COMMENTAIRE.

UT CASTIGATI, ET NON MORTIFICATI. (*a*) *Comme châtiez, mais non pas juſqu'à être tuez.* On nous expoſe au ſupplice, on nous châtie comme des malfaiteurs; mais Dieu ne permet pas que nous ſoyons mis à mort. (*b*) Saint Paul a ſouvent éprouvé ce qu'il dit ici; il a été foüetté, lapidé, chargé de chaînes, traîné devant les Magiſtrats, & peut-être expoſé aux bêtes dans le théâtre d'Epheſe. Voyez 1. *Cor.* XV. 32.

℣. 10. SICUT EGENTES, MULTOS AUTEM LOCUPLETANTES. *Comme pauvres, & enrichiſſant pluſieurs.* Il ne dit pas, nous ſommes conſidérez comme pauvres, quoique riches. Il étoit notoire à tout le monde qu'il étoit trés-réellement pauvre, & qu'il ne poſſédoit aucun bien dans le monde. Mais il dit: *Comme pauvres, & enrichiſſant pluſieurs.* Parce qu'en effet, & à la lettre, il enrichiſſoit un trés-grand nombre de pauvres fidéles, par les aumônes qu'il leur procuroit, & qu'il leur diſtribuoit, avec un déſintéreſſement admirable. (*c*) Mais la plûpart (*d*) l'expliquent des richeſſes ſpirituelles, de la Foi, de la grace, de l'Evangile, des dons ſpirituels du ſaint Eſprit; (*e*) dont les Apôtres étoient comme les diſpenſateurs, & les Miniſtres.

TAMQUAM NIHIL HABENTES, ET OMNIA POSSIDENTES. *Comme n'ayant rien, & poſſédant tout.* Nous n'avons aucun bien temporel, nous nous ſommes volontairement dépoüillez de tout, pour embraſſer une pauvreté volontaire à la ſuite de JESUS-CHRIST même; mais cette pauvreté fait nôtre richeſſe. Nous trouvons nôtre ſatisfaction & nôtre abondance, dans le mépris que nous faiſons de toutes les richeſſes, & dans la ſatisfaction intérieure, qui fait que nous ne déſirons rien de périſſable. (*f*) Enfin Dieu permet qu'au milieu du dépoüillement total où nous ſommes, nous ne manquions de rien; ſa Providence fournit à tous nos beſoins.

(*a*) Οὡς παιδευόμενοι, καὶ μὴ θανατούμενοι. *Erner. G. L.* Ὡς κατεχόμενοι, καὶ μὴ διαπτόμενοι. *Ambroſiaſt.* Ut tentati, &c.

(*b*) *Eſt. Men. Tir. Cajet.*

(*c*) *Ita Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. Eſt. alii.*

(*d*) *Ita Patres. Eſt. Grot. Men. Tir. alii.*

(*e*) 1. *Cor.* I. 4. 5. *Gratias ago Deo meo, quod in omnibus divites facti eſtis in illo, in omni verbo, & in omni ſcientia.*

(*f*) *Vide Chryſoſt. Theophyl Theodoret. Grot. & Philipp.* IV. 18. *Habeo autem omnia, & abundo.*

Digitized by Google

12. *Non angustiamini in nobis, angustiamini autem in visceribus vestris.*
13. *Eamdem autem habentes remunerationem, tanquam filiis dico, dilatamini & vos.*

12. Mes entrailles ne sont point resserrées pour vous, mais les vôtres le sont *pour moi.*
13. Rendez-moi donc amour pour amour. Je vous parle comme à mes enfans; dilatez aussi *pour moi* vôtre cœur.

COMMENTAIRE.

℣. 11. OS NOSTRUM PATET AD VOS. *Ma bouche s'ouvre, & mon cœur se dilate par l'affection que j'ai pour vous.* Je ne puis demeurer dans le silence, ni retenir au-dedans de moi-même ce que je sens. Mon cœur se dilate lorsque je vous parle; & je suis pénétré d'une secrette satisfaction en vous racontant ce que j'ai fait pour l'avancement de la gloire de Dieu, persuadé que vous y prennez autant de part que moi-même. Je répans avec joye & confiance, mon cœur dans le vôtre; je sens même que mes paroles coulent avec plus de facilité & d'abondance, parce que je vous parle de l'abondance du cœur

℣. 12. NON ANGUSTIAMINI IN NOBIS, &c. *Mes entrailles ne sont point resserrées pour vous, mais les vôtres le sont pour moi.* Ou: *Vous n'êtes point à l'étroit dans mon cœur, c'est vôtre cœur qui est rétreci pour moi.* Il est ordinaire aux personnes qui aiment beaucoup, de croire qu'on ne les aime point assez; comme leur amour est vif, ardent, & pour ainsi dire insatiable, ils voudroient trouver dans l'objet qu'ils aiment, des dispositions pareilles aux leurs, & encore quelque chose de plus. Saint Paul aimoit très-ardemment les Corinthiens: par une delicatesse d'amour; il se plaint qu'ils ne l'aiment pas autant qu'il les aime. Comme s'il disoit: quelque étenduë qu'ait vôtre cœur, & quelque ardent que soit vôtre amour pour moi, il n'égalera jamais celui que j'ai pour vous; jugez-en par l'étenduë de mon cœur, qui vous comprent tous, au lieu que tous les vôtres à peine me comprennent t'ils. Si saint Paul avoit à se plaindre de quelques-uns d'eux, c'étoit de ceux qui écoutoient trop les faux Apôtres. Il leur fait encore un reproche à peu-prés pareil, ci-aprés: (*a*) *Licet plus vos diligens, minùs diligar.*

℣. 13. EANDEM AUTEM HABENTES REMUNERATIONEM. (*b*) *Rendez-moi donc amour pour amour.* Usez envers moi d'un juste retour; dilatez vos cœurs, afin que j'y tienne la même place que vous occupez dans le mien. On le peut joindre à ce qui précéde: *Vos cœurs sont resserrez pour nous; je vous demande comme à mes enfans un égal retour.* (*c*)

(*a*) 2. Cor. XIII. 15.
(*b*) Græc. non legit: Habentes. Τὴν δὲ ἀυτὴν ἀντιμισθίαν, ὡς τέκνοις λέγω. Ita & Clarom. & S. Germ. Lat. Ambrosiast. Legit, habentes, sed jungit præcedentibus.
(*c*) Ita Chrysost. alii Græci Ambrosiast.

Ou

14. *Nolite jugum ducere cum infidelibus. Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? Aut quæ societas luci ad tenebras?*

15. *Quæ autem conventio Christi ad Belial? Aut quæ pars fideli cum infideli?*

14. Ne vous attachez point à un même joug avec les infidéles : car quelle union peut-il y avoir entre la juſtice & l'iniquité? Quel commerce entre la lumiére, & les ténébres?

15. Quel accord entre JESUS-CHRIST & Bélial? Quelle ſociété entre le fidéle & l'infidéle?

COMMENTAIRE.

Ou bien : *Par un juſte retour ; (je vous parle comme à mes enfans,) dilatez auſſi vos cœurs.* (*a*)

℣. 14. NOLITE JUGUM DUCERE CUM INFIDELIBUS. *Ne vous attachez point à un même joug avec les infidéles.* Pluſieurs l'entendent du joug du mariage, (*b*) n'en contractez point avec les infidéles. C'eſt une répétition des Loix de Moyſe, ſur ce même ſujet, (*c*) & des regles que ſaint Paul a déja données dans ſa premiére Epître aux Corinthiens, ſur les mariages des Fidéles avec les Gentils. Là il permet aux parties qui ſont mariées de ne pas ſe ſéparer. (*d*) Ici il ordonne à ceux qui ne ſont pas mariez, de ne pas épouſer des perſonnes d'une autre religion. D'autres (*e*) l'expliquent en général des liaiſons de commerce, d'amitié, d'habitation, du manger, & généralement de tout ce qui peut donner occaſion à l'apoſtaſie, au crime, au relâchement, au ſcandale des foibles. Il a déja donné des regles fort ſages ſur ce ſujet dans ſa premiére lettre, à l'occaſion des repas que l'on faiſoit chez les infidéles, & des viandes immolées aux idoles. Il ſemble faire alluſion aux défenſes ſymboliques que fait Moyſe d'accoupler enſemble des animaux de diverſe eſpéce, de ne pas ſemer ſon champ de différentes graines, de ne ſe pas vêtir d'une étoffe faite de fil & de laine ; de ne pas labourer avec le bœuf & l'âne. (*f*)

℣. 15. QUÆ CONVENTIO CHRISTI AD BELIAL. *Quel accord entre Jeſus-Chriſt, & Bélial.?* Le nom de *Bélial* ſe dit en général d'un méchant, d'un libertin, d'un homme qui ne s'aſſujettit à aucune Loi. Selon l'étymologie, *Bélial* veut dire un homme qui n'a point de joug, ou qui ne vaut rien. Tels ſont les impies, les infidéles, les idolâtres ; ces ſortes de gens n'ont aucune part avec JESUS CHRIST, & les Diſciples du Sauveur ne peuvent les conſidérer que comme les ennemis de leur Maître, & ne doivent avoir de commerce avec eux que pour les titer de

(*a*) *Vide Syr. Arab. Grot. Cuntchull.*
(*b*) *Eſt hic & Cornel. Ieronym. lib. 1. contra Jovinian Cleric. hic. Tir. Eraſm.*
(*c*) *Deut.* VII. 3. *Exod.* XXII. 33. 34. *&c.*
(*d*) 1. *Cor.* VII. 12. 13.
(*e*) *Vide Grot. Eſt. Ham alios paſſim.*
(*f*) *Levit.* XIX. 19. *Deut.* XXII. 10.

Digitized by Google

16. *Qui autem consensus templo Dei cum idolis? Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus: Quoniam inhabitabo in illis, & inambulabo inter eos, & ero illorum Deus, & ipsi erunt mihi populus.*

17. *Propter quod exite de medio eorum, & separamini, dicit Dominus, & immundum ne tetigeritis:*

16. Quel rapport entre le temple de Dieu, & les idoles? Car vous êtes le temple de Dieu vivant, comme Dieu dit lui même: J'habiterai en eux, & je m'y promenerai. Je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple.

17. C'eſt pourquoi ſortez du milieu de ces perſonnes, dit le Seigneur: ſéparez-vous d'eux, & ne touchez point à ce qui eſt impur;

COMMENTAIRE.

l'erreur, & pour les gagner à Dieu. Sous le nom de Bélial on entend auſſi le démon, le pere du menſonge, le Prince des réprouvez & des méchans, & pluſieurs Interprétes (*a*) croyent que le ſens le plus naturel de cet endroit eſt celui-ci: *Quel rapport a Jeſus-Chriſt avec le démon?*

℣. 16. TEMPLO DEI CUM IDOLIS? *Quel rapport entre le Temple de Dieu, & les idoles?* Il touche le trop grand attachement qu'avoient les Corinthiens avec les Gentils, qui les invitoient quelquefois à leur repas de religion, où l'on mangeoit des viandes immolées aux idoles; ce qui étoit une occaſion de ſcandale aux fidéles, & aux payens mêmes. (*b*) Pour les détourner de ces repas prophanes, il leur propoſe un motif trés-relevé; vous êtes les temples de Dieu, par le ſaint Eſprit qui habite en vous, & comment oſez-vous vous préſenter dans un temple d'idoles? comment oſez-vous participer aux ſacrifices du démon? comment pouvez-vous recevoir dans une bouche qui reçoit le Corps & le Sang du Seigneur, des viandes ſoüillées & abominables? *Ne ſavez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, & que le ſaint Eſprit habite en vous? Que ſi quelqu'un viole la parole du Seigneur, Dieu l'exterminera; car le temple du Seigneur eſt ſaint, & vous êtes vous-mêmes ce temple.* (*c*) Et ailleurs: (*d*) *Ne ſavez vous pas que vos membres ſont les temples du ſaint Eſprit qui habite en vous, que vous avez reçû de Dieu, & que vous n'êtes pas à vous-mêmes?*

℣. 17. EXITE DE MEDIO EORUM, &c. *Sortez du milieu de ces perſonnes.* Ces paroles & les précédentes, ſont tirées de divers endroits de l'Ecriture, (*e*) que S. Paul adapte à ſon ſujet; ſans s'aſtreindre aux propres paroles de l'Auteur ſacré, il en rend fidélement le ſens. Il ordonne aux Corinthiens, non de ſortir du milieu des méchans; autrement il fau-

(*a*) *Syr. Eſt. Druſ. Piſc. Vorſt. alii ut Chryſoſt. & PP. paſſim.*
(*b*) 1. *Cor.* X. 18. 19. 20. *& ſeqq.*
(*c*) 1. *Cor.* III 16. 17.
(*d*) 1. *Cor.* VI. 19.
(*e*) *Levit.* XXVI. 12. *Ezech.* XXXVII 27. *Iſai.* LII. 10.

Digitized by Google

18. *Et ergo recipiam vos: & ero vobis in patrem, & vos eritis mihi in filios & filias, dicit Dominus omnipotens.*

18. Et je vous recevrai; je ſerai vôtre Pere, & vous ſerez mes fils & mes filles, dit le Seigneur tout-puiſſant.

COMMENTAIRE.

droit ſortir du Monde, comme il le reconnoît lui-même: (*a*) mais de ſe ſéparer de la compagnie de ceux qui peuvent leur être un ſujet de chûte, ceux dont les diſcours & la compagnie les mettent en danger de faire naufrage en la Foi. Tels ſont les prétendus eſprits forts, & ceux que l'Ecriture appelle des mocqueurs ou des railleurs, (*b*) qui par un tour malin & mocqueur, inſpirent ou du mépris, ou des doutes ſur les choſes de la religion. Ces gens ſont bien plus à craindre que les impies de profeſſion, & que les hommes les plus déreglez, connus & déclarez pour tels. Saint Paul ſemble principalement vouloir marquer ici les faux Apôtres, qui ſéduiſoient les eſprits des Corinthiens, & ceux d'entre les fidéles qui voulant mêler la Philoſophie à la religion, nioient la réſurrection, & raiſonnoient trop ſur les Myſtéres. *Séparez-vous d'eux, & ne touchez point à ce qui eſt immonde.* Tout cela ſe doit prendre dans le même ſens que nous venons de dire: éloignez-vous de leur compagnie, n'écoutez point leurs diſcours, défiez-vous de leurs raiſonnemens, ne prenez point de part à leurs œuvres.

℣. 18. ET EGO RECIPIAM VOS: ET ERO VOBIS IN PATREM. *Je vous recevrai, & je ſerai vôtre Pere.* Sortez du milieu des méchans, & jettez vous entre mes bras; je vous recevrai comme un Pere reçoit ſes enfans, qui fuyent un ennemi qui les pourſuit. Ces paroles: *Ero vobis in Patrem, & vos eritis mihi in filios & filias, ait Dominus omnipotens.* Ne ſe liſent bien expreſſément en aucun endroit de l'ancien Teſtament: mais on trouve quelque choſe d'approchant dans Jérémie: (*c*) *Quia factus ſum Iſraëli Pater, & Ephraim primogenitus meus eſt.* Et dans le ſecond Livre des Rois: (*d*) *Ego ero ei in Patrem, & ipſe erit mihi in Filium.* Et dans Iſaïe: (*e*) *Afferi filios meos de longinquo, & filias meas ab extremis terræ.* S. Jean dans l'Apocalypſe (*f*) ſemble faire alluſion au même paſſage: *Ero illi Deus, & ipſe erit mihi filius.* Saint Thomas croit que ſaint Paul avoit tiré ces paroles de quelques écrits prophétiques que nous n'avons plus, & Grotius conjecture qu'il les avoit priſes de quelque Cantique célebre parmi les Hébreux.

(*a*) 1. *Cor.* v. 10.
(*b*) *Pſal.* I 1. *Prov.* I. 22. III. 34. IX. 1. 2. 7. 8. XIII. 1. XIV. 6. *&c.*
(*c*) *Jerem* XXX. 1. 9.
(*d*) 2. *Reg* VII. 14.
(*e*) *Iſai.* XLIII. 6.
(*f*) *Apoc.* XXI. 7.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Saint Paul déclare aux Corinthiens l'amour qu'il a pour eux, & reconnoît celui qu'ils ont pour lui. La consolation qu'il a reçû de leur part. Il se réjoüit de la tristesse que sa première Lettre leur a causée, à cause des bons effets qui ont suivi. Il les remercie de la bonne réception qu'ils ont faite à Tite.

℣. 1. *Has ergo habentes promissiones, charissimi, mundemus nos ab omni inquinamento carnis & spiritûs, perficientes sanctificationem in timore Dei.*

℣. 1. AYant donc reçû de Dieu de telles promesses, mes chers freres, purifions nous de tout ce qui soüille le corps où l'esprit, achevant *l'œuvre de* nôtre sanctification dans la crainte de Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 1. HAS HABENTES PROMISSIONES, MUNDEMUS NOS &c. *Ayant donc reçû de Dieu de telles promesses*, &c. Puis donc que Dieu nous promet de nous recevoir, & de nous prendre au nombre de ses enfans, si nous nous séparons des mêchans qui veulent nous séduire, & nous jetter dans l'égarement; *Purifions-nous de tout ce qui soüille le corps & l'esprit*; des impuretez corporelles, vice trop commun à Corinthe: & des déreglemens de l'esprit, soit dans les sentimens, comme ceux qui nioient la résurrection; soit du cœur, comme ceux qui entretenoient la division dans l'Eglise, & ceux qui scandalisoient leurs freres, par la liberté qu'ils prenoient de manger avec les Payens, des viandes immolées aux idoles. *Achevant l'œuvre de nôtre sanctification dans la crainte de Dieu.* Nous conservans purs & saints dans la crainte, & dans le culte religieux du Seigneur. Nous avons commencé l'œuvre de nôtre sanctification dans le Baptême, nous devons l'achever en vivant dans l'innocence, dans la sainteté, dans la pureté des mœurs, qui convient à des Temples du S. Esprit. Quelques Anciens (*a*) suivant une autre ponctuation, tra-

(*a*) *Ambrosiast. hic. Vide & August lib. 3. de Doctrin. Christ. cap. 2. Et sic interpunxunt Bib. Vatic. Sixti V. an. 1590. Item Clem. VIII. ann. 1592. 1593. 1598. & Plantin. 1593. & Paris. 1618. Mundemus nos ab omni inquinamento carnis; & spiritûs perficientes sanctificationem. Alii vero passim: Mundemus nos ab omni inquinamento carnis & spiritûs, perficientes*, &c.

Digitized by Google

2. *Capite nos : Neminem læsimus, neminem corrupimus, neminem circumvenimus.*

3. *Non ad condemnationem vestram dico : prædiximus enim quòd in cordibus nostris estis, ad commoriendum, & ad convivendum.*

4. *Multa mihi fiducia est apud vos ; multa mihi gloriatio pro vobis : repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.*

2. Recevez-nous : Nous n'avons fait tort à personne ; nous n'avons corrompu *l'esprit* de personne ; nous n'avons pris le bien de personne.

3. Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner ; puisque je vous ai déja dit, que vous êtes dans mon cœur à la mort & à la vie.

4. Je vous parle avec beaucoup de confiance : j'ai grand sujet de me glorifier de vous : je suis rempli de consolation, je suis comblé de joye parmi toutes mes souffrances.

COMMENTAIRE.

duisent ainsi : *Purifions nous de tout ce qui souille le corps, achevant la sanctification de l'esprit, dans la crainte de Dieu.*

℣. 2. CAPITE NOS : NEMINEM LÆSIMUS. *Recevez-nous : nous n'avons fait tort à personne.* Recevez-nous dans vos cœurs : dilatez vôtre cœur pour nous recevoir. (*a*) Autrement : *Recevez-nous*, comme vos Apôtres, & vos amis ; ne prenez aucune mauvaise impression contre nous ; n'écoutez point les faux Apôtres qui cherchent à nous détruire dans vos esprits : *Nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons trompé personne, nous n'avons pris le bien de personne.* Ou : *Nous n'avons rançonné personne*, comme ils voudroient nous en accuser : & nous pourrions nous-mêmes à bon droit leur faire ces reproches-là. (*b*) On peut aussi traduire le Grec par : (*c*) Rendez-vous attentifs à ce que je vais vous dire ; *comprenez bien ce que je vous dis ; nous n'avons trompé personne.* En effet, il y a une espéce d'énigme en cet endroit, où il attaque sans les nommer les faux Apôtres, & les calomniateurs qui le décrioient.

℣. 3. NON AD CONDEMNATIONEM VESTRAM DICO. (*d*) *Je ne dis point cecy pour condamner* ; comme si je vous soupçonnois d'avoir ces sentimens de moi, ou comme si je vous accusois de me croire un trompeur, un séducteur, un homme interessé & avare ; c'est aux faux Apôtres que j'en veux. (*e*) *Pour vous vous êtes dans mon cœur, à la vie & à la mort.*

(*a*) *Ita Theodoret. Chrysost.* Χωρήσατε ἡμᾶς, τουτέστι, φιλήσατε ἡμᾶς. *Ita Grot. Est. alii plerique.*

(*b*) *Vide Chrysost. Theodoret. Theophyl. & Est. Erasm. Erasm. Menoc. alii.*

(*c*) Χωρήσατε ἡμᾶς. *Confer Matth.* XIX. 11. Οὐ πάντες χωροῦσι τὸν λόγον τοῦτον. *Et* XIX. 12. Ὁ δυνάμενος χωρεῖν, χωρείτω.

(*d*) *Alii : Non ad condemnationem dico. Et ita Græci,* οὐ πρὸς κατάκρισιν λέγω. *Et ita Quidd. Lat. Est.*

(*e*) *Ita PP. Græc. Est. Cajet. Cathar. Men alii.*

Digitized by Google

5. Nam & cùm veniſſemus in Macedoniam, nullam requiem habuit caro noſtra, ſed omnem tribulationem paſſi ſumus: foris pugnæ, intùs timores.

6. Sed qui conſolatur humiles, conſolatus eſt nos Deus in adventu Titi.

5. Car étant venus en Macédoine nous n'avons eu aucun relâche, ſelon la chair; mais nous avons toûjours eu à ſouffrir. *Ce n'a été que* combats au-dehors, *& que* frayeurs au-dedans.

6. Mais Dieu qui conſole les humbles, *& les affligez*, nous a conſolez par l'arrivée de Tite.

COMMENTAIRE.

Je ne vous oublierai jamais, & rien ne ſera capable de m'indiſpoſer contre vous. Vrai caractére d'un excellent Paſteur.

℣. 4. MULTA MIHI FIDUCIA APUD VOS. *Je vous parle avec beaucoup de confiance*, comme un Pere à ſes enfans; comme un ami à ſes amis: *J'ai grand ſujet de me glorifier en vous*, & de vanter par tout vôtre attachement à ma perſonne, à mes interêts, à ma doctrine: c'eſt ce qui fait *que je ſuis rempli de conſolation, & que je ſuis comblé de joye parmi mes ſouffrances.* Ce qui me conſole & me réjoüit, c'eſt que j'ai dans vous des Diſciples fidéles, des amis conſtans, des enfans pleins de zéle & d'obéïſſance.

℣. 5. NAM ET CUM VENISSEMUS IN MACEDONIAM. *Car étant venu en Macédoine, nous n'avons eu aucun relâche.* Saint Paul étant parti d'Ephéſe, s'arrêta quelque tems à Troade, où s'étant embarqué, il vint en Macédoine, d'où il écrivit cette Epître. Il déclare aux Corinthiens qu'étant arrivé en ce pays, ſans avoir reçû de leurs nouvelles, il s'étoit trouvé dans d'étranges inquiétudes, incertain du ſuccez de ſa premiére lettre, & de la maniére dont elle avoit été reçûë, & des effets qu'elle avoit produit. Au milieu de ces allarmes, & de ces mouvemens intérieurs, heureuſement Tite eſt arrivé, & m'a rapporté l'heureuſe diſpoſition où il vous avoit laiſſé à mon égard.

FORIS PUGNÆ, INTUS TIMORES. *Ce n'a été que combats au dehors, & que frayeur au dedans.* Attaqué au dehors par les Payens, par les Juifs, & par les faux freres; & tourmenté au dedans par les appréhenſions dont je viens de parler. Ma lettre n'étoit-elle pas trop forte, & trop véhémente? L'inceſtueux ſe ſera-t'il ſoûmis à l'excommunication & à la cenſure? Les faux Docteurs n'auront-ils pas détruit tout ce que j'avois fait dans cette Egliſe? Ma lettre n'aura-t'elle pas aliéné les eſprits? Voilà quelles étoient mes frayeurs. (a)

℣. 6. SED CONSOLATUS EST NOS DEUS IN ADVENTU TITI.

(a) *Chryſoſt.* Ἔζωσεν πάλιν πικρὰ τὰ ἀνίκατα. Καταπεπτώκει φόβος, διὰ τὰς ἀδοκήτους τῶν πληγῶν, μὴ παραγενέσθαι. Ita alii paſſim.

7. *Non solum autem in adventu ejus, sed etiam in consolatione, qua consolatus est in vobis, referens nobis vestrum desiderium, vestrum fletum, vestram æmulationem pro me, ita ut magis gauderem.*

7. Et non-seulement par son arrivée, mais encore par la consolation qu'il a lui même reçûë de vous, m'ayant rapporté l'extrême désir que vous avez *de me revoir*, la douleur que vous avez ressentie, & l'ardente affection que vous me portez; ce qui m'a été un plus grand sujet de joye.

8. *Quoniam etsi contristavi vos in epistola, non me pœnitet: etsi pœniteret, videns quòd epistola illa, (etsi ad horam) vos contristavit;*

8. Car encore que je vous aye attristez par ma lettre; je n'en suis plus fâché néanmoins; quoique je l'aye été auparavant, en voyant qu'elle vous avoit attristez pour un peu de tems.

COMMENTAIRE.

Dieu nous a consolé par l'arrivée de Tite, qui nous a apporté le bon état de vôtre Eglise, vos bonnes dispositions envers moi, l'heureux changement qu'avoit opéré ma lettre.

℣. 7. NON SOLUM AUTEM IN ADVENTU EJUS, &c. *Et non-seulement par son arrivée.* Ce n'est pas seulement sa présence qui nous a réjoüi, quoique nous l'ayons vû avec un très-grand plaisir, aprés une si longue absence, mais c'est principalement par les bonnes nouvelles qu'il nous a apportées de vôtre part: j'ai été comblé de joye, en voyant la consolation dont il étoit rempli, aprés les bons offices qu'il a reçûs de vous; & lorsqu'il m'a appris que ma lettre, bien loin de réfroidir vôtre affection envers moi, n'a fait que l'affermir, en sorte que vous soûpirez aprés mon arrivée; sur tout depuis que je vous ai promis de vous aller voir. Il m'a raconté aussi les larmes que vous avez répanduës à l'occasion du crime de l'incestueux, & dans la vive douleur de vos péchez, & celles que vous avez versées entendant le récit de mes travaux, & les persécutions que j'ai souffertes.

℣. 8. ETSI CONTRISTAVI VOS IN EPISTOLA, NON ME POENITET. *Encore que je vous aye attristez par ma Lettre, je n'en suis pas fâché, quoique je l'aye été auparavant.* Ou bien: (*a*) *Et quand je l'aurois été auparavant*, je ne le serois plus, voyant le bon effet que cela a produit. Je m'applaudis au contraire du succez de ma réprehension.

℣. 9. CONTRISTATI ENIM ESTIS SECUNDUM DEUM, UT IN NULLO, &c. *La tristesse que vous avez euë a été selon Dieu; & ainsi la peine que nous vous avons causée, ne vous a été nullement désavantageuse.* Ou bien: *En sorte que vous n'avez reçû de nôtre part aucun désavantage.*

(*a*) *Et si pœniteret, vel si pœnituisset.* Ou bien: Τὸ πολὺ μᾶλλον τὸ ἐξ ἀνάγκης, ἀν ἐξ ἐμοῦ μεταμέλοιμι, οὐ δι' ὑμᾶς μετεμελήθην. *Vide Chrysost.*

9. *Nunc gaudeo : non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam. Contristati enim estis secundùm Deum, ut in nullo detrimentum patiamini ex nobis.*

9. Mais maintenant j'ai de la joye, non de ce que vous avez eu de la triſteſſe ; mais de ce que vôtre triſteſſe vous a portez à la pénitence. La triſteſſe que vous avez euë a été ſelon Dieu ; & ainſi la peine que nous vous avons cauſée, ne vous a été nullement déſavantageuſe.

10. *Quæ enim ſecundùm Deum triſtitia eſt, pœnitentiam in ſalutem ſtabilem operatur : ſæculi autem triſtitia mortem operatur.*

10. Car la triſteſſe, qui eſt ſelon Dieu, produit pour le ſalut une pénitence ſtable ; mais la triſteſſe du ſiécle produit la mort.

COMMENTAIRE.

Je ſerois inconſolable, ſi ma Lettre vous avoit affligé ſans profit : mais puiſqu'elle vous a porté à faire pénitence, & qu'elle vous a cauſé une triſteſſe ſainte & ſalutaire, je m'en réjoüis. On voit toûjours dans ſaint Paul le modéle d'un bon pere, qui ne cherche que l'avancement de ſes enfans ſpirituels.

℣. 10. SÆCULI AUTEM TRISTITIA MORTEM OPERATUR. *La triſteſſe du ſiécle produit la mort.* Et qu'eſt ce que la triſteſſe du ſiécle ? C'eſt, diſent les Peres, (*a*) celle que l'on a pour la perte des biens, pour la mort de nos amis, pour leur abſence, pour les mépris, & les injures que l'on nous fait. Cette triſteſſe ne produit aucun bon effet pour le ſalut, elle nuit à la ſanté, & au bonheur de la vie ; elle donne la mort à l'ame, lorſqu'elle eſt exceſſive, & volontaire, & lorſqu'elle naît d'une attache dominante à la créature. Au contraire, *la triſteſſe qui eſt ſelon Dieu*, la douleur de nos péchez, la peine que l'on reſſent en voyant nos freres dans le crime, & dans le déréglement ; les ſouffrances que l'on endure pour procurer la gloire de Dieu, & pour ſe garantir du péché, *tout cela opére en nous pour le ſalut, une pénitence ſtable* ; ou, ſelon le Grec : (*b*) *Une pénitence pour le ſalut, dont on ne ſe repent jamais.* Elle nous procure un bonheur infini, pour une douleur légére, & à laquelle on n'a jamais regret. Les larmes des pénitens ſont douces ; & nul de ceux dont Dieu a touché le cœur, ne changeroit ſes larmes pour tous les vains plaiſirs des mondains. *Dulciores ſunt lacrymæ erantium, quàm gaudia theatrorum*, dit ſaint Auguſtin. (*c*) Ces larmes des Saints ſont comme un vin doux, qui enyvre ceux qui aiment Dieu : (*d*) *Ipſæ lacrymæ contri-*

(*a*) Chryſoſt. Λύπην δὲ λέγει τὴν ἐπὶ βλάβῃ τῇ λυπεῖσθαι. Εἴτε ἀποβῇ διὰ χρήματα, εἴτε διὰ τέκνα, εἴτε διὰ ἀνδράποδα. Vide & Theodoret. &c.

(*b*) Μεταμέλειαν εἰς σωτηρίαν ἀμεταμέλητον κατεργαζέται. Quidam, ἀμεταμέλητον ; non pœnitendam. Alii : Καταλλακτον. Stabilem. Ita Velez. Clarom. S. German. Latin. Ambroſiaſt. Auguſt.

(*c*) Auguſt. in Pſal. CXXVII. n. 10. p. 1442.

(*d*) Idem in Pſal. LXXXIII. n. 10.

bulatorum

Digitized by Google

11. *Ecce enim hoc ipsum, secundùm Deum contristari vos, quantam in vobis operatur solicitudinem: sed defensionem, sed indignationem, sed timorem, sed desiderium, sed æmulationem, sed vindictam. In omnibus exhibuistis vos incontaminatos esse negotio.*

11. Considérez combien cette tristesse selon Dieu, que vous avez ressentie, a produit en vous, non-seulement de soin & de vigilance, mais de satisfaction *envers nous*, d'indignation *contre cet incestueux*, de crainte *de la colère de Dieu*, de désir *de nous revoir*, de zéle *pour nous défendre*, d'ardeur à venger *ce crime*. Vous avez fait voir par toute *vôtre conduite*, que vous étiez purs, & irréprochables dans cette affaire.

12. *Igitur, etsi scripsi vobis, non propter eum qui fecit injuriam, nec propter eum qui passus est: sed ad manifestandam solicitudinem nostram quam habemus pro vobis*

12. Aussi lorsque nous vous avons écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui avoit fait l'injure, ni à cause de celui qui l'avoit soufferte; mais pour vous faire connoître le soin que nous avons de vous devant Dieu.

COMMENTAIRE.

bulatorum, mustum sunt amantium. On peut aussi rapporter ces mots, *stabilem*, ou *non pœnitendam*, au salut. Elle opere en nous un bonheur infiniment au-dessus de tous nos travaux.

℣. 11. QUANTAM SOLICITUDINEM, SED DEFFENSIONEM, &c. *Combien cette tristesse a produit de soin*, de vigilance, pour vous faire travailler à vôtre salut, pour satisfaire à la justice de Dieu, pour corriger les abus de vôtre Eglise? *Combien de satisfaction?* A la lettre: (*a*) *D'apologie*, de justification. Combien chacun de vous s'est-il empressé à justifier sa propre conduite, & à me faire comprendre qu'il n'avoit eu nulle part au crime de l'incestueux; qu'il l'avoit ou ignoré, ou condamné; ou à s'excuser de ce qu'il n'avoit pas eu tout le zéle convenable pour le réprimer? *Combien d'indignation* contre ce pécheur scandaleux, & contre ceux qui mettoient, ou qui entretenoient la division dans l'Eglise de Corinthe. *Quelle crainte* de la justice de Dieu ne vous a point inspiré ma juste sévérité, la véhémence de ma réprehension, & l'exemple de la censure prononcée contre l'incestueux? *Quel désir de* nous revoir, & de vivre dans la suite avec plus de circonspection? *Quel zéle* pour la gloire de Dieu, pour la réputation de Paul, pour la réparation du scandale, pour la correction des mœurs? *Quelle ardeur à venger* l'honneur de Dieu, & de l'Eglise, outragé par le crime de l'incestueux, & la réputation de Paul attaquée par les faux Prophétes?

℣. 12. NON PROPTER EUM QUI FECIT INJURIAM. *Ce n'a été ni à cause de celui qui avoit fait l'injure*; ce n'a pas tant été pour charger

(*a*) Ἀπὸ ἀπολογίαν.

13. *Coram Deo. Ideò consolati sumus: In consolatione autem nostra abundantius magis gavisi sumus super gaudio Titi, quia refectus est spiritus ejus ab omnibus vobis.*

14. *Et si quid apud illum de vobis gloriatus sum, non sum confusus: sed sicut omnia vobis in veritate locuti sumus, ita & gloriatio nostra, quæ fuit ad Titum, veritas facta est.*

13. C'eſt pourquoi nous avons été fort conſolez; & ma joye s'eſt encore beaucoup redoublée par celle de Tite, voyant que vous avez, pour ainſi dire, fait revivre ſon eſprit:

14. Et que ſi je me ſuis loüé de vous en lui parlant, je n'ai point eu ſujet d'en rougir; mais qu'ainſi que nous ne vous avions rien dit que dans la vérité, auſſi le témoignage avantageux que nous avions rendu à Tite *de vous*, s'eſt trouvé conforme à la vérité.

COMMENTAIRE.

d'une ſalutaire confuſion, le fils qui avoit commis un inceſte avec ſa belle mere, femme de ſon pere; *ni à cauſe de celui qui l'a ſoufferte*, je veux dire, le pere à qui ſon fils a fait cet outrage. (*a*) L'injure étoit toûjours grande, ſoit que le pere fût vivant ou mort; ſoit qu'il conſentit à ce mariage, ou autrement; la juſtice venge les injures des morts, comme celles des vivans, & en quelque ſorte encore plus celles des morts, que des autres, puiſque par eux-mêmes ils ne peuvent en demander la ſatisfaction. *Mais pour vous faire connoître le ſoin que nous avons de vous devant Dieu.* Ce n'a été ni la paſſion, ni l'humeur, ni ma haine particuliére contre cet homme, ni l'affection que je portois à ſon pere: mon premier motif a été de vous donner des preuves de la part que je prends à vôtre ſanctification, & de la douleur que je reſſens de voir parmi vous du déſordre, & des ſcandales.

℣. 13. IDEO CONSOLATI SUMUS. *C'eſt pourquoi nous avons été fort conſolez*, de toute la conduite que vous avez tenuë dans cette affaire, & du ſuccez que Dieu a donné à nôtre Lettre. Mais ce qui a mis le comble à nôtre ſatisfaction, c'eſt la joye dont Tite a été rempli; *car vous avez*, pour ainſi dire, *fait revivre ſon eſprit*, en lui donnant tant de marques d'affection, en le recevant comme un Ange du Ciel; en témoignant tant d'attachement & de zéle pour ma perſonne, &c.

℣. 14. SI QUID APUD ILLUM. *Si je me ſuis loüé de vous en lui parlant*; je n'ai point eu ſujet d'en rougir, ni de m'en repentir: vous lui avez donné des preuves de ce que je lui avois dit de vous. Il a trouvé dans Corinthe la piété, la bonne volonté, la charité dont je lui avois parlé avec quelque eſpéce de complaiſance en vous-mêmes, ou en moi-

(*a*) *Theodoret. hic. Κολάζεται λέγων τὸν τῆς μητρυιᾶς ἄνδρα. Κολάζεται δὲ, τὸν οὐκέτι ὄντα. Καὶ τιθνεῶτος γὰρ κόλασις, τῆς ἐκείνου ὑβριζομένης. Ita & alii plerique.*

15. *Et viscera ejus abundantiùs in vobis sunt : remixtionis omnium vestrum obedientiam, quomodo cum timore & tremore excepistis illum.*

16. *Gaudeo quòd in omnibus confido in vobis.*

15. C'eſt pourquoi ſa tendreſſe pour vous croît de plus en plus, lorſqu'il ſe ſouvient de vôtre obéïſſance, & comment vous l'avez reçû avec crainte & tremblement.

16. Je me réjoüis donc de ce que je me puis promettre tout de vous.

COMMENTAIRE.

même à cauſe de vous. Vous avez vérifié le bon témoignage que je lui en avois rendu. *ita & gloriatio noſtra, veritas facta eſt.*

℣. 15. VISCERA EJUS ABUNDANTIUS IN VOBIS SUNT. *Sa tendreſſe pour vous croît de plus en plus ;* ſes entrailles s'émeuvent, & s'attendriſſent, *lorſqu'il ſe ſouvient de vôtre obéïſſance ;* ſoit de celle que vous avez renduë à mes ordres, ou celle que vous lui avez renduë à lui-même, éxécutant avec une déférence pleine de reſpect, tout ce qu'il vous a ordonné de ſa part, ou de la mienne. *Et comment vous l'avez reçû*, non ſeulement avec affection, & avec eſtime ; mais avec reſpect, *avec crainte & tremblement*, avec des marques d'un trés-grand honneur ; (*a*) non-ſeulement comme un pere, mais comme un maître, & un Seigneur. (*b*)

℣. 16. GAUDEO QUOD IN OMNIBUS CONFIDO IN VOBIS. *Je me réjoüis, de ce que je me puis promettre tout de vous*, & agir avec vous dans une entiére confiance. Je puis aprés de telles épreuves de vôtre charité, & de vôtre bon cœur, vous reprendre & vous corriger, vous exhorter, & me loüer de vous, ſans crainte ni que mes juſtes répréhenſions vous éloignent de moi, ni que mes loüanges ſe trouvent fauſſes, & ma confiance vaine. Je puis compter ſur vous, comme ſur des perſonnes qui me ſont entiérement dévoüées, & dont l'affection & la fidélité envers moi, ne ſe démentiront jamais. (*c*)

(*a*) *Chryſoſt.* Οὐ μικρὰ ἀγάπης μέτρα, ἀλλὰ καὶ μικρὰ τιμῆς ἐπιθήματα.

(*b*) *Theodoret. alii.*

(*c*) *Theodoret.* Ἐγὼ δὲ θαῤῥῶ ἐμαυτὸν ἐπὶ πᾶσιν ὑμῖν, ἐπὶ ἐντολαῖς θαῤῥῶ. Καὶ οὐ πάλιν ἐλέγχειν ἢ διορθοῦσθαι τὰς ἀμαρτίας. *Vide Grot. Eſt. Men. Tir. alios.*

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Saint Paul exhorte les Corinthiens à donner l'aumône aux pauvres de Jérusalem, à l'exemple des Macédoniens, qui l'ont faite avec abondance. Il rend témoignage à leur bonne volonté, & loüe ceux qu'il leur envoye pour recüeillir leurs aumônes.

℣. 1. *NOtam autem facimus vobis, fratres, gratiam Dei, quæ data est in Ecclesiis Macedoniæ:*

2. *Quòd in multo experimento tribulationis, abundantia gaudii ipsorum fuit: & altissima paupertas eorum, abundavit in divitias simplicitatis eorum.*

℣. 1. MAis il faut, mes freres, que je vous fasse savoir la grace de Dieu envers les Eglises de Macédoine:

2. C'est que leur joye s'est d'autant plus redoublée, qu'ils ont été éprouvez par de plus grandes afflictions; & que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincére.

COMMENTAIRE.

℣. 1. GRATIAM DEI QUÆ DATA EST IN ECCLESIIS MACEDONIÆ. *La grace de Dieu envers les Eglises de Macédoine.* Aprés s'être insinué dans l'esprit des Corinthiens, par les loüanges qu'il a données à leur charité, à leur zéle, à leur attachement pour sa personne; il passe aux aumônes qu'ils devoient faire aux Fidéles de Jérusalem; il les y exhorte par l'exemple des Fidéles de Macédoine. *La grace de Dieu*, en cet endroit, marque la charité, l'aumône abondante qu'avoient faite les Eglises de Macédoine. Le nom *de grace*, se prend en ce sens dans les versets 4. 6. 7. 19. de ce Chapitre; & le nom *de Dieu*, qui y est ajoûté, y est mis pour relever, pour éxagérer ces aumônes: comme ailleurs, les cédres de Dieu, les montagnes de Dieu, le trouble de Dieu, le zéle de Dieu, &c. (*a*)

℣. 2. IN MULTO EXPERIMENTO TRIBULATIONIS. *Leur joye s'est d'autant plus redoublée, qu'ils ont été éprouvez par de plus grandes afflictions.* La joye qu'ils ont d'avoir été appellez au Christianisme, est proportionnée aux maux qu'ils ont endurez pour cela; plus ils souffrent pour la gloire de Dieu, plus ils estiment le bien fait de leur vocation. On voit dans les Actes (*b*) que les Fidéles de Philippes & de Thessaloni-

(*a*) *Knatchbull Est. D. Thom. Tirin. Men.* | (*b*) *Act.* XVI. 20. 21. *&c.* XVII. 5. *& seq. Vorst. Sclater. alii.*

3. *Quia secundùm virtutem, testimonium illis reddo, & supra virtutem voluntarii fuerunt;*

3. Car il eſt vrai, & il faut que je leur rende ce témoignage, qu'ils ſe ſont portez d'eux-mêmes à donner autant qu'ils pouvoient, & même au delà de ce qu'ils pouvoient;

4. *Cum multa exhortatione obſecrantes nos gratiam, & communicationem miniſterii, quod fit in Sanctos.*

4. Nous conjurant avec beaucoup de priéres, de recevoir leurs aumônes, & de prendre part au ſoin de les porter aux Saints.

COMMENTAIRE.

que en Macédoine, ſouffrirent la perſécution & de la part des Juifs, & de celle des Payens. Saint Paul ajoûte, que *leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richeſſes de leur charité ſincére.* A la lettre: (*a*) *Les richeſſes de leur ſimplicité.* Mais la *ſimplicité* ſe met ici pour *la libéralité;* (*b*) parce que l'aumône n'eſt agréable à Dieu, qu'autant qu'elle procéde d'un cœur ſimple, & ſincére; & celui qui donne avec triſteſſe, & contrainte, avec orgueil & vanité, dans des vûës d'amour propre & d'intérêt, ne mérite pas le nom de libéral, ni de charitable; c'eſt un vendeur, & un cœur double, & un hypocrite. L'extrême pauvreté des Macédoniens s'eſt ſurmontée, pour faire paroître une extrême libéralité envers les pauvres de Jéruſalem.

℣. 3. SUPRA VIRTUTEM VOLUNTARII FUERUNT. *Ils ſe ſont portez d'eux-mêmes à donner au-delà de ce qu'ils pouvoient.* Ils n'ont pas attendu qu'on leur demandât, ni qu'on les exhortât. Ils ont offert d'eux-mêmes, & par une pure générosité, de donner même au-delà de leur pouvoir; c'eſt-à-dire, plus qu'on n'avoit oſé eſpérer d'eux, en comparaiſon de leurs biens. *Voluntarius* marque auſſi *libéral*, & celui qui offre, ou qui vouë quelque choſe de ſurérogation. Ce terme eſt imité de l'uſage de la langue Hébraïque. (*c*)

℣. 4. GRATIAM ET COMMUNICATIONEM MINISTERII, QUOD FIT IN SANCTOS. *De recevoir leurs aumônes, & de prendre part au ſoin de les porter aux Saints.* Le terme de *gratia*, ſe met ici comme au premier verſet, & dans les 6. & 7. pour les aumônes. *Les Saints* dont parle ici l'Apôtre, ſont les Fidéles de Jéruſalem, leſquels au commencement de leur converſion, s'étant dépoüillez de leurs biens, & les ayant mis en commun, ſe trouvérent dans la ſuite réduits à une grande

(*a*) Ἐις τὸν πλοῦτον τῆς ἁπλότητος αὐτῶν. *Theodoret.* Ἐν ἰσχύϊ πυκνῇ φιλοπλησίας πλουτοῦσι.

(*b*) Ita *Theodoret. Theophyl. Chryſoſt. Eſt. Grot. Zeger. Eraſm. Menoc. Tir. &c. Conſer* 2. *Cor.* IX. 11. 12. 13. *Rom.* XII. 8. *&c.*

(*c*) נדיב *Liberalis; qui ſponte offert; Princeps. Exod.* XXV. 2. XXXV. 5. 21. 22. *& paſſim in Pſalmis.*

Digitized by Google

5. Et non ſicut ſperavimus, ſed ſemetipſos dederunt primùm Domino, deinde nobis per voluntatem Dei.

5. Et ils n'ont pas fait ſeulement en cela ce que nous avions eſpéré d'eux ; mais ils ſe ſont donnez eux mêmes premiérement au Seigneur, & puis à nous, par la volonté de Dieu.

6. Ita ut rogaremus Titum, ut quemadmodum cœpit, ita & perficiat in vobis etiam gratiam iſtam.

6. C'eſt ce qui m'a porté à ſupplier Tite, que comme il a déja commencé, il achéve parmi vous cette œuvre de charité.

COMMENTAIRE.

pauvreté. La perſécution des Juifs les ayant diſſipez aprés la mort de ſaint Etienne, & leur charité ne mettant point de bornes à leurs aumônes, les fonds qui réſultérent de ces biens mis enſemble, ſe trouvérent bien tôt épuiſez. Les Egliſes de Macédoine ſuppliérent ſaint Paul de ſe charger lui-même du ſoin du tranſport, & de la diſtribution de ces aumônes à Jéruſalem. Ce qu'il éxécuta en effet, comme on le voit ci-aprés, ℣. 19. & par l'hiſtoire des Actes. (*a*)

℣. 5. SEMETIPSOS DEDERUNT PRIMUM DOMINO, DEINDE NOBIS, PER VOLUNTATEM DEI. *Ils ſe ſont donnez premiérement au Seigneur, puis à nous, par la volonté de Dieu.* Ils ſe ſont abandonnez entre les mains de la Providence, pour le ſoin de leurs biens temporels, & ſe ſont entiérement remis à nôtre charité, pour la diſtribution de ce qu'ils avoient ; nous laiſſant les maîtres de diſpoſer de tout ſuivant nôtre intention, & la volonté de Dieu ; ſe remettant de tout à la Providence. *Per voluntatem Dei.* Peut marquer ici, par une libéralité, (*b*) ou une bonne volonté toute extraordinaire. Nous venons de voir *voluntarius* pour libéral ; & le nom de Dieu ajoûté à la volonté, en marque la grandeur & l'excellente diſpoſition.

℣. 6. ITA UT ROGAREMUS TITUM. *De ſupplier Tite, que comme il a commencé, il acheve parmi vous cette œuvre de Charité.* A la lettre : *Cette grace*, (*c*) cette libéralité, ces aumônes. Voyant la généroſité des Macédoniens, j'ai prié Tite de ſe tranſporter à Corinthe, afin de vous animer à ſuivre l'exemple de vos freres dans les aumônes qu'ils envoyent à Jéruſalem ; afin que vous ne ſoyez en rien inférieurs à ceux de Macédoine ; ℣. 7. *Et que comme vous êtes riches en toutes ſortes de dons ſurnaturels du ſaint Eſprit, en foi, en parole, en ſcience, en ſoin & vigilance, & dans l'affection que vous nous portez, vous le ſoyiez encore en libéralité envers*

(*a*) *Act.* XX. 22. & XXIV. 17. & *infra* 2. *Cor.* IX. 1. 12. 13. & 1. *Cor* XVI. 15

(*b*) נדיבה *Liberalitas, ſponteneitas, devotio. Levit.* VII. 16. XXII. 18. 21, 23. 28. *Num.* XXIX. 39. *&c.*

(*c*) *Theodoret. ad* ℣. 4. 5 Χάριν δὲ, τὴν αὐτοπροαίρετον τοῦ τοιούτου διακονίαν ἐκάλεσεν. ἐπ' ἀμφοτέροις ἐπῄνεσεν ὅτε τῇ μεγαδοσίᾳ τὸ μεγάθος.

7. *Sed sicut in omnibus abundatis fide, & sermone, & scientia, & omni sollicitudine, insuper & charitate vestra in nos, ut & in hac gratia abundetis.*

8. *Non quasi imperans dico: sed per aliorum sollicitudinem, etiam vestræ charitatis ingenium bonum comprobans.*

9. *Scitis enim gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cùm esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.*

7. Et que comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en soin & vigilance, & en l'affection que vous nous portez, vous le soyez aussi en cette sorte de grace.

8. Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous imposer une loi, mais seulement pour vous porter par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de vôtre charité sincére.

9. Car vous savez qu'elle a été la bonté de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.

COMMENTAIRE.

les pauvres. Saint Paul a déja donné ailleurs cet éloge aux Corinthiens, qu'ils sont comblez de toutes sortes de richesses spirituelles, en sorte que rien ne leur manque: (*a*) *In omnibus divites facti estis in illo, in omni verbo, & in omni scientia, ... ita ut nihil vobis desit in omni gratia.*

℣. 8. NON QUASI IMPERANS DICO. *Je ne vous dis pas néanmoins cela pour vous imposer une loi.* La charité est un précepte, mais la maniére & la mesure de la charité extérieure que l'on doit exercer envers ses freres, n'est point prescrite par la Loi. Dieu nous en dit assez, lorsqu'il nous ordonne d'aimer nos freres comme nous-mêmes, (*b*) & de les traiter comme nous voudrions qu'on nous traitât. Saint Paul en proposant aux Corinthiens l'exemple des fidéles de Macédoine, déclare qu'il ne prétend pas leur imposer la nécessité de porter leur charité aussi loin que ceux-là l'ont portée: mais qu'il leur propose un modéle, sur lequel ils puissent regler leur charité, & juger d'eux-mêmes, en se comparant à d'autres.

℣. 9. QUONIAM PROPTER VOS EGENUS FACTUS EST. *Jesus-Christ étant riche, est devenu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riche par sa pauvreté.* La pauvreté toute volontaire de JESUS-CHRIST, est en même tems le motif & le modéle de la nôtre. Nous devons pour l'amour de lui mépriser les biens de cette vie, & faire part aux pauvres de ce que la Providence nous en a donné, afin de participer au mérite de la pauvreté du Sauveur, & aux richesses spirituelles qu'il a promises aux pauvres d'esprit dans l'éternité, (*c*) & à celles qu'il leur

(*a*) 1. Cor. I. 5. 6. 7.
(*b*) Levit. XIX. 18. Matth. V. 43.
(*c*) Matth. V. 3. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est Regnum Cœlorum.

Digitized by Google

10. *Et consilium in hoc do : hoc enim vobis utile est, qui non solùm facere, sed & velle cœpistis ab anno priore.*

10. C'eſt ici un conſeil que je vous donne, parce que cela vous eſt utile ; & que vous n'avez pas ſeulement commencé les premiers à faire cette charité, mais que vous en avez *de vous-mêmes* formé le deſſein dés l'année paſſée.

11. *Nunc verò & facto perficite : ut quemadmodum promptus est animus voluntatis, ita sit & perficiendi ex eo quod habetis.*

11. Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé dés lors, afin que comme vous avez une ſi prompte volonté d'aſſiſter vos freres, vous les aſſiſtiez auſſi effectivement de ce que vous avez.

COMMENTAIRE.

donne en cette vie, par ſa grace, & par les dons ſurnaturels dont il leur fait part. (*a*)

¥. 10. HOC ENIM VOBIS UTILE EST. *Car cela vous eſt utile.* Il vous eſt avantageux de faire l'aumône, & d'imiter la charité des Macédoniens, non-ſeulement quant au bonheur ſurnaturel, & au mérite qui vous en revient pour le Ciel, où vous vous amaſſez un tréſor ; mais même en ce monde, par le bon exemple que vous donnez, & la bonne réputation que vous acquerrez parmi les fidéles. Vous ſoûtenez par là le témoignage avantageux que nous avons rendu à vôtre charité.

NON SOLUM FACERE, SED ET VELLE COEPISTIS AB ANNO PRIORE. *Vous n'avez pas ſeulement commencé, mais vous en avez formé le deſſein dés l'année paſſée*, ſans que perſonne vous y exhortât. (*b*) Vous ne vous êtes pas contenté d'en former le deſſein, vous avez commencé à l'exécuter dés l'année paſſée ; achevez donc ce que vous avez ſi bien commencé. Ce fut apparemment à l'occaſion de la premiére Epître écrite aux Corinthiens dés l'année précédente, qu'ils formérent la réſolution de contribuer aux aumônes que l'on amaſſoit pour les pauvres de Jéruſalem. Saint Paul leur en avoit touché un mot à la fin de ſa premiére lettre, 1. *Cor.* XVI. 1. 2. 3. Et ils l'avoient pris d'une maniére qui pouvoit ſervir de modéle aux Macédoniens mêmes. Si ces derniers ont ſur vous l'avantage du zéle, & de la libéralité, vous avez ſur eux celui de la primauté comme ayant commencé les premiers. D'où vient qu'il dit au Chapitre ſuivant, (*c*) *Je ſai quel eſt vôtre zéle, & je m'en fais honneur auprés des Macédoniens, diſant que l'Achaïe*, dont Corinthe eſt la Capitale, *eſt prête dés l'année paſſée ; l'envie de vous imiter, en a engagé pluſieurs.*

(*a*) *Chryſ. ſ. homil. 17. hîc.* Πλοῦτος οὐ σῶμα ἔσται τὸν γαμοῦντα τὴν ἀνθρώπινον, τὸν δὲ ἁμαρτήματος καθαίρεσις, τὸν δικαιοσύνη, τὸν ἁγιασμός, &c.

(*b*) *Theophyl.* Ἐκεῖνος τοῦτο, τὸ μηδενὸς παραιτησάμενον.

(*c*) 2. *Cor.* IX. 2.

¥. 11.

12. *Si enim voluntas prompta est : secundùm id quod habet, accepta est, non secundùm id quod non habet.*

13. *Non enim ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate.*

12. Car lorſqu'on a une grande volonté de donner, *Dieu* la reçoit, ſelon ce qu'on a, & non ſelon ce qu'on n'a pas.

13. Ainſi je n'entends pas que les autres ſoient ſoulagez, & que vous ſoyez ſurchargez :

COMMENTAIRE.

℣. 11. NUNC VERO ET FACTO PERFICITE. *Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé déſlors.* Il ſemble les accuſer de quelque eſpéce de négligence, comme n'ayant pas encore achevé ce qu'ils avoient commencé dés l'année précédente. Il les exhorte de contribuer *de ce qu'ils ont*, (*a*) ou de ce qu'ils peuvent ; chacun ſelon ſes facultez & ſon pouvoir.

℣. 12. SI ENIM VOLUNTAS PROMPTA EST, SECUNDUM ID QUOD HABET, ACCEPTA EST, &c. *Car lorſqu'on a grande volonté de donner, Dieu la reçoit ſelon ce qu'on a, & non ſelon ce qu'on n'a pas.* Dieu a égard à deux choſes dans vos aumônes ; premiérement au zéle & à la bonne volonté, & ſecondement à la quantité proportionnée à vos biens. Si vous avez peu, & que vous donniez peu avec beaucoup de dévotion ; ce peu vous eſt imputé comme une groſſe ſomme ; ſi vous avez beaucoup & que vous donniez beaucoup, ſi vous manquez de zéle & de charité, Dieu n'a nul égard à la grandeur de vôtre aumône. Dieu meſure le peu & le beaucoup, ſur les biens plus ou moins grands que vous poſſedez, ſur le plus ou moins que vous pouvez donner. Mais pour la meſure de la charité & de la bonne volonté, il la demande également à tous. Plus vous en avez, plus vous méritez : C'eſt cela qui donne le mérite à tout le reſte. (*b*)

℣. 13. NON ENIM UT ALIIS SIT REMISSIO. *Je n'entends pas que les autres ſoient ſoulagez, & que vous ſoyez ſurchargez.* Je ne ſouhaite pas que vous faſſiez l'aumône juſqu'à vous appauvrir pour enrichir les autres ; ce partage ſeroit trop inégal. Dieu ne demande pas que nous nous dépoüillions de tous nos biens ; il le conſeille, & c'eſt la voye la plus parfaite : mais à Dieu ne plaiſe, que nous impoſions ce joug à tout le monde. Donnez ce dont vous pouvez vous paſſer, (*c*) & que vous pouvez donner ſans vous beaucoup incommoder ; de ſorte qu'il ſe rencontre entre vous quelque égalité, ℣. 14. Que le pauvre & vous ayez, le juſte néceſſaire, du moins que comme vous n'êtes pas réduit à l'extré-

(*a*) Ἐκ τῶν ἔχειν.

(*b*) *Theodoret.* Τὴν μὲν γὰρ προθυμίαν τηλίκην ἄνθρωπος παρέχεται. Τὰ δὲ προσφερόμενα τῷ δωματι μερίζει κύριος ὁ τῶν ὅλων Θεὸς, ὃ δὲ τὴν προθυμίαν ἔδωκε, καὶ τὰς γνώμας οἶδε τῶν ἀνθρώπων.

(*c*) *Theodoret.* Τῶν περιττῶν μόνων δίδωσι προσέταξε. *Vide Eſt. Men. Tir. Vorſt. alios paſſim.*

Digitized by Google

14. *In præſenti tempore veſtra abundantia illorum inopiam ſuppleat : ut & illorum abundantia veſtra in pia ſit ſupplementum, ut fiat æqualitas, ſicut ſcriptum eſt :*

15. *Qui multum, non abundavit : & qui modicum, non minoravit.*

14. Mais que pour ôter l'inégalité, vôtre abondance ſuppléé maintenant à leur pauvreté, afin que vôtre pauvreté ſoit ſoulagée *un jour* par leur abondance ; & qu'ainſi tout ſoit réduit à l'égalité,

15. Selon ce qui eſt écrit *de la manne* : Celui qui *en recueillit* beaucoup, n'en eut pas plus que les autres : & celui qui *en recueillit* peu, n'en eut pas moins.

COMMENTAIRE.

me néceſſité, le pauvre n'y ſoit pas auſſi réduit. *Ut fiat æqualitas.* En ſorte que vôtre abondance ſuppléé à ſon indigence : *Afin que vôtre indigence* des biens ſpirituels, *ſoit un jour ſoulagée par ſon abondance* des biens de l'autre vie. Vous lui donnez des choſes périſſables, il vous en donnera d'éternelles, & d'immuables ; il vous procurera une récompenſe infinie, pour le peu que vous lui avez donné. *Ut & illorum abundantia veſtra inopiæ ſit ſupplementum.*

Ỳ. 15. QUI MULTUM, NON ABUNDAVIT. *Celui qui en recueillit beaucoup, n'en eut pas plus que les autres.* Le Seigneur ayant fait tomber la manne dans le déſert, ordonna aux Iſraëlites d'en ramaſſer chacun un gomor par tête. Le peuple avide & empreſſé en amaſſa tant qu'il put, les uns plus, les autres moins, ſans s'attacher à la meſure marquée par Moyſe. (*a*) Mais Dieu permit que celui qui en avoit ramaſſé plus, n'en eut pas davantage ; & que celui qui en avoit amaſſé moins, n'en manquât pas : il les réduiſit tous à une meſure égale. (*b*) Ainſi dans l'uſage des biens de ce monde, Dieu veut que chacun en prenne ſans excez, & ſuivant ſes beſoins. Il condamne l'avidité de ceux qui n'ont jamais aſſez.

Saint Paul en citant ce paſſage, (*c*) a ſuivi les Septante, qui ſemblent inſinuer qu'il y eût dans cette occaſion une eſpéce de miracle, qui fit que ceux qui avoient beaucoup amaſſé de manne, n'en trouvérent pas plus dans leur vaſe, que ceux qui en avoient amaſſé moins ; Dieu puniſſant leur avidité, par le déchet ſenſible qui arrivoit à leur quantité. Et c'eſt ainſi que quelques Peres, & pluſieurs Interprétes l'ont entendu. (*d*) Mais l'Hébreu (*e*) ne donne point cette idée de miracle. Il porte que les Hébreux *amaſsérent de la manne les uns plus, les autres moins, & que l'ayant*

(*a*) *Exod.* XVI. 18.

(*b*) *Vide Theodoret. Chryſoſt. Theophyl. Men. Tirin.*

(*c*) *Exod.* XVI. 18. *Juxta* 70. Οὐκ ἐπλεόνασεν ὁ τὸ πολύ, καὶ ὁ ἐλαττον οὐκ ἠλαττόνησεν.

(*d*) *Vide Philon, lib. 2. de Alleçor. pag. 90. 91. Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. hic R. Salom. in Exod.* XVI. 18. *Cornel. hic & in Exod*

(*e*) וילקטו המרבה והממעיט וימדו בעמר הלא האטיף המרבה והממעיט לא החסיר

16. *Gratias autem Deo, qui dedit eamdem solicitudinem pro vobis in corde Titi.*

17. *Quoniam exhortationem quidem suscepit: sed cùm solicitior esset, sua voluntate profectus est ad vos.*

16. Or je rends graces à Dieu de ce qu'il a mis dans le cœur de Tite la même sollicitude *que j'ai* pour vous.

17. Car non seulement il a bien reçû la priére que je lui ai faite; mais s'y étant porté avec encore plus d'affection par lui-même, il est parti de son propre mouvement pour vous aller voir.

COMMENTAIRE.

mesurée dans un gomor celui qui en avoit amassé beaucoup, n'en prit pas davantage que cette mesure, *& que celui qui en avoit moins* amassé, *n'en manqua pas;* parce qu'il trouva dans ce que les autres avoient de trop, de quoi suppléer à ce qui lui manquoit; & c'est sur ce fait qu'est fondée l'explication allégorique de saint Paul en cet endroit.

℣. 16. QUI DEDIT EAMDEM SOLICITUDINEM PRO VOBIS IN CORDE TITI. *Dieu a mis dans le cœur de Tite la même sollicitude que j'ai pour vous.* Dieu a inspiré à Tite la même envie de vous exhorter à faire ces aumônes, (*a*) que j'en ai moi-même; ou la même ardeur à vous y animer, que j'ai eû à y porter les Macédoniens. *Pro vobis*, la même sollicitude pour vous, marque que saint Paul & Tite croyoient rendre aux Corinthiens un service bien solide, en les exhortant à faire l'aumône. A le bien prendre, c'est celui qui donne, & non celui qui reçoit, qui profite le plus dans les distributions des aumônes. C'est une espéce d'usure pieuse. (*b*) *Si vis fœnerator esse, apud me esto: dicit tibi Deus, mihi da: ego cum usuris restituo.* Quand nous donnons aux pauvres, nous ne lui donnons rien qui soit à nous; nous sommes libéraux des biens de Dieu. (*c*) *Habuisti me largitorem, fac me debitorem, habeam te fœneratorem, pauca mihi das, plura reddam.* Nous devrions chercher les pauvres, nous devrions acheter la pauvreté, & le mérite de faire du bien à nos freres. (*d*) *Quære cui des. Beatus qui præoccupat vocem petituri.*

℣. 17. QUI CUM SOLICITIOR ESSET. *S'y étant porté encore avec plus d'affection par lui-même.* Tite n'a pas eu besoin d'être excité par nous à vous aller voir, pour solliciter les aumônes dont je vous ai parlé; il s'y est porté de lui-même; il a en quelque sorte prévenu nos désirs; je l'ai trouvé tout disposé à s'y transporter trés-volontiers.

℣. 18. MISIMUS ETIAM CUM ILLO FRATREM, CUJUS

(*a*) Τῷ αὐτῷ σπουδὴν ὑπὲρ ὑμῶν, τὸ τῆς παρόδου Τίτου.

(*b*) *August. serm* 38 *de Verbis Eccli.* 2. *c.* 6. *n.* 8. *p.* 197. *nov. edit; & Serm.* 390. *n.* 2.

(*c*) *August.* 123. *n.* 3.

(*d*) *August. in Psalm.* 103. *Serm.* 3. *n.* 10. *pag.* 1157.

Digitized by Google

18. *Misimus etiam cum illo fratrem, cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias:*

19. *Non solùm autem, sed & ordinatus est ab Ecclesiis comes peregrinationis nostræ in hanc gratiam, quæ ministratur à nobis ad Domini gloriam, & destinatam voluntatem nostram:*

18. Nous avons envoyé aussi avec lui nôtre frere, qui est devenu célébre par l'Evangile dans toutes les Egliſes;

19. Et qui de plus a été choiſi par les Egliſes, pour nous accompagner dans nos voyages, & prendre part au ſoin que nous avons de procurer cette aſſiſtance *à nos freres* pour la gloire du Seigneur, & pour ſeconder nôtre bonne volonté:

COMMENTAIRE.

LAUS EST IN EVANGELIO. *Nous avons envoyé avec lui nôtre frere qui eſt devenu célébre par l'Evangile dans toutes les Egliſes.* Eſt-ce ſaint Luc, Barnabas, Silas, ou Apollon, que ſaint Paul déſigne par ces paroles? c'eſt ce que l'on ne peut ſûrement déterminer. Les Peres & les Interprétes n'étant pas d'accord ſur cela; ſaint Chryſoſtome & Théophylacte diſent que pluſieurs croyent que c'étoit ſaint Luc, ou ſaint Barnabé; (*a*) mais ailleurs le même ſaint Chryſoſtome, (*b*) & ſaint Jérôme (*c*) croyent avec pluſieurs Modernes, que c'étoit ſaint Luc, Auteur de l'Evangile que nous avons ſous ſon nom, & dont S. Paul ſe ſervoit ordinairement. Théodoret (*d*) ſe déclare ici pour ſaint Barnabé.

Pluſieurs Modernes (*e*) croyent que c'étoit Silas. Ligfoot (*f*) ſoûtient que c'étoit Jean Marc, qui avoit été député avec ſaint Paul & ſaint Barnabé par les Egliſes de Jéruſalem (*g*) & d'Antioche (*h*) pour ramaſſer les aumônes. Il eſt vrai que Jean Marc s'étoit ſéparé de ſaint Paul; (*i*) mais il s'étoit reconcilié, & étoit rentré dans les bonnes graces de l'Apôtre. La plûpart (*k*) croyent que c'étoit ſaint Luc, & c'eſt l'opinion la plus ſoûtenable. Origénes l'avoit avancé avant ſaint Chryſoſtome, & ſaint Jérôme. Les caractéres que ſaint Paul donne à cette perſonne, conviennent parfaitement à ſaint Luc: ſon nom étoit célebre dans toutes les Egliſes par l'Evangile; ſoit qu'on entende ces paroles de l'Evangile qu'il avoit écrit, ou qu'on les entende de la prédication de l'Evangile. Car quelques-uns doutent qu'il eût alors écrit ſon Evangile: & il faut convenir que les paroles du Texte de ſaint Paul, ne le prouvent pas d'une

(*a*) *Chryſoſt. & Theophyl. hic.*
(*b*) *Chryſoſt. homil. x. in 2. Timot. & in Act. homil. 1.*
(*c*) *Ieronym. de Viris Illuſtrib. c. 7.*
(*d*) *Theodoret. hic.*
(*e*) *Eſt. & apud illum Græci.*
(*f*) *Ligfoot. Chron. pag. 118.*
(*g*) *Act.* XII. 25.
(*h*) *Act.* XIII. 5.
(*i*) *Act.* XV. 39.
(*k*) *Ieronym. loc. cit. & Præfat. Comment. in Matt. & in Ep. ad Philem. Primaſ. Cajet. Faber. Druſ. Grot. Zeger.* Tillemont tom. 1. pag. 278. & not. 47. ſur ſaint Paul.
(*l*) *Origen. homil. 1. in Luc.*

Digitized by Google

20. *Devitantes hoc, ne quis nos vituperet in hac plenitudine, quæ ministratur à nobis.*

21. *Providemus enim bona non solùm coram Deo, sed etiam coram hominibus.*

20. Et nôtre dessein en cela a été d'éviter que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette aumône abondante, dont nous sommes les dispensateurs.

21. Car nous tâchons de faire le bien, de telle maniére qu'il soit approuvé, non-seulement de Dieu, mais aussi des hommes.

COMMENTAIRE.

maniére incontestable: *In Evangelio*, peuvent simplement marquer l'Evangile qu'il avoit prêché dans plusieurs Eglises.

℣. 19. ORDINATUS EST COMES PEREGRINATIONIS NOSTRÆ. *Et qui a été choisi par les Eglises pour nous accompagner dans nos voyages.* Nous lisons que saint Barnabé fut destiné par les Eglises d'Antioche (*a*) & de Jérusalem, (*b*) pour accompagner saint Paul dans ses voyages, & dans la cueillete des aumônes: mais rien n'empêche que saint Luc n'ait de même été destiné par les Eglises pour le même emploi, quoique nous n'en ayons rien d'exprés dans les Actes; puisque nous savons qu'il accompagna long tems l'Apôtre dans ses voyages.

ET DESTINATAM VOLUNTATEM NOSTRAM. *Pour seconder nôtre bonne volonté*, & l'ardeur que nous avons de procurer du secours à nos freres de Jérusalem. Le Grec (*c*) imprimé lit: *& vôtre bonne volonté*; mais plusieurs anciens Manuscrits, & la plûpart des Peres sont conformes au Texte de la Vulgate.

℣. 20. DEVITANTES HOC NE QUIS NOS VITUPERET. *Evitant que personne ne nous puisse rien reprocher, sur le sujet de cette aumône abondante.* On prétend que c'étoit la coûtume des Hébreux (*d*) dans la dispensation des aumônes, de choisir trois personnes de bon témoignage, pour leur en confier le soin. Saint Paul prend ici cette précaution envers les fidéles de Macédoine & de Corinthe, afin qu'on ne pût lui rien imputer dans ce qui pourroit arriver de ces aumônes. Il ne suffit pas à un Apôtre d'être innocent & irrépréhensible: il doit être au-dessus de tout soupçon d'intérêt, & de mauvaise foi. Il doit tâcher ℣. 21. *De faire le bien de telle maniére, qu'il soit approuvé non-seulement de Dieu, mais aussi des hommes.* (*e*) Suivant cette maxime du Sauveur: (*f*) *Que vôtre lampe luise*

(*a*) *Act.* XI. 29. 30. XII. 25. XIII. 1. 2. 3.
(*b*) *Act.* XV. *Galat.* II. 10.
(*c*) Καὶ προθυμίαν ὑμῶν. *Alii*: Προθυμίαν ὑμῶν. *Ita Vulg. Syr. Arab. Æthiop. August. Ambros. Theodoret. Clarom. S. Germ. Berner. alii plures.*
(*d*) *Vide Grot. ad* ℣. 18. *Maimon. tom.* 3. *fol.* 85.
(*e*) *Vide Theodoret. hic. Tir. Men. alios.*
(*f*) *Matth.* V. 16.

Digitized by Google

22. *Misimus autem cum illis & fratrem nostrum, quem probavimus in multis sæpè solicitum esse: nunc autem multò solicitiorem, confidentiâ multâ in vos.*

23. *Sive pro Tito, qui est socius meus, & in vos adjutor, sive fratres nostri, Apostoli Ecclesiarum, gloria Christi.*

22. Nous avons envoyé encore avec eux nôtre frere, que nous avons reconnu zélé & trés vigilant en plusieurs rencontres, & qui l'est encore beaucoup plus en celle-ci: & nous avons grande confiance *que vous les recevrez bien*,

23. *Et que vous traiterez* de même Tite, qui est uni avec moi, & qui travaille comme moi pour vôtre salut, & nos autres freres qui sont les Apôtres des Eglises, & la gloire de JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

devant les hommes, afin qu'ils voyent vos bonnes actions, & qu'ils en glorifient vôtre Pere qui est dans les Cieux.

℣. 22. MISIMUS ET FRATREM. *Nous avons envoyé encore nôtre frere.* La plûpart (*a*) croyent que ce frere que saint Paul envoye à Corinthe, étoit Apollon. Mais il n'y a pas trop d'apparence que l'Apôtre leur en eût parlé de cette sorte, sachant qu'il étoit si connu à Corinthe. D'autres veulent que ce soit *Epénete* nommé dans l'Epître aux Romains, (*b*) ou Zénas, ou Silas, ou Sosthenes, ou saint Luc: en un mot chacun en pense ce qu'il juge à propos. (*c*)

CONFIDENTIA MULTA IN VOS. *Nous avons grande confiance en vous*, que vous le recevrez bien, (*d*) qu'il aura lieu d'être content, & de vôtre libéralité, & de vôtre charité. Ou bien: il est trés-zélé pour cette affaire, *à cause de la grande confiance qu'il a en vous*, sur le rapport avantageux que lui a fait Tite de vos bonnes dispositions.

℣. 23. SIVE PRO TITO QUI EST SOCIUS MEUS, ... SIVE FRATRES NOSTRI APOSTOLI ECCLESIARUM. *Et que vous traiterez de même Tite, & nos autres freres, qui sont les Apôtres des Eglises.* Il auroit fallu dire: (*e*) *Sive pro Tito, sive pro fratribus nostris Apostolis, &c.* Mais l'Apôtre tout occupé de sa matiére, a négligé la construction & les regles de la Syntaxe. On peut suppléer à ce qui manque à son Texte qui est trés-concis de plusieurs sortes: (*f*) *Soit qu'il s'agisse de Tite, ou des autres qui sont nos freres, & députez des Eglises pour ce ministére.* Ou bien: *Recevez les pour l'amour de Tite, ou en considération des Apôtres*, &c.

(*a*) *Vide Theodoret. hic. D. Thom. Lir. Tir.*
(*b*) *Rom.* XVI. 5. *Vide Grot. hic.*
(*c*) *Vide Est. Tir. Men.*
(*d*) *Est Men. alii.*
(*e*) Ἔιτε ὑπὲρ Τίτου κοινωνὸς ἐμὸς .... εἴτε ἀδελφοὶ ἡμῶν, Ἀπόστολοι ἐκκλησιῶν δόξα Χριστοῦ.
Gloria Christi. Alii: Gloria Christi. Ita Ambrosiast. & Ieronymiast. & plures antiqui libri Latt. vitiosè.
(*f*) *Pagn. Piscat, Grot. Vatab. Erasm. ex Gratis.*

Digitized by Google

24. *Oſtenſionem ergo, quæ eſt charitatis veſtræ, & noſtræ gloria pro vobis, in illos oſtendite in faciem Eccleſiarum.*

24. Donnez-leur donc devant les Egliſes les preuves de vôtre charité, & faites voir que c'eſt avec ſujet que nous nous ſommes loüez de vous.

COMMENTAIRE.

Ou enfin: *Quant à Tite, & aux autres députez,* (*a*) nous avons une grande confiance en vous, & nous nous flattons que vous les recevrez bien. Cette derniére traduction eſt peut-être la meilleure.

Apoſtoli en cet endroit marque proprement des députez, des perſonnes de confiance que l'on chargeoit des deniers publics; par exemple, les Juifs donnoient ce nom à ceux qui portoient aux Lévites les dixmes, & les autres droits qui leur étoient dûs; (*b*) & à ceux qui étoient chargez des cueillettes qu'ils remettoient entre les mains de leur Patriarche. Saint Paul les appelle *la gloire de Jeſus-Chriſt*, parce qu'en effet ils étoient des inſtrumens de ſa gloire par leur prédication, par leur Foi, leur piété, leur ſcience. Quelques anciens exemplaires Latins portent: *Les députez des Egliſes, qui ſont la gloire de Jeſus-Chriſt*, en le rapportant aux Egliſes, & non aux députez. L'Egliſe Chrétienne eſt en effet la gloire du Sauveur, & l'objet de ſon amour: mais la premiére leçon vaut beaucoup mieux.

℣. 24. OSTENSIONEM ERGO QUÆ EST CHARITATIS VESTRÆ. *Donnez leur devant les Egliſes, des preuves de vôtre charité.* Recevez-les ſuivant leurs mérites, & que toutes les Egliſes ſoient témoins de vôtre charité, & de vôtre libéralité. On peut traduire le Grec (*c*) en ce ſens: Donnez leurs des preuves à eux, & à toutes les Egliſes, de l'affection que vous avez pour moi, & vérifiez par vôtre conduite les loüanges que nous vous avons données.

(*a*) *Men. Tir. alii.*

(*b*) *Vide Thalmud. & Cod. Theodoſ. & Grot. ad Matth.* x. 1. *& hic.*

(*c*) Τὴν οὖν ἔνδειξιν τῆς ἀγάπης ὑμῶν, καὶ ἡμῶν καυχήσεως ὑπὲρ ὑμῶν, εἰς αὐτοὺς ἐνδείκνυσθε, καὶ εἰς πρόσωπον τῶν ἐκκλησιῶν.

CHAPITRE IX.

Instructions sur la maniére de donner l'aumône. Il faut la donner sans retard, avec abondance, & avec joye.

℣. 1. *NAm de ministerio, quod sit in Sanctos, ex abundanti est mihi scribere vobis.*

2. *Scio enim promptum animum vestrum: pro quo de vobis glorior apud Macedones, quoniam & Achaïa parata est ab anno preterito, & vestra æmulatio provocavit plurimos.*

3. *Misi autem fratres: ut ne quod gloriamur de vobis, evacuetur in hac parte, ut (quemadmodum dixi) parati sitis:*

℣. 1. IL seroit superflu de vous écrire *davantage* touchant cette assistance, qui est destinée pour les Saints.

2. Car je sai avec quelle affection vous vous y portez: & c'est aussi ce qui me donne lieu de me glorifier de vous devant les Macédoniens, *leur disant*, que la province d'Achaïe est prête dés l'année passée; & vôtre exemple a excité le même zéle dans l'esprit de plusieurs.

3. C'est pourquoi j'ai envoyé nos freres vers vous, de peur que ce ne soit en vain que je me sois loüé de vous en ce point, & afin qu'on vous trouve tout prêts, selon l'assûrance que j'en ai donnée:

COMMENTAIRE.

℣. 1. EX ABUNDANTI EST MIHI SCRIBERE VOBIS. *Il seroit superflu de vous écrire touchant cette assistance*, & ces aumônes, aprés ce que je vous en ai dit cy-devant, & ce que je sai de vos dispositions à cet égard: car ℣. 2. Je sai *avec quelle affection vous vous y portez*, & je dis avec complaisance aux Macédoniens, que vous & *toute la province d'Achaïe*, dont Corinthe est la Capitale, *est prête dés l'année passée, ce qui en a engagé plusieurs à suivre vôtre exemple.* Quand donc il dit qu'il est superflu d'exhorter les Corinthiens à faire la charité, ce n'est pas qu'il regarde réellement cela comme inutil, dit Théodoret, (a) c'est une figure de discours, pour les y animer encore plus fortement. On doit admirer ici l'ingenieuse charité de l'Apôtre, qui se sert & de l'exemple des Macédoniens, pour exciter les Corinthiens, & réciproquement de celui des Corinthiens pour animer les Macédoniens.

(a) *Theodoret. hic* Περιττὸν οὐδὲν εἶναι τὸν ὑποδείγματος, ἀλλὰ τῇ πικύτητι τῆς λέξεως μᾶλλον τὴν φιλοτιμίαν παρεῖχεν, ὡς περιττὸν ὄντος | ὑποδεικνύειν, ἀλλὰ τῇ πικύτητι τῆς λέξεως μᾶλλον αὐτὴν πρὸς πλείω διεγείρων φιλοτιμίαν.

℣. 3.

4. Ne cùm venerint Macedones mecum, & invenerint vos imparatos, erubescamus nos, (ut non dicamus vos) in hac substantia.

4. De peur que ſi ceux de Macédoine qui viendront avec moi, trouvoient que vous n'euſſiez rien préparé, cela ne fût à nous, pour ne pas dire à vous mêmes, un ſujet de confuſion.

5. Necessarium ergò existimavi rogare fratres, ut præveniant ad vos, & præparent repromissam benedictionem hanc paratam esse, sic quasi benedictionem, non tanquam avaritiam.

5. C'eſt ce qui m'a fait juger néceſſaire de prier nos freres de vous aller trouver avant moi, afin qu'ils ayent ſoin que la charité que vous avez promis de faire, ſoit toute prête avant nôtre arrivée; mais de telle ſorte que ce ſoit un don offert par la charité, & non arraché à l'avarice.

COMMENTAIRE.

℣. 3. MII FRATRES NE QUOD GLORIAMUR DE VOBIS, EVACUETUR, &c. *J'ai envoyé nos freres vers vous, de peur que ce ne ſoit en vain que je me ſois loüé de vous en ce point.* Il intéreſſe adroitement les Corinthiens par leur propre honneur, à ne pas manquer à ce qu'il avoit promis en leur nom. Je vous ai envoyé Tite, & ſes deux aſſociez, afin que vous ne démentiez pas le témoignage que j'ai rendu à vôtre charité. C'eſt à vous à conſerver la réputation où vous êtes, & à ne me pas faire paſſer pour un menteur.

℣. 4. NE ERUBESCAMUS IN HAC SUBSTANTIA. *De peur que cela ne fût à nous, pour ne pas dire à vous-mêmes, un ſujet de confuſion.* De peur que vôtre lenteur, ou vôtre peu d'exactitude à exécuter ce que j'ai promis en vôtre nom, ne nous charge de confuſion & vous & moi. Le Grec: (*a*) *De peur que nous n'ayons de la confuſion dans ce que nous nous ſommes glorifiez*; & qu'ayant voulu nous faire honneur de vôtre diligence, on ne trouve tout le contraire en arrivant chez vous. Mais la plûpart des Anciens ont lû comme la Vulgate: *In hac ſubſtantia*, ſans ajoûter *gloriationis*. (*b*)

℣. 5. NECESSARIUM EXISTIMAVI ROGARE (*c*) FRATRES. *J'ai prié nos freres de vous aller trouver* avant mon arrivée chez vous, afin que nous trouvions tout prêt en arrivant: mais de telle ſorte qu'il paroiſſe que c'eſt un don *offert par la charité, & non arraché à l'avarice. Sic quaſi benedictionem, non tanquam avaritiam.* L'avare ne donne qu'avec peine, avec triſteſſe, avec lenteur, avec crainte, & le moins qu'il peut.

(*a*) Μήπως καύχημα ... ἐν τῇ ὑποστάσει. Ὑποστάσει Theophyl. ὑποσταθῇ, τῷ ὑποστάτῃ, ἢ αὐτὸ τὸ πρᾶγμα, ἤτοι τὴν θέλησιν τῆς χάριτος τοῦ.

(*b*) *Omittunt καυχήσεως. S. Germ. & Clarom. & Born. Lat. Ambroſiaſt. Ieronymiaſt. Auguſt. alii.*

(*c*) Παρακαλέσαι. *Exhortari. Chryſoſt. Theophyl.* Προαπέρχομαι. *Præmittere.*

6. Hoc autem dico : Qui parcè seminat parcè & metet : & qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus & metet.

7. Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia, aut ex necessitate : hilarem enim datorem diligit Deus.

6. Or je vous avertis, *mes freres*, que celui qui seme peu, moissonnera peu; & que celui qui séme avec abondance, moissonnera aussi avec abondance.

7. *Ainsi* que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui même de donner, non avec tristesse, ni comme par force : car Dieu aime celui qui donne avec joye.

COMMENTAIRE.

Pour vous, mes freres, je vous prie qu'il paroisse que vous regardez cette occasion, comme une bénédiction, & un bienfait de Dieu. Il est à remarquer que l'Apôtre ne se sert pas dans cette Epître du nom de présent, de don, pour marquer l'aumône; mais de celui de charité, de grace, de communication, de bénédiction, de simplicité, de justice, comme pour montrer que l'aumône est duë au pauvre, (*a*) que c'est plûtôt une grace que l'on reçoit, qu'un bienfait qu'on donne.

℣. 6. QUI PARCE SEMINAT, PARCE ET METET. *Celui qui séme peu, moissonnera peu;* & celui qui séme beaucoup, moissonnera beaucoup. L'aumône que vous faites n'est pas perduë; c'est une semence que vous jettez dans une terre féconde. Si vous voulez faire une récolte abondante, ne feignez point de semer beaucoup; vous retirerez vôtre semence au centuple. Il appelle une semence & une moisson abondante, *une bénédiction*, une libéralité, une abondance. Cette abondance se prend à proportion des facultez & du bon cœur de celui qui donne. C'est dans l'éternité qu'on doit attendre la moisson; alors (*b*) *on répandra dans nôtre sein une mesure bonne, pleine, bien pressée, & qui aprés avoir été secoüée, se répandra par-dessus les bords.*

℣. 7. UNUSQUISQUE PROUT DESTINAVIT IN CORDE SUO, NON EX TRISTITIA, &c. *Que chacun donne ce qu'il aura résolu de donner.* Je n'impose ni loi, ni mesure, ni nécessité à personne, chacun donnera à sa dévotion : *Non avec tristesse*, comme les avares, *ni comme par force*, ainsi qu'on éxige les tributs des peuples soûmis : Mais avec joye, & avec une bonne & prompte volonté : *Hilarem enim datorem diligit Deus.* Dieu veut qu'on lui offre avec joye. Il ne vous demande rien du vôtre; il vous a donné tout ce que vous avez : rendez-lui au moins une partie de ses biens, & rendez-la lui avec joye. (*c*)

(*a*) *August. in Psalm.* XCV. *n.* 15. *Si de tuo daret, largitio esset : Cum de illius das, redditio est.*

(*b*) *Luc.* VI. 38.

(*c*) *Eccli* XXXV. 11. *In omni dato hilarem fac vultum tuum, & in exultatione sanctifica decimas tuas. Et Rom.* XII. 8. *Qui miseretur, in hilaritate.*

Digitized by Google

8. *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis: ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum,*

9. *Sicut scriptum est: Dispersit, dedit pauperibus: justitia ejus manet in seculum seculi.*

8. Et Dieu est assez puissant pour vous combler de toutes graces; afin qu'ayant en tout tems, & en toutes choses tout ce qui suffit *pour vôtre subsistance*, vous ayez abondamment de quoi exercer toutes sortes de bonnes œuvres,

9. Selon ce qui est écrit: *Le juste* distribuë *son bien*, il donne aux pauvres: sa justice demeure éternellement.

COMMENTAIRE.

℣. 8. POTENS EST AUTEM DEUS. *Dieu est assez puissant pour vous combler de toute grace*; pour vous donner ses dons surnaturels & extérieurs, ou même ses graces intérieures, en recompense de vôtre charité. Mais comme dans cette Epitre le nom de *grace* se prend souvent pour l'aumône; on peut traduire: Dieu est assez puissant pour multiplier vos charitez, ou en vous fournissant des moyens de les faire trés-abondantes, ou en vous comblant de biens, aprés que vous les aurez faites. Ne craignez donc point que la part que vous ferez de vos biens aux pauvres, vous appauvrisse: *Non eris egenus tribuendo, quia thesaurus cœlestis certiùs possidetur.* (*a*) Si vous n'avez point refusé vôtre secours au pauvre qui vous demandoit au nom de Dieu, Dieu ne vous refusera point ses dons lorsque vous les lui demanderez en son nom. On peut traduire le Grec: (*b*) *Afin qu'en toutes choses vous contentant de ce qui est nécessaire à la nature, vous vous trouviez toûjours en état de faire du bien aux autres.* Ce sens est fort beau & fort littéral. Il les exhorte à la modération, & à la sage économie, afin d'être plus en état de faire plus d'aumônes. (*c*)

℣. 9. JUSTITIA EJUS MANET IN SÆCULUM SÆCULI. *Le juste donne de ses biens aux pauvres, sa justice demeure éternellement.* (*d*) La justice se met ici pour la miséricorde, pour l'aumône, de même qu'en plusieurs autres endroits des Livres Saints. (*e*) Le juste répand libéralement ses aumônes: *Dispersit.* Le souvenir du bien qu'il a fait, demeure éternellement; les fruits de sa charité sont immortels, il en recevra dans le Ciel une récompense infinie, & sur la terre il joüira d'une réputation qui durera toûjours.

℣. 10. QUI AUTEM ADMINISTRAT SEMEN SEMINANTI,... MULTIPLICABIT SEMEN VESTRUM. *Dieu qui fournit la semence à*

(*a*) *August. in Psal.* CXI. *n.* 4.
(*b*) Ἵνα ἐν πᾶσι πάντοτε πᾶσαν αὐτάρκειαν ἔχοντες, περισσεύητε εἰς πᾶν ἔργον ἀγαθόν.
(*c*) *Grot. Men. Est. Tir.*
(*d*) *Vide Psal* CXI. 8.
(*e*) *Vide* LXX. *in Deut.* VI. 25. I. *Reg.* XII. 7. *Psalm.* XXIII. 6. XXXV. 11. L. 16. *Prov.* X. 2. XI. 4. *&c.*

Digitized by Google

10. *Qui autem administrat semen seminanti : & panem ad manducandum præstabit & multiplicabit semen vestrum, & augebit incrementa frugum justitiæ vestræ :*

11. *Ut in omnibus locupletati, abundetis in omnem simplicitatem, quæ operatur per nos gratiarum actionem Deo.*

10. Dieu qui fournit la semence à celui qui sème, vous donnera le pain dont vous avez besoin pour vivre, & multipliera ce que vous aurez semé, & fera croître de plus en plus les fruits de vôtre justice ;

11. En sorte que vous soyez riches en tout, pour éxercer avec un cœur simple toutes sortes de charitez : ce qui nous donne sujet de rendre à Dieu de grandes actions de graces.

COMMENTAIRE.

celui qui sème, ... multipliera ce que vous aurez semé. Le Grec (*a*) est conçu en forme de souhait, ou de priére : *Que celui qui fournit la semence à celui qui sème, lui fournisse aussi du pain pour sa nourriture, qu'il multiplie ce qu'il a semé, &c.* L'Apôtre semble avoir fait allusion à ce passage d'Isaïe, (*b*) suivant la leçon des Septante, qui porte, *Que Dieu donne la semence à celui qui sème, & le pain à celui qui mange.* Au reste la leçon de la Vulgate dans cet endroit de saint Paul, est conforme à de trés anciens, & de trés-bons Manuscrits, (*c*) au Syriaque, à l'Ethiopien. Saint Cyprien, saint Augustin, l'Ambrosiaster, & la plûpart des autres, ont lu : *Il donnera, il multipliera, &c. les fruits de vôtre justice* ; c'est-à dire les fruits de vos aumônes. Il vous en donnera une récompense éternelle en l'autre vie, & en celle-ci il vous comblera de ses graces, & s'il le juge à propos, de richesses temporelles. Voyez le ℣. suivant.

℣. 11. UT IN OMNIBUS LOCUPLETATI. *En sorte que vous soyez riches en tout pour exercer avec un cœur simple*, facile, libéral *toute sorte de charité.* Dieu récompensera abondamment vôtre charité, & vous mettra, même en ce monde, en état de continuer vos aumônes. En effet Dieu donne dès cette vie, le centuple à ceux qui pour l'amour de lui, ont répandu libéralement leurs aumônes dans le sein des pauvres. On a sur cela une infinité d'expériences. Le Grec joint ceci à ce qui précéde. Que le Seigneur multiplie les fruits de vôtre justice : (*d*) *Et qu'enrichis en toutes choses*, vous continuyiez *à faire l'aumône avec toute sorte de libéralité ; ce qui nous donne sujet de rendre à Dieu de grandes actions de graces :* Ou même ce qui donne sujet au pauvre qui en ressent les effets, & à tous ceux qui

(*a*) Ὁ δὲ ἐπιχορηγῶν σπέρμα τῷ σπείροντι, καὶ ἄρτον εἰς βρῶσιν χορηγήσει, καὶ πληθυνάτω τὸν σπόρον ὑμῶν, &c.

(*b*) *Isai.* LV. 10. *juxta* LXX. Καὶ δώσει σπέρμα τῷ σπείροντι, καὶ ἄρτον εἰς βρῶσιν. *Vulg. Dat panem serenti, & panem comedenti.*

(*c*) *Steph. ut.* Χορηγήσει, καὶ πληθυνεῖ τὸν σπόρον ὑμῶν, καὶ αὐξήσει. *Clarom & S. Germ. G. L. alii.*

(*d*) Ἐν παντὶ πλουτιζόμενοι εἰς πᾶσαν ἁπλότητα. *Quidam* : ἵνα ἐν παντὶ. *Ita Chrysost. Bonav. G. L. Velez. Vulg.*

Digitized by Google

12. *Quoniam ministerium hujus officii, non solùm supplet ea quæ desunt Sanctis, sed etiam abundat per multas gratiarum actiones in Domino;*

12. Car cette oblation, dont nous sommes les ministres, ne supplée pas seulement aux besoins des Saints; mais elle est riche & abondante envers Dieu, par le grand nombre d'actions de graces qu'elle lui fait rendre;

13. *Per probationem ministerii hujus, glorificantes Deum in obedientia confessionis vestræ, in Evangelium Christi, & simplicitate communicationis in illos, & in omnes,*

13. Parce que ces Saints recevant ces preuves de vôtre libéralité par nôtre ministére, se portent à glorifier Dieu de la soumission que vous témoignez à l'Evangile de JESUS-CHRIST, & de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens, soit à eux, soit à tous les autres;

14. *Et in ipsorum obsecratione pro vobis, desiderantium vos propter eminentem gratiam Dei in vobis.*

14. Et à témoigner par les priéres qu'ils font pour vous, l'amour qu'ils vous portent, à cause des graces éminentes que vous avez reçûës de Dieu.

COMMENTAIRE.

en ont connoissance, de rendre à Dieu des actions de graces & des loüanges, de ce qu'il fait par nôtre ministére, & par vôtre charité: *Quæ operatur per nos gratiarum actionem Deo.*

℣. 12. SED ETIAM ABUNDAT PER MULTAS GRATIARUM ACTIONES IN DOMINO. *Elle est riche & abondante envers Dieu, par le grand nombre d'actions de graces qu'elle lui fait rendre.* Vôtre charité enrichit non-seulement les pauvres, mais aussi, s'il est permis de le dire, Dieu-même, puisqu'elle lui procure une infinité de loüanges & d'actions de graces de tous côtez; tant de la part de ceux à qui vous faites du bien, que de tous ceux qui en ont connoissance. Ils loüent le Seigneur d'avoir mis ces sentimens dans vôtre cœur, & de vous avoir donné la faculté & la volonté de faire des aumônes si abondantes.

℣. 13. IN OBEDIENTIA CONFESSIONIS. *De la soûmission que vous témoignez à l'Evangile de Jesus-Christ.* Car la charité & l'aumône des Chrétiens a pour motif l'amour de Dieu, & pour principe la foi aux promesses de JESUS-CHRIST dans l'Evangile. Ainsi on peut dire que l'aumône, est une espéce de profession du Christianisme: *In simplicitate communicationis. La bonté avec laquelle vous faites part de vos biens.* Il a déja appellé plus d'une fois la charité, l'aumône, la libéralité: *Simplicitas, & communicatio.* Ici (a) *Simplicitas communicationis* se met pour *Communicatio simplex*, une aumône abondante.

℣. 14. DESIDERANTIUM VOS PROPTER EMINENTEM

(a) Ἐν ἁπλότητι κοινωνίας. *Quid.* Ἐν ἁπλότητι διακονίας. *In simplicitate ministerii, &c.*

Digitized by Google

15. *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.* | 15. Dieu soit loüé de son ineffable don.

COMMENTAIRE.

GRATIAM DEI IN VOBIS. *A témoigner l'amour qu'ils vous portent, à cause des graces éminentes que vous avez reçûës de Dieu.* Plusieurs Commentateurs (*a*) remarquent qu'en cet endroit *desiderare* se met pour *aimer*. Ils aiment en vous le don de Dieu; ils vous respectent comme remplis d'une excellente charité. Vous voyez combien Dieu est glorifié, & combien le prochain est édifié par les aumônes que vous faites. D'autres (*b*) traduisent: *Ils désirent de vous voir, à cause des dons que Dieu a mis en vous.* Le premier sens paroît plus littéral.

℣. 15. GRATIAS DEO SUPER INENARRABILI DONO EJUS. *Dieu soit loüé de son ineffable don.* C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit jusqu'ici sur le sujet de l'aumône, il passe à un autre sujet dans le Chapître suivant. Gloire éternelle soit renduë au Tout-Puissant, qui a mis dans vos cœurs une charité si parfaite. Saint Chrysostome, Théophylacte & plusieurs autres; (*c*) par ce don ineffable que Dieu nous a fait, entendent l'Incarnation de JESUS-CHRIST, & les graces qui en ont été les suites, & les effets. En général les dons de Dieu en eux-mêmes sont ineffables, infinis, incompréhensibles, comme il est lui-même infini, & incompréhensible. Il ne nous fait pas tant de bien qu'il pourroit nous en faire, mais autant que nous sommes capables d'en recevoir, dit Philon; (*d*) Car il y a une trés-grande disproportion entre sa charité bienfaisante, & la capacité de ceux à qui il fait du bien. Ou plûtôt pour parler plus correctement, il ne nous donne pas toutes les graces qu'il pourroit donner, & que nous pourrions recevoir, parce qu'il est maître de ses dons, & qu'il les distribuë comme il lui plaît, selon les regles de sa sagesse, de sa miséricorde & de sa justice.

(*a*) Ἐπιποθῶν. *Amant. Vide Psal.* CXVIII. 31. *Grot. hic. Pagn. Piscat. Bez. Martian. Le Clerc.*

(*b*) *Erasm. Vat. Est. Menoc. Vide Rom.* I. 11 *Desidero enim videre vos, ut aliquid impertiar gratiæ spiritalis, &c.*

(*c*) *Sclater. Piscat. &c.*

(*d*) *Philo de Mundi opificio.* Οὐ πρὸς τὸ μεγαλοδώρειαν ἡ δύσις χωρεῖν. Ἀπολογήσομαι δὲ δύσις γε, ἡ ἀτελεστάτην. Πρὸς δὲ ὃν ἡ εὐεργετημένων δυνάμεις. Οὐ γὰρ ὅσα πέφυκεν ὁ θεὸς δοῦναι, τοσαῦτα τὸ γενέσθαι δέδωκεν.

CHAPITRE X.

Saint Paul attaque les faux Apôtres, qui cherchoient à rabaiſſer ſon miniſtére, & ſon autorité. Il déclare que ſoit préſent ou abſent, il eſt toûjours également fort; qu'il ne ſe meſure que par la grandeur de ſon travail. Qu'il n'entre point dans le partage des autres. Que chacun doit attendre de Dieu ſeul ſa vraye loüange.

℣. 1. *Ipſe autem ego Paulus obſecro vos, per manſuetudinem & modeſtiam Chriſti, qui in facie quidem humilis ſum inter vos, abſens autem confido in vobis.*

℣. 1. MAis moi Paul, moi-même qui vous parle, je vous conjure par la douceur & la modeſtie de JESUS-CHRIST; moi qui, *ſelon quelques-uns*, étant préſent parois bas, & mépriſable parmi vous; au lieu qu'étant abſent, j'agis envers vous avec hardieſſe:

COMMENTAIRE.

℣. 1. IPSE AUTEM EGO PAULUS. *Mais moi Paul, &c.* Ce Chapitre & les deux ſuivans contiennent l'Apologie de ſaint Paul contre les faux Apôtres qui tâchoient de décrier ſa doctrine, ſa perſonne & ſa conduite, pour ſe rendre maîtres des Egliſes qu'il avoit fondées, & pour en renverſer toute l'économie, & la diſcipline. Ces mauvais Docteurs étoient des Juifs zélez pour l'obſervation de la Loi, (a) qui accuſoient ſaint Paul de prévarication, comme enſeignant qu'il ne faut plus pratiquer les cérémonies légales. Pour eux, ils introduiſoient dans l'Egliſe des pratiques nouvelles, des traditions Phariſaïques, des ſentimens contraires à ce qui avoit d'abord été prêché aux fidéles. Ils mépriſoient ſaint Paul, comme n'ayant pas autant d'éloquence qu'ils en avoient peut-être eux-mêmes; car alors il y avoit pluſieurs Juifs comme Joſeph, & Philon, qui ſe piquoient d'éloquence, & d'érudition Grecque. Enfin ces perſonnes ne travailloient que pour leur propre gloire, & pour leur intérêt. L'Apôtre en fait dans ces trois Chapitres un portrait qui n'en donne pas une idée fort avantageuſe. On peut y ajoûter ce qu'il en dit dans une Epitre aux Galates, & dans celle aux Philippiens; car ce ſont les mêmes faux Apôtres qu'il y attaque comme ici.

(a) *Vide Theodoret. & Eſt. hic.*

Digitized by Google

2. Rogo autem vos ne præsens audeam, per eam confidentiam qua existimor audere, in quosdam, qui arbitrantur nos tamquam secundùm carnem ambulemus.

2. Je vous prie, dis-je, de peur que quand je serai présent je ne sois obligé d'user avec confiance de cette autorité avec laquelle on m'accuse d'agir envers quelques-uns, qui s'imaginent que nous nous conduisons selon la chair.

COMMENTAIRE.

Il conjure d'abord les Corinthiens *par la douceur & la modération*, ou *la douceur, & la bonté*, la facilité, la modestie de JESUS-CHRIST, de l'écouter favorablement, & sans prévention; ce n'est point ici une dispute, pour des biens ou des avantages séculiers; ce ne doit être ni l'esprit d'animosité, ni de rancune qui nous doive faire parler. Ecoutez-moi dans la douceur & dans la bonté de JESUS-CHRIST. Je sai qu'on a voulu vous prévenir contre ma juste défense, (*a*) en disant: *Qu'étant présent je parois bas & mépriſable parmi vous, au lieu qu'étant absent, j'agis avec vous avec hardiesse*, & je prens des airs de hauteur & d'autorité. Vous me connoissez, c'est Paul vôtre Apôtre qui vous parle. Souvenez-vous de ce que vous avez vû & connu en moi. Je suis toûjours le même, indépendemment de l'idée que mes ennemis veulent vous donner de ma ne. *In facie*, c'est-à-dire, *in præsentia.* (*b*)

℣. 2. ROGO AUTEM NE PRÆSENS AUDEAM. *Je vous prie, dis-je, de peur qu'étant présent, je ne sois obligé d'user avec confiance de cette autorité*, qui m'est acquise en qualité de vôtre Apôtre, & que les faux Docteurs voudroient me ravir par leurs calomnies. Je veux bien vous prier d'écouter ma justification, afin que je n'use pas de cette autorité dont on m'accuse d'avoir abusé, & qu'on dit que j'ai usurpée sur vous. (*c*) Il y a dans ceci un peu d'ironie contre la facilité des Corinthiens, à écouter les ennemis de la réputation de leur Apôtre, & contre ces faux Apôtres eux-mêmes, qui s'efforçoient de lui faire perdre son crédit parmi ses Disciples.

IN QUOSDAM, QUI ARBITRANTUR NOS TAMQUAM SECUNDUM CARNEM AMBULEMUS. *User de mon autorité envers quelques-uns qui s'imaginent que nous nous conduisons selon la chair.* Les faux Apôtres (*d*) accusoient saint Paul d'être un hypocrite, un séducteur, qui ne cherchoit qu'à se faire valoir, & à exercer un certain empire sur ses Disciples; en un mot qui marchoit selon la chair. Quelques Corinthiens

(*a*) *Græci. Grot. Est. Camer. alii.*
(*b*) Κατὰ πρόσωπον. *Coram. præsent. Grot. Erasm Est. Mrn. Tir. alii.*
(*c*) *Est. Mrn. Tir.*
(*d*) *Oecumen. hic.* Οἱ ψευδαπόστολοι διέβαλλον αὐτὸν ὡς ὑποκριτὴν, καὶ ἀπατεῶνα, καὶ πάσῃ πρόσῃ ἐπιδεικνύμενον, &c.

avoient

Digitized by Google

3. *In carne enim ambulantes, non secundùm carnem militamus.*

3. Mais encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair.

4. *Nam arma militiæ nostræ, non carnalia sunt, sed potentia Deo, ad destructionem munitionum, consilia destruentes,*

4. Les armes de nôtre milice ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu, pour renverser les fortereſſes, & pour détruire les raiſonnemens humains,

COMMENTAIRE.

avoient peut être écouté trop aiſément ces calomnies. Saint Paul prie donc qu'on ne le mette pas dans la néceſſité d'uſer de ſon pouvoir envers ces gens là ; ou plûtôt envers les faux Docteurs, (*a*) qui l'accuſoient de ſe conduire ſelon la chair ; c'eſt-à-dire de ne prêcher l'Evangile que par des vûës d'intérêts, de politique, de vanité, d'amour propre, &c. Théodoret (*b*) croit que *marcher ſelon la chair*, marque ici, ſuivre les cérémonies de la Loi Moſaïque.

℣. 3. IN CARNE ENIM AMBULANTES, NON SECUNDUM CARNEM MILITAMUS. *Mais encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas ſelon la chair.* Car encore que nous vivions dans une chair foible, mortelle, & expoſée à une infinité de peines & de travaux, (*c*) toutefois aidez du ſecours de Dieu, nous ne combattons pas foiblement ; (*d*) nous ſoûtenons une milice toute ſpirituelle, & nous faiſons des efforts en quelque ſorte au deſſus de l'homme. Il compare les travaux de l'Apoſtolat à une milice. Cette penſée lui étoit familière. (*e*)

℣. 4. ARMA MILITIÆ NOSTRÆ. *Les armes de nôtre milice ne ſont point charnelles, mais puiſſantes en Dieu.* C'eſt à-dire extrémement puiſſantes, d'une puiſſance toute divine, & toute miraculeuſe. Le nom de Dieu exagére, & ſert en quelque ſorte de ſuperlatif, que les Hébreux n'ont pas dans leur Langue. Quoique dans une chair fragile & mortelle, nous portons des armes puiſſantes & invincibles; ces armes ſont la parole de Dieu, le don des miracles, (*f*) la ſcience ſurnaturelle dont Dieu nous remplit, la force qu'il donne à nôtre prédication; le zéle qu'il nous inſpire, la fermeté dont il nous accompagne pour réſiſter aux méchans, pour réprimer ceux qui s'élévent contre la vérité, *pour renverſer leurs fortereſſes, & pour détruire leurs raiſonnemens.* Ces fortereſſes ne ſont autres que les obſtacles que le démon, & ſes ſuppôts oppoſent à la vérité, & à la

(*a*) *Chryſoſt Theophyl.*
(*b*) *Theodoret.* Τὸ δὲ κατὰ σάρκα περιπατεῖν, ἀντὶ τοῦ κατὰ τὴν νόμου πολιτείαν ζῶμεν.
(*c*) *Vide Galat* IV. 13. *Heb.* II. 14. v. 7. & 1. *Joan.* IV. 2. *Grot. hic.*
(*d*) *Vide Grot. Hamm. Le Clerc.*
(*e*) *Vide* 1. *Timoth.* I 18. 2. *Timoth.* II 3. & 1. *Cor* IX. 7. 2. *Cor.* XI. 8.
(*f*) *Theodoret. Eſt. alii.*

Digitized by Google

5. *Et omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, & in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi;*

6. *Et in promptu habentes ulcisci omnem inobedientiam, cùm impleta fuerit vestra obedientia.*

5. Et tout ce qui s'élève avec plus de hauteur contre la science de Dieu; & que nous réduisons en servitude tous les esprits, pour *les soumettre à* l'obéïssance de JESUS-CHRIST;

6. Ayant en nôtre main le pouvoir de punir tous les désobéïssans, lorsque vous aurez satisfait à tout ce que l'obéïssance demande de vous.

COMMENTAIRE.

prédication; l'éloquence & la science humaine, la puissance séculiére, la malice, l'envie, la calomnie. Les méchans sont appellez *les forteresses ennemies*, par opposition aux gens de bien, qui sont nommez le temple du saint Esprit. (*a*)

℣. 5. OMNIA DESTRUENTES, ET OMNEM ALTITUDINEM EXTOLLENTEM SE. *Pour détruire les raisonnemens humains, & tout ce qui s'éléve avec plus de hauteur contre la science de Dieu.* Les armes dont nous sommes revêtus renversent sans peine tous les raisonnemens & les sophismes des Philosophes, (*b*) & tout ce vain étalage de doctrine, d'éloquence, de science, dont ils font parade, & dont ils repaissent leur vanité, en s'élevant *contre la science de Dieu*, & contre l'Evangile, & la Foi en JESUS-CHRIST. En effet toute la subtilité & le savoir des Philosophes, n'ont jamais pu tenir contre l'évidence des miracles des Apôtres, contre l'efficace de la grace de JESUS-CHRIST, contre la pureté de la morale des Chrétiens, contre l'autorité de la Foi, & de la parole de Dieu. Le démon aprés avoir été forcé dans les idoles & dans les temples des faux Dieux, dans la fable & le ridicule de la religion Payenne, croyoit pouvoir faire quelque résistance par le crédit de la Philosophie, & du raisonnement, en donnant une couleur à l'histoire Poëtique, & à la Théologie Payenne: Mais la parole & la vertu de Dieu, renversérent ses forteresses. L'ennemi réduit dans ses derniers retranchemens, ne fit qu'une légére résistance. Les Prédicateurs *réduisirent en servitude tous les esprits, pour les soûmettre à l'obéïssance de Jesus-Christ.*

℣. 6. IN PROMPTU HABENTES ULCISCI OMNEM INOBEDIENTIAM. *Ayant en main le pouvoir de punir tous les désobéïssans.* Dieu nous a donné le pouvoir non-seulement de persuader, & de convaincre les incrédules: mais aussi de châtier ceux qui s'opposent à la vérité. L'Apôtre exerça ce pouvoir contre Elymas, en le frappant d'aveuglement, (*c*)

(*a*) *Theodoret. hic ad ℣. 5.*
(*b*) *Augustin. Theophyl.* Συλλογισμοὺς, καὶ τὰ ἄλλα σοφίσματα. *Vide Grot. Pagn. Bez. Pisc. Est Men. Tir.*
(*c*) *Act.* XIII. 8. 9. *&c.*

7. *Qua secundùm faciem sunt, videte. Si quis confidit sibi Christi se esse, hoc cogitet iterùm apud se: quia sicut ipse Christi est, ita & nos.*

7. Jugez *au moins* des choses selon l'apparence. Si quelqu'un se vante d'être à JESUS-CHRIST, il doit aussi considérer en lui-même que comme il est à JESUS-CHRIST, nous sommes aussi à JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

Saint Pierre contre Simon le Magicien, & contre Ananie, & Saphire. Saint Paul venoit d'en faire encore une épreuve contre l'incestueux de Corinthe. Qui m'empêche d'en user de même envers les faux Apôtres, & envers ceux d'entre vous qui les écoutent?

CUM IMPLETA FUERIT VESTRA OBEDIENTIA. *Lorsque vous aurez satisfait à ce que l'obéissance demande de vous.* Mais à Dieu ne plaise, que je me serve du glaive indifféremment, & sans avoir auparavant tenté les voyes de douceur. J'attendrai que vous vous soyez rangé à vôtre devoir, que vous vous soyez séparez de ces faux Apôtres, & que ceux d'entre vous qui les ont suivi, ayent reconnu leur faute; aprés cela j'exercerai contre ces faux Docteurs, la juste vengeance qu'ils méritent. (*a*) Ou bien: si quelqu'un demeure dans l'impénitence & l'obstination, j'employrai contre lui les armes que Dieu m'a mises en main. (*b*) Un bon Pasteur n'employe jamais qu'à regret les derniers remédes. Il exhorte, il menace, il pleure, il prie long-tems, avant que de séparer les fidéles de la Communion de l'Eglise. Le sage Pere de famille ne permet point indifféremment à ses serviteurs d'arracher l'yvraye, de peur qu'ilz n'arrachent en même-tems le froment. Mais lorsque le froment est assés fort, & l'yvraye assez connuë, alors il faut que la sévérité de la discipline se réveille. (*c*)

℣. 7. QUÆ SECUNDUM FACIEM SUNT VIDETE. *Jugez au moins des choses selon l'apparence*, ne vous laissez point vainement séduire par ces séducteurs: faite seulement attention à leur conduite, & la comparez à la nôtre. (*d*) Sur cela seul ne concevrez-vous pas contre eux des préjugez légitimes, & ne vous séparerez-vous pas de ces gens, dont toute la doctrine, les sentimens, & la vie sont si différentes de ce que vous avez appris de nous, & de l'Evangile même de JESUS-CHRIST? D'autres traduisent le Grec: (*e*) *Vous ne considerez les choses que selon l'apparence*; l'éloquence, l'air hardi & décisif, les discours flatteurs des faux Apôtres, vous ont séduit; vous n'avez pas sçu pénétrer le fond de leur malice, &

(*a*) *Chrys. ibi. Theophyl.*
(*b*) *Vide Est. Justini. Grot.*
(*c*) *August. lib. 3. contra Parmen. cap. 2. n. 12. 13. 14.*
(*d*) *Vide Est. Men. Tirin. &c.*
(*e*) Τὰ κατὰ πρόσωπον βλέπετε, vel, κατὰ πρόσωπον βλέπετε; *Vide Theodoret. Grot. Erasm. Est. Zeg.*

Digitized by Google

8. *Nam & si amplius aliquid gloriatus fuero de potestate nostra, quam dedit nobis Dominus in ædificationem, & non in destructionem vestram: non erubescam.*

8. Car quand je me glorifierois un peu davantage de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour vôtre édification, & non pour vôtre destruction, je n'aurois pas sujet d'en rougir.

COMMENTAIRE.

les détours de leurs dangereux artifices. Quelques uns lisent avec une interrogation: *Jugez-vous des choses selon les apparences?* estimez-vous les hommes selon ce qui en paroît? les considerez-vous par l'ostentation, le faste, la hardiesse à se vanter, & à calomnier les autres? Je veux vous faire voir que je ne suis en rien inférieur à ces gens, à qui vous avez donné si légerement vôtre estime.

SI QUIS CONFIDIT SIBI CHRISTI SE ESSE. (*a*) *Si quelqu'un se vante d'être à Jesus-Christ*, s'il a la confiance de dire qu'il est Apôtre de JESUS-CHRIST, qu'il est envoyé de lui, & rempli de sa doctrine, & de son esprit, il doit savoir que nous sommes à JESUS-CHRIST, aussi bien que lui. Les faux Docteurs se vantoient apparemment d'avoir vû JESUS-CHRIST en terre, ou d'avoir reçû de sa bouche immédiatement ses instructions, & sa mission, & rabbaissoient saint Paul qui n'avoit pas eu le même avantage. Car on voit par plus d'un endroit de ses Epîtres, que quelquefois ses ennemis lui ont fait ces reproches. (*b*)

℣. 8. NAM ETSI ALIQUID AMPLIUS GLORIATUS FUERO. *Car quand je me glorifierois un peu davantage de la puissance que le Seigneur m'a donnée, &c. je n'aurois pas sujet d'en rougir.* Je ne dirai rien de faux, & ne ferai rien qui doive m'attirer le reproche d'un homme vain & qui s'en fait accroire. (*c*) L'autorité que j'ai reçûë de JESUS CHRIST, n'est ni douteuse, ni équivoque: vous en avez vû vous-même les effets, & je suis en état de vous en donner des preuves indubitables; mais Dieu me garde d'en user contre vous, sans de trés-fortes raisons. Je reconnois que Dieu ne m'a donné cette puissance, *que pour vôtre édification, & non pour vôtre destruction*, voilà la regle que les Pasteurs de l'Eglise se sont toûjours proposée dans l'exercice de leur autorité, soit pour commander, ou pour défendre; pour dispenser, ou pour obliger: pour délier, ou pour lier. Ils ne doivent en user que comme JESUS-CHRIST en a usé: pour le salut, & non pour la perte des ames.

℣. 9. TANQUAM TERRERE VOS. *Mais afin qu'il ne semble pas*

(*a*) Χριστῷ εἶναι. Alii: Χριστοῦ δοῦλος εἶναι. Ita Clarom. & S. Germ. Lat. Bornet. G. L. Ambrosiast.

(*b*) 1. Cor. IX. 1. XV. 8.

(*c*) Chrysost. Οὐ διαζόμενος ψιλοδόξως, ἀλλ' ἀναγκαίως. Vide Sup. c. VII. 14 Grot. hic.

Digitized by Google

9. *Ut autem non existimer tamquam terrere vos per Epistolas :*

10. *Quoniam quidem epistolæ, inquiunt, graves sunt & fortes : præsentia autem corporis infirma, & sermo contemptibilis :*

9. Mais afin qu'il ne semble pas que nous voulions vous étonner par nos Lettres ;

10. (Parce que les Lettres *de Paul*, disent-ils, sont graves & fortes ; mais lorsqu'il est présent, il paroît bas en sa personne, & méprisable en son discours ;)

COMMENTAIRE.

que nous voulions vous étonner par nos lettres ; car c'est là encore une des accusations que les faux Apôtres font contre moi : je veux bien ne pas relever ici mon pouvoir, ni vous en donner une trop haute idée, en usant de menaces, ou en exagérant ce que je pourrois : vous pourriez prendre tout cela pour des effets d'une folle présomption, qui au défaut des effets se répand vainement en paroles, ℣. 11. Nous vous ferons voir lorsque nous serons chez vous, que nous sommes les mêmes par les effets étant présens, que par nos lettres étant absens.

℣. 10. QUONIAM QUIDEM EPISTOLÆ, INQUIUNT, (*a*) GRAVES SUNT. *Car ses lettres, dit-on, ont du poids & de la force, mais pour lui quand il est présent, il paroît bas.* C'est ce que disoient les faux Docteurs, pour diminuer l'autorité de saint Paul ; mais il n'en faut pas davantage pour faire son éloge. S'il étoit bas & méprisable aux yeux de ses Disciples, c'est qu'il prenoit volontairement des airs de modestie, de simplicité, & d'humilité, pour se conformer au Sauveur, qui a voulu paroître au milieu des hommes comme l'un d'eux, comme un serviteur, comme un pécheur ; l'Apôtre vouloit être un modèle parfait de l'humilité, & de la douceur de JESUS-CHRIST ; il vouloit se faire tout à tout, afin de les gagner tous à JESUS-CHRIST. Si sa présence eut été si méprisable, pourquoi les faux Apôtres attendoient-ils qu'il fut absent pour venir dogmatiser ? que ne se présentoient-ils devant lui ? *Ses Epîtres ont du poids & de la force.* Elles sont pressantes, véhémentes, sévères, menaçantes ; il tonne, il s'éleve, il terrasse. (*b*) Ils craignoient l'effet de ses lettres, ils auroient voulu en prévenir les effets par leurs calomnies.

Quant à sa forme corporelle, Nicéphore (*c*) & les Ménées nous décrivent saint Paul comme un petit homme, racourci & comme courbé, ayant le visage blanc, long & ridé, la tête chauve, les yeux pleins de feu & de grace, la barbe longue & épaisse, mêlée de poils gris, comme ses

(*a*) Αἱ μὲν ἐπιστολαὶ, φησὶ, inquit. Alii : φασὶ, inquiunt. Vulg. Syr. Borner. Lat. Syr. Ieronymiast.

(*b*) Chrysost. Ὅταν δὲ ἀπῇ, φοβεῖται, τὸ κεκτημένον, τὸ κατεξανίστασθαι ἐμοῦ, τὸ ἀπωθεῖν.

(*c*) Nicephor. lib. 2. cap. 37. Παῦλος μικρὸς ἦν τὸ σωμασκίῳ τὸ τοῦ σώματος μέγεθος. Καὶ ὥσπερ ἀγκύλος αὐτὸ κεκλιμένος. Σμικρὸν δὲ, τὸ κεφάλιον. Τῷ ὄψει λιπαρὸς. τὸ τε πρόσωπον πεφυρμένος, ψιλὸς τῷ κεφαλῷ, &c.

Digitized by Google

11. *Hoc cogitet qui ejusmodi est, quia quales sumus verbo per epistolas absentes, tales & præsentes in facto.*

12. *Non enim audemus inserere, aut comparare nos quibusdam, qui seipsos commendant: sed ipsi in nobis nosmetipsos metientes, & comparantes nosmetipsos nobis.*

11. Que celui qui est dans ce sentiment; considére qu'étant présent nous nous conduisons dans nos actions de la même maniére, que nous parlons dans nos Lettres, étant absens.

12. Car nous n'osons pas nous mettre au rang de quelques-uns, qui se relevent eux-mêmes, ni nous comparer à eux; mais nous nous mesurons sur ce que nous sommes véritablement en nous, & nous ne nous comparons qu'avec nous-mêmes.

COMMENTAIRE.

cheveux. Un ancien Grec dont le discours se trouve parmi ceux de saint Chrysostome, (*a*) l'appelle un homme haut de trois coudées, qui néanmoins touchoit au Ciel. Lucien (*b*) fait dire à un nommé Triephon, qui prétendoit avoir été baptizé par saint Paul, que cet Apôtre étoit chauve & avoit un grand nez.

℣. 11. HOC COGITET QUI HUJUSMODI EST. *Que celui qui est dans ce sentiment, considére*, qu'il se mette bien dans l'esprit, que comme nous sommes forts & véhémens, dans nos lettres étant absens, nous le serons de même auprés de vous étant présens. Vous trouverez dans moi quand il le faudra, autant de roideur & de fermeté que j'en fais paroître dans mes lettres.

℣. 12. NON ENIM AUDEMUS INSERERE. *Nous n'osons nous mettre au rang de quelques-uns qui se relévent eux-mêmes.* C'est une ironie contre les faux Apôtres; à Dieu ne plaise que nous osions nous mettre en paralléle avec ces grands hommes qui vous prêchent JESUS-CHRIST; je n'ai ni leur capacité, ni leur éloquence, ni cet air majestueux & imposant, ni les autres grandes qualitez dont ils se vantent, & qui ne leur laissent rien voir dans les autres qui ne soit fort au dessous d'eux. Pour moi je ne me mesure qu'avec moi même; je ne me mets au dessus de personne. Si je parle de moi, j'en parle suivant la vérité: j'en appelle aux effets, & aux œuvres; (*c*) voilà ma mesure. Je ne suis pas éloquent: mais aidé de la grace de Dieu, j'ai plus converti de peuples, & j'ai plus fondé d'Eglises qu'aucun autre; je ne suis pas bien fait, ni d'une mine avantageuse, mais j'ai ébranlé les peuples entiers par la force de mes discours, & par la grandeur des miracles que Dieu a operé par moi.

(*a*) *Chrysost. tom. 6. homil. 30. pag. 165. 6.* Παῦλος ὁ τρίπηχυς ἀνθρωπος, ἡ τὴν ὄψιν ἀετώδης.

(*b*) *Lucian. Philopatr. pag. 122.* Ἦλθεν δὲ μετ' Παύλου σύλλογος ἀνθρωπαρίων, ἰσχνῶν, ἐς τέλος ἰσχνῶν διεγλαφότας, ἡ δὲ καλὸν ἐμιμήσατο.

(*c*) *Vide Phot. Est, Tir, Men, Ambrosiast.*

13. *Nos autem non in immensum gloriabimur, sed secundùm mensuram regulæ, quæ mensus est nobis Deus, mensuram pertingendi usque ad vos.*

13. Ainſi nous ne nous glorifierons point nous-mêmes démeſurément; mais nous renfermant dans les bornes du partage que Dieu nous a donné, *nous nous glorifierons* d'être parvenus juſqu'à vous.

COMMENTAIRE.

Le texte Grec (*a*) l'explique autrement: *Nous n'oſons par nous meſurer, ni nous comparer à quelques-uns qui ſe loüent eux-mêmes: mais ils manquent d'intelligence, en ſe meſurant & en ſe comparant à eux-mêmes.* En effet rien n'eſt plus ridicule que de vouloir juger de ſoi-même en ſe comparant à ſoi-même. Quand on ſe meſure, c'eſt toûjours ſur autre choſe. Un Pygmée qui ſe trouvant ſeul, & ſe comparant à ſoi-même, ſe croiroit le plus grand homme du monde, ſe feroit paſſer pour un inſenſé. Il en eſt de même de ces faux Apôtres, qui ne vantoient qu'eux-mêmes, & qui ſe croyoient les premiers hommes du monde, uniquement parce qu'ils s'étoient follement formé cette idée. (*b*) Quand ſaint Paul ſuivant la leçon de la Vulgate, & de pluſieurs anciens Manuſcrits, (*c*) dit qu'il ſe meſure à ſoi-même, la choſe eſt fort différente; il veut dire ſimplement qu'il ne mépriſe perſonne, qu'il ne ſe met au-deſſus de perſonne: mais qu'il parle de lui-même ſelon la vérité, & conformément aux effets qui étoient connus de tout le monde. La ſuite du diſcours, & le ℣. ſuivant ſont plus favorables à l'explication des Grecs.

℣. 13. Nos autem (*d*) non in immensum gloriamur. *Ainſi nous ne nous glorifierons point nous-mêmes démeſurément.* Il faudroit traduire à la lettre: *Pour nous* nous ne nous glorifierons point démeſurément; ce qui inſinuë que le ℣. précédent regarde les faux Apôtres, ainſi que nous l'avons expliqué en ſuivant les Grecs. L'Apôtre dit donc qu'il ne veut pas ſe glorifier déméſurément, comme faiſoient les faux Apôtres; (*e*) je ne dirai point que j'ai parcouru tout le monde pour prêcher l'Evangile, que j'ai converti des millions d'hommes, que j'ai évité une infinité de dangers, que j'ai fait une infinité de miracles, &c. *Je me renfermerai dans les bornes du partage que Dieu m'a donné*, & je me glorifierai *d'être parvenu juſqu'à vous.* Chacun de nous a reçu ſon partage, (*f*) ſa

---

(*a*) Οὐ γὰρ τολμῶμεν ἐγκρῖναι, ἢ συγκρῖναι ἑαυτοὺς τισὶ τῶν ἑαυτοὺς συνιστανόντων. Ἀλλὰ αὐτοὶ ἐν ἑαυτοῖς ἑαυτοὺς μετροῦντες, καὶ συγκρίνοντες ἑαυτοὺς ἑαυτοῖς, οὐ συνιᾶσι.

(*b*) Ita ferè Græci. Grot. Bez. Vorſt. Vatab. Sclater. alii.

(*c*) Vide Ambroſiaſt. S. Germ. & Clarom. & Borner. G. L. Syr. Ieronimiaſt.

(*d*) Nos autem; ἡμεῖς δὲ omittunt Germ. & Clarom. & Borner. & Ambroſiaſter.

(*e*) Chryſoſt. Καυχησόμεθα, καθάπερ ἔνιοι τῶν ψευδῶν καμπάζοντες λέγουσιν, ὅτι τῶν οἰκουμένων ἐπεστρέψαμεν, πᾶσαν τὴν γῆν ἀριθμοῦμεν, καὶ πόσα ἔτεμεν πλοῖα μεγαλαγορεύει. Vide Eſt. Men. Tir. Grot. alios.

(*f*) Τὸ μέτρον τοῦ κανόνος; Or κανὼν eſt une corde, ou meſure d'Arpenteur. Grot. Bez. Capell. &c.

Digitized by Google

14. *Non enim quasi non pertingentes ad vos, superextendimus nos: usque ad vos enim pervenimus in Evangelio Christi.*

15. *Non in immensum gloriantes in alienis laboribus: spem autem habentes crescentis fidei vestræ, in vobis magnificari secundùm regulam nostram in abundantiam,*

14. Car nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons, comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous: puisque nous sommes arrivez jusqu'à vous en prêchant l'Evangile de JESUS-CHRIST.

15. Nous ne nous relevons *donc* point démesurément, en nous attribuant les travaux des autres; mais nous espérons que vôtre foi croissant toûjours en vous de plus en plus, nous étendrons nôtre partage beaucoup plus loin,

COMMENTAIRE.

mesure, son héritage à cultiver dans le champ du Seigneur. Je ne me vante pas comme ces faux Docteurs, d'avoir porté l'Evangile par toute la terre: mais je sai que je n'ai point bâti sur les fondemens d'un autre, (*a*) & que je n'ai pas mis la faux dans le champ de mon voisin, comme font ces ouvriers d'iniquité. Aprés avoir parcouru bien des provinces, *je suis parvenu jusqu'à vous:* (*b*) on ne peut nier que je ne sois vôtre Apôtre; & pourquoi viennent-ils détruire ce que j'ai édifié? que chacun demeure dans son partage, je n'irai point les troubler dans leur terrain. L'ancien usage de l'Eglise usité dés le tems des Apôtres jusqu'aujourd'hui, est que chaque Prédicateur demeure chargé de la conduite du peuple à qui il a annoncé le premier l'Evangile; c'est sur cela qu'est fondée la distribution des Diocéses, & des provinces Ecclésiastiques. Les Canons veulent que chaque Evêque exerce ses fonctions dans son Diocése, & non au-delà.

℣. 14. NON ENIM QUASI NON PERTINGENTES. *Nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons*, quand nous nous étendons jusqu'à vous. On ne peut nier que je ne sois le premier qui vous ait prêché l'Evangile, & que je n'aye droit sur vous, comme sur mon héritage selon l'esprit. Je n'ai pas empiété sur les droits d'autrui, en prêchant à Corinthe: & ceux qui y sont venus depuis: n'ont pas dû s'y arroger une autorité, qui ne leur appartenoit point.

℣. 15. NON IN IMMENSUM GLORIANTES IN ALIENIS LABORIBUS. *Nous ne nous relevons point démesurément en nous attribuant les travaux des autres;* comme font ces calomniateurs, qui ne veulent pas se donner la peine de prêcher dans les lieux où l'Evangile n'a pas encore été porté, & qui n'osent s'exposer aux dangers, & aux travaux de ces

(*a*) *Infra* ℣ 15 *Non in immensum gloriantes in alienis laboribus* Rom XV. 20. *Sic autem prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem.*

(*b*) *Est. Menoc. Tirin. Grot. alii.*

missions

16. *Etiam in illa, quæ ultra vos sunt, Evangelizare, non in aliena regula in iis quæ præparata sunt gloriari.*

16. En prêchant l'Evangile aux Nations qui sont au-delà de vous, sans entreprendre sur le partage d'un autre, en nous glorifiant d'avoir bâti sur ce qu'il aura déja préparé.

COMMENTAIRE.

Missions périlleuses, au milieu des peuples où JESUS-CHRIST n'est point connu; (*a*) ils vont impudemment dans les Eglises déja fondées, pour y goûter les fruits des travaux des vrais Apôtres; & comme si cela ne suffisoit pas, ils décrient ceux qui y ont travaillé, & cherchent à les noircir dans les esprits de leurs propres Disciples. C'est là la plus lâche, & la plus indigne de toutes les conduites.

SPEM HABENTES CRESCENTIS FIDEI VESTRÆ, IN VOBIS MAGNIFICARI, &c. *Nous espérons que vôtre Foi croissant toûjours en vous, nous étendrons nôtre partage beaucoup plus loin.* Ou bien: (*b*) *Nous espérons que vôtre Foi s'augmentant de jour en jour, nous étendrons par vôtre moyen nôtre partage beaucoup plus loin.* Vos voisins & les étrangers voyant vôtre Foi & vôtre religion, seront de plus en plus disposez à recevoir l'Evangile. (*c*) Autrement: (*d*) J'espére que vôtre Foi prenant de jour en jour de nouueaux accroissemens, nous recevrons aussi par vôtre moyen, de nouveaux sujets de loüanges, dans les lieux où l'Evangile a été prêché par nous. *Secundùm regulam nostram;* dans nôtre partage, qui s'étendra par nos travaux de plus en plus, ℣. 16. *In illa quæ ultra vos sunt, evangelizare.*

℣. 16. NON IN ALIENA REGULA, IN IIS QUÆ PARATA SUNT GLORIARI. *Sans entreprendre sur le partage d'un autre; en nous glorifiant d'avoir bâti sur ce qui étoit déja préparé.* Le mot de *Regula*, dans tout ce Chapitre signifie le partage; à la lettre: la regle, la corde, la mesure d'un arpenteur. Saint Paul n'a garde de se glorifier dans le partage d'un autre; il déclare en écrivant aux Romains, (*e*) qu'il ne s'est arrêté pour prêcher que dans les lieux où JESUS-CHRIST n'avoit pas été annoncé, afin qu'on ne lui reprochât pas d'avoir bâti sur le fondement d'un autre: *Prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem.*

(*a*) *Theodoret. Αὐθίστατο δὲ ἑκάστου, τῶν τοῦ μὴ δεῖσθαι κατηγόρων ὡς μισθοῦ χάριν τοὺς δὲ τὸ κήρυγμα δίκαιον διαβάλλειν ἐπιχειρούντας.*

(*b*) *Ἐλπίδα δὲ ἔχοντες αὐξανομένης τῆς πίστεως ὑμῶν, εἰς ὅμιν μεγαλυνθῆναι κατὰ τὸν κανόνα ὑμῶν, εἰς περισσείαν.* On peut traduire: *Spem habentes, ut, crescente fide vestra, per vos multò magis ac-crescamus in funiculo nostro.*

(*c*) *Chrysost. hic. Ἐλπίζω, φησὶ ἐπιδιδόντων, ὅτι ἡ περισσεία ὁ κανὼν ἡμῶν ἐπεκτεθήσεται, εἰς τὰ ὑπέρκεινα Εὐαγγελίσασθαι. Ita Grot. Menoc. Tirin.*

(*d*) *Vatab. Est.*

(*e*) *Rom.* XV, 20.

17. *Qui autem gloriatur, in Domino glorietur.*
18. *Non enim qui seipsum commendat, ille probatus est: sed quem Deus commendat.*

17. Que celui donc qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.
18. Car ce n'est pas celui qui se rend témoignage à lui-même, qui est vraiment estimable; mais c'est celui à qui Dieu rend témoignage.

COMMENTAIRE.

℣. 17. QUI AUTEM GLORIATUR, IN DOMINO GLORIETUR. *Que celui donc qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.* Au reste ni ces personnes qui sont venuës chez vous, ni nous qui vous avons prêché les premiers, n'avons aucun droit de nous glorifier en nous mêmes, mais en Dieu, de qui nous avons reçû les uns & les autres tout ce que nous avons de bien. Ceci est encore contre les faux Apôtres, qui se glorifioient avec excez, & qui mépriſoient tous les autres, ſans faire attention ℣. 17. *Que ce n'eſt pas celui qui ſe rend témoignage à lui-même, qui eſt eſtimable, mais celui à qui Dieu rend témoignage.* C'eſt lui qui eſt nôtre Juge & nôtre Maître; il ſaura un jour diſtinguer le bon ſerviteur, du ſerviteur inutile. C'eſt à ſon jugement que j'appelle. On peut auſſi l'entendre ainſi: *Que celui qui ſe glorifie, ſe glorifie au Seigneur*, qu'il mette toute ſa gloire à connoître, à aimer & à ſervir JESUS-CHRIST: *Car ce n'eſt pas celui qui ſe rend témoignage* par des loüanges exceſſives, *qui eſt vrayment recommandable*, & ſerviteur utile à ſon Maître; *c'eſt celui à qui le Seigneur lui-même rend témoignage*, par la bénédiction qu'il verſe ſur ſes travaux, & par les heureux ſuccez de ſa prédication. Jugez des faux Apôtres & de moi, non par nos diſcours, mais par les effets; jugez-en par ce que je vais vous dire.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Saint Paul est obligé de se loüer, pour confondre ses calomniateurs. Son humilité, son amour pour les Corinthiens. Il défend son autorité, & son Apostolat. Il se compare aux plus grands Apôtres, par ses travaux.

℣. 1. *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ, sed & supportate me.*

℣. 1. Plût à Dieu que vous vouluſſiez un peu ſupporter mon imprudence! Et ſupportez-moi, *je vous prie.*

COMMENTAIRE.

℣. 1. UTINAM SUSTINERETIS MODICUM QUID INSIPIENTIÆ MEÆ. *Plût à Dieu que vous vouluſſiez un peu ſupporter mon imprudence.* Il faut joindre ceci au Chapitre précédent: ce n'eſt point nous qui devons nous rendre témoignage, nous devons l'attendre de Dieu. Il ne m'arrivera jamais de me loüer pour m'attirer de l'eſtime, & du reſpect, ni pour rabbaiſſer les autres. Je reconnois que cette conduite, eſt une conduite d'inſenſé; mais puiſque mes ennemis m'y contraignent, pour repouſſer leur calomnie, ſouffrez que je me défende, & que je faſſe un moment le perſonnage d'un inſenſé dans les loüanges que je vais me donner.

SED ET SUPPORTATE ME. *Supportez-moi, je vous prie,* tout ridicule que je vous paroiſſe en me vantant. Le Grec ſe peut traduire: (*a*) *Mais vous me ſupportez.* Je ſai que vous aurez aſſez de complaiſance pour ne me pas condamner; vous ſavez l'éloignement que j'ai de ces fades loüanges: mais vous n'ignorez pas auſſi la néceſſité où l'on m'a réduit de me juſtifier.

℣. 2. ÆMULOR ENIM VOS DEI ÆMULATIONE. *J'ai pour vous un amour de la plus forte jalouſie.* A la lettre: (*b*) *Une jalouſie de Dieu.* Une jalouſie plus paſſionnée que celle des époux. Le nom de Dieu marque l'excez & la grandeur de la choſe dont il s'agit. Autrement: J'ai pour vous un amour de jalouſie pour Dieu; comme un ami à qui ſon ami auroit

(*a*) Ἀλλὰ ἀνέχεσθέ μου. Toleratis me. Pag. Eraſm. Varab. Text. Græci.

(*b*) Ζηλῶ γὰρ ὑμᾶς θείῳ ζήλῳ. Theophyl. Οὐχ ἵνα ἐγὼ κερδάνω, ἀλλὰ ἵνα ὑμεῖς μὴ διαφθαρῆτε. Non ut mihi proſit, ſed ne vos damnum patiamini.

2. *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.*

2. Car j'ai pour vous un amour de la plus forte jalousie, parce que je vous ai fiancez à cet unique époux, qui est JESUS-CHRIST, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure.

3. *Timeo autem, ne sicut serpens Hevam seduxit astutiâ suâ, ita corrumpantur sensus vestri, & excidant à simplicitate, quæ est in Christo.*

3. Mais j'appréhende qu'ainsi que le serpent séduisit Eve par ses artifices, vos esprits aussi ne se corrompent, & ne dégénérent de la simplicité chrétienne.

COMMENTAIRE.

confié la garde de son épouse, & qui seroit attentif à toutes ses démarches, plus que ne le seroit l'époux lui-même. J'ai été le médiateur, & l'entremetteur de l'Alliance que vous avez contractée avec Dieu; (*a*) j'ai reçû vos promesses, & je vous ai en quelque sorte fiancée à ce céleste époux; c'est par moi que vous avez reçû les arrhes de son amitié, & les premiers présens qu'il vous a faits. Je suis engagé à vous *présenter à lui comme une vierge chaste*, & à veiller à la conservation de vôtre pudeur. Quelques Anciens lisent: (*b*) *Æmulans enim vos, Deo æmulor.* L'amour de jalousie que je vous porte, est uniquement pour Dieu. L'Eglise est l'épouse de JESUS-CHRIST, & chaque fidéle participe aussi à cette qualité.

℣. 3. TIMEO AUTEM NE SICUT SERPENS. *J'appréhende qu'ainsi que le serpent séduisit Eve par ses artifices, vos esprits ne se corrompent, & ne dégénérent de la simplicité.* Je crains que les faux Apôtres s'insinuant dans vos esprits, ne vous séduisent, & ne vous fassent perdre la simplicité, & la pureté de cœur que vôtre époux demande de vous. *La simplicité* est mise ici pour l'intégrité des mœurs, la pureté de la Foi, la sincérité chrétienne, l'humble docilité qui fait le caractére des simples fidéles. Les faux Docteurs leur inspiroient de l'amour pour les nouveautez, pour l'éloquence, pour les sciences mondaines, pour des connoissances relevées, & stériles, dont l'Apôtre les avoit toûjours éloignez. (*c*) Ces mots *en excédant*, ne se lisent ni dans le Grec imprimé, ni dans d'anciens exemplaires Latins, (*d*) comme ceux de Clermont, & de saint Germain, & ceux dont saint Augustin, & saint Ambroise se sont servis; & au lieu de *à simplicitate*, d'autres Anciens lisent: *A castitate*, & d'autres Anciens (*e*) joi-

(*a*) *Theodoret.* Παρασπόνδους ὑμᾶς ἐξεδέμην, τῷ τοῦ γάμου μετέντες. Δι' ἐμοῦ ἐδέξασθε τὰ νυμφεῖα τὰ ἄνω, &c.

(*b*) *Calvinian. Ambrosiast. S. Germ. & Clarom. Lat.*

(*c*) *Vide* 1. *Cor.* I. 17. 18. 19. & *seqq.* & II. 3. 4. III. 1. 2. & *seq.*

(*d*) *Calvinian. Augustin. Haud semel. Gaudent. Ambrosiast.*

(*e*) *Clarom. S. Germ. G. L. Colb.* 7. *Brixner. G. L. Epiphan.* καθὼς ἐφθέγξατο. § 8. *Augustin. lib.* 22. *contra Faust. cap.* 49. *Simplicitate & castitate.* ἁγνότητι & ἁπλότητι.

4. *Nam si is qui venit, alium Christum prædicat, quem non prædicavimus; aut alium spiritum accipitis, quem non accepistis; aut aliud Evangelium, quod non recepistis rectè patereminí.*

4. Car si celui qui vous vient prêcher, vous annonçoit un autre CHRIST que celui que nous vous avons annoncé; ou s'il vous faisoit recevoir un autre Esprit que celui que vous avez reçû; ou s'il vous prêchoit un autre Evangile que celui que vous avez embrassé, vous auriez raison de le souffrir :

5. *Existimo enim nihil me minus fecisse à magnis Apostolis.*

5. Mais je ne pense pas avoir été inférieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres.

COMMENTAIRE.

gnent l'un & l'autre : *A castitate & simplicitate.*

℣. 4. NAM SI IS QUI VENIT, ALIUM CHRISTUM PRÆDICAT. *Car si celui qui vous vient prêcher, vous annonçoit un autre Christ, &c. vous auriez raison de le recevoir.* Comment cela s'accorde-t'il avec ce que l'Apôtre dit ailleurs : (*a*) *Quand ce seroit nous-mêmes qui vous annoncerions un autre Evangile, que celui que vous avez reçû, ou qu'un Ange du Ciel vous prêcheroit autre chose, qu'il soit anathême ?* Les Peres Grecs (*b*) l'expliquent ainsi : si ces nouveaux Prédicateurs venoient vous annoncer un Messie que nous eussions dû vous annoncer, & que nous ne vous eussions pas annoncé, ou qu'ils vous apprissent des choses utiles, ou nécessaires, que nous eussions négligé de vous enseigner, vous auriez quelque raison de les écouter. Mais y a t'il deux Messies ? y a t'il une autre voye de salut que celle que nous vous avons montrée ? y a-t'il quelques véritez essentielles au salut, que vous n'ayez pas apprises de nous ? ces nouveaux Docteurs vous ont-ils donné de nouveaux dons du saint Esprit ? Si donc ils ne vous ont rien apporté de nouveau, pourquoi les avez-vous reçû avec tant de facilité ?

D'autres (*c*) le prennent dans le sens d'une ironie : *Si quelqu'un venoit vous prêcher un autre Christ, que celui que nous vous avons prêché, ou que vous reçûssiez un autre esprit, que celui que vous avez reçû, ... vous feriez la plus belle action du monde de le souffrir.* C'est-à-dire au contraire, que ce seroit la plus grande folie du monde de le recevoir.

℣. 5. EXISTIMO ENIM NIHIL ME MINUS FUISSE. *Je ne pense pas avoir été inférieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres.* Comme

(*a*) *Galat.* I. 18.

(*b*) *Chrysost.* Διὰ πάλιν δηλοῖ ὅτι οὐχ ἁπλῶς, ἂν πλέον τι λέγωσι, παραγίνων δῶ, ἀλλὰ εἰ πλέον λέγωσι, ὃ λυσιτελῆσαι ἔδει, καὶ παρ' ἡμῶν παραλιφθῆ. *Photius apud Occumen.* Ὁ δὲ λάβε ἡμᾶς, καὶ ἐν ὑπολήψει. *Vide & Theophyl. & alios.*

(*c*) *Vide Erasm. Jacob Capell. Cnattenbul. Colomiez.* Καλῶς ἀνέχεσθαι. Comparez *Marc.* VII. 9. Καλῶς ἀθετεῖτε. *Pulchrè rejicitis.*

Digitized by Google

6. Nam etsi imperitus sermone, sed non scientiâ: in omnibus autem manifestati sumus vobis.

6. Que si je suis grossier, & peu instruit pour la parole, il n'en est pas de même pour la science : mais nous nous sommes fait assez connoître parmi vous en toutes choses.

COMMENTAIRE.

Pierre, Jacques, & Jean, qui étoient considérez comme les colomnes de l'Eglise, (*a*) & que JESUS-CHRIST avoit toûjours fort distinguez par des marques particulières de sa bonté & de sa confiance. D'autres prennent ces mots : *Les plus grands d'entre les Apôtres*, dans un sens ironique. Je ne crois pas avoir été inférieur en rien à ces prétendus plus grands d'entre les Apôtres ; c'est ainsi qu'il désigne les faux Apôtres, (*b*) qui se vantoient d'avoir plus fait que personne dans l'œuvre de la prédication. Le premier sens paroît meilleur. Saint Paul semble vouloir réfuter ceux qui se disoient Disciples, & envoyez de Pierre, de Jacques, des premiers des Apôtres ; or je ne suis pas inférieur à ceux dont vous vous vantez d'être les envoyez & Disciples.

℣. 6. ETSI IMPERITUS SERMONE, SED NON SCIENTIA. *Si je suis grossier & peu instruit pour la parole, il n'en est pas de même pour la science.* Saint Paul ne manque ni de force, ni de majesté, ni d'élévation, ni de autres qualitez propres à émouvoir, à convaincre, à persuader, à faire plaisir même dans ses lettres : (*c*) on peut croire qu'il ne s'expliquoit pas avec moins de force & de grace dans le discours, puisque les Lystriens le prirent pour Mercure, & vouloient lui offrir des sacrifices. (*d*) Mais il n'avoit pas cette éloquence pompeuse & harmonieuse des Orateurs Grecs ; il ne s'étudioit point à choisir, & à arranger ses termes, à mésurer ses périodes, à orner son discours, à suivre les regles de la Réthorique : cela n'auroit pû que nuire à son dessein, & affoiblir la grandeur & la majesté des choses qu'il prêchoit. C'est en ce sens qu'il avoüe qu'il est peu instruit pour la parole,

Au reste saint Chrysostome (*e*) nous apprend qu'il étoit trés-éloquent & que ses lettres étoient l'admiration des Juifs & des Payens, & à plus forte raison des fidéles, dont elles faisoient les délices & la consolation. Les ennemis mêmes de cet Apôtre (*f*) avoüoient que ses Epitres étoient

---

(*a*) *Vide Chrysost. & alios. Erasm. Est. Men. Tirin. Grot. Z.*

(*b*) *Bez. Scalter. alii quidam.*

(*c*) Τῷ τὸ λόγῳ. *Idiota locutione*, ou, *utens stylo idiotæ, seu aliari ; infra sermonem Rhetoricum & politum. Vide Cleric. hic. ad Hammond.*

(*d*) *Act.* XIV. 11. 12.

(*e*) *Chrysost. lib. 4. de Sacerdotio, cap. 7.* Πάσης ἦν πᾶσι ἴσως μᾶλλον, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἐκείνοις τὰ ἐκείνου μάλιστα πᾶσιν ἐκπεπλῆχθαι ; καὶ ἀπὸ τῆς τῶν ἐπιστολῶν ἀρετῆς.

(*f*) 2. *Cor.* X. 10.

pleines de force & de vigueur. Le même saint Chrysostome (*a*) dans un autre endroit dit que saint Paul étoit un pauvre Cilicien, ouvrier en cuir, c'est à dire faiseur de tentes, qui en ce tems-là étoient pour l'ordinaire faites de peaux; n'ayant aucune teinture des sciences étrangéres, de la Philosophie, & des arts libéraux; ne sachant que l'Hébreu, qui étoit la plus mépriſée de toutes les Langues parmi les Romains. Voilà quel étoit cet homme qui faiſoit trembler Néron, & qui fait aujourd'hui l'objet des loüanges & de l'admiration de tout le monde. Mais ce que dit ce Pere, d'ailleurs grand admirateur de saint Paul, que l'Apôtre ne savoit que l'Hébreu, & qu'avant sa converſion il n'avoit aucune connoiſſance des sciences des Grecs, ne peut pas se soûtenir dans la rigueur. Saint Paul étoit assez savant dans les Poëtes, & dans la Dialectique pour un Juif, & il n'y a nulle apparence que les traits d'érudition profane qui se remarquent dans les Epitres, & dans les Actes des Apôtres, lui ayent été communiquez par inſpiration, & que ce soit un don surnaturel du saint Esprit.

Saint Jérôme (*b*) croit que l'Apôtre dans cet endroit, marque seulement ou le mépris qu'il faiſoit de l'éloquence humaine, ou qu'il diſſimule par humilité ce qu'il étoit en effet: puiſqu'il est certain qu'il étoit vraiment savant & éloquent; quand je lis ces Epîtres, diſoit-il, (*c*) il me semble entendre non des paroles, mais des tonnerres: *Quem quotieſcumque lego, videor mihi non verba audire, ſed tonitrua.* Lisez les Epitres aux Romains, aux Galates, aux Ephésiens, vous y verrez des preuves de ce que je dis. Quel art, quelle prudence, quelle induſtrie, lorsqu'il attaque ses ennemis par des argumens tirez de l'Ancien Testament. A le voir on croiroit qu'il ne penſe à rien, & qu'il ne sait ce que c'est qu'engager son adverſaire dans ses sentimens: mais quand vous l'examinez de prés, ce sont des foudres de toute part: *Quocumque reſpexeris, fulmina ſunt.* Ailleurs (*d*) il l'appelle un fleuve de l'éloquence Chrétienne: *Flumen eloquentiæ Chriſtianæ.* Mais en écrivant à Algaſie, (*e*) il semble détruire tout ce qu'il avoit dit à l'avantage de cet Apôtre: je soûtiens, dit-il, ce que j'ai avancé en pluſieurs autres occaſions, que ce n'est pas par humilité qu'il diſoit qu'il n'étoit pas éloquent, mais qu'il en étoit convaincu en lui même; & que véritablement il n'étoit pas savant en Grec, ni éloquent. Il ajoûte en écrivant à Hédibie (*f*) que c'est pour cela qu'il avoit auprés de lui saint Tite, qui étoit habile en Grec. Pour concilier

(*a*) *Chryſoſt. homil. 4. in 2. Timoth. 3. pag. 564* Κίλιξ ὁ ἄνθρωπος ἦν, σκυτέως, πένης, τῆς ἰδιώτου τέχνης ἅπτομενος. Ἐβραΐζει μόνον ἴσως γλώττης διαγεγραμμένου παρὰ πᾶσιν.

(*b*) *Ieronym. adverſ. Ruſin. pag. 301. Ille Hebraïs litteris eruditus, & ad pedes doctus Gamalielis, quem non erubeſcit jam Apoſtolica dignitatis magiſtrum dicere, Græcam facundiam contemnebat, vel certè, quod erat humilitatis, diſſimulabat.*

(*c*) *Ieronym Apolog. ad Pammach. Ep. 50.*

(*d*) *Idem ad Pammach. Ep. 61.*

(*e*) *Idem. ad Algaſiam Ep. 51.*

(*f*) *Epiſt. ad Hedibiam.*

Digitized by Google

7. Aut numquid peccatum feci, me ipsum humilians ut vos exaltemini? quoniam gratis Evangelium Dei evangelizavi vobis?

7. Est-ce que j'ai fait une faute, lorsque afin de vous élever je me suis rabaissé moi-même en vous prêchant gratuitement l'Evangile de Dieu?

COMMENTAIRE.

saint Jérôme avec lui-même, il faut donc dire que saint Paul comparé aux Démosthénes, aux Isocrates, aux Lysander, aux Platons, aux Aristote, n'est point éloquent; mais qu'il l'étoit beaucoup si l'on fait consister l'éloquence dans la vivacité, la force, la véhémence, qui convaine & qui entraîne, ou dans la douceur, qui persuade. Aucun Orateur ne produisit jamais plus sûrement ces effets, & ne fut plus maître des esprits & des cœurs de ceux à qui il parloit, & à qui il écrivoit, que saint Paul.

Saint Augustin (*a*) qui n'étoit pas un moins bon Juge de l'éloquence, que l'étoient saint Chrysostome, & saint Jérôme, rend comme eux témoignage à la grande éloquence de saint Paul. Il trouve dans ses Lettres toutes les figures & tous les ornemens de la Rhétorique, & s'il avoüe que l'Apôtre n'a pas suivi les regles & les préceptes des Rhétoriciens; il trouve que l'éloquence a parfaitement suivi & accompagné sa sagesse & sa science toute divine. *Sicut ergo Apostolum præcepta eloquentiæ secutum fuisse non dicimus, ita quod ejus sapientiam secuta sit eloquentia, non negamus.* Enfin il dit que saint Paul en l'endroit que nous expliquons, semble n'avoir accordé à ses adversaires qu'il n'étoit pas éloquent, que par une figure qu'on appelle concession; non pas qu'il fût persuadé qu'en effet il manquât de l'éloquence convenable à son ministére. (*b*) Pour la science sans laquelle il ne pouvoit être l'Apôtre des Gentils, saint Paul soûtient qu'il l'a autant qu'aucun autre, & ses écrits le font assez connoître. Il avoit non-seulement une science acquise par l'étude, (*c*) mais une connoissance des plus hauts Mystéres, puisée dans le Ciel même, où il avoit été miraculeusement ravi. (*d*) Il étoit en réputation par sa doctrine chez les Payens mêmes: (*e*) *Vôtre grand savoir vous a fait extravaguer*, lui disoit Festus Gouverneur de Judée.

ỳ. 7. AUT NUMQUID PECCATUM FECI? *Est-ce que j'ai fait une faute, lorsqu'afin de vous élever, je me suis rabaissé?* Il semble que les faux Apôtres s'efforçoient de rendre saint Paul mépriſable, (*f*) parce qu'il s'étoit gouverné d'une maniére pleine de modestie, & d'humilité

(*a*) *August. lib. 4. de Doctrina Christ. cap. 7. n. 11.*

(*b*) *Idem ibid n. 15. Videtur quasi concedendo obtrectatoribus sic locutus, non tamquam id verum agnoscerat confitendo.*

(*c*) *Act.* XXII. 3.

(*d*) 2. *Cor.* XII. 2. 4.

(*e*) *Act.* XXVI. 24.

(*f*) *Vide Theodoret. hic. Chrysost. Oecumen. Theophyl. Est. Grot. alios.*

parmi

8. Alias Ecclesias expoliavi, accipiens stipendium ad ministerium vestrum.

8. J'ai dépoüillé les autres Egliſes, en recevant d'elles l'aſſiſtance dont j'avois beſoin pour vous ſervir.

COMMENTAIRE.

parmi les Corinthiens, travaillant de ſes mains, & prêchant gratuitement, ſans rien recevoir pour ſa ſubſiſtance : choſes qui auroient dû lui attirer leur eſtime & leur vénération. C'eſt, diſoient-ils, un homme de néant, qui rend ſon miniſtére mépriſable par ſes maniéres baſſes ; & & qui ſentant ſon foible, n'oſe exiger des peuples où il prêche, les choſes néceſſaires à ſes beſoins, parce qu'il n'eſt point autoriſé comme nous, par la miſſion des premiers Apôtres de JESUS-CHRIST. Saint Paul répond : Eſt-ce donc un péché de s'humilier, de s'appauvrir, de ſe priver des choſes néceſſaires, pour vous élever, pour vous enrichir, & pour vous mettre dans l'abondance ? Par qui avez vous reçû l'Evangile, & les dons du ſaint Eſprit ? n'eſt-ce pas par mon miniſtére ? Par qui avez-vous été affermi dans le bien ? n'eſt-ce pas par mon exemple, par mon humilité, par mon déſintéreſſement ?

℣. 8. ALIAS ECCLESIAS EXPOLIAVI. *J'ai dépoüillé les autres Egliſes*, en recevant d'elles les choſes néceſſaires pour mon entretien, afin de ne vous être point à charge. Il parle de l'Egliſe de Philippes en Macédoine, (*a*) qui avoit fourni abondamment aux néceſſitez de ſaint Paul. Il ſemble inſinuer cette abondance, en diſant qu'il *l'a dépoüillée* ; ou peut-être qu'il ſe ſert de ce terme exageré, & odieux, pour faire ſentir davantage le tort des Corinthiens. (*b*)

ACCIPIENS STIPENDIUM AD MINISTERIUM VESTRUM. *En recevant d'elles l'aſſiſtance pour vous ſervir.* A la lettre : (*c*) *Je me ſuis mis à leur ſolde pour vôtre ſervice.* Il conſidére ſon emploi comme une milice ; & comme il eſt inoüi qu'un ſoldat reçoive la ſolde d'un autre, que de celui au ſervice duquel il s'eſt engagé, il ne pouvoit relever d'une maniére plus forte le tort des Corinthiens, qu'en ſe ſervant de cette expreſſion. J'ai reçû la ſolde des Macédoniens pendant le tems que j'étois à vôtre ſervice. Grotius l'entend autrement : J'ai reçû la ſubſiſtance des autres, *pour nourrir vos propres pauvres.* Le terme qui eſt traduit ici par, *miniſterium veſtrum*, ſe met dans cette Epître en plus d'un endroit, pour le ſervice des pauvres. (*d*) Mais je ne voudrois pas quitter l'interprétation ordinaire, qui eſt trés-naturelle.

(*a*) *Philipp.* IV. 15.

(*b*) *Theophyl.* Παρεδικάσατο τὸν λόγον ποιῶν, ὡς ἄκων, φησὶ, ἔβαβον, τῷ ζῆλῳ ὑμῶν διακονούμενος. Τὸ δὲ ἐσύλησα, ἀντὶ τοῦ ἐγύμνωσα, τῷ πένησ ἀυτὸς ἐποίησα.

(*c*) Λάβων ὀψώνιον πρὸς τὴν ὑμῶν διακονίαν.

(*d*) *Vide* 2. *Cor.* VI. 3. VIII. 4. IX. 1. 12. 13.

Digitized by Google

9. *Et cùm essem apud vos, & egerem; nulli onerosus fui: nam quod mihi deerat, supplerunt fratres, qui venerunt à Macedonia: & in omnibus sine onere me vobis servavi, & servabo.*

9. Et lorsque je demeurois parmi vous, & que j'étois dans la nécessité, je n'ai été à charge à personne; mais nos freres qui étoient venus de Macédoine, ont suppléé aux besoins que je pouvois avoir; & j'ai pris garde à ne vous être à charge en quoi que ce soit, comme je ferai encore à l'avenir.

10. *Est veritas Christi in me, quoniam hæc gloriatio non infringetur in me in regionibus Achaiæ.*

10. Je vous assûre par la vérité de JESUS-CHRIST qui est en moi, qu'on ne me ravira point cette gloire dans toute l'Achaïe.

COMMENTAIRE.

℣. 9. CUM EGEREM, NULLI ONEROSUS FUI. *Lorsque j'étois dans la nécessité, je n'ai été à charge à personne.* Ce sens est fort clair, & la Vulgate ne peut s'entendre autrement; mais le Grec (*a*) peut s'expliquer dans un autre sens. S. Jérôme (*b*) croit que le terme de l'original est tiré de la Langue des Ciliciens, d'où saint Paul étoit originaire; & qu'il signifie: *je n'ai été à charge à personne.* A la lettre: *Je n'ai été engourdi pour personne*; comme un homme engourdi par la maladie, ou par le sommeil, & qui pése sur un autre. Ma langueur n'a été à charge à personne; ou je ne me suis pas abandonné à ma négligence, & je n'ai rien négligé pour ce qui regarde vôtre avancement, & le devoir de mon ministère. Le sens qui est exprimé dans la Vulgate, est meilleur.

SUPPLEVERUNT FRATRES QUI VENERUNT A MACEDONIA. *Les freres qui sont venus de Macédoine, ont suppléé à mes besoins.* Les Philippiens fournirent abondamment de quoi satisfaire à ses besoins. (*c*) Voici comme il leur parle dans l'Epitre qu'il leur écrivit cinq ou six ans aprés celle-ci: *Vous savez que quand je partis de Macédoine, nulle Eglise ne me fournit rien, excepté vous seuls.* L'Apôtre travailloit de ses mains à Corinthe, (*d*) mais cela n'empêchoit pas qu'il ne reçût les secours que quelques Eglises lui envoyoient de leur plein gré. Grotius croyoit qu'il employoit en aumônes ce qu'il recevoit d'ailleurs, se contentant pour sa nourriture de ce qu'il gagnoit par le travail de ses mains.

℣. 10. EST VERITAS CHRISTI IN ME. *Je vous assure par la vérité de Jesus-Christ.* C'est une espéce de serment qu'il fait de continuer à prêcher par tout, sur tout à Corinthe, & dans l'Achaïe, avec le même désinté-

(*a*) Τετελέσθαι ὑ κατενάρκησα ὑδενός.
(*b*) Ieronym. ad Algas. qu. 10.
(*c*) *Vide Theophyl.* Τοῖς δὲ τὸ, ὑ κατενάρκησα, οὗτι τῦ ὑκ ἐμέλησεν, ἢ ῥᾳθυμήσεως ἕνεκα τὸ πάθημα γέγονε. *Oecum. Grot. Vorst. Schind. Comer. alii.*
(*d*) *Philipp.* IV. 15 16.
(*e*) *Act.* XVIII. 3.
(*f*) *Theodoret. Liran. Est. alii passim.*

Digitized by Google

11. *Quare? Quia non diligo vos? Deus scit.*

12. *Quod autem facio, & faciam: ut amputem occasionem eorum, qui volunt occasionem, ut in quo gloriantur, inveniantur sicut & nos.*

13. *Nam ejusmodi pseudoapostoli, sunt operarii subdoli, transfigurantes se in Apostolos Christi.*

14. *Et non mirum: ipse enim satanas transfigurat se in Angelum lucis.*

11. Et pourquoi? Est ce que je ne vous aime pas? Dieu le sait.

12. Mais je fais cela, & je le ferai encore, afin de retrancher une occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent, en voulant paroître tout-à fait semblables à nous, pour trouver en cela un sujet de gloire.

13. Car ces personnes sont de faux Apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en Apôtres de JESUS-CHRIST.

14. Et on ne doit pas s'en étonner, puisque Satan même se transforme en Ange de lumiére.

COMMENTAIRE.

ressement qu'autrefois. *Nul ne me ravira cette gloire dans toute l'Achaïe.* Le Grec: (*a*) *Cette gloire ne sera point fermée*, ou scellée *pour moi dans toute l'Achaïe.* Elle se répandra, & je continuërai à m'en glorifier. Nul ne pourra me fermer la bouche sur cela. (*b*)

℣. 12. UT AMPUTEM OCCASIONEM. *Afin de retrancher une occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent.* On donne deux sens à ce passage; saint Paul déclare qu'il continuëra à ne rien recevoir de ceux à qui il prêche, afin que les faux Apôtres n'ayent pas sujet de se glorifier de leur désintéressement. Je ne veux pas qu'ils ayent cet avantage sur moi; s'ils prêchent gratuitement, je ne veux pas faire moins qu'eux à cet égard. (*c*) Autrement, je ne me résoudrai jamais à prendre quelque chose des Eglises où je prêche, pour ne pas autoriser par mon exemple, ces nouveaux Docteurs, qui ne cherchent que leur interêt & leur commodité, dans le ministére de la prédication. Ce dernier sens est préférable à l'autre. (*d*) On sait que ces faux Apôtres recevoient leur subsistance, & qu'ils l'exigeoient même des Eglises où ils prêchoient. (*e*)

℣. 13. PSEUDOAPOSTOLI SUNT OPERARII SUBDOLI. *Ce sont des faux Apôtres, des ouvriers trompeurs.* Faux Apôtres, sans mission, ni de JESUS-CHRIST, ni de ses premiers Apôtres. *Ouvriers trompeurs*, qui au lieu de la saine doctrine, enseignent une doctrine perverse; ils détruisent l'Evangile pour établir les cerémonies légales; ils

(*a*) Οὐ φραγήσεται εἰς ἐμε. Alii: Οὐ σφραγισθήσεται. Vide Mill.

(*b*) Theodoret. Οὐδεὶς ἐμφράξει μου τὸ στόμα, μὴ ἀποστήσας με τῆς τῶν ἀναγκαίων ἀπολαύσεως. Vide Grot Heinf. J. Capell.

(*c*) Erasm. Vat. Grot. alii plerique. Theodoret. Ἐάσειν αὐτοὺς λέγειν περιαίρετον, λόγον δὲ χαρακτηρίζόμενος.

(*d*) Est. Men. Gagn. Cajet. Aug. lib. 2. de Serm. Domini in monte cap. 16.

(*e*) *Vide infra* ℣ 20. & 1. Cor. IX. 4. 6. 7. Philipp. III, 19. Rom. XVI. 17. 18.

Digitized by Google

15. *Non est ergo magnum, si ministri ejus transfigurentur velut ministri justitiæ: quorum finis erit secundùm opera ipsorum.*

16. *Iterum dico, (ne quis me putet insipientem esse; alioquin velut insipientem accipite me, ut & ego modicum quid glorier.)*

15. Il n'est donc pas étrange, que ſes miniſtres auſſi ſe transforment en miniſtres de la juſtice. Mais leur fin ſera conforme à leurs œuvres.

16. Je vous le dis encore une fois: (Que perſonne ne me juge imprudent, ou au moins ſouffrez-moi comme imprudent, & permettez-moi de me glorifier un peu.)

COMMENTAIRE.

arrachent la vigne du Seigneur, au lieu de la cultiver; ils travaillent, mais de mauvaiſe foi, prenant les dehors de vrais Paſteurs, tandis qu'ils ne ſont au-dedans que des loups raviſſans.

℣. 14. IPSE SATANAS TRANSFIGURAT SE. *Satan même ſe transforme en Ange de lumiére.* Si le démon, l'ange de ténébres, l'ennemi de toute juſtice, & de toute vérité, prend quelquefois la forme d'un Ange de lumiére, d'un bon Ange, d'un Miniſtre des volontez de Dieu, de ſa juſtice, & de ſa vérité, doit il paroître ſurprenant que des hommes corrompus, inſenſez, amis de leur ventre, ſe transforment en hommes Apoſtoliques, tout brûlans de zéle & de charité? La vraye religion nous apprend que ſouvent les démons ſuggérent aux hommes des ſentimens qui paroiſſent pleins de piété, & dont la fin ne tend qu'au crime, au déreglement ou à la chûte de ceux qui s'y ſont laiſſez aller trop legérement. Les Payens mêmes reconnoiſſoient que quelquefois les mauvais eſprits contrefaiſoient les Dieux; que d'autrefois ils apparoiſſoient comme des ames d'hommes décédez; d'autrefois pour effrayer, ils prenoient des formes terribles; tantôt ils inſpiroient le crime, & tantôt des actions qui avoient l'apparence du bien, mais qui au fond ne conduiſoient qu'au déſordre. (*a*)

℣. QUORUM FINIS. *Leur fin ſera conforme à leurs œuvres.* Ils périront éternellement en punition de leur hypocriſie, & de leurs déſordres, (*b*) Ou bien, leur fin découvrira ce qu'ils ſont; bientôt ils ſeront reconnus pour faux Apôtres, & on ſera détrompé de la fauſſe idée que l'on s'eſt faite de leurs perſonnes. (*c*)

℣. 16. ITERUM DICO. *Je vous le dis encore une fois*; ſouffrez ma folie, & permettez-moi de me loüer. Ou bien, je vais encore recommencer à parler à mon avantage, ne regardez point cela comme un trait de folie; je m'y vois contraint pour ma défenſe. Ce n'eſt point la vanité

(*a*) *Porphyr. lib. 2. de Abſtin. Jamblich. de Myſter. lib. 3. cap. 32. & lib. 4. cap. 17.*

(*b*) *Philipp. III. 19. Quorum finis interitus.*

(*c*) *Grot. Men.*

Digitized by Google

17. *Quod loquor, non loquor secundùm Deum, sed quasi in insipientia, in hac substantia gloriæ.*

18. *Quoniam multi gloriantur secundùm carnem: & ego gloriabor.*

19. *Libenter enim sufferti insipientes: cùm sitis ipsi sapientes.*

17. *Croyez, si vous voulez*, que ce que je dis ici pour me relever, je ne le dis pas selon le Seigneur; mais que je parle comme un imprudent.

18. Puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je puis bien aussi me glorifier *comme eux.*

19. Car étant sages comme vous êtes, vous souffrez sans peine les imprudens.

COMMENTAIRE.

qui m'y porte, c'est l'amour pour la vérité, & le zéle que j'ai pour vôtre salut.

℣. 17. QUOD LOQUOR, NON LOQUOR SECUNDUM DEUM. *Ce que je dis ici pour me relever, je ne le dis pas selon le Seigneur.* Ce n'est point ici le langage d'un Disciple de JESUS-CHRIST, qui ne doit faire paroître en tout que de la modestie, & de l'humilité. Je parle ici selon l'homme, & non selon Dieu; vous me condamnerez sans doute, si vous ne faites attention qu'à mes discours: mais faites aussi, s'il vous plaît, attention à la nécessité où l'on me réduit, de me défendre contre ceux qui attaquent ma personne, & encore plus mon ministére. (*a*) Je joins ces mots: *In hac substantia gloriæ*, à ceci, *Quod loquor, non loquor secundùm Deum.* On peut aussi traduire en suivant le Grec: *Ce que je dis sur ce qui fait ici le fondement de ma gloire, je ne le dis pas selon Dieu.* Ou bien: *Quand je fais fond sur ces sujets de gloire, je ne prétends pas parler selon Dieu.*

℣. 18. QUONIAM MULTI GLORIANTUR. *Puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je puis bien aussi me glorifier comme eux.* Puisque les faux Apôtres se glorifient des avantages extérieurs qu'ils tirent de leur naissance, de leur observation de la Loi, de leur connoissance des Ecritures, je puis bien me relever aussi par les mêmes endroits. (*b*)

℣. 19. LIBENTER ENIM SUFFERTIS INSIPIENTES, &c. *Car étant sages comme vous êtes, vous souffrez sans peine les imprudens.* Il y a ici une ironie. J'ai confiance que vous voudrez bien me souffrir, puisque tout sages que vous êtes, vous en souffrez d'autres qui ne sont pas plus sages que moi; & si c'est une folie de se loüer, puisque vous l'avez pardonné aux faux Apôtres, vous pourrez bien aussi me le pardonner.

(*a*) *Est. Tirin. Zeger Men. alii passim.*

(*b*) *D. Thom. Theodoret. Est Chrys. st.* Κατὰ τὸ ἔνδοξον, ἀπὸ δόξης, ἀπὸ πλούτου, ἀπὸ σοφίας, ἀπὸ τῆ περιτομῆ ἔχων, ἢ περγένους Ἑβραίους, *&c. Vide Philipp.* III. 3. 4. *Non in carne fiduciam habentes; quamquam ego habeam fiduciam in carne. Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis, &c.*

Digitized by Google

20. *Sustinetis enim si quis vos in servitutem redigit, si quis devorat, si quis accipit, si quis extollitur, si quis in faciem vos cedit.*

21. *Secundùm ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte. In quo quis audet, (in insipientia dico,) audeo & ego.*

20. Vous souffrez même qu'on vous asserviſſe ; qu'on vous mange ; qu'on prenne vôtre bien ; qu'on vous traite avec hauteur ; qu'on vous frappe au viſage.

21. C'eſt à ma confuſion que je le dis, puiſque nous paſſons pour avoir été trop foibles en ce point. Mais puiſqu'il y en a qui ſont ſi hardis *à parler d'eux mêmes*, je veux bien faire une imprudence en me rendant auſſi hardi *qu'eux*.

COMMENTAIRE.

℣. 20. SUSTINETIS ENIM. *Vous ſouffrez même qu'on vous aſſerviſſe, qu'on vous mange, &c.* Tout ceci eſt toûjours contre les faux Docteurs. Vous ſouffrez bien que d'autres vous aſſerviſſent ſous le joug de la Loi, qu'ils vous mangent, en exigeant de vous des ſecours, & des entretiens ; qu'ils prennent vos biens, en recevant leur nourriture, au delà même du néceſſaire ; qui s'élévent au-deſſus de vous par leurs maniéres hautes & impérieuſes, qu'ils vous frappent au viſage, & qu'ils vous traitent avec outrage & avec mépris. Il paroît que vous êtes dans la diſpoſition de ſouffrir tout cela par la facilité que vous avez euë de vous livrer à ces nouveaux Apôtres, & j'ai lieu de préſumer que vous voudrez bien ſouffrir de ma part, au moins la folie que je fais de parler ici à mon avantage, & de me loüer devant vous.

℣. 21. SECUNDUM IGNOBILITATEM DICO. *C'eſt à ma confuſion que je le dis.* Je me reproche à moi même ma trop grande facilité, & j'avoüe que j'ai eu tort de me conduire avec vous, avec tant de modeſtie & d'humilité. Je devois comme ces nouveaux Apôtres prendre ſur vous l'autorité qu'ils y ont priſe, & vous traiter avec hauteur & empire. (*a*) Autrement : *Je le dis à vôtre confuſion ;* vous vous laiſſez indignement maîtriſer par ces ouvriers d'iniquité, & nous avons eu trop de foibleſſe envers vous, en vous traitant avec humilité & modeſtie, au lieu de prendre avec vous des airs de hauteur, & de ſupériorité. Grotius traduit le Grec : (*b*) *S'il s'agit d'ignominies, nous en avons ſouffert des plus grandes.* Ces mots *In hac parte*, ne ſont point dans le Grec imprimé. Oecumenius le joint à ce qui précéde. *Vous ſouffrez qu'on vous frappe au viſage*, non qu'on vous y frappe réellement, *mais quant à la honte, on vous* en fait autant que ſi l'on vous frappoit vraiment au viſage. (*c*)

(*a*) *Vide Mon. Turin. Vat. J. Capell.*

(*b*) Καὶ ἀτιμίαν λέγω, ὡς ἡμεῖς ἠσθενήσαμεν. *Quidam addunt, ἐν τούτῳ τῷ μέρει. In hac parte. Clarom. G. L. Germ. Lat. Ambroſiaſt. Ieron. mſſ. Vulg.*

(*c*) Οἰκουμ. Εἰς ἀτιμίαν λέγω. Οὐχ ὅτι τύπτεσθε, φησίν, ἀλλ' ὅτι ἐφ' ἷς πεζοτυπεῖσθε τοσοῦτον ἀκούετε ἰδιωτεύειν.

22. *Hebræi sunt? & ego. Israëlitæ sunt? & ego. Semen Abrahæ sunt? & ego:*

23. *Ministri Christi sunt; (ut minus sapiens dico,) plus ego: in laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs, in plagis supra modum, in mortibus frequenter.*

24. *A Judæis quinquies, quadragenas, unâ minùs, accepi.*

22. Sont ils Hébreux? Je le suis aussi. Sont-ils Israëlites? Je le suis aussi? Sont-ils de la race d'Abraham? J'en suis aussi.

23. Sont-ils ministres de JESUS-CHRIST? Quand je devrois passer pour imprudent, j'ose dire que je le suis encore plus qu'eux. J'ai plus souffert de travaux, plus reçû de coups, plus enduré de prisons. Je me suis souvent vû tout prés de la mort.

24. J'ai reçû des Juifs cinq différentes fois, trente neuf coups de foüet.

COMMENTAIRE.

℣. 22. HEBRÆI SUNT? ET EGO. *Sont-ils Hébreux? je le suis aussi.* Ou simplement: *Ils sont Hébreux, je le suis aussi.* Il est inutile de chercher de la différence, entre *Hébreux*, & *Israëlites*, & *race d'Abraham.* Tout cela ne dit que la même chose, & n'est mis ici que par amplification, & pour presser davantage.

℣. 23. MINISTRI CHRISTI SUNT. *Sont-ils Ministres de Jesus-Christ? je le suis plus qu'eux.* J'ai plus fait, & plus souffert pour JESUS-CHRIST, qu'eux tous. *In mortibus frequenter.* Je me suis vû souvent tout prêt de la mort. La mort se met souvent pour de grands dangers. (*a*)

℣. 24. A JUDÆIS QUINQUIES, QUADRAGENAS UNA MINUS, ACCEPI. *J'ai reçû des Juifs cinq différentes fois, trente-neuf coups de foüet.* Les Juifs en ce tems-là n'avoient plus le pouvoir de vie & de mort, sur les coupables; mais les Romains leur avoient permis de condamner au foüet dans leurs assemblées, ceux qui violoient leurs loix particulières. (*b*) En exécution de ces sentimens ils donnoient aux coupables trente-neuf coups de foüet, & pas davantage, pour entrer dans l'esprit de la Loi de Moyse, (*c*) qui défendoit d'excéder le nombre de 40. coups.

℣. 25. TER VIRGIS CÆSUS SUM. *J'ai été battu de verges par trois fois.* Cela est différent du foüet, qui se donnoit avec des laniéres de cuir, en frappant sur le dos nud, au lieu que l'on frappoit de verges l'homme couché par terre, sur le dos nud; ou sur les pieds élevez en haut, & attachez à un piquet. Voyez nôtre Dissertation sur les supplices, pages 51. 52. 53. Le Tribun qui commandoit les troupes Romaines à Jérusalem,

(*a*) *Exod.* x. 17. 4. *Reg.* iv. 40. *Psal.* xxx. 13. *Isai* xxvi. 19. *Matth* v. 18.

(*b*) *Vide Lightfoot. & Grot. Vic. & Matth.* x. 17. *In Synagogis suis flagellabunt vos.*

(*c*) *Deut.* xxv. 3. *Pro mensura peccati, erit & plagarum modus: ita dumtaxat ut quadragenarium numerum non excedat, ne fœdè laceratus ante oculos tuos abeat frater tuus. Vide & Joseph. Antiq. lib.* 4 *cap.* 8 *& alios ad Deut.* xxv. 3.

Digitized by Google

25. *Ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci, nocte & die in profundo maris fui.*

25. J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, j'ai été un jour & une nuit au fond de la mer.

COMMENTAIRE.

vouloit apparemment faire souffrir à saint Paul ce dernier supplice, qui étoit fort ordinaire parmi les Romains, lorsqu'il le fit étendre avec des liens pour lui donner la question par le supplice des verges. *Act.* XVI. 22.

SEMEL LAPIDATUS SUM. *J'ai été lapidé une fois.* Ce supplice se faisoit assez ordinairement dans les émutes populaires, & sans ordonnance des Juges. Saint Paul fut lapidé & laissé pour mort à Lystres en Lycaonie, (*a*) par le même peuple qui un peu auparavant vouloit lui offrir des sacrifices comme à un Dieu. (*b*)

TER NAUFRAGIUM FECI. *J'ai fait naufrage trois fois.* Nous ne connoissons qu'un naufrage de saint Paul, qui est celui qu'il fit prés l'Isle de Malte; (*c*) mais ce naufrage arriva assez long-tems aprés cette Epitre. On ne sait quand ces trois naufrages arrivérent.

NOCTE ET DIE IN PROFUNDO MARIS FUI. *J'ai été un jour & une nuit au fond de la mer.* On donne trois explications à ce passage. la premiére, j'ai été réellement au fond de la mer un jour & une nuit, sans que j'y aye été noyé, Dieu m'ayant miraculeusement conservé sous les eaux, (*d*) comme autrefois Jonas dans le ventre de la baleine. La seconde, j'ai été un jour & une nuit dans une affreuse prison, appellée à cause de son horreur, le profond de la mer. (*e*) On dit que cette prison étoit à Cyzique, (*f*) où l'on prétend que saint Paul à prêche. La troisiéme, j'ai été un jour & une nuit en pleine mer aprés un naufrage, ayant été obligé pendant tout ce tems ou de nager, ou de me soûtenir sur quelque débris du navire, combattant contre les flots, les vents, & la mort même. Ce dernier sens est proposé & suivi par saint Chrysostome, Théodoret, (*g*) Oecumenius, l'Ambrosiaster, saint Thomas & plusieurs nouveaux, & c'est celui qui nous paroît le plus probable. Théophylacte dit que quelques-uns expliquoient *le fond de la mer* d'un puits profond appellé *Bythos*, ou *le fond*, où l'Apôtre avoit été caché aprés l'extrême danger qu'il courut à Lystres, où il fut lapidé, & laissé pour mort. (*h*)

(*a*) *Act.* XIV. 18. 19.
(*b*) *Ibidem* ℣. 10. 11.
(*c*) *Act.* XXVII.
(*d*) *Est. Erasm. Hervæus, Haymo. From. & hæc est, ait Haymo, traditio PP.*
(*e*) *Quid. apud Baron. anno Christi 58. Vide & Hamm. hic.*
(*f*) *Beza. ex Theodoro Archiep. Gentis Angl. L. Quæst q. 1 art. 8.*
(*g*) *Theodoret. hic.* Τῷ σπάρτῳ διαλυθέντος πάσας τάττε νύκτα καὶ ἡμέραν διετέλεσα τῇδε κακείσε ὑπὸ τῶν κυμάτων φερόμενος.
(*h*) *Act.* XIV. 18.

Maldonat

26. *In itineribus sæpè, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex Gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus:*

27. *In labore & ærumna, in vigiliis multis, in fame & siti, in jejuniis multis, in frigore & nuditate:*

26. J'ai été souvent dans les voyages, dans les périls sur les fleuves, périls des voleurs, périls de la part de ceux de ma nation, périls de la part des payens, périls au milieu des villes, périls au milieu des déserts, périls sur mer, périls de la part des faux freres.

27. J'ai souffert toutes sortes de travaux, & de fatigues; de fréquentes veilles, la faim, la soif, beaucoup de jeûnes, le froid, & la nudité.

COMMENTAIRE.

Maldonat dans ses nottes manuscrites, citées chez Cornelius à Lapide: j'ai été agité d'une si horrible tempête, que j'ai cru pendant un jour & une nuit être au fond de la mer. Le Grec lit simplement: *J'ai passé une nuit & un jour dans le profond.* Mais ce mot se prend ordinairement pour le fond de la mer, (*a*) ou pour la haute mer. (*b*) Le Syriaque: j'ai été un jour & une nuit sans vaisseau dans la mer, ou sur la mer.

℣. 26. PERICULIS IN MARI. *Périls sur la mer.* Hilaire Diacre l'explique du danger que saint Paul courut lorsque les soldats du vaisseau que le Centurion Jule conduisoit à Rome, résolurent de tuer tous les prisonniers. (*c*) Mais cette seconde Epître aux Corinthiens a été écrite quelques années avant ce voyage de saint Paul à Rome.

IN FALSIS FRATRIBUS. *De la part des faux freres*, des mauvais Chrétiens, qui par haine, par jalousie, ou par intérêt, se joignoient aux ennemis des Apôtres, & leur tendoient secrettement des piéges. Tels étoient ceux dont il parle dans l'Epître aux Galates, (*d*) qui se joignoient à lui pour observer ses démarches, & pour avoir lieu de décrier sa conduite.

℣. 27. JEJUNIIS. *Beaucoup de Jeûnes.* Ce n'est point des jeûnes involontaires dont il parle; il les a marquez sous le nom de la faim & de la soif: mais des jeûnes qu'il s'imposoit par esprit de pénitence, & de mortification.

IN FRIGORE ET NUDITATE. *Le froid & la nudité.* Exposé au froid, & aux injures de l'air, parce que je n'avois pas de quoi me couvrir commodément, & avec abondance. Nud, se met pour mal vêtu.

℣. 28. PRÆTER ILLA QUÆ EXTRINSECUS SUNT, INSTANTIA MEA. *Outre ces maux qui ne sont qu'extérieurs, le soin que j'ai de*

(*a*) *Vide Exod.* XV. 5. *Psalm.* LXVII. 24. LXVIII. 2. 19.
(*b*) *Vide Psal.* CVI. 24.
(*c*) *Act.* XXVII. 42.
(*d*) *Galat.* II, 4.

Digitized by Google

28. *Præter illa quæ extrinsecùs sunt, instantia mea quotidiana, solicitudo omnium Ecclesiarum.*

29. *Quis infirmatur, & ego non infirmor? quis scandalizatur, & ego non uror?*

30. *Si gloriari oportet: quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor.*

28. Outre ces maux, qui ne sont qu'extérieurs, le soin que j'ai de toutes les Eglises, m'attire une foule d'affaires dont je suis *assiégé* tous les jours.

29. Qui est foible, sans que je ne sois affoibli? Qui est scandalisé, sans que je brûle?

30. Que s'il faut se glorifier de quelque chose, je me glorifierai de mes peines, & de mes souffrances.

COMMENTAIRE.

toutes les Eglises m'attire une foule d'affaires. On peut donner au Grec un autre sens. (*a*) Ce que je viens de dire regarde ma personne; mais il y a bien d'autres peines, qui viennent du dehors; l'accablement d'affaires où je suis, le soin que j'ai de toutes les Eglises; cela m'est plus à charge que tout ce que je viens de dire. Quelques-uns (*b*) traduisent: outre les maux que me font les Payens qui sont hors de l'Eglise. Ou bien: sans parler des séditions qu'excitent contre moi les Payens; ou enfin: Pour ne rien dire de bien d'autres choses que je passe sous silence. (*c*) La première traduction paroît la meilleure.

℣. 29. QUIS INFIRMATUR? *Qui est foible, sans que je ne sois affoibli?* ou par un sentiment de tendresse & de compassion; ou par la crainte qu'il ne succombe à la tentation. (*d*) La foiblesse se met ici pour l'affliction, la douleur, l'abbattement, les peines d'esprit, les scrupules de conscience.

QUIS SCANDALIZATUR. *Qui est scandalizé, sans que je brûle?* Si mon frere est ébranlé, & souffre du scandale, n'en suis-je pas percé de douleur, & animé de zéle pour relever celui qui est tombé, pour arrêter le progrez du scandale, pour soûtenir celui qui est sur le penchant de sa chûte.

℣. 30. QUÆ INFIRMITATIS MEÆ SUNT, GLORIABOR. *Je me glorifierai de mes peines.* A la lettre: *De ma foiblesse*; non de mes défauts, ou de mes imperfections; mais de mes souffrances. J'aime mieux, puisque j'ai commencé à me vanter, vous rapporter mes souffrances, & les humiliations que j'ai souffertes, que les actions éclatantes que j'ai faites, ou les heureux succez que Dieu a donné à mes travaux.

(*a*) Χωρὶς τῶν παρεξὸς, ἡ ἐπισύστασις μου ἡ καθ' ἡμέραν, ἡ μέριμνα πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν.

(*b*) *Vatab.*

(*c*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl.* Πλείονα τῶν παραλιφθέντων τῶν ἀπαριθμηθέντων. *Chrysost.*

(*d*) 1. *Cor.* IX. 22. *Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. Vide Chrysost.* Οὐκ ἐπειδὴ ἡ κοσμικὴ τῇ ἀδυναμίᾳ; ἀλλ' ὡς ἐν τοῖς ἐν τῇ πάθει, ὡς ἐν αὐτῇ ὢν τῇ ἀσθενείᾳ ἵνα θεραπεύσω, τῷ ὁμοίῳ.

31. *Deus & Pater Domini noſtri Jeſu Chriſti, qui eſt benedictus in ſecula, ſcit quòd non mentior.*

32. *Damaſci præpoſitus Gentis Aretæ Regis, cuſtodiebat civitatem Damaſcenorum, ut me comprehenderet:*

33. *Et per feneſtram in ſporta dimiſſus ſum per murum, & ſic effugi manus ejus.*

31. Dieu qui eſt le Pere de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & qui eſt béni dans tous les ſiécles, ſait que je ne mens point.

32. Etant à Damas, celui qui étoit gouverneur de la province pour le Roi Arétas, faiſoit faire garde dans la ville, pour m'arrêter priſonnier:

33. Mais on me deſcendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, & je me ſauvai ainſi de ſes mains.

COMMENTAIRE.

℣. 31. DEUS, ET PATER DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI. *Dieu qui eſt le Pere de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.* C'eſt un ſerment qu'il fait pour ſe faire croire des Corinthiens, dans une affaire de trés-grande conſequence; (*a*) cela tombe ſur tout ce qu'il a dit juſqu'ici, & ſur ce qu'il a à dire ſur ſon propre ſujet. Il ne faut pas traduire: *Le Dieu & le Pere de nôtre Seigneur* JESUS CHRIST. Mais: *Dieu qui eſt le Pere.* (*b*)

℣. 32. DAMASCI PRÆPOSITUS GENTIS ARETÆ REGIS. *Etant à Damas, celui qui étoit Gouverneur de la Province pour le Roi Aretas, &c.* Cette Hiſtoire eſt racontée dans les Actes. (*c*) *Arétas* étoit Roi d'Arabie, & beau pere d'Hérodes Antipas le Tétrarque. Le Gouverneur de la Province, *Præpoſitus Gentis*, eſt nommé en Grec (*d*) *Ethnarque*, qui eſt un nom de dignité commun dans Joſeph, dans Strabon, & dans les Livres des Maccabées, pour marquer un Gouverneur de Province, ou d'une nation. La ville de Damas eſt communément attribuée à la Syrie; mais en ce tems-là elle obéiſſoit au Roi Arétas, & elle eſt quelquefois attribuée à l'Arabie, dans les Géographes. Saint Paul pratiqua en cette occaſion ce que le Sauveur dit à ſes Diſciples: (*f*) *Lorſqu'on vous perſécutera dans une ville, fuyez dans un autre.* Ananie qui avoit baptiſé S. Paul, étoit alors chargé de la conduite des fidéles de Damas.

(*a*) *Auguſt. Chryſoſt. alii.*
(*b*) *Theodoret.*
(*c*) *Act.* IX. 23. *& ſeq.*
(*d*) Ἐθνάρχης *Ethnarcha.*
(*e*) *Matth.* X. 23.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Révélations de saint Paul. Eguillon de la chair dont il est affligé. Sa tendresse pour les Corinthiens; ce qu'il a fait pour eux.

℣. 1. *SI gloriari oportet, (non expedit quidem:) veniam autem ad visiones & revelationes Domini.*

2. *Scio hominem in Christo, ante annos quatuordecim, (sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, Deus scit,) raptum hujusmodi usque ad tertium cœlum.*

℣. 1. S'Il faut se glorifier, (quoiqu'il ne soit pas avantageux de le faire) je viendrai maintenant aux visions, & aux révélations du Seigneur.

2. Je connois un homme en JESUS-CHRIST, qui fut ravi il a quatorze ans; (si ce fut avec son corps, ou sans son corps, je ne sai, Dieu le sait;) qui fut ravi, *dis-je*, jusqu'au troisiéme ciel:

COMMENTAIRE.

℣. 1. SI GLORIARI OPORTET. *S'il faut se glorifier, quoiqu'il ne soit pas avantageux de le faire, je viendrai aux révélations.* Saint Paul dans tout ce Discours fait sentir en vingt endroits la répugnance qu'il a de se loüer, & que s'il le fait, ce n'est que par contrainte, & uniquement pour l'avantage des Corinthiens. Le Grec imprimé porte: (*a*) *Il ne m'est pas certainement avantageux de me glorifier, car je viendrai aux visions & aux révélations.* D'autres: *Il faut que je me glorifie, & cela ne m'est nullement avantageux,* D'autres enfin suivent la Vulgate, & c'est le Texte qui paroît faire le meilleur sens. Je comprend qu'il n'est nullement avantageux de me glorifier: mais je m'y vois contraint par la nécessité de me défendre contre mes calomniateurs.

℣. 2. SCIO HOMINEM IN CHRISTO. *Je connois un Homme en Jesus-Christ.* Un Chrétien, (*b*) un homme régénéré en JESUS-CHRIST, & de la même religion dont nous sommes vous & moi. Il ne se nomme pas par modestie.

ANTE ANNOS QUATUORDECIM. *Qui fut ravi il y a quatorze ans, jusqu'au troisiéme Ciel.* L'Epitre que nous expliquons fut envoyée aux Corinthiens la vingt-cinquiéme année de l'ere Chrétienne. Or en

(*a*) Καυχᾶσθαι δὴ ὐ συμφέρει μοι. Ἐλεύσομαι γὰρ εἰς ὀπτασίας, &c. *Alii plures:* Καυχᾶσθαι δεῖ, ὐ συμφέρει μοι, *Alii;* Εἰ καυχᾶσθαι δεῖ, ὐ συμφέρει μοι. *Ita Vulg. & editiones Latinæ. Vide Mill. hic.*

(*b*) *Vat. Eft. Men. Tir. Grot. alii.*

Digitized by Google

rétrogradant, on trouve que la quatorziéme année d'auparavant, revient au voyage que ſaint Paul fit de Tharſe en Cilicie à Antioche, où il fut amené par ſaint Barnabé. (*a*) Peu de tems aprés il vint à Jéruſalem, avec le même ſaint Barnabé, pour y apporter les aumônes des fidéles d'Antioche; étant de retour à Antioche, (*c*) le ſaint Eſprit ordonna par ſes Prophétes, qu'on lui ſéparât Paul & Barnabé pour l'ouvrage auquel il les deſtinoit. On fit donc des jeûnes & des priéres, & on leur impoſa les mains, (*d*) pour l'ordination Epiſcopale. Ce fut donc ou dans le voyage qu'il fit à Jéruſalem en l'an 43. de Jesus-Christ, ou immédiatement aprés ſon Ordination, en 44. qu'arriva le raviſſement dont parle ici ſaint Paul. Il avoit tenu cachée juſqu'alors cette faveur du Ciel. Il n'y eut que la néceſſité de ſe défendre, qui la lui fit réveler, dit ſaint Chryſoſtome.

Il fut, dit-il, *ravi juſqu'au troiſiéme Ciel*, & *juſqu'au Paradis*; ſoit qu'il entende la même choſe par ces deux noms, ce qui eſt fort probable, ſoit qu'il ait été ravi premiérement juſqu'au troiſiéme Ciel, puis au Paradis, (*e*) qui eſt le ſéjour des bienheureux. Pour comprendre ce langage de l'Apôtre, on doit ſuppoſer que les Hébreux ne diſtinguent pas dans le Ciel différens cercles, à la maniére des Aſtronomes Grecs; ils ne connoiſſent que trois cieux. (*f*) 1°. Le Ciel aérien, où ſont les nuës, où les oiſeaux volent, où ſe forment les pluies. 2°. Le Ciel où ſont les aſtres. 3°. Le Ciel où ſont les Anges & Dieu même. Le premier eſt appellé dans l'Ecriture, ſimplement *le Ciel*, le ſecond, *le firmament*, le troiſiéme, *le Ciel des Cieux*.

Sive in corpore, sive extra corpus, nescio. *Si ce fut avec ſon corps, ou ſans ſon corps, je n'en ſçai rien, Dieu le ſait.* Je ne puis vous dire aſſurément ſi alors mon ame fut entiérement ſéparée de mon corps, par une abſence réelle, & comme par une mort paſſagére: ou ſi elle fut ſimplement élevée en extaſe au-deſſus des ſens, & des choſes ſenſibles & corporelles. (*g*) Ou enfin s'il fut ravi au Ciel en corps & en ame. C'eſt ce qu'il n'oſe dire, & ce qu'il ne nous eſt pas permis de décider. Il eſt certain que ce ne fut ni des yeux du corps qu'il vit, ni des oreilles corporelles qu'il entendit les myſtéres dont il nous parle ci aprés; mais il put les entendre dans une extaſe, & un tranſport ſurnaturel, tel qu'il en ar-

(*a*) *Act.* xi. 25.
(*b*) *Act.* xi 30.
(*c*) *Act.* xiii. 25.
(*d*) *Act.* xiii. 1. 2. 3. 4.
(*e*) *Vide Auguſt. de Geneſi ad Litter. lib.* 12. *cap.* 34. *& Ep. ol.* 112. *nunc* 147. *cap.* 13. *n.* 41.
(*f*) Voyez nôtre Diſſertation ſur le ſyſteme du Monde des anciens Hébreux, art. 5. Grot. Eſt. Druſ. ſur cet endroit-ci.
(*g*) *Auguſt. lib.* 12. *cap.* 27. *de Geneſ. ad Litter. & Chryſoſt. hic.* Τί ἂν ὁ τὸν ἁρπάσας αὐτὸν ἐκ ψυχῆς, τὸ δὲ σῶμα τυχὸν ἔμεινε; ἀλλὰ τί οὐκ ἁρπάσας; ἐκὰν ἐκ ἔστι εἰπεῖν. Εἰ γὰρ ὁ Παῦλος ἐγνοεῖ ὁ ἁρπάσας, πολλῷ μᾶλλον ἡμεῖς.

3. *Et scio hujusmodi hominem, (sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus scit.)*

4. *Quoniam raptus est in Paradisum: & audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui.*

3. Et je sai que cet homme, (si ce fut avec son corps, ou sans son corps, je n'en sai rien, Dieu le sait,)

4. Que cet homme, *dis-je*, fut ravi dans le Paradis, & qu'il y entendit des paroles secrettes, qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.

COMMENTAIRE.

rive aux Prophétes; il est certain aussi que dans cette extase de quelque nature qu'elle ait été, il conserva l'usage de sa raison, la présence de son esprit, & la liberté de son jugement, sans tomber dans l'état de pure passion, & de privation de connoissance & de liberté, où les Manichéens prétendoient qu'étoient réduits les Prophétes, dans le tems qu'ils étoient actuellement inspirez. (*a*)

℣. 3. RAPTUS EST IN PARADISUM. *Il fut ravi dans le Paradis.* Les Peres Grecs, (*b*) & quelques Peres Latins (*c*) distinguent le Paradis, du troisiéme Ciel; & Grotius remarque que les Hébreux distinguoient le Paradis, du Ciel des bienheureux. Le Paradis étoit, selon eux, un lieu de repos, où étoient les ames des justes, en attendant la résurrection. Le Ciel étoit un lieu plus élevé, où les justes ressuscitez joüissoient de la gloire. Mais saint Augustin, (*d*) saint Thomas, (*e*) & la plûpart des nouveaux (*f*) croyent plus communément que le troisiéme Ciel & le Paradis sont ici la même chose; saint Epiphane (*g*) a cru que c'étoit le Paradis terrestre: mais tous les Interprétes l'entendent du Paradis, c'est à dire, de la demeure des justes & des bienheureux. Je ne trouve le nom de Paradis dans le nouveau Testament qu'en trois endroits. Ici, dans l'Apocalypse, où il est pris dans un sens allégorique, (*h*) & dans saint Luc, (*i*) où nôtre Seigneur dit au bon Larron: *Aujourd'hui vous serez avec moi en Paradis*; ce qui marque la demeure des bienheureux.

℣. 4. AUDIVI ARCANA VERBA, QUÆ NON LICET HOMINI LOQUI. *Il y entendit des paroles secretes*, ou *des choses pleines de Mystéres: (Verbum* la parole se met souvent pour une chose;) *qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.* Il ne dit pas que la chose soit en elle mê-

(*a*) *Vide Athanas. in Origen. orat. 4. Euseb. Hist. Eccl. lib. 5. cap. 17. Ieronym. in Epist. ad Ephes. lib. 3.*

(*b*) *Vide Chrysost. Oecumen. Theophyl.*

(*c*) *Ambrosiaster hic. Gregor. Magn. lib. 19. Moral. cap. 5. Primas. hic. Haymo, Anselm. seu Herveus hic. Vide Grot. Est. Druse. alios.*

(*d*) *August. de Genes. ad Litter. lib. 12. cap. 34.*

(*e*) *D. Thom. in hunc loc.*

(*f*) *Est. From. Hamm Camer. alii plerique.*

(*g*) *Epiphan. Epist. ad Joan. Jerosolym. inter opera Ieronym.*

(*h*) *Apoc. II. 7. Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in medio Paradisi.*

(*i*) *Luc. XXIII. 43.*

Digitized by Google

5. Pro hujusmodi gloriabor : pro me autem nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis.

6. Nam, & si voluero gloriari, non ero insipiens : veritatem enim dicam : parco autem, ne quis me existimet supra id quod videt in me : aut aliquid audit ex me.

5. Je pourrois me glorifier *en parlant* d'un tel homme ; mais pour moi je ne veux me glorifier que dans mes foiblesses, *& dans mes afflictions.*

6. Que si je voulois me glorifier, je le pourrois faire sans être imprudent ; car je dirois la vérité : mais je me retiens, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi.

COMMENTAIRE.

me absolument ineffable, mais qu'il n'est pas permis de la rapporter. Dieu ne me permet pas de vous la dire ; elle vous seroit peut-être inutile, & elle m'exposeroit à de trop grands sujets de vanité de la part des hommes. Dieu lui avoit révelé peut être ou la gloire à laquelle il le destinoit, ou autres choses qui ne servoient pas directement ni à l'utilité, ni au salut des fidéles ; elles n'étoient que pour la consolation, ou pour l'affermissement de saint Paul dans ses travaux ; ou bien les Corinthiens n'étoient pas encore assez avancez, pour comprendre ce qu'il auroit pû leur dire de ses révelations.

Toutefois plusieurs Peres (*a*) & plusieurs Interprétes croyent que les choses que saint Paul avoit vûës & ouïes, étoient en elles-mêmes réellement ineffables, & qu'une langue humaine n'auroit jamais pû les exprimer, ni en donner une juste idée ; & s'il est vrai que l'Apôtre ait vû l'essence de Dieu, (*b*) & que Dieu lui ait découvert les plus secrets Mystéres de la religion Chrétienne, comme il est trés-probable, on ne peut nier qu'en effet ces choses ne soient fort au-dessus de la conception, & des expressions non-seulement du commun des hommes, mais de ceux mêmes qui ont l'esprit le plus subtil, & plus relevé. Il faut pour les pénétrer une révélation toute surnaturelle.

℣. 5. PRO HUJUSMODI (*c*) GLORIABOR. *Je pourrai me glorifier d'un tel homme*, & vanter ses éminentes vertus ; mais pour moi je ne veux me glorifier que de *mes foiblesses*, mes souffrances, mes afflictions. C'est ce qu'il entend sous le nom de foiblesses en cet endroit ; (*d*) ces sortes de choses sont moins propres à me donner de la vanité ; elles m'inspirent

(*a*) *Clem. Strom lib. 5. Οὐκ ἐξὸν ᾠρρητίδεσι, Δωιάμει. δὲ ἀγίᾳ ἀφθέγκτοις ὀνομ μησὶν. Ita Theophyl. Ostensum. August. D. Thom. alii passim.*

(*b*) *August. lib. 12. de Genesi ad Litt. & Ep. 147. & D. Thom. hic. Beda. Herva.*

(*c*) *Υπὲρ τὸ τοιοῦτο καυχήσομαι.*

(*d*) *Vide Sup. cap. XI. 30. Est. Men. Tir. Vatab. Grot. Sclar. &c. Afflictio, humiliatio. ἀσθένειαι infirmitas. Ἀσθένια, θλῖψις, διώγμοι. Theophyl.*

7. *Et ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus satanæ, qui me colaphizet.*

7. Aussi, de peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'élevement, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange *& le ministre de satan*, pour me donner des soufflets.

COMMENTAIRE.

au contraire de bas sentimens de moi-même, & ne laisseront pas de me procurer dans vôtre esprit quelque estime, en comparant ce que j'ai souffert, à ce qu'ont fait ou souffert les faux Apôtres.

℣. 6. ET SI VOLUERO GLORIARI. *Si je voulois me glorifier, je le pourrois sans être imprudent.* Si je voulois me vanter de ces révélations, & vous en dire quelque chose, personne ne pourroit m'accuser de me glorifier en vain, puisque je dirois la vérité. On ne pourroit non plus m'accuser d'imprudence & de folie dans cette circonstance, puisqu'il s'agit d'y soûtenir la vérité, la justice, ma réputation injustement attaquée, & vôtre religion ébranlée par mes calomniateurs. *Mais je me retiens de peur que l'on ne m'estime au-dessus de ce qui paroît en moi.* On pourroit me prendre pour autre chose que je ne suis; pour un homme divin, & privilégié d'une maniére fort au-dessus de la condition des mortels. Si les Lycaoniens le prirent pour un Dieu, à cause des miracles qu'il fit au milieu d'eux, (*a*) & si ceux de l'Isle de Malthe le regardérent comme une divinité, lorsqu'ils remarquérent que la morsure de la vipére ne lui avoit point fait de mal; (*b*) qu'auroit-on dit s'il eût découvert les Mystéres & les révelations qu'il avoit eûës au troisiéme Ciel? (*c*) Grotius traduit le Grec (*d*) de cette sorte: *Je ne veux pas qu'on prenne de moi d'autres sentimens que ceux que l'on en peut prendre, en voyant ce que je fais, & ce que j'enseigne.* Je me contente de vous parler de ce que je fais; je passe sous silence tout le passé.

℣. 7. NE MAGNITUDO REVELATIONUM EXTOLLAT ME. *De peur que la grandeur de mes révelations ne me causât de l'élevation*, & de l'orgueil; car saint Paul étoit homme, & tout affermi dans la grace qu'il fût, il pouvoit se laisser aller à la vaine complaisance, & s'élever des dons surnaturels que Dieu avoit mis en lui. Pour réprimer ces sentimens trop humains, qui auroient pû naître en lui, (*e*) Dieu *permit qu'il ressentit dans sa chair un aiguillon, qui est l'Ange de satan pour lui don-*

(*a*) *Act.* XIV.
(*b*) *Act.* XXVI.
(*c*) *Ita Chrysost. & alii Græci. Est.*
(*d*) Μὴ τὸν εἰς ἐμὲ λογισθῆναι ὑπὲρ ὃ βλέπει με, ἢ ἀκούει τι ἐξ ἐμοῦ.
(*e*) *Theophyl. Est.*

ner

ver des soufflets. Le Grec: (a) *Scolops*, marque une épine, une pointe, un éguillon; c'est proprement ces menuës pointes des épines, ou ces bois qui entrent dans la chair, & qui y causent de vives douleurs. Quelques-uns l'entendent d'un foüet, d'autres d'un pieu, ou piquet pointu: *Sudes*. (b) Mais on peut s'en tenir à la première signification que nous avons dite. *L'ange de satan*, l'envoyé, le ministre du démon; dans l'Ecriture on nous décrit le démon, le prince des ténébres, comme exerçant son empire sur les autres démons, ses sujets, ou ses Anges: *Qui paratus est diabolo & angelis ejus.* (c) L'ange de satan, est donc un démon envoyé par Lucifer, ou Belsébut: *il donne des soufflets*, il traite l'Apôtre avec le dernier mépris, il l'outrage indignement.

On demande ici 1°. si *l'éguillon* que l'Apôtre ressentoit dans sa chair, & l'*Ange de satan*, sont ici la même chose; & 2°. ce que c'est proprement que l'un & l'autre; car on convient que les expressions de l'Apôtre en cet endroit sont figurées. La plûpart des Anciens (d) & des nouveaux (e) croyent que par ces deux expressions saint Paul n'a voulu marquer autre chose qu'une infirmité corporelle, qui lui étoit causée par le démon: mais on ne convient pas de quelle nature étoit cette incommodité; si c'étoit un mal de tête, (f) ou d'oreilles, ou d'intestins, (g) ou la goute, (h) ou en général une maladie aiguë, ou une simple langueur; ou une foiblesse continuelle. Le démon étoit auteur & exécuteur de ce tourment, comme l'Ecriture lui attribuë la plûpart des incommoditez corporelles qui nous surviennent; par exemple les maladies de Job, la mort des premiers nez de l'Egypte, celle de l'armée de Sennachérib, & une infinité d'autres maladies dont il est parlé dans l'ancien & dans le nouveau Testament, & qui sont presque toûjours représentées comme des punitions de Dieu, & des vengeances exercées par le démon.

D'autres (i) croyent que l'Apôtre a voulu marquer par là les adversaires que Dieu permettoit qui s'élevassent contre lui, & qui s'opposassent à ses desseins, & au progrez de l'Evangile; tels furent les faux Apôtres qu'il attaque en cet endroit, les Juifs incrédules, Alexandre l'ouvrier en cuivre, Hymenée, & Philéte, dont il parle dans la première Epî-

(a) Ἐδόθη μοι σκόλοψ τῇ σαρκὶ, Ἄγγελος σατᾶ ἵνα με κολαφίζῃ.
(b) *Tertull. lib. de Fuga in persecut. cap.* 2.
(c) *Matth.* XXV 41. *Vide &* 2. *Reg.* XXIV. 1. *&* 1. *Par* XXI 1.
(d) *Basil. Regul. Fus. cap.* 11't *Aug. in Psal.* CXXX. *Quid. apud. Chrysost. & Theophyl. Ieronym. in Galat.* IV. 13. *Beda. Sedul. Herva. hic. D. Thom.*
(e) *Erasm. Grot. alii.*
(f) *Quid. apud. Chrysost. hic.* Κεφαλαλγίαν. *Ieronym. loco cit.*
(g) *Quid. apud D. Thom. hic.*
(h) *Nicetas in orationem* 10. *Nazianzeni.*
(i) *Chrysost hic. Theodoret. Theophyl. Oecumen. Ambrosiast. Primas.*

Digitized by Google

tre à Timothée, (*a*) & Démétre l'Orfévre qui excita contre lui une sédition à Ephése. (*b*)

Enfin plusieurs (*c*) tiennent avec beaucoup de fondement, que l'éguillon de la chair, & l'ange de Satan, ne sont ici autre chose que les mouvemens de la concupiscence que saint Paul ressentoit malgré lui dans sa chair. Il insinuë la même chose dans la premiére aux Corinthiens, (*d*) lorsqu'il dit: *qu'il châtie son corps, & qu'il le réduit en servitude*; & aux Romains: (*e*) *Je sens dans mes membres une autre Loi, qui s'oppose à la loi de mon esprit.* Cet éguillon est la chose la plus propre à réprimer l'orgueil, puisque rien n'est plus honteux, ni plus humiliant pour un homme qui veut vivre selon l'esprit, que ces mouvemens impurs excitez dans son corps par la concupiscence, qui l'oblige à une vigilance, & à un combat perpétuel; c'est à bon droit qu'il l'appelle *l'Ange de Satan*, soit qu'il considére ces déreglemens comme causez par le démon, ou qu'il les regarde comme un instrument, dont le démon se sert pour établir & pour étendre son empire dans les hommes. Tout cela par la permission de Dieu, (*f*) comme l'Apôtre le marque ici & dans la suite; afin que l'humiliation où le réduisoit ce désordre qu'il souffroit malgré lui dans sa chair, conservât sa vertu, & le garantit de l'orgueil, qui lui en auroit fait perdre tout le mérite. (*g*) *Paulo datus est ad premendam superbiam, uti in curru triumphali triumphanti datur monitor suggerens; hominem te esse memento.*

Mais on oppose à cé sentiment deux choses; la premiére, que ces mouvemens honteux sont indignes de la sainteté de saint Paul, & ne conviennent pas à son âge déja avancé, ni à son corps exténué par des veilles, des voyages, & des travaux continuels. La seconde, que l'Apôtre n'auroit pas découvert en lui-même cette foiblesse aux Corinthiens, dans une occasion où il s'agissoit de soûtenir sa réputation contre les faux Apôtres, & de donner une haute idée de lui même à ses Disciples, qu'on avoit voulu prévenir à son désavantage; ç'auroit été agir non-seulement contre ses propres intérêts, mais aussi contre sa premiére intention.

On répond 1°. qu'on n'a rien d'assuré touchant l'âge de saint Paul. En supposant qu'il ait vécu 68. ans, comme on le trouve dans un Sermon qui est dans le sixiéme tome des œuvres de S. Chrysostome (*h*) & qu'il soit mort l'an 66. de J. C. comme le croyent les plus éxacts Chronologistes,

(*a*) 1. *Timoth.* I. 20. *Vide & 2. Timoth.* IV. 14.
(*b*) *Act.* XIX. 24.
(*c*) *August. Conc. 2. in Psal. 58. & lib. 1 cap. 7. contra 2. Epistol. Pelag. Ieronym. ad Eustoch. de custodia Virginit. Salvian. ferm. de Circumcis. Haymo. Brun, Lir. Hervæ. D. Thom. Bellarm. Est. Cornel, Hugo Card. Men. Tirin. Cornel. alii passim.*
(*d*) 1. *Cor.* IX. 27.
(*e*) *Rom.* VII. 23.
(*f*) *Vide August. de Nat. & Grat. cap.* 27. *Beda, & Est, hic.*
(*g*) *Ieronym. Ep. 25. ad Paulam.*
(*h*) *Chrysost. tom. 6. homil. 30. p. 267.*

Digitized by Google

8. *Propter quod ter Dominum rogavi, ut discederet à me.*

8. C'eſt pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que *cet ange de ſatan* ſe retirât de moi.

COMMENTAIRE.

il auroit dû avoir 56. ans lorſqu'il écrivit la ſeconde Epître aux Corinthiens; or cet âge n'eſt point à couvert des tentations dont parle ici ſaint Paul. 2°. Les mortifications & les travaux diminuënt les effets de la concupiſcence, mais ne les éteignent point. 3°. La ſainteté n'en exempte pas non plus: les Saints les ſentent quelquefois plus que les autres, mais ils y réſiſtent; & c'eſt en cela que conſiſte leur mérite. 4°. Saint Paul n'a garde de prétendre ſe faire un mérite aux yeux des Corinthiens, en avoüant qu'il a des foibleſſes, & qu'il reſſent des impreſſions honteuſes de la concupiſcence: mais il n'y a perſonne de bon ſens, & qui ait quelque ſentiment de piété & de religion, qui n'ait une trés-grande eſtime pour un homme, qui comme S. Paul avoit été élevé juſqu'au troiſiéme Ciel, & qui avoit reçû de Dieu des graces ſi ſinguliéres, & qui aprés cela reconnoîtroit humblement que Dieu l'humilie, & lui fait comprendre qu'il eſt homme, par les tentations auſquelles il l'expoſe, & dans leſquelles il le ſoûtient par ſa grace. Cette humilité eſt infiniment plus eſtimable & plus glorieuſe, que les actions les plus héroïques, & les faveurs les plus relevées.

Quelques-uns (*a*) ont prétendu que l'Apôtre dans l'endroit que nous expliquons, veut marquer qu'il a été maltraité, battu, ſoufflété, inquiété, tenté, affligé par un Ange de ſatan; ce ſens paroit aſſez littéral. On ſait que le démon a frappé Job de diverſes maniéres; ſaint Athanaſe raconte les différens combats que cet ennemi du genre humain a livré à ſaint Antoine. Ces pointes dont il pique l'Apôtre, peuvent être des peines corporelles, des afflictions, des traverſes, des tentations de toutes ſortes. Enfin il y en a (*b*) qui entendent ſous ce nom les remords de la conſcience qui tourmentoient, dit-on, ſaint Paul, lorſqu'il penſoit à ce qu'il avoit été avant ſa converſion. Mais nous nous arrêtons au ſens qui l'explique des mouvemens honteux de la concupiſcence, comme au ſentiment le plus ſuivi aujourd'hui par les Commentateurs.

℣. 8. TER DOMINUM ROGAVI UT DISCEDERET A ME. *J'ai prié trois fois le Seigneur, que cet Ange ſe retirât de moi.* Je l'ai prié trois fois, diſent les Peres & les Interprétes. (*c*) Le nombre de trois eſt mis pour pluſieurs fois; un nombre fini, au lieu d'un nombre indéfini.

(*a*) *Vide Calvin, Bez. Hamm. Camerar. Le Clerc.*

(*b*) *Slater. Quid. in Strigell.*

(*c*) *Chryſoſt. alii Graci. Tirin. Eſt. Camer. Bez. alii.*

Digitized by Google

9. *Et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea : nam virtus in infirmitate perficitur. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.*

9. Et il m'a répondu : Ma grace vous ſuffit ; car la force éclate davantage dans la foibleſſe. Je prendrai donc plaiſir à me glorifier dans mes foibleſſes, afin que la puiſſance de JESUS-CHRIST réſide en moi.

COMMENTAIRE.

D'autres (*a*) croyent qu'il pria trois fois avec plus d'inſtance & de ferveur, mais que Dieu lui ayant répondu que la grace lui ſuffiſoit, & que la force s'augmente par les afflictions ; il demeura dans le ſilence, & ſe ſoûmit humblement aux ordres de la Providence.

℣. 9. SUFFICIT TIBI GRATIA MEA ; NAM VIRTUS IN INFIRMITATE PERFICITUR. *Ma grace vous ſuffit : car la force éclatte davantage dans la foibleſſe*, ou dans les afflictions, en prenant le mot de foibleſſe dans le ſens de peine, de tentation, d'affliction, comme nous l'avons vû plus d'une fois dans cette Epître. Le nom de *virtus* eſt équivoque en Latin. Quelquefois il ſe prend pour la vertu morale, pour les habitudes, ou les actions de vertu, comme d'humilité, de chaſteté, de patience ; & quelquefois pour la force du corps & de l'eſprit. Ici il doit s'entendre de la force, comme le montre le texte Grec ; (*b*) mais il n'eſt pas clair, ſi c'eſt de la puiſſance, de la force, de Dieu, ou de JESUS-CHRIST, ou même de ſaint Paul qu'il s'agit en cet endroit. Le Seigneur me dit : ma grace vous ſuffit ; vous devez être content que je vous aſſure de la continuation de mes bonnes graces ; vous vous perfectionnerez, vous acquerrerez de nouvelles forces par le ſecours que je vous donnerai dans vos afflictions. Ou plûtôt : ma grace vous ſuffit pour ſurmonter l'éguillon de la chair, & pour vaincre l'Ange de ſatan ; car ma force, la force de ma grace éclatte davantage dans les afflictions. C'eſt dans ces peines, dans ces tentations, dans ces perſécutions, dans ces mouvemens de la concupiſcence, que je fais éclatter ma puiſſance, en vous donnant la victoire. (*c*) C'eſt dans ces rencontres que la force de ma grace, & que ma toute-puiſſance ſe font remarquer.

Ceux qui n'ont pas conſulté le texte Grec, ont ſouvent expliqué ce paſſage de la vertu morale, (*d*) qui ſe perfectionne dans l'adverſité, & dans les tentations ; & en ce ſens le Texte donne lieu à de très-belles moralitez, reconnuës même par les Payens, qui avoüent que nous ne ſom-

(*a*) *D. Thom. hic.*

(*b*) Ἀρκεῖ σοι ἡ χάρις μου, ἡ γὰρ δύναμις μου ἐν ἀσθενείᾳ τελειοῦται.

(*c*) *Vide Chryſoſt. Theodoret. Oecumen. Theophyl. alios paſſim.*

(*d*) *Vide Auguſt. lib. 2. contra duas Epiſt. Pelagg. cap. 7. D. Thom. hic. alii ex Latinis. Bernard. ſæpè.*

Digitized by Google

10. *Propter quod placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo: Cùm enim infirmor, tunc potens sum.*

11. *Factus sum insipiens, vos me coëgistis. Ego enim à vobis debui commendari: nihil enim minùs fui ab iis, qui sunt supra modum Apostoli: tametsi nihil sum.*

10. Et ainsi je sens de la satisfaction, *& de la joye* dans les foiblesses, dans les outrages, dans les nécessitez *où je me trouve réduit*, dans les persécutions, dans les afflictions pressantes *que je souffre* pour JESUS-CHRIST: car lorsque je suis foible; c'est alors que je suis fort.

11. J'ai été imprudent; c'est vous qui m'y avez contraint. Car c'étoit à vous de parler avantageusement de moi; puisque je n'ai été en rien inférieur aux plus éminens d'entre les Apôtres, encore que je ne sois rien.

COMMENTAIRE.

mes jamais meilleurs, que lorsque nous sommes foibles, (*a*) ou malades: que l'affliction & l'adversité ont souvent donné occasion à la valeur, à la vertu, au mérite de se développer, & de se faire connoître. *Calamitas virtutis occasio est*, dit Sénèque, *& virtus agitata crescit.*

LIBENTER IGITUR GLORIABOR. *Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes foiblesses.* Je ne parlerai point de mes extases, de mes révelations, de mes connoissances surnaturelles; cela pourroit me donner quelque vanité: mais je tirerai ma gloire de mes foiblesses, & de mes souffrances, parce qu'il n'y a pour moi en cela que des sujets d'humiliation, & que toute la gloire du succez, & de la victoire, en retourne à Dieu. Je l'avoüe, j'ai beaucoup souffert pour JESUS-CHRIST, & si je n'ai pas succombé à toutes les persécutions que l'on m'a suscitées, j'en dois rendre toute la gloire à sa puissance; lui seul m'a soûtenu & protégé: sa force a résidé en moi: *Ut inhabites in me virtus Christi.* Souvent j'en ai fait l'épreuve, & souvent elle a éclatté en moi; & j'ai confiance qu'elle y demeurera jusqu'à la fin.

℣. 10. PLACEO MIHI IN INFIRMITATIBUS. *Je sens de la satisfaction & de la joye dans mes foiblesses.* Ou plûtôt: dans les afflictions & les traverses où je me trouve réduit: & pourquoi cela? c'est que *lorsque je suis foible, c'est alors que je suis fort.* Plus je souffre pour JESUS-CHRIST, plus je ressens les effets de la grace toute puissante, qui me soûtient, qui m'éclaire, qui me fortifie; plus la gloire de Dieu éclatte en moi.

℣. 11. FACTUS SUM INSIPIENS, VOS ME COEGISTIS. *J'ai été imprudent, c'est que vous m'y avez contraint.* J'ai eu l'imprudence de me loüer: mais vous ne devez point m'en savoir mauvais gré. Vous

(*a*) *Plin. lib. 7. Ep. 26. Optimi sumus dum infirmi sumus.*

Digitized by Google

12. *Signa tamen Apostolatûs mei facta sunt super vos, in omni patientia, in signis, & prodigiis, & virtutibus.*

12. Aussi les marques de mon Apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte de patience, dans les miracles, dans les prodiges, & dans les effets extraordinaires de la puissance divine.

COMMENTAIRE.

auriez pû m'épargner cette confusion, en ne recevant pas les faux Apôtres, & en ne donnant pas si facilement créance aux mauvais discours qu'ils ont tenu contre moi; (*a*) puisque mes ennemis avoient séduit vos cœurs, & gagné vôtre créance par de fausses loüanges qu'ils s'étoient données, j'ai cru devoir m'en donner de vraies pour vous détromper, & pour ne pas laisser plus long-tems vôtre salut en danger. (*b*)

NIHIL MINUS FUI AB IIS QUI SUNT SUPRA MODUM APOSTOLI. *Je n'ai été en rien inférieur à ceux qui sont les plus éminens entre les Apôtres.* On l'entend ou des vrais Apôtres, de Pierre, de Jacques, & de Jean, qui avoient vû le Seigneur, & qui étoient considérez comme les colomnes de l'Eglise: on affectoit de dire que Paul étoit fort au-dessous d'eux en toute maniére, comme n'ayant pas vû JESUS-CHRIST, & n'ayant pas été envoyé de lui immédiatement. Mais saint Paul sans toucher le point de la supériorité absoluë, ou respective qui étoit odieux, & qui auroit pû causer du scandale, se contente de dire, *qu'il ne leur est en rien inférieur*, quant aux travaux de l'Apostolat, & aux graces que JESUS-CHRIST y avoit attachées, & à la bénédiction qu'il avoit répanduë sur sa prédication.

Quelques-uns (*c*) l'entendent dans un sens ironique; quoique je ne sois en rien inférieur à ces grands Apôtres, à ces Apôtres du premier ordre, *Supra modum Apostolis*: qui sont venus chez vous vanter leurs travaux, leur capacité, leur mérite, & se mettre au dessus de tous ceux qui se mêlent de prêcher l'Evangile; je n'ai garde de me mettre au-dessus d'eux: mais je pense que je ne leur suis en rien inférieur.

℣. 12. SIGNA APOSTOLATUS MEI FACTA SUNT SUPER VOS. *Les marques de mon Apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte de patience*; ou *dans une patience à l'épreuve de tout. Omnis patientia*, veut dire une très grande patience, une patience admirable: (*d*) *Omnimoda patientia.* Les preuves de mon Apostolat ne sont point douteuses à vôtre égard,

---

(*a*) *Theodoret.* Υμεῖς με ἠναγκάσατε, ταῖς κατ' ἐμοῦ συκοφαντίαις πιστεύσαντες διαβολαῖς.

(*b*) *Theophyl.* Ἐκβάλλω τὸν ὑμῖν συνεσόμενος ἔπαινον, ἵνα μὴ ἴσωμεν ὅτι οἱ ψευδαπόστολοι ἐν τῷ καυχᾶσθαι διαφθείρουσιν ὑμᾶς παρεισάγοντες αὐτούς, ἐξ αὐτῶν τῶν ἀληθῶν ἐγὼ αὐτοὺς ἐλέγχω τὴν ὑπερ ἐμοῦτῶν ἐξ ὑμῶν.

(*c*) *Est Erasm Sclater.*

(*d*) *Vide* 1. Cor. 15. 2. Timot. 3. 10.

Digitized by Google

13. *Quid est enim, quod minùs habuistis præ cæteris Ecclesiis, nisi quòd ego ipse non gravavi vos? Donate mihi hanc injuriam.*

14. *Ecce tertiò hoc paratus sum venire ad vos: & non ero gravis vobis. Non enim quæro quæ vestra sunt, sed vos. Nec enim debent filii parentibus thesaurizare, sed parentes filiis.*

13. Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres Eglises, si ce n'est en ce que je n'ai point voulu vous être à charge? Pardonnez moi ce tort que je vous ai fait.

14. Me voici prêt pour la troisiéme fois de vous aller voir; & ce sera encore sans vous être à charge. Car c'est vous que je cherche, & non vôtre bien: puisque ce n'est pas aux enfans à amasser des trésors pour leurs peres, mais aux peres *à amasser* pour leurs enfans.

COMMENTAIRE.

vous avez vû les prodiges dont Dieu l'a accompagné parmi vous, les fruits que ma prédication a produit avec la bénédiction du Seigneur; la patience que Dieu m'a donnée au milieu des contradictions, la victoire que j'ai remportée par elle sur mes ennemis. Voyez le ℣. 10.

℣. 13. QUID ENIM MINUS HABUISTIS? *En quoi avez-vous été inférieurs aux autres Eglises?* Avez vous reçu moins de graces, d'instructions, de dons surnaturels, que n'en ont eû les autres Eglises fondées par les autres Apôtres, ou par nous? S'il y a quelque différence entre elles & vous, c'est que vous avez été traitez avec plus de ménagement qu'aucun autre. Je me suis fait une loi de ne rien recevoir de vous pour mon entretien; les autres Eglises y ont fourni, & j'y ai encore suppléé par mon travail; si c'est-là vous faire injure, je vous avoüe que je l'ai faite: mais je vous prie de me la pardonner. *Car* ℣. 14. *c'est vous que je cherche, & non vôtre bien. Ce n'est point aux enfans à amasser des trésors pour leurs peres: mais aux peres à en amasser pour leurs enfans.* C'est à moi à vous donner, & non à vous à m'enrichir. L'Apôtre ne prétend pas dire que les enfans ne doivent rien à leurs peres, ni les Disciples à leurs Maîtres: mais régulièrement ni les uns, ni les autres ne pensent point à donner à leur pere, ni à leur Maître, tandis qu'ils n'ont besoin de rien, qu'ils ne souhaitent rien, & qu'ils ne veulent rien recevoir; ce qui étoit justement le cas où les Corinthiens se trouvoient à l'égard de saint Paul.

℣. 14. TERTIO HOC PARATUS SUM VENIRE AD VOS. *Me voici prêt pour la troisiéme fois de vous aller voir.* Saint Paul vint à Corinthe la premiére fois en l'an 52. de JESUS-CHRIST, & y demeura 18. mois; (*a*) il y vint une seconde fois en 55. mais y demeura fort peu de tems, étant revenu aussi tôt à Ephése; (*b*) d'où vient que saint Luc

(*a*) *Act.* XVIII. 1. *& seq.*
(*b*) Voyez 1. *Cor.* XVI. 7. Et Tillemont sur saint Paul, art. 29. & Note 41.

Digitized by Google

15. *Ego autem libentissimè impendam, & superimpendar ipse pro animabus vestris : licet plus vos diligens, minus diligar.*

15. Aussi, pour ce qui est de moi, je donnerai très-volontiers *tout ce que j'ai*, & je me donnerai encore moi-même pour *le salut de* vos ames; quoiqu'ayant tant d'affection pour vous, vous en ayez peu pour moi.

16. *Sed esto : ego vos non gravavi : sed cùm essem astutus, dolo vos cepi.*

16. Eh bien, soit; je ne vous ai point été à charge; mais étant artificieux, j'ai usé d'adresse pour vous surprendre.

17. *Numquid per aliquem eorum, quos misi ad vos, circumveni vos ?*

17. Mais me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyez, pour vous surprendre?

COMMENTAIRE.

n'en a rien dit dans les Actes; enfin il y devoit revenir une troisiéme fois, comme en effet il y revint sur la fin de l'année 57. qui est celle de la datte de cette Epître. Saint Paul parle encore clairement de ce deuxiéme voyage qu'il avoit fait à Corinthe, & qui n'est pas marqué dans dans les Actes, au Chapitre suivant ℣. 2. (*a*)

℣. 15. EGO ENIM LIBENTISSIME IMPENDAM. (*b*) *Je donnerai volontiers tout ce que j'ai, & je me donnerai encore moi-même, pour le salut de vos ames.* Je suis si éloigné de vous demander quelque chose, que très-volontiers je me donnerois moi-même, mes biens, ma vie, mon sang pour vous; quoique je ne trouve pas dans vous tout le retour que je voudrois. *Licet plus vos diligens, minùs diligar.* Vous avez donné des preuves de vôtre indifférence pour moi dans la conduite que vous avez tenuë envers les faux Apôtres.

℣. 16. SED ESTO: EGO VOS NON ONERAVI. (*c*) *Eh bien, soit : je ne vous ai point été à charge : mais étant artificieux, &c.* Il prévient une objection qu'on pouvoit lui faire, sur ce qu'il leur avoit fait demander des aumônes pour les pauvres de la Judée. En vain vous vantez vôtre désintéressement, nous savons que c'est un pur artifice, vous n'avez rien demandé par vous-mêmes : mais vous avez fait demander par d'autres; vous avez envoyé Tite, & avec lui un autre Disciple pour nous faire donner sous d'autres prétextes? (*d*) mais il lui est aisé de répondre : j'en atteste vos consciences. Tite, ou Timothée, ou cet autre frere que j'ai en-

(*a*) Chap. XIII. 2. *Prædico ut præsens, & nunc absens. Grac.* Προλέγω ὡς παρὼν τὸ δεύτερον, καὶ ἀπὼν νῦν, &c.

(*b*) *Ambrosiast. & Sancti Germ. & Clarom. Lat. libentissimè impendam & super impendam, & ipse impendar.*

(*c*) *Grac.* Οὐ κατεβάρησα ὑμᾶς. *Quidam :* Οὐ κατενάρκησα ὑμᾶς. *Chrysost. in Laud. 2. Bonner. Mss. Bibl. Bodl.*

(*d*) *Vide Chrysost.* Τῦ δοκεῖν ἐλαφρὰν ὑμοτεῖν, ἵζα τιθεὶς ὅτι ἑτέρων λαμβάνω.

voyé

Digitized by Google

18. *Rogavi Titum, & misi cum illo fratrem. Numquid Titus vos circumvenit? Nónne eodem spiritu ambulavimus? Nónne iisdem vestigiis?*

19. *Olim putatis quòd excusemus nos apud vos? Coram Deo in Christo loquimur: omnia autem, charissimi, propter ædificationem vestram.*

18. J'ai prié Tite de vous aller trouver, & j'ai envoyé encore avec lui un de nos freres : Tite vous a-t'il surpris? N'avons-nous pas suivi le même Esprit? N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces?

19. Vous pensez il y a long tems que nous voulons encore faire ici nôtre apologie? Nous vous parlons devant Dieu en JESUS-CHRIST, & tout ce que nous vous disons, *mes* chers *freres*, est pour vôtre édification.

COMMENTAIRE.

voyé à Corinthe, vous ont-ils demandé quelque chose en leur nom, ou au mien? (17.) *Numquid per aliquem eorum quos misi, circumveni vos?* Le verbe Grec (*a*) que l'on a traduit ici & au ℣. suivant par *circumveni*, vous ai-je surpris? signifie en cet endroit tirer adroitement de l'argent de quelqu'un, exercer un gain sordide, rançonner. Si je vous ai demandé ou fait demander quelque chose pour les pauvres, est-ce moi qui en ai profité?

℣. 18. NONNE EODEM SPIRITU AMBULAVIMUS? *N'avons-nous pas suivi le même esprit*, Tite & moi? N'avez-vous pas trouvé dans lui le même désintéressement que dans moi? Il est demeuré chez vous sans vous être à charge.

℣. 19. OLIM PUTATIS (*b*) QUOD EXCUSEMUS NOS. *Vous pensez il y a long tems que nous voulons encore ici faire nôtre apologie?* Je vois bien que vous regardez tout ce long discours comme une apologie, preparée de longue main, pour me justifier du soupçon d'avarice, ou pour me purger des chefs d'accusations qu'ont avancé contre moi les faux Apôtres. Non, Dieu m'en est témoin: *Coram Deo, in Christo.* Je parle en Chrétien, (*c*) & dans la plus exacte sincérité; je n'ai parlé que pour vôtre édification: *Omnia propter ædificationem vestram.* Tout ce que nous avons dit à vôtre avantage, ou pour vous humilier, ou pour vous reprendre, ou pour vous louer, nous l'avons fait pour vôtre sanctification, & pour vous conduire à Dieu.

℣. 20. TIMEO ENIM CUM VENERO. *J'appréhende qu'arrivant*

(*a*) Συλλαμβάνειν. *Vide* 2. Corinth. VII. 2. 1. Thessal IV 6.

(*b*) Πάλαι δοκεῖτε. *Vulg. legit*, πάλαι. *Et ita Alexand. Berner. Clarom. & S. Germ. olim, ut Vulg.*

(*c*) *Theodoret.* Τὸ δὲ οὐ κατὰ σῶμα, ἀντὶ τοῦ κατὰ τὴν τοῦ σώματος τάξιν. *Est. Menoch. Tirin. Le Clerc.*

Digitized by Google

20. *Timeo enim, ne forte cum venero, non quales volo, inveniam vos: & ego inveniar à vobis, qualem non vultis: ne forte contentiones, æmulationes, animositates, dissentiones, detractiones, susurrationes, inflationes, seditiones sint inter vos:*

20. Car j'appréhende qu'arrivant vers vous, je ne vous trouve pas tel que je voudrois; & que vous ne me trouviez pas aussi tel que vous voudriez. Je crains de rencontrer parmi vous des dissensions, des jalousies, des animositez, des quérelles, des médisances, de faux rapports, des élevemens d'orgueil, des troubles, & des tumultes;

21. *Ne iterùm cùm venero, humiliet me Deus apud vos; & lugeam multos ex iis qui antè peccaverunt, & non egerunt pœnitentiam super immunditia, & fornicatione, & impudicitia, quam gesserunt.*

21. Et qu'ainsi Dieu ne m'humilie, *lorsque je serai revenu* chez vous, & que je ne sois obligé d'en pleurer plusieurs, qui étant déja tombez en des impuretez, des fornications, & des déréglemens infames, n'en ont point fait pénitence.

COMMENTAIRE.

vers vous, je ne vous trouve pas tels que je voudrois. Je veux dire, que je ne trouve encore en vous bien des choses à reprendre & à corriger, *& que vous ne me trouviez pas aussi tel que vous voudriez.* Je crains de me voir obligé d'employer mon autorité pour punir & pour reprendre, pour séparer, & pour retrancher; (*a*) Ce qui ne manquera pas d'arriver, si j'y rencontre des *dissensions, des jalousies, des animositez, &c.*

ỳ. 21. NE ITERUM HUMILIET ME DEUS APUD VOS. *Que Dieu ne m'humilie lorsque je serai chez vous.* Que je ne sois accablé de douleur, d'affliction, & réduit dans une profonde humiliation, en me voyant contraint de punir, & de châtier des fautes qui devroient être expiées & effacées il y a long tems. (*b*) Voilà le vrai caractère d'un vrai Pasteur, & d'un vrai pere, qui gémit, qui répand des larmes, qui est dans la douleur, & dans l'humiliation quand il est obligé de châtier les fautes; & sur tout d'excommunier. Dans ces rencontres non-seulement le Pasteur, mais tous les fidéles doivent s'affliger, & s'humilier comme pour la mort d'un de leur frere. (*c*)

QUI NON EGERUNT POENITENTIAM SUPER IMMUNDITIA, ET FORNICATIONE, ET IMPUDICITIA. *Qui n'ont pas fait pénitence des impuretez, des fornications, & des déreglemens infâmes,* (*d*) *qu'ils ont commis.* Cet endroit nous fait juger qu'il y avoit dans l'Eglise

(*a*) *Confer* 1. *Cor.* IV. 21. 2. *Cor.* X. 6. *Oecumen.* Τιμωμένου τῶν ἁπάντων τούτων.

(*b*) *Chrysost.* Ταπείνωσιν τῶν μάλιστα ἐγκλημάτων, τὸ εἰς παιδὸν ἱκανὸν ἀνάγκαν τῶν καλῶς, τὸ τιμωρεῖσθαι. Dans le nouveau Testament, *humiliare*, ταπεινοῦν, & *humiliatio*, & ταπείνωσις, se mettent souvent pour affliger. Voyez 2. *Cor.* VIII. 6. XI. 7. *Luc.* I. 48. *Act.* VIII. 33.

(*c*) *Vide* 1. *Cor.* V. 2.

(*d*) *Grac.* Τῆς ἀκαθαρσίας, καὶ πορνείας, καὶ ἀσελγείας.

Digitized by Google

de Corinthe de grands abus, ou du moins qu'il y en avoit eu de fort grands, & que l'Apôtre craignoit qu'il n'y en eût encore, ou qu'ils n'euſſent pas été dignement expiez par la pénitence, & réparez par une nouvelle vie. On ne peut pas dire qu'il parle de l'inceſtueux: on a vu ci-devant, (*a*) qu'il étoit ſatisfait de ſa pénitence, & de la conduite des Corinthiens à ſon égard. Corinthe étoit une des villes les plus débauchées que l'on connût; & ces ſortes de déſordres ne ſe corrigent d'ordinaire que trés difficilement, quand une fois on en a contracté une longue habitude.

CHAPITRE XIII.

Saint Paul menace de punir avec sévérité ceux qui n'auront pas fait pénitence de leurs péchez. Il les exhorte à la paix, & les saluë.

℣. 1. *Ecce tertiò hoc venio ad vos: In ore duorum vel trium teſtium ſtabit omne verbum.*

℣. 1. VOici pour la troiſiéme fois que je me diſpoſe à vous aller voir. Tout ſe jugera ſur le témoignage de deux ou trois témoins.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ECCE TERTIO HOC VENIO AD VOS. *Voici pour la troiſiéme fois que je me diſpoſe à vous aller voir.* Voyez le ℣. 14. du Chapitre précédent. Saint Paul avoit été déja deux fois à Corinthe, comme on l'a vû. Il fait alluſion à ces deux voyages, & au troiſiéme qu'il y alloit faire, en diſant: *Tout ſe jugera ſur le témoignage de deux ou trois témoins.* Ce qui eſt tiré de la Loi de Moyſe, (*b*) qui défend de juger ſur le témoignage d'un ſeul; mais qui veut qu'il y ait deux ou trois témoins pour affirmer une choſe. Mes deux premiers voyages ſont déja comme deux témoins qui ont dépoſé contre ceux d'entre vous qui ſe ſont éloignez de leur devoir. Ce troiſiéme voyage ſera comme un troiſiéme témoin. (*c*) Alors je prononcerai un arrêt définitif, & je châtierai dans toute la rigueur ceux qui n'auront pas fait pénitence. Il ſemble auſſi inſinuer les deux & trois monitions qu'on employe dans les jugemens Cano-

(*a*) 2. *Cor.* VII. 10. 11. 12 *& ſeq.*
(*b*) *Deut.* XVII. 6. XIX. 15.
(*c*) *Ambroſ Graci Eſt. Groc.*

2. *Prædixi, & prædico, ut præsens, & nunc absens, iis qui antè peccaverunt, & ceteris omnibus, quoniam si venero iterum, non parcam.*

2. Je vous l'ai déja dit, & vous le dis encore maintenant, quoi qu'absent, comme je vous l'ai dit étant présent; que si j'y viens encore une fois, je ne pardonnerai ni à ceux qui avoient péché auparavant, ni à tous les autres.

COMMENTAIRE.

niques & Eccléſiaſtiques, avant que de prononcer les cenſures, & ſur tout l'excommunication. Le Sauveur dans l'Evangile, (*a*) veut que l'on avertiſſe le pécheur en ſecret, puis en préſence de deux ou trois témoins, & enfin devant l'aſſemblée Eccleſiaſtique; alors s'il ne ſe corrige point, il eſt traité comme un Payen & un Publicain.

Quelques-uns (*b*) croyent que l'Apôtre veut marquer ici qu'il procédera ſelon les regles, contre ceux qu'il trouvera en faute: qu'il ne les condamnera qu'apres la dépoſition de deux ou trois témoins. Mais le premier ſens que nous avons donné paroît meilleur.

℣. 2. PRÆDIXI, ET PRÆDICO, UT PRÆSENS ET NUNC ABSENS. *Je vous l'ai déja dit, & vous le dis encore, quoi qu'abſent, comme je vous l'ai déja dit étant préſent; que ſi je viens une ſeconde fois, je ne pardonnerai point.* Le Grec porte: (*c*) *Je vous l'ai déja dit, & je vous le dis encore comme je vous l'ai dit, la ſeconde fois que j'ai été chez vous;* (ou *comme je vous le dis devant être bien-tôt parmi vous,*) *& maintenant étant abſent je vous l'écris*, que je ne pardonnerai pas. Ou bien: *Je vous l'ai déja dit, & je vous le dis encore une ſeconde fois, comme ſi j'étois préſent,* (*d*) *& je vous l'écris à préſent que je ſuis abſent, &c.* Ces trois maniéres de traduire ſe peuvent ſoûtenir, & ſont fondées ſur le Texte Grec. L'Apôtre veut marquer ici trois choſes. La premiére, qu'il leur avoit dénoncé dans ſon ſecond voyage, qu'il châtieroit rigoureuſement ceux qu'il trouveroit coupables. La ſeconde, qu'il réitéroit quoi qu'abſent les mêmes menaces; & la troiſiéme, qu'afin qu'ils ne l'ignoraſſent, il le leur écrivoit.

NON PARCAM. *Je ne pardonnerai point.* Les uns l'expliquent des cenſures ou de l'excommunication; (*e*) & les autres des peines corporelles. (*f*) Mais dans ces tems l'une de ces peines n'alloit gueres ſans l'au-

---

(*a*) *Matth.* XVIII. 15. 16. 17.

(*b*) *Men. Tirin.*

(*c*) Δεύτερον, τὸ δεύτερον ὅτε παρὼν τὸ δεύτερον, τὸ ἄπαξ νῦν γράφω. Le terme *ſecundò*, τὸ δεύτερον, manque dans la Vulgate; mais le Grec, & les Anciens l'ont lû. Saint Thomas & d'autres liſent: *Ut præſens bis.* Voyez Eſtius. D'autres: *Præſens vobis. Ita edit. Sixt. V.*

(*d*) *Eſt. Men. Bez.*

(*e*) *Eſt. Men. Camer.*

(*f*) *Theodoret. alii.*

Digitized by Google

3. *An experimentum queritis ejus, qui in me loquitur Christus, qui in vobis non infirmatur, sed potens est in vobis.*

4. *Nam etsi crucifixus est ex infirmitate: sed vivit ex virtute Dei. Nam & nos infirmi sumus in illo: sed vivemus cum eo ex virtute Dei in vobis.*

3. Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de JESUS-CHRIST, qui parle par ma bouche, qui n'a point paru foible, mais trés-puissant parmi vous?

4. Car encore qu'il ait été crucifié, selon la foiblesse *de la chair*, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu: nous sommes foibles aussi avec lui; mais nous vivrons avec lui par la vertu de Dieu, *qui éclatte* parmi vous.

COMMENTAIRE.

tre. Dieu châtioit d'ordinaire d'une maniére sensible, ceux qui par leurs crimes avoient scandalisé l'Eglise, & obligé les Pasteurs à user du glaive spirituel.

℣. 3. AN EXPERIMENTUM QUÆRITIS? *Voulez-vous éprouver la puissance de Jesus-Christ, qui parle par ma bouche?* Doutez-vous de mon pouvoir, & voulez-vous que je le mette à l'épreuve, en frappant de maladies, ou en livrant à Satan celui qui l'aura mérité? Les Corinthiens ne pouvoient douter du pouvoir de l'Apôtre; mais il les en a fait souvenir par cette maniére de parler. C'est une espéce de menace.

QUI IN VOBIS NON INFIRMATUR, SED POTENS EST IN VOBIS. *Jesus-Christ qui n'a point paru foible, mais trés-puissant parmi vous.* Vous avez vû parmi vous des preuves du pouvoir de JESUS CHRIST: nous avons usé de la puissance qu'il nous a mise en main, & vous devez vous en souvenir. Il parle apparemment de la punition qu'il avoit faite de l'incestueux de Corinthe. (*a*)

℣. 14. NAM ETSI CRUCIFIXUS EST EX INFIRMITATE. *Car encore qu'il ait été crucifié par la foiblesse de la chair, il vit néanmoins par la vertu de Dieu.* JESUS-CHRIST qui nous a donné la mission, & qui nous a revêtu de son pouvoir, n'a rien perdu par sa mort. Il exerce sa toute-puissance depuis sa résurrection, comme il l'a exercée pendant sa vie. Il châtie encore aujourd'hui, comme alors il a châtié les méchans. Il le fait aujourd'hui par nôtre ministére, comme il faisoit alors par lui-même. *Si nous sommes foibles avec lui* par les afflictions, les maux, les persécutions, la mort que nous souffrons pour lui: *Nous vivrons*, ou même *nous vivons* (*c*) *avec lui, par la vertu de Dieu qui éclatte parmi nous*,

---

(*a*) 1. Cor. v. 1. & seq.

(*b*) Chrysost. Κἂν ἡμεῖς ὦμεν ἐν αὐτῷ, διακείμεθα, ἐλαυνόμεθα, ὡς ἐκεῖνος πάσχομεν διὰ τὸ κήρυγμα, τὸ τοῦ πίστεως τοῦ εἰς αὐτὸν. Est. Vat.

(*c*) *Vivimus* 1ta Syr. & Codd. Lat. multi & Sixti V. Velez. ζησόμεθα.

5. Vosmetipsos tentate si estis in fide: ipsi vos probate. An non cognoscitis vosmetipsos quia Christus Jesus in vobis est, nisi forte reprobi estis.

6. Spero autem quòd cognoscetis, quia nos non sumus reprobi.

5. Sondez-vous vous-mêmes, *pour reconnoître* si vous êtes dans la foi. Eprouvez-vous vous-mêmes. Ne connoissez vous pas vous-mêmes que JESUS-CHRIST est en vous? Si ce n'est peut-être que vous fussiez déchûs de ce que vous étiez.

6. Mais j'espére que vous connoîtrez que pour nous, nous ne sommes point déchus de ce que nous étions.

COMMENTAIRE.

nous éxerçons en son nom un pouvoir, (*a*) qui nous fait regarder comme des hommes resſuſcitez, & vivant d'une vie toute céleſte, & toute ſurnaturelle.

℣. 5. VOSMETIPSOS TENTATE SI ESTIS IN FIDE. *Sondez-vous vous-mêmes, pour reconnoître ſi vous êtes dans la Foi*, ſi vous avez la foi. Rentrez dans vous-mêmes, réveillez vôtre foi, & ſongez à ce que j'ai fait autrefois: *Ne reconnoiſſez-vous pas vous-mêmes que Jeſus-Chriſt eſt au milieu de vous*, & qu'il y exerce par nôtre miniſtére le pouvoir de frapper & de guérir, (*b*) de donner la vie ou la mort, qu'il a reçû de ſon Pere. *Si ce n'eſt peut-être que vous ſoyez déchûs de ce que vous étiez*, & que vous ayez perdu & le ſentiment de ſa crainte, & le ſouvenir de ſon pouvoir, & la Foi en ſes paroles, & en ſes menaces. Si cela eſt je ne vous compte plus pour Chrétiens, je ne vous mets plus au rang des fidéles & des élûs, mais en celui des étrangers, des infidéles, & des réprouvez: (*c*) *Niſi fortè reprobi eſtis.* Quelques-uns (*d*) traduiſent ces derniéres paroles, par: *A moins que vous ne ſoyez ſans preuves*, & que vous n'ayez oublié les preuves que je vous ai données autrefois de mon Apoſtolat, & de mon pouvoir. Voyez le ℣. 3. Mais ℣. 6. *J'eſpére que vous connoîtrez que nous ne ſommes pas ſans preuve.* Et ℣. 7. Je ſouhaite que vous viviez de telle ſorte que vous ne me mettiez pas dans la néceſſité *de vous donner des preuves de mon pouvoir; Nos autem ut reprobi ſimus.*

℣. 6. SPERO QUOD COGNOSCETIS, QUIA NOS NON SUMUS REPROBI. *J'eſpére que vous connoîtrez que nous ne ſommes point déchûs de ce que nous étions*, & qu'avec la grace de J. C. nous avons perſéveré dans la crainte, dans la foi, & dans l'amour du Seigneur, & que nous continuons à éxercer ſon miniſtére, & à uſer du pouvoir qu'il nous a donné. Je vous donnerai des

(*a*) *Eſt. Menoc. Tirin. Vide & Theodoret. verſib. ſeqq.*

(*b*) *Confer Exod. XVII. 7. Eſt ne Dominus in nobis, an non? Vide Hamm. hic. Eſt. Men.*

(*c*) *Grot. Men. Hamm.*

(*d*) *Vatab. Knatchbull. Vide Theodoret. ad verſus ſequentes.*

Digitized by Google

7. Oramus autem Deum ut nihil mali faciatis, non ut nos probati appareamus, sed ut vos, quòd bonum est faciatis : nos autem ut reprobi sumus.

7. Ce que nous demandons à Dieu, est que vous ne commettiez aucun mal; & non pas afin que nous paroissions ce que nous sommes; mais afin que vous fassiez ce qui est de vôtre devoir, quand même nous devrions paroître déchus de ce que nous sommes.

8. Non enim possumus aliquid adversùs veritatem, sed pro veritate.

8. Car nous ne pouvons rien contre la vérité; mais seulement pour la vérité.

9. Gaudemus enim, quoniam nos infirmi sumus, vos autem potentes estis. Hoc & oramus, vestram consummationem.

9. Et nous nous réjoüissons de ce que nous paroissons foibles, pendant que vous êtes forts: & nous demandons aussi à Dieu, qu'il vous rende parfaits.

COMMENTAIRE.

preuves de mon Apostolat, & de mon ministére, supposé que vous perséveriez dans la Foi. (*a*)

℣. 7. NON UT NOS PROBATI APPAREAMUS. *Non pas afin que nous paroissions ce que nous sommes.* C'est-à-dire, je ne souhaite pas rencontrer dans vous des péchez qui m'obligent à user contre vous de mon pouvoir, & d'employer le glaive qui retranche. Je voudrois à cet égard n'avoir aucune autorité, ou du moins n'en faire jamais d'usage: mais je fais des vœux au Ciel, afin que vous viviez d'une maniére qui soit digne de l'approbation de Dieu, & de celle de ses Ministres; puissiez-vous n'éprouver jamais la puissance que Dieu nous a mise en main pour punir les méchans: *Nos autem ut réprobi simus.* (*b*) *Reprobus* dans ces trois ou quatre versets ne se prend point pour la réprobation du salut éternel, & l'exclusion de la gloire.

℣. 8. NON ENIM POSSUMUS ALIQUID ADVERSUS VERITATEM. *Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour la vérité.* Nous ne pouvons, est mis ici pour, nous ne devons; à Dieu ne plaise que nous n'éxercions nôtre pouvoir pour punir *la vérité*, la justice, la bonne vie, l'innocence. Il ne nous est donné que pour *la vérité*, pour l'appuyer, la soûtenir, la favoriser, l'établir. En user autrement, ce seroit en abuser, contre l'intention de celui qui l'a donné; ce seroit se rendre coupable de prévarication à ses yeux. (*c*)

(*a*) *Chrysost. hîc. Theodoret.* Ἀναλητικῶς τοῦτο εἴρηκεν, ὡς μέλλων αὐτοῖς τὴν παῤῥησιαστικὴν ἐν τούτοις καιρίως ἀποδύεσθαι. *Vide & Grot. Est. Men. alios.*

(*b*) *Chrysost. hîc.* Οὐχ ἵνα ἡμεῖς δόκιμοι φανῶμεν, φησὶν ἀλλ' ἵνα ὑμεῖς ἐπιδείξησθε τὸν δυνάμεως τῆς ἐν ἡμῖν, διὰ τὸ καλλίων ὑμᾶς, καὶ τιμωρίαν ἀμαρτάνοντας μὴ ἀλόγως νουθετῆσαι, ἡμεῖς ἢ ὡς ἀδόκιμοι ὄντες, ἢ ἵνα ἐπιδεικνύμενοι ἐμοῦ τὴν παρρησίαν ὑμᾶς. *Vide & Theodoret. & alios.*

(*c*) *Chrysost. hîc.* Καὶ καὶ ὑπερφυῶς εἴρηκε λόγον, ὃ συμπεφυκὼς ὁ θεὸς, ἵν' τοῦτο ᾖ ἡμῖν ἰδοὺ τοῦ δύνασθαι, ὅτι ἀλογὸς φύσει τοῦ ψεύδου, καὶ δικαίου, καὶ οὐχ ὑπεναντίως τῇ ἀληθείᾳ. *Ita & Theodoret. Est. Grot. Men. Tir. alii.*

Digitized by Google

10. *Ideò hæc absens scribo, ut non præsens duriùs agam, secundùm potestatem, quam Dominus dedit mihi, in ædificationem & non in destructionem.*

10. Je vous écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas lieu, lorsque je serai présent, d'user avec sévérité de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, & non pour détruire.

COMMENTAIRE.

℣. 9. GAUDEMUS AUTEM QUONIAM INFIRMI SUMUS. *Nous nous réjoüissons de ce que nous paroissons foibles, pendant que vous êtes forts.* Le Grec porte : (*a*) *Nous nous réjoüissons lorsque nous sommes foibles, & que vous êtes forts.* C'est-à-dire, selon saint Chrysostome, (*b*) lorsque nous paroissons tels aux yeux des méchans & de nos ennemis, ne leur ayant pas encore fait paroître nôtre puissance, en les punissant : & nous sommes comblez de joye, lorsque vous vivez de telle sorte que vous ne donniez aucun sujet de vous reprendre, ni d'exercer contre vous nôtre puissance vindicative.

HOC ET ORAMUS VESTRAM CONSUMMATIONEM. *Nous demandons aussi à Dieu qu'il vous rende parfaits.* On pourroit ainsi traduire le Grec: (*c*) *Nous demandons à Dieu vôtre parfait rétablissement en santé.* Il continuë dans son allégorie du sain & du malade. Nous nous réjoüissons de paroître foibles, & de ce que vous êtes forts & sains ; & nous prions Dieu de vous maintenir dans une parfaite santé; ou de vous rendre une parfaite & vigoureuse santé: que vous repariez par la pénitence, les fautes que vous avez commises; & que nous ne soyons pas obligez d'user de rigueur envers vous.

℣. 10. IDEO HÆC ABSENS SCRIBO. *Je vous écris ceci étant absent.* Je vous exhorte à la pénitence, & à la correction de vos fautes, étant absent ; afin que lorsque j'arriverai chez vous, je ne sois pas obligé d'user *de la puissance que Dieu m'a donnée pour édifier, & non pour détruire* ; c'est ce qu'il a dit au ℣. 8. *Je ne puis rien contre la vérité, mais pour la vérité.* Et ci-devant Chapitre X. ℣. 8. Il déclare de même que son pouvoir *n'est pas pour la destruction, mais pour l'édification.* Non pour exercer une domination violente & injuste sur les gens de bien, mais pour soûtenir, consoler & fortifier les justes & les fidéles, en séparant du milieu d'eux, ceux qui ne font que les scandaliser par leur mauvaise vie, ou les troubler par leurs divisions. En sorte que l'Eglise soit édifiée & augmentée, & non détruite

---

(*a*) Χαίρομεν γὰρ ὅταν ἡμεῖς ἀσθενῶμεν, ὑμεῖς δὲ δυνατοὶ ἦτε. *Alii:* Χαίρομεν γὰρ ὅτι, &c. *Ita Barber. 1. Velez. Vulg.*

(*b*) Ὅταν ἀσθενῶμεν, τοιοῦτοι ἀσθενεῖς. Τοῦτο γὰρ ἐνομίζοντο παρὰ τοῖς ἐχθροῖς νῦν ἡττηθέντες τῶν τιμωρητικῶν αὐτῶν ὀπαμ. . . ὑμεῖς δὲ δυνατοὶ. Δύσμοι, ἐνάρετοι, ὅτι μὴ παρεκρίθη ὑμῖν πρόφασιν τοῦ τιμωρεῖσθαι ὑμᾶς. *Grot Est. Men. Tirin.*

(*c*) Τοῦτο δὲ εὐχόμεθα, τὴν ὑμῶν κατάρτισιν.

Digitized by Google

11. *De cætero, fratres, gaudete, perfecti estote, exhortamini, idem sapite, pacem habete, & Deus pacis, & dilectionis erit vobiscum.*

12. *Salutate invicem in osculo sancto. Salutant vos omnes Sancti.*

13. *Gratia Domini nostri Jesu Christi, & charitas Dei, & communicatio sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. Amen.*

11. Enfin, mes freres, soyez dans la joye; rendez-vous parfaits; exhortez-vous les uns les autres; soyez unis d'esprit & de cœur; vivez dans la paix; & le Dieu d'amour & de paix sera avec vous.

12. Saluëz-vous les uns les autres par le saint baiser. Tous les Saints vous saluënt.

13. Que la grace de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, l'amour de Dieu, & la communication du Saint Esprit demeure avec vous tous. Amen.

COMMENTAIRE.

& diminuée par l'exercice de la puissance que Dieu nous a confiée. Si la sévérité de la discipline demande quelquefois que l'on coupe un membre gâté, l'Eglise gagne plus qu'elle ne perd à cette séparation. (*a*) Si ce membre se guérit, & qu'il rentre dans son devoir, c'est un pur gain. S'il demeure incorrigible, on peut dire de lui ce que dit S. Jean, en parlant des mauvais Chrétiens, (*b*) *Ils sont sortis d'avec nous, mais ils n'étoient pas des nôtres.*

℣. 11. DE CÆTERO, FRATRES, GAUDETE. *Enfin, mes freres, soyez dans la joye.* On pourroit traduire : *Au reste, mes freres, adieu,* (*c*) *portez vous bien.* C'est ainsi que les Grecs concluoient leurs lettres : *Réjoüissez vous*, au lieu que les Latins mettoient *valete*, portez-vous bien. Les Peres Grecs l'expliquent comme si saint Paul vouloit consoler les Corinthiens, aprés leur avoir parlé avec quelque espéce de rigueur dans les Chapitres précédens.

PERFECTI ESTOTE. *Rendez-vous parfaits.* Ou, que Dieu vous rende une santé parfaite. (*d*) Affermissez-vous dans le bien, rétablissez-vous dans vôtre premiére innocence par une sincére pénitence, & par une pratique constante de la vertu.

EXHORTAMINI. *Exhortez-vous les uns les autres.* Ou : (*e*) *Consolez-vous les uns les autres*; soûtenez-vous dans les souffrances; ou enfin, consolez-vous, & ne vous laissez point abbattre à la tristesse.

℣. 12. SALUTATE INVICEM. *Saluëz vous les uns les autres par le saint baiser.* Voyez ce qui a été dit sur cette coûtûme, *Rom.* XVI. verset 16. *Tous les Saints*, tous les Chrétiens de l'Eglise où nous sommes, les fidéles de l'Eglise de Macédoine *vous saluënt.*

(*a*) *Theodoret.* Ἔξεστι καὶ νῦν τιμωρίαν ἐπιθεῖναι τοῖς ἁμαρτάνουσι. Ἐνίοτε γὰρ ἡ θεία κολάζουσα ἔσωσε σύμπαν τὸ σῶμα ἀφιεῖσα καὶ τὸ μόριον. (*b*) *1. Joan.* II 19. *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis; nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum.*

(*c*) *Erasm. Pagn. Grot. Bez. alii.*

(*d*) Καταρτίζεσθε. *Redintegramini, instaurate, roborate.*

(*e*) Παρακαλεῖσθε.

Digitized by Google

℣. 13. GRATIA DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI. *Que la grace de nôtre Seigneur Jesus-Christ* vous soit donnée ; qu'il vous comble de ses lumiéres, & de ce don du Ciel, qui nous fait connoître, aimer & pratiquer le bien. *Que l'amour de Dieu*, cet amour par lequel il vous a aimé avant tous les siécles en JESUS-CHRIST, & par lequel il vous a adopté & reçû au nombre de ses enfans : *Que la communication du Saint Esprit*, par laquelle il répand sur nous ses dons & ses graces, *demeure en vous tous. Ainsi soit-il.*

Les exemplaires Grecs lisent ici : *La seconde Epître aux Corinthiens fut envoyée de Philippes de Macédoine, par Tite, & par Luc.* Quelques Exemplaires lisent : *Par saint Tite & saint Timothée.* D'autres, *par Tite, Barnabé & Luc.* D'autres omettent saint Luc ; & plusieurs ne mettent point d'inscription. (*a*) Voyez la Préface. Il paroît certain qu'elle fut écrite de Macédoine ; & apparemment de Philippes.

(*a*) *Alex. Colb. 7. S. Germ. Clarom. Borner. G. I.*

Fin de la seconde Epître aux Corinthiens.

Digitized by Google